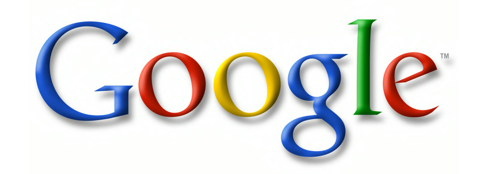
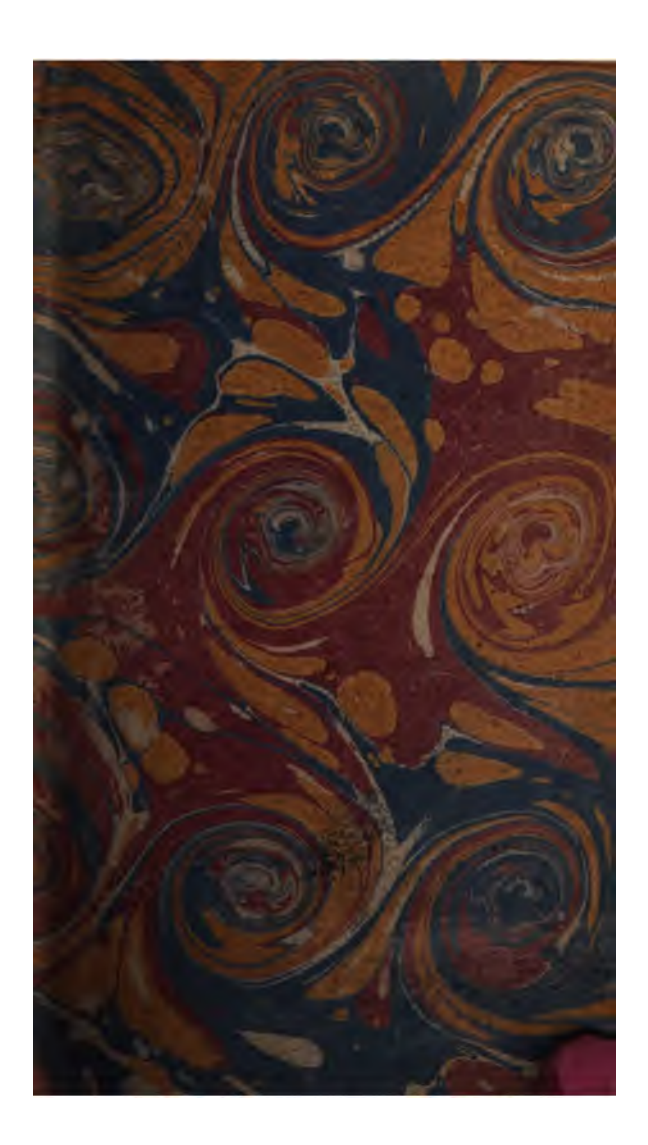






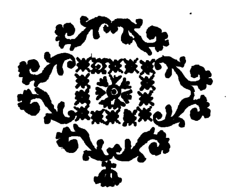


£12/6 Bt. from Mr. Brett-Smith

7/6.

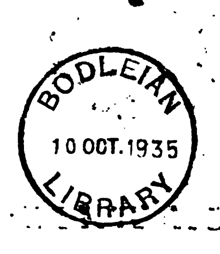
28625 F 35

ŒUVRES
DE
CHAPELLE
ET DE
BACHAUMONT.



A LA HAIE;
Et se trouve à PARIS,
Chez QUILLAU, Libraire, rue Saint Jacques, aux Armes de l'Université.

M. DCC. LV.


BODLEIAN
10 OCT. 1935
LIBRARY

PRÉFACE.

ESPRIT aiſé, naturel, libertin,
Et poſſédé d'une douce manie,
CHAPELLE fit admirer ſon génie,
Sans imiter Auteur *Grec* ni *Latin*.
Comme l'on voit d'une ſource féconde
Couler ſans art les eaux d'un clair Ruiſſeau ;
Tels les beaux Vers couloient de ſon cerveau,
Et s'en allant errer parmi le monde,
Y répandoient un plaiſir tout nouveau.

L'Auteur de ces Vers (1), *vingt-&-cinq ans avant de les rendre publics, s'étoit expliqué ſur le mérite de* CHAPELLE *en ces termes* (2). Nous avons perdu depuis peu un Bel-Eſprit dont le génie fécond, enrichi de quantité de belles connoiſſances dans les Sciences les plus curieuſes, lui fourniſſoit ſur le champ des penſées vives & réjouiſſan-

(1) FRANÇOIS DE CALLIERES, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de *Riſwik*, depuis Secretaire du Cabinet du Roi, l'un des quarante de l'*Académie Françoiſe*, mourut le 17 de Février 1717. Les Vers que je rapporte, ſe liſent à la fin de ſon Livre intitulé : DE LA SCIENCE DU MONDE *& des Connoiſſances utiles à la conduite de la vie* ; Paris *in*-12, 1717.

(2) Dans l'Ouvrage aiant pour titre DES BONS MOTS *& des* BONS CONTES, *de leur uſage, de la* RAILLERIE *des Anciens, de la* RAILLERIE *& des* RAILLEURS *de notre tems*. Paris *in* 12, 1692. C'eſt un bon Livre en ſon genre ; & nos Gens du *bon ton* auroient grand beſoin de le lire.

tes, qui l'ont rendu longtems les délices des bones compagnies, & sur tout de ceux qui sont touchés du plaisir des bons repas & des choses agréables qui s'y disent. Il avoit une facilité extraordinaire à faire des Vers d'un tour aisé & naturel.... C'est à lui que nous devons cet ingénieux Ouvrage en Prose & en Vers, qui contient la description d'un voïage qu'il fit avec un de ses Amis, & qui est rempli d'une agréable variété de peintures vives & divertissantes, & de plusieurs fines & délicates railleries (3). Il a fait quantité de Vers enjoués sur divers sujets, & il excelloit sur tout à en faire sur des Rimes redoublées, c'est-à-dire sur deux Rimes à chaque *Stance*. On peut dire qu'il est original en ce genre de Poèsie, qui est plus harmonieux que la Poèsie ordinaire, ce qui en augmente la beauté, & la rend plus difficile.... C'est à lui que nous devons encore une partie des grandes beautés que nous voïons briller dans les excellentes *Comédies* de MOLIERE; qui le consultoit sur tout ce qu'il faisoit, & qui avoit une déférence entière pour la jus-

(3) C'est le petit Ouvrage connu de tout le monde sous le titre de VOÏAGE *de* BACHAUMONT *&* *de* CHAPELLE. Pour le citer, j'userai communément dans la suite du seul mot : LE VOÏAGE.

tesse & la délicatesse de son goût. *Quelle idée ces paroles ne donent-elles pas de l'étendue & de la beauté de l'esprit de* CHAPELLE !

Quoique M. de VOLTAIRE (4) *ne le peigne pas d'une manière tout à fait aussi flateuse, il en parle cependant très avantageusement, en disant que* c'est un Génie plus débauché encore que délicat, plus naturel que poli, facile dans ses Vers, incorrect dans son Stile, libre dans ses Idées. *L'assemblage de ces qualités ne forme-t'il pas nécessairement un caractère original, sur de plaire dans tous les tems ?*

Pouvois-je mieux débuter que par une Edition des Oeuvres d'un pareil Ecrivain, pour annoncer au Public un projet, que j'ai formé depuis bien des années, que des Amateurs éclairés de notre Littérature m'ont souvent exhorté de remplir, & dont je me suis toujours vu forcé par des occupations ou des contretems de suspendre l'exécution ?

Ce projet est de rassembler ce qui nous reste de quelques Gens, que leur esprit a rendus célèbres, & qui par là doivent avoir un droit acquis à notre estime. Le goût des Lètres n'aiant été pour la plupart d'entre eux qu'une source

(4) Dans son TEMPLE DU GOUT.

d'amusement, ils n'ont sans doute jamais eu dessein de s'ériger en Auteurs; & l'occasion seule a fait comme tomber de leur plume quelques morceaux de Prose, quelques Vers, qui sont, ou répandus dans les différens Recueils imprimés, ou cachés en manuscrit dans quelques Cabinets.

Ce que je me suis proposé demande des soins, & souvent assés infructueux. Il paroît même presque impossible de recouvrer tous les Ecrits de Gens, qui ne songeoient guère à les conserver. CHAPELLE *étoit de ce nombre, & lui-même nous en instruit lorsqu'il dit* (5):

Je sens dans mon cœur s'introduire
Cet honête & sage desir
Pour la Campagne & son loisir.
Dieu veuille encor qu'il me retire
Des lieux, où je verrois moisir
Le peu d'esprit qu'on a cru luire
Dans quelques brouillons, qu'à vrai dire,
Persone ne m'a vu choisir
Ni pour réciter ni pour lire;
Et que le Vin & le Plaisir
M'ont à peine permis d'écrire!

Combien n'a-t'on pas à se plaindre de ce qu'aucun de ses Amis n'a daigné dans le tems ramasser tout ce que l'on connoissoit pour être

(5) Ci, LIV, p. 230.

de lui ? N'est-ce pas s'en aviser bien tard que plus de soixante ans après sa mort ? Mais aussi ne faloit-il pas se hâter de profiter du peu de jour ; que les foibles lueurs d'une Tradition prête à s'éteindre peuvent encore nous prêter pour démêler parmi tant de Pièces fugitives, dont les Auteurs ne sont point només, celles que l'on peut revendiquer à CHAPELLE ?

D'ailleurs, à titre d'Editeur des OEUVRES *de l'*Abbé DE CHAULIEU, *ne devois-je pas une attention particulière à celui qui fit éclore & murir les talens de cet aimable Poète ? Quelle gloire pour* CHAPELLE *d'avoir su former un* Elève *si capable d'immortaliser sa mémoire, & si soigneux de lui témoigner sa reconnoissance ? Ecoutons-le cet* Elève, *lorsqu'il se représente lui-même arrivant aux* Champs Elisées (6).....

Là dans l'instant fatal que le Sort m'aura mis
J'espère retrouver mes illustres Amis ;
LA FARE avec OVIDE, & CATULLE & LESBIE,
Voulant plaire à CORINNE ou caresser JULIE ;
CHAPELLE au milieu d'eux, ce Maître qui m'apprit,
Au son harmonieux des Rimes redoublées,
L'art d'enchanter l'oreille & d'amuser l'esprit
Par la diversité de cent nobles idées.

(6) Dans l'EPITRE au *Chevalier* DE BOUILLON, depuis *Prince* D'AUVERGNE, laquelle commence par

*Elève que j'ai fait dans la Loi d'*EPICURE.

Dans les Vers suivans (7) il le caractérise d'une manière plus digne de l'un & de l'autre,

CHAPELLE, par hazard rencontré dans *Anet*,
S'en vint infecter ma jeunesse
De ce poison fatal qui coule du *Permesse*,
Et cache le mal qu'il nous fait,
En plongeant l'amour propre en une douce ivresse.
Cet Esprit délicat, comme moi libertin,
Entre le Tabac & le Vin
M'apprit, sans rabot & sans lime,
L'art d'attraper facilement,
Sans être esclave de la Rime,
Ce tour aisé, cet enjoûment
Qui peut seul faire le sublime.

De tous ceux dont j'ai dessein de rassembler les Ouvrages, aucun n'a joui d'une plus grande réputation & ne l'a mieux méritée, que CHAPELLE. *Mais j'aurois tort, malgré les soins que j'ai pris, de me flater d'avoir recueilli tout ce qu'il a composé. Je réunis un plus grand nombre de ses Pièces, qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent* (8). *J'en done même quelques-*

(7) Dans l'EPITRE au *Marquis* DE LA FARE, qui termine mon Edition.

(8) Je n'ai vu nulle part plus de Pièces de CHAPELLE ensemble que dans une Edition de son VOÏAGE faite à *Paris* en 1732 sous ce titre : VOÏAGE de *Messieurs* FRANÇ. LE COIGNEUX DE BACHAUMONT & CL. EMMAN. LUILLIER CHAPELLE. La *Haie*, *in*-12. de 195 pages. Après le VOÏAGE sont des POËSIES DIVERSES au nombre de vingt-&-quatre Pièces. J'en done cinquante-cinq.

unes, qui, je crois, n'avoient point encore paru. La vérité cependant m'oblige d'avouer que je ne suis pas en état d'assurer qu'il soit incontestablement l'Auteur de tout ce qui porte ici son nom. Il ne se peut pas qu'il n'échape bien des choses à mes recherches, & que je ne sois quelquefois induit en erreur par de fausses indications.

C'est pour cela même que j'ose ici prier les Gens de Lètres de m'aider dans l'exécution du projet que j'annonce, en me faisant part des lumières qu'ils peuvent avoir sur les Auteurs des Pièces anonimes qui se trouvent en si grand nombre dans les Recueils imprimés. Je demande aussi les mêmes secours à ceux qui possèdent ou qui connoissent des Recueils manuscrits où les Auteurs sont només.

Quelque chose que j'aie dite à l'avantage de CHAPELLE, *il ne faut pas croire que l'on n'ait pas aussi raison d'en dire un peu de mal,* M. DE VOLTAIRE *après nous l'avoir offert* (9) *parlant toujours au* DIEU DU GOUT sur les mêmes Rimes, *ajoute :* On dit que ce Dieu lui répondit un jour ;

(9) Dans le TEMPLE DU GOUT.

Réglés mieux votre passion
Pour ces Sillabes enfilées
Qui, chés RICHELET (10) étalées,
Quelquefois sans invention
Disent avec profusion
Des riens en Rimes redoublées.

Le conseil étoit sage. CHAPELLE, *à l'exemple de* DASSOUCY *son Maître, s'est quelquefois permis des platitudes, afin de pousser les mêmes Rimes aussi loin qu'il pouroit. C'est en partie ce qui choquoit en lui son Ami* DESPRÉAUX. *Ce Critique si judicieux disoit, s'il en faut croire l'Auteur du* BOLÆANA (11), que CHAPELLE avoit certainement beaucoup de feu & bien du goût, tant pour écrire que pour juger : mais qu'à son VOÏAGE près qu'il estimoit une Pièce excellente, rien de CHAPELLE n'avoit frapé les véritables Connoisseurs, tou-

(10) CESAR-PIERRE RICHELET, Avocat au Parlement, Auteur d'un *Dictionnaire de Rimes* & d'un *Dictionnaire François*, l'un & l'autre estimés, étoit de *Cheminon* en *Champagne*. Il mourut à *Paris* le 19 de Novembre 1698, âgé de 67 ans.

(11) JAQUES DE LOSME DE MONTCHESNAY, Fils d'un Procureur au Parlement de *Paris*, naquit en cette Ville le 4 de Mars 1666, & mourut à *Chartres* le 16 de Juin 1740. Il n'est guères connu que par quelques *Comédies* de l'ancien *Théâtre Italien*, qui sont pleines d'esprit. Voïés à son sujet l'*Avertissement* du T. V. des ŒUVRES de DESPREAUX, Edit. de 1747 ; & dans le même Vol. le BOLÆANA N. LXXIII, pp. 76 & 77.

tes ses autres Pièces étant informes & négligées & tombant souvent dans le bas; témoin ses Vers sur l'*Eclipse* (12), où il finit par ce Quolibet, *Gare le pot au noir*; & fait venir comme par machines JUSTE-LIPSE, afin de trouver une Rime à APOCALIPSE. *Il faut avouer que la plufpart des Pièces de* CHAPELLE *ne sont que des boutades de Génie, qui n'ont point de plan certain & sont rarement achevées. Il faut convenir aussi qu'il semble quelquefois courir assés mal-à-propos après des Rimes bizares. A l'égard du Quolibet*, Gare le pot au noir; *il n'offre pas une idée bien noble: mais il termine des Vers où le Poëte suppose que l'*Eclipse, *dont il parle, vint de ce que* JUPITER, *après déjeuner, fit jouer les Dieux à* Colin-Maillard, *& que le Soleil la fut. En ce cas est-ce une si grande faute, de s'être servi d'un* Dictum *consacré par ce Jeu même? Après ce que* MONTCHESNAY *rapporte comme de* DESPRÉAUX, *il ajoute de lui-même:* Cependant c'étoit ce même CHAPELLE, qui donoit le ton à tous les Beaux-Esprits, comme à tous les Ivrognes du *Marais*: On prenoit son attache pour débiter dans le beau monde des Vers prétendus *Anacréonti-*

(12) Ci, XXVII, p. 146.

ques, où règnoient, disoit-on, le plus beau naturel & les plus heureuses négligences. *Cet Auteur outre sans doute : mais il n'est pas douteux que* CHAPELLE *en son tems n'ait eu beaucoup de sots Imitateurs. C'est le sort ordinaire, & sur tout en* France, *de tous les Esprits originaux. Au reste les défauts, qu'on peut légitimement reprocher à* CHAPELLE, *ne sont-ils pas si bien compensés par ce grand nombre de beautés neuves & qui ne sont qu'à lui, qu'il faudroit être de bien mauvaise humeur, pour ne pas lui pardoner quelques négligences, suites nécessaires de sa sorte d'esprit, qui n'empêchoient pas que* DESPRÉAUX, *en les lui passant à regret, ne lui rendît d'ailleurs toute la justice qu'il méritoit. Dans une Lètre à* BROSSETTE (13) *sur le* LUTRIGOT *&* BONNECORSE *son Auteur* (14), *il dit :* On ne sau-

(13) L'extrait de cette Lètre est rapporté par BROSSETTE dans sa *Remarque* sur le Vers 64 de l'EPITRE IX de DESPREAUX.

(14) Cet Auteur étoit de *Marseille* & fut emploïé pendant cinq ans au *Caire*. Il a fait la MONTRE D'AMOUR, les MAXIMES ET LOIX D'AMOUR & quelques autres petits Ouvrages de Galanterie mêlés de Prose & de Vers, tous assés ingénieux. DESPREAUX dans son LUTRIN aiant raillé la MONTRE, BONNECORSE s'en vangea par le LUTRIGOT, *Poëme* en dix Chants. Je ne sais quand il parut la première fois. J'en connois la seconde Edition, que l'Auteur dit augmentée de huit cens Vers. La

roit m'élever plus que ne fait M. DE BONNECORSE, puisqu'il me done pour admirateurs passionés les deux plus Beaux-Esprits de notre tems, M. RACINE & M. CHAPELLE (15).

Quelques persones ont exigé de moi que je fixasse la date du VOÏAGE *de nos deux Auteurs. On le place communément en* 1655. *L'objet du premier des deux* ECLAIRCISSEMENS, *qui terminent ce Volume, est de montrer qu'il est de* 1656. *Le second* ECLAIRCISSEMENT *est sur ce qu'on lit dans le même Ouvrage du risque que* DASSOUCY *courut à* Montpellier *d'être brûlé. C'est une pure Fiction qui n'a pour fondement que l'emprisonement de ce même* DASSOUCY *dans cette Ville.*

Poème est à la suite de treize Discours en Vers, espèces de Satires générales, concernant d'assés bones choses, mais écrites & versifiées lâchement. Le titre du Volume est LE POETE SINCERE, *ou* LES VERITEZ DU SIECLE *en treize Discours & dix Chants, Première Edition.* A Anvers *chés* JACQUES LE CENSEUR *à la Vérité*, 1692, *in*-12.

(15) Quand DESPREAUX écrivoit ces paroles, il avoit perdu toute idée du LUTRIGOT. GARRISTE & RIGELLE, qui doivent être RACINE & CHAPELLE, n'y sont rien moins que ses *Admirateurs passionés*. L'Auteur dit même dans une *Note* : « Ce sont deux Amis, qu'on suppose se divertir aux dépens de l'Auteur du LUTRIN, qui n'a jamais manqué d'avoir de tels Amis » Ils paroissent dans le troisième, le quatrième & le cinquième Chants, & s'aquitent fort bien du rôle que l'Auteur leur a confié.

Comme dans toutes les Editions du VOÏAGE *& même dans celle que M.* DE LA MONNOYE *en fit en* 1714 (16), *ce petit Ouvrage a pour titre*: VOÏAGE *de Messieurs de* BACHAUMONT *&* LA CHAPELLE; *l'inexactitude de ce dernier nom fut cause qu'en* Hollande *après la mort de* CHAPELLE, *on imprima dans un même Volume ce* VOÏAGE *avec les* AMOURS *de* CATULLE, *comme si l'un & l'autre Ouvrage eussent été de* JEAN DE LA CHAPELLE, *qui vivoit alors, & qui mourut Doïen de l'*Académie Françoise *le 29. de Mai* 1713. L'Abbé DE CHAULIEU, *pour vanger de cette espèce d'insulte la mémoire de son Maître & de son Ami, fit cette* EPIGRAMME.

LECTEUR, sans vouloir t'expliquer
Sur cette Edition nouvelle
Ce qui pourroit t'alembiquer
Entre CHAPELLE & LA CHAPELLE,
Lis leurs Vèrs; & dans le moment
Tu verras que celui qui si mausladement
Fit parler CATULLE & LESBIE,
N'est point cet aimable Génie
Qui fit ce VOÏAGE charmant:
Mais quelqu'un de l'ACADEMIE (17).

(16) Dans son RECUEIL *de* PIECES CHOISIES *tant en* PROSE *qu'en* VERS, 2 Vol. *in*-8°. Le VOÏAGE est la première Pièce du Tome I.

(17) On trouve cette EPIGRAMME dans les *Oeuvres de* VERGIER; & je l'ai mise parmi celles de l'*Abbé* DE

Je n'entre ici dans aucun détail sur les ŒUVRES DIVERSES *de* CHAPELLE. *Les sources où j'ai puisé pour l'Edition des* ŒUVRES *de l'Abbé* DE CHAULIEU, *m'ont aussi fourni dequoi former ce Volume. La* Table *& quelques* Notes *au bas des pages doneront d'ailleurs des clartés suffisantes sur ces* ŒUVRES DIVERSES, *ainsi que sur les* PIÈCES *de* BACHAUMONT, *qui les suivent.*

J'ai cru qu'il étoit convenable de ne pas séparer de CHAPELLE *cet autre esprit aimable,*

Dont il se servit pour second
Dans le récit de ce VOÏAGE,
Qui du plus charmant badinage
Est la plus charmante leçon (18).

Mon dessein, en travaillant à mètre ensemble les Ouvrages de ces deux Amis, étoit de réparer l'espèce de tort que l'un semble avoir reçu de l'autre. Consultons là-dessus M. DE VOLTAIRE. *Immédiatement après les quatre Vers, que l'on vient de lire, il ajoute :* Je vous dirai

CHAULIEU, sans assurer qu'elle fût de lui. J'ai su depuis, à n'en pouvoir douter, qu'il en étoit véritablement l'Auteur. VERGIER d'ailleurs n'avoit pas les mêmes raisons de s'intéresser à la mémoire de CHAPELLE; & rien ne pouvoit l'aigrir contre l'*Académie Françoise*, où l'on avoit refusé d'admètre l'*Abbé* DE CHAULIEU.

(18) M. DE VOLTAIRE, *Lètre écrite de Sulli à l'Abbé* DE CHAULIEU, dans laquelle il feint une apparition de CHAPELLE & de BACHAUMONT.

pourtant en confidence ; &, si la Poste ne me pressoit, je vous le rimerois ; ce BACHAUMONT n'est pas trop content de CHAPELLE. Il se plaint de ce qu'après avoir travaillé ensemble au même Ouvrage, CHAPELLE lui a volé la moitié de la réputation qui lui en revient & prétend que c'est à tort que le nom de son Compagnon a étoufé le sien. « Car c'est moi, » me dit-il, qui ai fait les plus jolies choses » du VOÏAGE ; témoin ces Vers.

« SOUS ce Berceau, qu'AMOUR exprès
» Fit pour toucher quelque Inhumaine ;
» L'un de nous deux un jour au frais
» Assis près de cette Fontaine,
» Le cœur percé de mille traits,
» D'une main qu'il portoit à peine,
» Grava ces Vers sur un Ciprès.

» HÉLAS ! *Que l'on seroit heureux*
» *Dans ce beau lieu digne d'envie,*
» *Si, toujours aimé de* SILVIE,
» *L'on pouvoit toujours amoureux*
» *Avec elle passer la vie* » !

Quelque intention que j'aie eue de faire en sorte que la gloire de CHAPELLE *cessât d'offusquer entièrement celle de* BACHAUMONT, *je ne puis offrir sous le nom de ce dernier que quatre Pièces. Encore ne suis-je pas certain qu'elles soient toutes quatre de lui : mais comme ce Volume n'est qu'un essai du projet an-*

noncé dans cette Préface, ce que j'ai fait pourra du moins encourager quelques autres à joindre leurs efforts aux miens.

Malheureux dans la recherche des Ouvrages de BACHAUMONT, *je n'ai pas été plus heureux dans celle des circonstances de sa Vie. Je n'offre donc ici qu'un court* Eloge, *qui ne contient guère qu'un reste de* Tradition, *qu'il faloit empêcher de périr. Je rens comte à la fin de cet* Eloge, *de la querèle que* MÉNAGE *voulut faire à* BACHAUMONT *en* 1666.

A l'égard de CHAPELLE, *j'ai trouvé des matériaux en abondance dans les Ouvrages de* DASSOUCY, *dans la* VIE *de* MOLIERE *par* GRIMARETS *dans le* PARNASSE FRANÇOIS *de M.* TITON DU TILLET, *dans les* MÉMOIRES *de M.* RACINE *sur la* VIE *de son Père, dans la* Préface *de cette* Edition de 1732 *dont j'ai parlé plus haut, & dans quelques* ANA. *Je me suis imaginé que l'on me sauroit gré d'avoir fait un tout de ce qui se trouve épars au sujet de cet* Homme *si célèbre. C'est une chose qu'il faloit faire tôt ou tard; & j'ai tâché de m'en aquiter, si ce n'est aussi bien que je l'aurois souhaité, le moins mal que j'ai pu.*

SAINT-MARC.

ÉLOGE
DE
BACHAUMONT.

FRANÇOIS LE COIGNEUX, *Seigneur* DE BACHAUMONT, naquit en 1624. Il fut le seul fruit du mariage de JAQUES LE COIGNEUX, Président à Mortier au Parlement de *Paris* & Chancelier de *Monsieur* GASTON *Duc* D'ORLEANS, avec sa seconde Femme MARIE BITAULT, Fille de FRANÇOIS BITAULT Maître des Requêtes.

Comme il avoit du premier lit un Frère aîné qui devoit succèder à la Charge de leur Père, il fut pourvu, jeune encore, d'un Office de Conseiller Clerc au Parlement de *Paris*. C'est en cette qualité que, durant la *Fronde*, on le voit jouer une espèce de rôle. Les engagemens du Père, ennemi né, pour ainsi dire, de tous les Ministres, dont il ambitionoit la place, ne permètoient guère au Fils d'être autre chose qu'un *Frondeur* assés zèlé. Le *Cardinal* DE RETZ qui le nome en différens endroits de ses *Mémoires*, l'emploïa plus d'une fois utilement pour l'intérêt du Parti. Ce n'est pas là sans doute le plus bel endroit

endroit de la Vie de BACHAUMONT : mais il faut faire grace au fanatisme du tems, & songer qu'il étoit encore jeune. Dans le fort des Troubles, en 1649, il n'avoit que vingt-&-cinq ans.

Soit ennui d'un mêtier peu compatible avec un certain goût pour le plaisir, soit crainte que son attachement trop vif à la *Fronde* ne nuisît à la fortune qu'il auroit pu faire ; il ne conserva pas longtems sa Charge ; & se réduisit à joüir dans un état borné des agrémens, que ses talens pour la Société pouvoient aisément lui procurer. Une Volupté douce & quelques Etudes légères firent son occupation pendant presque toute sa vie. Il allioit beaucoup de délicatesse à beaucoup d'esprit, & faisoit des Vers avec une facilité presque égale à celle de CHAPELLE. Durant la Guerre de la *Fronde*, il avoit exercé sa veine contre les objets de la haine de ce Parti. Dans la suite il ne chanta plus guère que l'Amour & les Plaisirs. On sait qu'il avoit fait quantité de *Chansons* & de jolis Vers. Beaucoup sans doute ont paru dans les différens Recueils de son tems : mais comment les discerner dans cette foule immense de Pièces anonimes ?

Sur la fin de ses jours, il s'occupa de soins plus importans, & pensa qu'il faloit mourir en Chretien. C'est ce qui lui faisoit dire à ceux qui s'étonoient du changement que l'âge avoit occasioné dans sa conduite, qu'*un hônête homme devoit vivre à la porte de l'Eglise, & mourir dans la Sacristie.* Il mourut en 1702 âgé de 78 ans, après en avoir survécu seize à son Ami CHAPELLE.

Un Homme de cette trempe devoit-il jamais courir le risque d'avoir sur les bras une querèle d'Auteur? Il ne tint cependant pas à MÉNAGE que la chose n'arrivât. Irrité du ridicule que dans le VOÏAGE on avoit jeté sur son affectation de Galanterie & sur son EPITRE *dédicatoire* des ŒUVRES de SARRAZIN (1), il tomba pesamment sur BACHAUMONT en 1666 (2), comme sur le seul Auteur de cet Ouvrage; à peu près dans le même tems que DASSOUCY répondoit à CHA-

(1) Ci, pp. 47 & 48.

(2) A la page 375 de ses OBSERVATIONS *sur les* POËSIES *de* MALHERBE, qui parurent cette année 1666, pour la première fois. « Comme cette *Note* est divertissante, » dit M. DE LA MONNOYE dans la *Préface* de son RE» CUEIL DE PIECES CHOISIES, je la copierai tout au » long, d'autant plus qu'elle a été retranchée en 1689 » dans la seconde Edition, & que la première ne se trou» ve plus que difficilement ». J'ai cru pouvoir suivre ici l'exemple de ce *Littérateur*, Homme d'esprit & de goût.

PELLE, comme en étant le principal & même l'unique Auteur (3).

MÉNAGE prit occasion de ces Vers de MALHERBE,

> THEMIS les vices détruira,
> L'Honeur ouvrira son école;
> Et dans *Seine* & *Marne* luira
> Même Sablon que dans *Pactole*;

pour faire cette OBSERVATION curieuse. *Ceux qui se mêlent de faire des Vers, ne les finiront jamais, s'ils m'en croient, par ces troisièmes Persones du* Futur, *si ce n'est en* Burlesque, *comme a fait dans la curieuse Relation de son* Voiage *le savant & poli* M. DE BACHAUMONT, *aujourd'hui le plus célèbre* Poète Burlesque *que nous aions en* France, *& qui vient de recueillir la succession de l'illustre* SCARRON *& du fameux* SAINT-AMANT. *Les paroles d'un Auteur si célèbre méritent bien d'être lues en tous lieux; & je ne dois pas les envier à mes Lecteurs, quand ce ne seroit que pour les délasser de la fatigue de lire dans ces* Observations *tant de choses si peu galantes & si peu agréables. Les voici* (4).

(3) Par une LETRE écrite de Rome le 25 de Juillet 1665.

(4) Ch. p. 30[illegible]

Sur le champ, au lieu de se taire,
Plus haut encore on murmura.
Le Dieu lors en furie entra,
Son Trident par trois fois serra,
Et trois fois le *Stix* jura :
Quoi donc ! Ici l'on osera
Dire hardiment ce qu'on voudra !

Je done avis, en passant, à M. LE COIGNEUX DE BACHAUMONT *que l'*H *en* hardiment *est aspirée ; & je lui conseille en même tems, comme son Serviteur, son Ami & son Parent, quand il fera réimprimer sa Relation, de réformer ce Vers de la sorte :*

Dire tout haut ce qu'on voudra.

Continuons.

Chaque petit Dieu glosera
Sur ce que NEPTUNE *fera !*
Per Dio ! Questo non sarà.

*Voïés comme l'Auteur mêle ici agréablement l'*Italien *avec le* François, *de la même façon que* LUCILIUS (5) *mêloit le* Grec *& le* Latin.

M. DE LA MONNOYE, après avoir rapporté cette *Observation* singulière, dit : MÉNAGE, *piqué du ridicule que l'Auteur du* VOÏAGE *lui donoit sous le nom des* Précieuses de Montpellier, *avoit tâché de s'en vanger par ces*

(5) Vieux *Poëte Latin*, Inventeur de la SATIRE.

railleries. Il les supprima pourtant depuis, soit par un effet de sa reconciliation avec BACHAUMONT, *soit parce qu'il reconnut que la Pièce, où on le railloit, étoit moins de* BACHAUMONT *que de* CHAPELLE, *soit enfin pour ne pas rappeller le souvenir des plaisanteries qu'on avoit faites de lui.* (6).

J'ajoute une conjecture à celles de M. DE LA MONNOYE. Ce fut à la fin de 1666 & lorsque MÉNAGE apparemment s'applaudissoit de s'être si bien vangé de BACHAUMONT, que DESPRÉAUX dona la première Edition de six de ses SATIRES; & MÉNAGE eut tout lieu de se repentir d'avoir voulu badiner celui qu'il croïoit l'Auteur du VOÏAGE, lorsqu'il lût dans la SATIRE à MOLIERE :

(6) M. DE LA MONNOYE ajoute à ce qu'on vient de lire : « Un avis que MENAGE auroit pu joindre à celui » de l'H non-aspirée dans *bardiment*, est d'avoir fait *Dio* » de deux Sillabes dans le Vers

» *Per Dio! Questo non sarà*,

» contre la pratique des *Italiens*, qui ne font jamais *io*, » *mio*, *Dio* &c. de deux Sillabes qu'à la fin du Vers. » CHAPELLE.... n'y regardoit pas si près. Emporté par » le feu de son génie, il se mètoit quelquefois au dessus » des règles : mais les beautés vives & originales, tant » de ses Vers que de sa Prose, obtiènent aisément grace » pour ces petites négligences, qui d'ailleurs ne sont pas » fréquentes ».

Portrait & le Miroir de son Auteur, lequel, à ce qu'il dit lui-même, ne se mira jamais sans convulsion, parce que depuis quarante ans il est prodigieusement changé, quoiqu'il soit encore blanc sous le linge.

Là Cloris, dont on suppose là que Ménage étoit charmé, n'est autre, selon la suite de la Menagerie que Mademoiselle de Scudery. Quelle bonté d'ame à Cotin de nous représenter cette Fille illustre forcée, quoique l'intime amie de Ménage, de convenir que c'étoit un *Archipédant*.

MEMOIRES

MÉMOIRES
POUR LA VIE DE CHAPELLE.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER (1) étoit Fils naturel de FRANÇOIS LUILLIER, Maître des Comptes à *Paris* & Conſeiller au Parlement de *Metz*. Il eut pour Mère MARIE CHANUT, qui le mit au monde en 1626 au Village de *La Chapelle* entre *Paris* & *Saint-Denis*. C'eſt de là que lui vint le nom qu'il porta toute ſa vie.

FRANÇOIS LUILLIER étoit fort riche ; mais l'eſprit, la politeſſe, l'amour des Sciences & des Belles-Lètres étoient ce qu'on eſtimoit le plus en lui. Ses liaiſons avec GASSENDI (2), qui fut ſon ami particulier ; avec SAUMAISE (3), qui lui dédia ſes Remarques ſur les

(1) C'eſt ainſi qu'il s'appelloit, & non pas LOULLIER, comme il eſt nomé mal à propos en diffèrens endroits.

(2) PIERRE GASSENDI, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe de *Digne* & Profeſſeur Roïal en Mathématiques, naquit en 1592 à *Chanterſier* Bourg de *Provence* dans le Diocèſe de *Digne*, & mourut à *Paris* le 24 d'Octobre 1656.

(3) CLAUDE DE SAUMAISE, très Savant Homme, mauvais Ecrivain, Critique moins judicieux que plein de hauteur & de préſomption, étoit Fils de BENIGNE DE SAUMAISE Doïen des Conſeillers du Parlement de *Dijon*. Sa Mère l'Eleva dans le *Calviniſme*, dont il fit profeſſion toute ſa vie. Il étoit né le 15 de Mai 1588, & mourut aux *Eaux de Spa* le 5 de Septembre 1653.

AMOURS *de* LEUCIPPE *&* *de* CLITOPHON (4); avec PEIRESC (5), BALZAC (6), & quelques autres Savans & Gens d'esprit des plus distingués font l'éloge & de son goût & de l'étendue de ses connoissances.

Il prit d'autant plus de soin de l'éducation de son Fils, qu'il annonçoit dès l'enfance beaucoup d'esprit. Il lui fit faire son cours d'Humanités à *Paris* chés les *Jésuites*; & le jeune CHAPELLE aquit des meilleurs Auteurs de l'antiquité *Grèque* & *Latine* une connois-

(4) *Roman Grec* d'ACHILLES TATIUS.

(5) NICOLAS-CLAUDE FABRI, *Seigneur* DE PEIRESC, Abbé de *Guistres* & Conseiller au Parlement de *Provence*, naquit dans cette Province au Château de *Bougencier* le 1 de Décembre 1580 & mourut à *Aix* le 24 de Juin 1637. Ses relations avec les Savans de tous les païs & les services littéraires qu'il leur rendoit continuellement, ont immortalisé son nom dans la République des Lètres. Une érudition très étendue & très variée l'avoit mis en état d'écrire sur une infinité de matières : mais, détourné sans cesse par ses occupations publiques, il ne mit la dernière main à rien, & ses Ouvrages imparfaits sont restés manuscrits. On a sa *Vie* composée en *Latin* par GASSENDI.

(6) JEAN LOUIS GUEZ, *Seigneur* DE BALZAC en *Angoumois*, mérite, malgré ses défauts, les titres de *Père* & de *Restaurateur de l'Eloquence Françoise*, avec autant de justice, que MALHERBE, qui fut son Maître pour la Langue, mérite ceux de *Père* & de *Restaurateur de notre Poësie*. Il fut de l'*Académie Françoise*, & fonda le Prix d'Eloquence qu'elle distribue depuis 1671. Il mourut à *Angoulême* le 18 de Févriet 1654.

ſance, qui le mit dans la ſuite en état d'en bien ſentir & juger les beautés.

Lorſqu'il falut paſſer à des études plus relevées, un heureux hazard le diſpenſa d'aller dans les Ecoles, aux dépens de ſon jugement, ſurcharger ſa mémoire de ces *fatras*, que l'on honoroit alors ſi gratuitement du nom de Philoſophie. GASSENDI, dans ſon premier voïage à *Paris* en 1624, avoit formé la liaiſon la plus intime avec FRANÇOIS LUILLIER, qui l'avoit forcé d'accepter chés lui le logement & la table. Il en fut de même lorſque ſes affaires l'y rappellèrent en 1641. Alors, charmé de l'eſprit du jeune CHAPELLE & des progrès qu'il avoit faits dans les Humanités, il le voulut inſtruire lui-même de la Philoſophie & des Mathématiques. Pendant que CHAPELLE étoit au Collège, il s'étoit lié d'une amitié qui devoit être pour la vie, avec deux jeunes gens deſtinés à devenir célèbres chacun dans ſon genre, MOLIERE & BERNIER (7). Il obtint de GASSENDI qu'ils fuſſent

(7) FRANÇOIS BERNIER, natif d'*Angers*, fut Docteur en Médecine de *Montpellier*. Il mourut à *Paris* le 22 de Septembre 1688. Il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie à voïager dans les *Indes*; & même il avoit ſéjourné douze ans à la Cour de l'Empereur du *Mogol*, en qualité de Médecin du *Viſir* de ce Prince. Ses VOÏAGES, réunis en 4 Volumes, ſont très eſtimés : mais ſon principal Ou-

admis aux leçons qu'il lui donoit ; & tous trois, animés d'une noble émulation, profitèrent également des instructions de cet excellent Philosophe. CHAPELLE avoit donc environ seize ans, lorsque GASSENDI voulut être son Maître, & qu'il fut question de le diriger vers un but certain. On peut inférer d'une de ses Pièces (8) que son Père le destina d'abord à l'Eglise ; & ce fut sans doute en partie pour qu'il s'y pût avancer, qu'il le fit légitimer en 1642.

Quoi qu'il en soit, l'excellente éducation qu'il avoit reçue, n'empêcha pas que sa première entrée dans le monde ne répondît mal aux vues que son Père pouvoit avoir sur lui. Son goût pour le plaisir, sa haine de toute espèce de dépendance, son ineptitude à tout ce qui pouvoit demander une suite de soins attentifs, ne tardèrent pas à se déclarer ; & ne firent que se fortifier dans l'étroite liaison qu'il forma dès lors avec deux Hommes, dont la société pouvoit avoir de l'attrait pour son âge : mais dont la conduite ne devoit pas être le modèle de la sienne. L'un fut le *Baron*

vrage est l'ABRÉGÉ *de la* PHILOSOPHIE *de* GASSENDI, son Maître, en 8 Vol. *in*-12.

(8) Ci, VI, p. 93.

DE BLOT (9), cet agréable Débauché, si connu par ses *Chansons*; & qui, le verre à la main, ne respectoit rien sur la terre, & s'abstenoit même assés difficilement de lancer des traits contre le ciel. L'autre fut DASSOUCY (10), Poëte plustôt mauvais, que médiocre; assés bon Musicien pour amuser par ses *Chansons*, dont il composoit lui-même les airs & les paroles, & qu'il accompagnoit très bien du Lut ou du Téorbe; Joueur, que sa passion sans bornes réduisoit sans cesse à l'indigence; camarade des débauches du *Baron* DE BLOT, & qui, n'aiant alors qu'environ trente-sept ans, ne pensoit guère mieux de la Religion. Ce dernier fut le Maître de CHAPELLE dans l'art de rimer; & leur liaison dura jusqu'en 1655, que DASSOUCY quita *Paris* pour faire un voïage, durant lequel il fut mis en prison à *Montpellier*; ce qui fournit à CHAPELLE l'occasion de feindre ce qu'il en a dit dans son VOÏAGE (11).

Grace aux exemples & peut-être aux leçons de ces deux Hommes, CHAPELLE, que son Père mètoit apparemment en état de faire

(9) J'en dois parler ailleurs.

(10) CHARLES COYPEAU *Sieur* D'ASSOUCY, Fils de GREGOIRE COYPEAU Avocat au Parlement de *Paris*.

(11) Voïés ECCLAIRCISS. II.

une certaine dépenſe, ſe conduiſit pendant les premiers tems avec aſſés peu de ménagement, pour que ſes Tantes, chargées de veiller à ſa conduite lorſque ſon Père étoit abſent, ſe cruſſent autoriſées à le faire enfermer à *Saint-Lazare*. Sa deſcription de cette Maiſon & de la vie qu'il y menoit, eſt peut-être parmi ſes petites Pièces ce qu'il a fait de mieux (12). Il paroît par le SONNET, dans lequel il prie Dieu *de le délivrer de Meſſieurs ſes Parens* (13), & qui doit être antérieur à cette deſcription de *Saint-Lazare*, qu'il demeuroit chés l'une ou l'autre de ſes Tantes ; & que ni l'une ni l'autre ne faiſoit à ſon égard aucun uſage de cette ſage indulgence que l'on doit avoir pour la Jeuneſſe, qui n'eſt jamais, lorſque les reſſources de l'eſprit ne lui manquent pas, incapable de profiter de conſeils dictés par la raiſon & la bonté. La durée de la retraite forcée de CHAPELLE eſt ignorée. Il en ſortit ſans doute auſſitôt que ſon Père fut de retour à *Paris* ; & l'on peut croire qu'il n'eut plus à gémir ſous la tirannie de ſes Tantes. Il étoit pour elles un objet de haine,

(12) Ci, VI & VII ; pp. 93. & 95 On a pris ſoin de nous inſtruire que CHAPELLE avoit compoſé ces Pièces à l'âge de vingt ans, c'eſt-à-dire en 1646.

(13) VIII ; p. 101.

comme pouvant leur enlever une succession qu'elles croïoient leur appartenir (14). Leur Frère, qui ne s'étoit point marié, n'aiant que ce Fils qu'il aimoit, lui destinoit ses grands biens dont, en le faisant légitimer, il avoit aqquis le droit de lui faire passer la propriété.

Les moeurs de CHAPELLE forcèrent de renoncer au dessein qu'on avoit de l'engager dans l'Église ; & son Père, n'aiant fait que d'inutiles tentatives pour le porter à se mètre en état de remplir quelque poste considérable, souffrit enfin qu'il se livrât à son inclination pour une vie privée & libre de tout embaras : mais, le connoissant inhabile à gouverner les biens qu'il auroit pu lui laisser ; sachant d'ailleurs que leur possession n'avoit pour lui nul attrait, & qu'il se trouveroit toujours assés riche pourvu qu'il eût quelque chose au de là du nécessaire honête ; peut-être aussi ne croïant pas juste qu'un Citoïen inutile vécût dans l'opulence ; il pourvut abondamment à

(14) En lisant avec attention le SONNET indiqué dans la *Note* précèdente, on en peut conclure que les deux Tantes de CHAPELLE étoient mariées ; & que les mauvais traitemens, dont il se plaint, venoient surtout de la part de leurs Maris, qui dévoroient en espérance la succession de leur Beaufrère.

ses besoins par une rente viagère de huit mille livres.

On sait par tradition que CHAPELLE dans sa jeunesse fit un voïage en *Italie*; & cette tradition est confirmée par le témoignage de DASSOUCY (15): mais on ignore l'époque de ce voïage. Lorsqu'en 1648, après un séjour d'environ sept ans à *Paris*, GASSENDI fut rappellé par ses affaires en *Provence*, FRANÇOIS LUILLIER se proposoit d'aller en *Italie*: mais le dérangement de sa santé ne lui permit de se rendre qu'à la fin de l'Eté de 1650 à *Toulon*, où GASSENDI se trouvoit pour lors. Il y tomba malade & le fut jusqu'au Printems de l'année suivante. Ce ne fut donc qu'au commencement d'Avril 1651 qu'il fut en état de s'embarquer; & GASSENDI, qui le laissoit partir à regret parce qu'il le voïoit menacé de Phtisie, l'accompagna jusqu'aux Iles d'*Hières*. Rien ne m'apprend si CHAPELLE étoit alors avec son Père: mais il étoit en *Languedoc* dès la fin de 1648, puisque le 1 de Janvier 1649 il écrivit de *Montpellier* une *Lètre Latine* à GASSENDI (16). D'ailleurs des Vers compo-

(15) Dans sa LETRE à CHAPELLE, de *Rome* le 25 de Juillet 1665, première Edition.

(16) On trouvera cette LETRE à la fin de ce Volume après les ECLAIRCISSEMENS.

ſés à *Rome* (17), dans leſquels il fronde les honeurs qu'on y fait à ces Compagnies de Pénitens qui pendant l'année du *Jubilé* s'y rendent en Proceſſion de toute l'*Italie*, donent lieu de croire qu'il en avoit été témoin ; & l'on en peut conclure qu'il étoit à *Rome* au plus tard en 1650. J'imagine donc que Lullier, n'aïant pu réſoudre ſon Fils à choiſir aucun état, le voulut du moins retirer pendant quelque tems des mauvaiſes compagnies, auxquelles il n'avoit de ſon propre aveu que trop de penchant à ſe livrer (18) ; que pour cet effet il le fit partir en 1648 avec Gassendi, dans l'eſpérance de le rejoindre bientôt, & qu'il lui permit de faire quelque ſéjour à *Montpellier*, où ſon Ami Bernier devoit alors achever ſes études de Médecine ; qu'enſuite forcé de reculer ſon voïage & ne

(17) Fragmens *d'une* Ode *composée à* Rome, ci XXXIX, p. 176. Ce ſont deux *Stances*, trouvées d'abord avec le nom de Chapelle dans les Manuſcrits qui m'ont guidé pour l'Edition des Œuvres *de* Chaulieu. J'en ai vu depuis dans de vieux Papiers qui m'ont été communiqués, une Copie très anciène avec ce Titre : Vers *de* Chapelle *faits à* Rome.

(18) Chapelle commence le Sonnet *contre ſes Parens* par dire d'un ton aſſés ſerieux :

> Oui, Moreau, *ma façon de vivre*
> *Eſt de voir peu d'honêtes gens.*

voulant pas que son Fils perdît l'occasion de voir *Rome* dans la circonstance de l'*Année Sainte*, tems où la curiosité n'atire pas moins d'Etrangers en cette Ville que la dévotion, il consentit que CHAPELLE fit ce voïage sans lui. Ce qui me paroît assés probable, c'est que celui-ci vecut à *Rome* de manière à n'y pas doner une haute idée de la pureté de ses mœurs (19); & ce qu'on peut assurer comme certain, c'est qu'il n'y fut pas sans inquiétude. Quelques Bons-Mots, indiscrètement lâchés, quelques Vers de sa façon, récités avec non moins d'imprudence, faillirent à le commè-

(19) Je ne parle ainsi qu'en supposant que l'on puisse s'en rapporter à DASSOUCY, qui dans la LETRE citée ci-dessus dit à CHAPELLE: « Les victoires insignes » qu'ici (à *Rome*) vous avés remportées *Place Navone*, » à la barbe des quatre parties du Monde, où, non sans » coup férir, vous avés si valeureusement fait montrer » les talons à tant de légions entières d'Enfans perdus, » laissent trop de monumens à la mémoire pour nous » pouvoir jamais persuader que vous aïés quité CUPI» DON pour sa Mère & les *Amours* pour les *Graces* ». Cette énonciation est assés positive: mais DASSOUCY semble la démentir par cette *Note* qu'il a mise à la marge de ce qu'on vient de lire. « CHAPELLE, écrivant » contre DASSOUCY son meilleur ami, a beaucoup » inventé pour divertir le Lecteur malin; & DASSOUCY, » se défendant contre son meilleur ami CHAPELLE, in» vente ceci pour divertir le malin Lecteur ». Comme cependant il a depuis dans un autre Ouvrage répété les mêmes accusations, sans user d'un pareil correctif, cette *Note marginale* pourroit bien n'être qu'un pur badinage.

tre avec l'*Inquisition*. Une crainte bien fondée lui fit jeter au feu tout ce qu'il avoit avec lui de ses Ouvrages (20). C'est par là que nous avons perdu la plus grande partie de ce qu'il avoit fait dans sa première jeunesse, & qu'il avoit conservé jusqu'alors avec le soin si naturel à cet âge, toujours amateur de ses productions. Il fut dans la suite, ou trop dissipé pour retrouver facilement dans sa mémoire ces prémices de son génie, ou trop paresseux pour se résoudre à les écrire.

Suivant mes conjectures, il dut aller trouver son Père, aussi-tôt qu'il le sut en *Italie*, ne le pas quiter jusqu'à sa mort, arrivée à *Pise* au commencement de Janvier 1652, & ne pas tarder ensuite à revenir en *France*.

Ce fut alors que, ne dépendant plus de persone, amoureux de sa liberté jusqu'à l'excès, & résolu de ne recevoir de loix que de ses caprices, il forma le dessein de ne vivre en quelque sorte que pour lui-même; & de ne se prêter à ceux qui rechercheroient sa compagnie, qu'autant qu'il y trouveroit du plaisir.

(20) CHAPELLE avoit en 1650 vingt-&-quatre ans, & pouvoit avoir déja fait beaucoup de petits Ouvrages, dont on ne peut s'empêcher de regrèter la perte. C'est dans la première jeunesse que les Génies de la trempe du sien sont & le plus féconds & le plus corrects.

La nature l'avoit si libéralement pourvu de ce qu'on appelle bel esprit; & ce qu'il en avoit, il l'avoit su rendre si bon par la culture, que sa conversation étoit aussi solide que brillante & pouvoit convenir à toutes les sortes d'esprits. Il eut donc bientôt aquis la réputation d'être un de ces Hommes rares, nés pour l'agrément de la Société. L'empressement à le connoître ne fut pas plus actif de la part de ses égaux, que de celle des persones du plus haut rang. Le grand *Prince* DE CONDÉ l'honora des mêmes bontés, qu'il témoignoit à tous les gens du premier mérite. Le *Duc* & le *Grand-Prieur* DE VENDÔME le mirent au rang de leurs amis; & ce fut par eux qu'il le fut de la *Duchesse* DE BOUILLON (21) & de son Frère le *Duc* DE NEVERS (22). Les *Ducs* DE SUL-

(21) MARIE-ANNE MANCINI, Fille de LORENZO MANCINI *Gentilhomme Romain* & de GERONIMA MAZARINI Sœur du *Cardinal* MAZARIN, fut mariée le 20 d'Avril 1662 à GODEFROI-MAURICE DE LA TOUR *Duc* DE BOUILLON, & mourut subitement à *Clichi* près de *Paris* le 12 de Juin 1714, âgée de 68 ans. Elle avoit infiniment d'esprit & beaucoup de connoissance des Belles-Lètres. Elle & le *Duc* DE NEVERS son Frère s'écrivoient quelquefois en *Latin*.

(22) PHILIPPE-JULIEN MANCINI, *Duc* DE NEVERS, naquit à *Rome* le 26 de Mai 1641, & mourut à *Paris* le 8 de Juin 1707. Il n'avoit pas moins d'esprit que sa Sœur,

li (23), le *Marquis* d'Effiat (24), le *Marquis* de Vardes (25) furent, entre les gens

& ne faisoit des *Vers François* que trop facilement. Ses Ouvrages en ce genre n'ont point été recueillis & mériteroient de l'être. Ils sont d'un caractère tout à fait original, & pleins de Pensées & d'Expressions hardies, fortes, singulières; quelquefois un peu bizares: mais toujours propres à plaire par leur nouveauté. Parmi des Vers un peu trop négligés, il en sème par-ci par-là de bien frapés & de très heureux.

(23) Le Père & les deux Fils, Maximilien-Pierre-François, Maximilien-Pierre-François-Nicolas & Maximilien-Henri de Bethune, *Ducs* de Sulli. Le Père né le 11 de Janvier 1640, mourut dans son Château de *Sulli-sur-Loire* au mois de Juin 1694. Le Fils aîné naquit le 25 de Septembre 1664 & mourut sans Enfans le 24 de Décembre 1712. Le second Fils, qui fut Chevalier des Ordres du Roi, naquit en Juillet 1669 & mourut à *Paris* le 2 de Février 1729. M. de Voltaire a cru pouvoir dans sa Vie *de* Moliere emploïer entre autres autorités celle de ce dernier *Duc* de Sulli, pour nier un fait très véritable qui trouvera place dans ces Memoires. Mais il n'a pas pris garde que ce Duc n'aiant encore que 17 ans, lorsque Chapelle mourut, son témoignage ne pouvoit rien faire ni pour ni contre un fait arrivé plusieurs années avant qu'il fut au monde.

(24) Antoine Ruse' *Marquis* d'Effiat, Chevalier des Ordres du Roi, Premier-Ecuïer des *Ducs* d'Orleans, Frère & Neveu de Louis XIV, mourut à *Paris* le 3 de Juin 1719, âgé de 81 ans.

(25) François-Rene', du Bec *Marquis* de Vardes, Chevalier des Ordres & Capitaine des *Cent-Suisses* de la garde ordinaire du Roi, fut un des Hommes de la Cour les plus célèbres par les agrémens de l'esprit. Le feu Roi l'aima beaucoup pendant quelque tems: mais la faveur le rendit inconsidéré. Le trop d'éclat de ses galanteries en dégouta le Roi, qui le fit arrêter dans son Gouvernement d'*Aiguesmortes* & conduire à la Citadelle de *Mont-*

de la Cour, ceux avec lesquels il fut lié le plus intimement. Outre les persones considérables que ses Ouvrages nous font connoître, il seroit peut-être assés facile d'en nomer beaucoup d'autres qui se comtoient eux-même pour être de ses amis : mais ce grand nombre de noms illustres n'ajouteroit rien à sa réputation. Il devint une espèce d'*Homme à la mode* ; &, comme il fut du *bon air* de pouvoir se vanter d'avoir vu CHAPELLE le verre à la main, tout, jusqu'aux gens le moins capables de sentir ce qu'il valoit, eut la vanité de faire connoissance avec lui.

Quelques caresses cependant qu'il reçût des grands Seigneurs, de quelques prévenances qu'ils usassent à son égard ; il ne répondit jamais à leur empressement, qu'autant que ses complaisances n'étoient point trop à charge à sa liberté. C'étoit par goût & pour mieux jouir de cette même liberté, qu'il aimoit à vivre ordinairement avec ceux dont la condition étoit égale à la siène, ou n'étoit

pellier. Quelque tems après il lui rendit la liberté : mais avec défense de venir à la Cour. Le *Marquis* DE VARDES ne put faire lever cette défense que sur la fin de se vie. Il eut même la permission de se présenter devant le Roi : mais il n'en éprouva plus les mêmes bontés. Il mourut le 5 de Septembre 1688. DESPREAUX le comtoit pour un de ses principaux amis.

guère au dessus. Quelquefois même il s'accommodoit de la compagnie de gens fort au dessous de lui, pourvu qu'il leur trouvât du bon sens. Comme il ne cherchoit que le plaisir, & sur tout le plaisir de la table, il le saisissoit dès qu'il se présentoit; &, sans trop songer aux engagemens qu'il pouvoit avoir pris avec des persones du premier rang, il se rendoit sans peine à la proposition d'un souper faite par des gens d'une condition médiocre & que même il ne connoissoit pas. Il franchit même une fois les bornes à cet égard, de manière à convaincre tout le monde de l'inutilité des reproches qu'on lui faisoit, sur sa facilité singulière à céder à l'attrait du moment.

M. LE PRINCE (26) l'aiant à *Fontainebleau* retenu deux jours à l'avance pour un souper; le jour venu, CHAPELLE alla se promener l'après-dînée, & ses pas le conduisirent vers le Mail. Des Officiers de quelques Seigneurs y jouoient à la Boule. Il prit plaisir à les regarder. Un coup douteux, qu'on le pria de juger, augmenta son attention. Le Jeu fini, les Acteurs l'invitèrent à venir dans un Cabaret (27) prendre sa part d'un repas à quoi la

(26) Le *Grand* CONDE'.
(27) A l'Image *Saint-Claude*.

perte (28) avoit été destinée. Il accepta l'offre sans balancer; tint table sept ou huit heures; but amplement à son ordinaire; & s'amusa beaucoup avec des Convives, qui ne se lassoient point de l'entendre. Le lendemain M. LE PRINCE lui fit des reproches obligeans sur son manque de parole. Il ne s'excusa que par un récit ingénieux de son avanture, & le termina par dire très serieusement: EN *vérité, Monseigneur, c'étoient de bones gens & bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont doné ce souper.* M. LE PRINCE lui pardona sans doute: mais j'ai peine à croire qu'il ait continué de l'admètre aussi familièrement à sa Cour (29).

Ce fait & quelques autres du même genre accoûtumèrent les Grands à ne comter sur lui, que quand ils le voïoient avec eux. On le laissa jouir tranquillement du droit, qu'il s'ètoit aquis à l'égard des parties de plaisir, de n'être exact qu'à la parole qu'il sembloit s'être donée à lui-même, de ne laisser échaper aucune occasion de s'amuser, d'en jouir sans contrainte, & de préférer le plaisir qui s'offroit à celui qu'il faloit aller chercher.

(28) Elle pouvoit monter à dix Ecus.

(29) On voit par la Pièce XL, p. 177, que CHAPELLE n'ètoit pas du nombre de ceux que M. *Le Prince* admètoit dans sa retraite de *Chantilli*.

CHAPELLE

CHAPELLE étoit un Homme de la compagnie duquel il faloit se passer, ou s'en accommoder au prix qu'il la mètoit. Il vouloit avoir par tout, comme il le disoit lui-même, *ses coudées franches*. Il ne souffroit dans les autres aucun air, aucune hauteur. Il disoit avec une extrême liberté sa pensée sur tout ce qui le choquoit. Il aimoit à railler; il étoit fertile en bons Mots; & n'étoit retenu par aucune considération de présence, d'absence, de rang, ni d'amitié : mais on dit qu'en même tems il savoit assaisoner ses censures de quelque chose de si plaisant, qu'il contraignoit ceux-même dont il reprenoit les défauts, à se ranger du côté des Rieurs, & souvent à le remercier de ce qu'il les corrigeoit en les divertissant. Instruit à fond de quantité de matières, aiant plus qu'une teinture de beaucoup d'autres, muni d'un goût délicat & sur, animé d'une sorte de génie créateur, maniant la parole avec grace, imprimant à sa conversation le caractère de cette gaieté toujours inépuisable, qui lui faisoit sur le champ enfanter à table de Couplets ingénieux; faut-il s'étoner s'il sut faire comter en quelque sorte ses défauts même au rang de ses agrêmens. Quel dommage que tant de

qualités aimables fussant ternies par la passion du Vin.

Cette malheureuse passion lui fit faire plus d'une fois des extravagances inexcusables. Telle est la célèbre Avanture d'*Auteuil*, si mal à propos révoquée en doute par M. DE VOLTAIRE (30); & depuis attestée, non seulement par le BOLÆANA (31) : mais encore par M. RACINE dans ses MÉMOIRES *sur la* VIE *de son Père* (32).

(30) Dans la VIE *de* MOLIERE *avec des* JUGEMENS *sur ses* OUVRAGES; *Paris*, 1738; *in*-12. Voïés ci-dessus *Note* 23.

(31) Cet Ouvrage parut pour la première fois en 1740 dans l'Edition des ŒUVRES de DESPREAUX donée à *Paris* en deux Volumes *in*-4°. chés la Veuve ALIX. On le retrouve à la tête du T. V. de l'Edition *in*-8°. de 1747; & l'on y lit à la page 77 : « CHAPELLE avoit » manqué à se noïer & à s'égorger au sortir d'une gran- » de débauche » Ce, qui n'est là qu'indiqué n'est plus susceptible d'aucun doute, depuis ce que M. RACINE en a dit.

(32) M. RACINE commence ainsi le récit de cette Avanture « : Ce souper, quoique peu croïable, est » très véritable. Mon Père heureusement n'en étoit pas. » Le sage BOILEAU, qui en étoit, y perdit la raison com- » me les autres ». Il dit ensuite en finissant : « BOI- » LEAU a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeu- » nesse ». Quelle autorité M. DE VOLTAIRE trouvera-t'il dans son imagination, pour opposer à ce témoignage si précis? M. RACINE ne parle que d'après DESPREAUX lui même. Je me suis servi de son récit & de celui de GRIMARETS : mais je n'ai pris à ce dernier, Conteur ennuieux s'il en fut jamais, que des circonstances essentielles. Je n'avois garde d'adopter tout ce que lui fait

Le mauvais état de la ſanté de MOLIERE, qui le réduiſoit ſouvent au Lait, lui rendoit auſſi l'air de la Campagne néceſſaire. C'étoit pour en jouir à ſon aiſe, qu'il louoit dans le Village d'*Auteuil* une petite maiſon, dont CHAPELLE diſpoſoit, ainſi que de la table de ſon Ami, qui ne pouvoit plus en faire les honeurs. L'avanture qu'il s'agit de rapporter fut la ſuite d'un ſouper fait dans cette maiſon. Les Convives étoient CHAPELLE, DESPRÉAUX, trois Hommes de plaiſir (33) & BARON (34), qu'ils avoient forcé MOLIERE de

dire ſi longuement une envie mal entendue de faire briller ſon bel eſprit.

(33) GRIMARETS dans la VIE *de* MOLIERE déſigne ainſi ces trois Hommes : *Meſſieurs* DE J.. DE N.. *&* DE L.. Comme il écrivoit du vivant de DESPREAUX, il ne done pas le moindre lieu de ſoupçoner que ce Poète fût de la partie. Pour les autres, je n'entreprendrai pas de percer le miſtère des Lètres initiales, que l'on vient de voir. L'Ouvrage de GRIMARETS fut critiqué dans le tems ; & le Cenſeur parut douter de la vérité de cette Avanture. GRIMARETS, ſur de ſon fait, lui répondit là deſſus : « A l'égard de l'Avanture d'*Auteuil*, qu'il prène la peine d'aller dans ce Village, il y trouvera de vieilles gens qui lui diront que les Acteurs de cette Avanture étoient deux perſones de qualité qui vouloient ſe noïer de compagnie avec M. CHAPELLE & avec un quatrième dont le nom ne mourra point chés les Gens de plaiſir ». Je ne puis rien ajouter à cet éclairciſſement, très inſuffiſant aujourd'hui.

(34) C'eſt le célèbre Comédien, que l'on ſait que MOLIERE élevoit comme s'il eût été ſon Fils.

leur laiſſer, quoique ſon extrême jeuneſſe le rendît peu propre à leur tenir tête. MOLIERE, après avoir pris ſon lait devant eux, s'étant allé coucher, ils ſe mirent à table. Une partie du repas fut telle qu'elle devoit être entre des gens d'eſprit & de bone humeur. Quand le vin leur eut une fois échaufé la tête, ils tombèrent inſenſiblement ſur la Morale. Les misères de la vie fixèrent longtems leurs réflexions; & quelqu'un aiant cité la Maxime des Anciens que *le premier bonheur eſt de ne point naître, & le ſecond de mourir promtement*; ils la prirent tous pour un conſeil ſalutaire, & ſur le champ ils réſolurent de s'aller noïer. La Rivière étoit proche, ils y courent. BARON effraïé crie au ſecours & va réveiller MOLIERE. On vole après eux, on les retire de l'eau. Ce ſervice excite leur colère; ils pourſuivent leurs bienfaiteurs l'épée à la main. MOLIERE ſe préſente, queſtione ſes Amis, feint de leur applaudir & renvoie d'un ton de colère ceux qui s'étoient mêlés de leur ſauver la vie. Il ſe plaint enſuite de leur manque d'amitié. « Que leur avoit-il » fait pour qu'ils vouluſſent ſe noïer ſans » lui » ? L'injuſtice étoit criante, CHAPELLE en convint; & tous enſemble l'invitèrent à

venir sur le champ se noïer avec eux. NON *pas, s'il vous plaît, tout à l'heure*, repliqua-t-il. *Une si belle action doit-elle s'ensevelir dans les ténèbres de la nuit? La prendroit-on jamais pour un effort de raison? Ne lui doneroit-on pas pour motif le désespoir ou l'ivresse? Demain, au grand jour, bien à jeun, parfaitement de sang froid, nous irons, en présence de tout le monde, nous jeter dans l'eau la tête la première.* L'héroïsme du nouveau projet enleva tous les suffrages, & CHAPELLE prononça gravement: OUI, *Messieurs, ne nous noïons que demain matin. En attendant allons achever le vin qui nous reste.* Le lendemain, ils ne pensèrent plus aux misères de la vie, & ne songèrent qu'à se divertir sur nouveaux frais.

Une autre fois CHAPELLE, au sortir de table, revenoit dans son état ordinaire de cette maison de MOLIERE à *Paris*, avec un vieux Domestique qui le servoit depuis trente ans & qu'il avoit coutume de placer sur le devant du Carosse. Dans la petite plaine d'*Auteuil*, il lui prit fantaisie de le faire monter derrière. GODEMER, c'est le nom de ce Valet, s'embarassa d'abord assés peu de ce caprice. CHAPELLE voulant absolument être obéi, la querèle s'échaufe. Le Maître & le Valet, également

ivres, se *gourment* dans le Carosse; le Cocher décend pour mètre le holà. GODEMER se jète hors de la portière & s'enfuit; CHAPELLE le poursuit & le saisit au colet; le Cocher s'efforce en vain de les séparer. MOLIERE & BARON, qui voïoient tout d'une fenêtre, accourent. CHAPELLE établit MOLIERE juge de la quèrelle. Il se plaint qu'un coquin de Valet ait eu, sans sa permission, l'insolence de se placer dans son Carosse. GODEMER veut être maintenu dans un droit aquis par une longue possession. CHAPELLE trouve qu'il lui manque de respect; & veut qu'il monte derrière le Carosse ou qu'il aille à pied. GODEMER se récrie sur l'inhumanité de le faire à son âge aller à pied. D'ailleurs, après avoir été pendant un si grand nombre d'années dans le Carosse, que diroit-on de lui s'il montoit derrière? Parties ouies, MOLIERE prononce « que » GODEMER, pour réparation de son manque » de respect, ira derrière le Carosse jusqu'au » bout de la Prairie; & qu'ensuite il suppliera très humblement son Maître de lui permètre d'y reprendre sa place accoûtumée, » & que CHAPELLE le lui permètra ». PARBLEU, MOLIERE, s'écria celui-ci! *Tu n'as jamais eu tant d'esprit. Ce jugement-là te fera*

de l'honeur. Eh bien ! En faveur de son équité, je fais grace entiére à ce Maraut. Ma foi, mon Cher, ajouta-t'il remontant en Carosse ! *Tu juges mieux qu'Homme de* FRANCE.

Naturellement gai, CHAPELLE ne se livroit guère au sérieux qu'il ne fût ivre. Dans un souper qu'il fit tête à tête avec un Marêchal de *France*, le vin leur rappella par degrés diverses idées philosophiques & morales, & réveilla chés eux des sentimens de Christianisme. Ils réflechirent profondément sur les malheurs attachés à la condition humaine, & sur l'incertitude des suites de cette vie. Ils convinrent que rien n'est plus dangereux que d'être sans religion : mais ils trouvèrent comme impossible de vivre pendant un grand nombre d'années dans le monde en bon Chretien. Ils finirent par envier le bonheur des Martirs. Quelques momens de souffrance leur ont valu le Ciel. EH *bien*, dit CHAPELLE ! *Allons en* Turquie *prêcher la foi. Nous serons conduits devant un Bacha, je lui répondrai comme il convient, vous répondrés comme moi, M. le Marêchal; on m'empalera, vous serés empalé ; nous voila Saints.* COMMENT, s'écrie le Marêchal en colère ! *Est-ce à vous, petit Compagnon, à me doner l'exem-*

ple. C'est moi qui parlerai le premier au Bâcha, qui serai martirisé le premier, moi, Marêchal de France *&* *Duc & Pair.* QUAND *il s'agit de la foi*, replique CHAPELLE en bégaïant, *je me moque du Marêchal de* France *& du Duc & Pair.* Le Marêchal lui jète son assiète à la tête. CHAPELLE se jète sur le Marêchal. Ils renversent Table, Buffet, Sièges; on accourt au bruit. Ils exposent leur différent; & ce ne fut pas sans étoufer des ris que le respect empêchoit d'éclater, qu'on vint à bout de les résoudre à s'aller coucher.

Le Vin n'avoit pas inspiré toujours à CHAPELLE un aussi grand mépris de la mort.

Longtems avant le Souper d'*Auteuil*, il assistoit à l'*Hôtel de Bourgogne* à la réprésentation d'une Pièce, dans laquelle il se faisoit un combat sur la Scène. Jusqu'à ce moment les vapeurs de la digestion du dîner n'avoient pas permis qu'il fût fort attentif à la Pièce. Le cliquetis & l'éclat des épées le tira de son assoupissement, la fraïeur le saisit, il sortit précipitamment, & s'enfonça dans le Cabaret voisin, d'où l'on ne put le tirer qu'après qu'il eut, dit celui qui raconte cette avanture(35), *épuisé le tonneau que l'on avoit*

(35) DASSOUCY, *Avantures*, T. II, Ch. X, p. 141.

mis

mis en perce pour le faire revenir de sa défaillance.

A peu près dans le même tems, il sortoit seul & fort tard d'un Cabaret dans lequel il avoit passé plusieurs heures. Au coin de la rue *Tirechape*, il rencontre un Homme qui portoit sous son manteau quelque chose, que la peur lui répresenta comme propre à l'assommer. Aussi-tôt il lui jète sa casaque à la tête, & d'une vîtesse extrême il enfile les Piliers des Hales. L'Homme, avec non moins de légèreté court après; lui crie, pour le rassurer, que ce qu'il porte est une Guitarre; & le prie de s'arrêter, pour reprendre sa casaque. CHAPELLE n'en court qu'un peu plus vîte.

Voici l'exemple d'une tendresse de cœur assés singulière. CHAPELLE étoit véritablement ami d'une Mademoiselle CHOUARS, Fille de condition, aiant de l'esprit & des connoissances. Comme on servoit à sa table de très bon vin, il alloit de tems en tems souper tête à tête avec elle; &, son cœur s'attendrissant à proportion de l'excellence du vin, il lui proposoit quelquefois très sérieusement de l'épouser. Elle, qui le connoissoit,

L'Avanture, qui suit celle-ci, se trouve aussi pp. 139 140.

écartoit en riant cette idée ; trop contente d'avoir en lui la ressource d'un Ami, dont l'esprit lui faisoit passer quelques momens de la manière la plus agréable. Une fois qu'ils avoient tenu table assés longtems, la Femme de chambre survint, & fut bien étonée de voir sa Maîtresse en pleurs & CHAPELLE accablé de tristesse. A ses questions sur la cause de ce qu'elle voïoit, CHAPELLE répondit, en soupirant, qu'ils pleuroient la mort du Poète PINDARE, malheureuse victime de l'ignorance des Médecins, qui l'avoient tué par des remèdes contraires à sa maladie. La dessus ample éloge du Poète, détail immense de ses belles qualités & de ses talens poëtiques, sans oublier la vigueur de son tempérament, que les remèdes avoient détruit. La bone Femme de chambre, pénétrée jusqu'au fond du cœur, joignit ses pleurs à ceux de sa Maîtresse; & tous trois continuèrent à regrèter avec larmes & sanglots qu'un si grand Homme eût péri si malheureusement (36).

La nature avoit fait présent à CHAPELLE d'une éloquence simple, vive, séduisante, que le Vin ne rendoit que plus pathétique,

(36) PINDARE, le Prince des Poëtes Lyriques Grecs ; vivoit environ 500 ans avant JESUS-CHRIST.

& qu'il emploïoit souvent assés mal à propos.

Un jeune Homme de vingt-&-deux ans, beau, bien fait, de beaucoup d'esprit, vint un jour trouver MOLIERE dans le dessein de se faire Comédien. La manière dont il récita quelques Scènes de Tragédie & de Comédie, annonça ses talens supérieurs. MOLIERE, instruit qu'il étoit Fils d'un Avocat à son aise, lui dit tout ce que l'honeur & la probité vouloient qu'il dît pour le détourner d'un parti, qui chagrineroit extrêmement ses Parens. Il déploïoit la-dessus toute son éloquence, lorsque CHAPELLE survint, un peu pris de vin. Le jeune Homme fit un nouvel essai de ses talens; & CHAPELLE y trouva de quoi faire un excellent Comédien. MOLIERE, sans s'arrêter à son avis, reprit la conversation commencée, insistant principalement sur le deshoneur que l'opinion commune attache, quoique peut-être assés mal à propos, à la profession de Comédien, & sur les dégoûts de cet état, où l'on est esclave né de tous les caprices des Grands & du Public. Il finit par exhorter le jeune Homme à se faire Avocat, & lui répondit du succès. CHAPELLE haussa les épaules à cette proposition, & soûtint que le jeune Homme avec ses talens feroit un verita-

ble vol au Public, s'il n'étoit pas Prédicateur ou Comédien. L'alternative étoit indécente; &, MOLIERE la reprochant vivement à CHAPELLE, celui-ci demande au jeune Homme s'il aime le plaisir. Sur sa réponse, il lui promet qu'il en aura plus en six mois au Théâtre, qu'au Barreau dans toute sa vie. Il réfute ensuite tout ce qui venoit de se dire; & se met à peindre les agrêmens de la vie d'un excellent Comédien, de manière à confirmer dans sa résolution celui qui l'écoutoit. MOLIERE ne le laissa pas achever; & parla si bien & si fortement au jeune Homme, qu'il le fit renoncer au dessein qui l'avoit amené. CHAPELLE termina la scène par protester très serieusement à MOLIERE, que dès ce moment là même, il se rendoit coupable de toutes les Causes, que ce jeune Homme perdroit.

Au fond, CHAPELLE avoit le sens droit: mais, comme l'habitude d'une vie voluptueuse lui faisoit tout rapporter au plaisir, il n'est pas étonant qu'il s'appuïât quelquefois opiniâtrement sur des principes que sa raison eût sans cela désavoués. On ne sera pas non plus surpris, que le Vin donât aussi quelque atteinte à son goût, ce goût si sûr & si délicat, lorsqu'il étoit de sang froid. C'est unique-

ment à cette cause qu'il faut imputer une critique assés déraisonable qu'il fit une fois à DESPRÉAUX.

Ils soupoient ensemble au *Luxembourg* chés SEGRAIS (37) avec un DELBENE leur ami commun & PUIMORIN Frère de DESPRÉAUX. La partie étoit faite pour entendre le quatrième Chant du LUTRIN. Au Dessert, DESPRÉAUX commence :

Les Cloches dans les airs de leurs voix argentines
Appelloient à grand bruit les Chantres à Matines.

CHAPELLE l'arrête & lui dit : JE *ne te passerai pas* argentines ; *ce mot n'est pas* François. DESPRÉAUX continue, sans lui répondre. CHAPELLE reprend : JE *te dis que je ne passerai pas* argentines ; *cela ne vaut rien.* TAIS-TOI, repartit DESPRÉAUX ; *tu es ivre.* JE *ne suis pas si ivre de vin*, repliqua CHAPELLE, *que tu es ivre de tes Vers.* La critique de l'un & les réponses de l'autre formèrent un Dialogue assés plaisant. DELBENE, avec

(37) JEAN REGNAULT *Sieur* DE SEGRAIS étoit alors Gentilhomme de MADEMOISELLE Fille de *Monsieur* GASTON *Duc* D'ORLEANS. Il fut ensuite de l'*Académie Françoise*. Las de la vie tumultueuse du grand monde ; il alla passer le reste de ses jours à *Caen* sa patrie & s'y maria. Les Lètres firent toujours sa principale occupation. Il mourut le 25. de Mars 1701 âgé de 76 ans.

plus d'esprit que de goût, prit le parti de CHAPELLE. PUIMORIN, avec autant de goût que d'esprit, se rangea, suivant sa coutume, du côté de son Frère. La dispute s'échaufe & tire en longueur; le Chant du LUTRIN ne se récite point; il se fait tard, DESPRÉAUX & PUIMORIN se retirent; SEGRAIS se couche; DELBENE & CHAPELLE achèvent auprès du feu de vuider quelques bouteilles, & disent sur le mot *argentines* mille choses, que SEGRAIS, qui n'aimoit pas trop DESPRÉAUX, ne manqua pas de trouver plaisantes, quoiqu'on l'empêchât de dormir.

Les écarts, que le Vin causoit fréquemment à CHAPELLE, affligeoient ses véritables Amis. Ils étoient même en quelque sorte indignés de ce qu'il prostituoit si souvent les agrémens de sa conversation à des gens peu faits pour en jouir, & qui n'avoient pour lui d'autre mérite que celui de bien boire. MOLIERE avoit en vain épuisé toutes les ressources de l'éloquence & de l'amitié, pour le retirer de cette espèce de crapule. D'autres avoient échoué de même. DESPRÉAUX se flata de pouvoir être plus heureux.

Quelques jours après une avanture d'éclat, il rencontra CHAPELLE dans la rue; &, lui

voïant l'air un peu confus, il crut le moment de sa conversion enfin arrivé. La franchise la plus cordiale, mise en œuvre par l'estime & l'amitié, dicta sur le champ à DESPRÉAUX tout ce qui pouvoit faire rentrer CHAPELLE en lui-même. Celui-ci touché jusqu'aux larmes s'écrie que " c'en est fait, & qu'il veut tout „ de bon se corriger „. DESPRÉAUX l'embrasse avec joie. JE *sens*, continue CHAPELLE, *combien vous avés raison. Achevés, mon cher Ami, de me persuader : mais entrons ici, vous parlerés plus à votre aise.* Il l'entraîne dans un Cabaret voisin. On apporte une bouteille ; ils boivent chacun un coup. DESPRÉAUX parle ; CHAPELLE applaudit. La bouteille se vuide ; elle est suivie de quelques autres. Enfin, DESPRÉAUX répréſentant avec force à son Ami le tort qu'il se faisoit par sa honteuse passion pour le Vin ; CHAPELLE le remerciant & protestant sans cesse de ne plus boire, mais tous deux buvant toujours d'autant ; ils s'enivrèrent si bien, qu'il falut les reporter chés eux. Après ce coup d'essai, DESPRÉAUX jura solemnellement de ne plus travailler à la conversion de CHAPELLE, qui mourut sans que son amour pour le Vin eut souffert aucune diminution.

Son goût pour l'indépendance ne se démentit pas non plus & dura toute sa vie.

Il avoit un véritable ami dans M. LE PELETIER DE SOUZI (38), grand Magistrat, amateur des Gens d'esprit, Homme d'esprit lui-même. Comme, en avançant en âge, il avoit besoin de plus de commodités, qu'un

(38) MICHEL LE PELLETIER DE SOUZI, Frère cadet de CLAUDE LE PELLETIER, qui fut Contrôleur Général des Finances & Ministre d'Etat, naquit à *Paris* le 12 de Juillet 1640. Après avoir fait quelque tems avec succès la profession d'Avocat, il fut Avocat du Roi au *Châtelet*, puis Conseiller au Parlement, & dans cette qualité chargé conjointement avec son Frère de l'exécution des Arrêts de la Chambre des *Grands-Jours* de *Clermont en Auvergne*. Ensuite il fut Intendant de la *Franche-Comté*, dont le Roi venoit de faire la conquête, & qu'il rendit depuis à l'*Espagne*. Alors il fut pourvû de l'Intendance de *Lisle*. Lorsque son Frère fut fait Contrôleur Général, il devint Intendant des Finances; & le fut jusqu'en 1701, qu'il remit cette Charge à M. LE PELETIER DES FORTS son Fils. Il fut fait alors Conseiller au Conseil Roïal & Directeur Général des Fortifications. Ce fut dans cette même année 1701, que l'*Académie des Inscriptions* le demanda pour être un de ses Honoraires. Après la mort de LOUIS XIV, il fut nomé du Conseil de Régence. En 1720, il quita la Cour & toute espèce d'Emplois, pour se retirer à l'Abbaïe de *Saint-Victor*. Il y finit ses jours dans les exercices d'une vie chretiène & dans des douleurs très aigues qu'il souffrit avec beaucoup de patience. Il avoit eu, comme son Frère, une excellente éducation; &, parmi les grandes occupations que ses différens Emplois lui donoient, il n'avoit pas cessé de cultiver les Lètres. Il avoit lu tous les bons Auteurs anciens avec tant de fruit, qu'il arrivoit rarement qu'on lui parlât de quelque endroit remarquable de ces Auteurs, sans qu'il en rapportât les propres paroles.

Garçon peu riche & qui loge ſeul ne peut communément en avoir, M. DE SOUZI l'obligea d'accepter un appartement dans ſa maiſon. Il y demeura peu. Quoiqu'on eût l'attention de le laiſſer vivre à ſa manière, & de ne pas exiger de lui la moindre complaiſance qui le pût gêner, il ne tarda pas à ſe croire moins libre qu'il ne le vouloit être, & retourna bientôt loger en ſon particulier. Il en uſa de même à peu près avec le *Marquis* D'EFFIAT, qui le laiſſoit le maître abſolu de ſon magnifique Château de *Chilli* (39). Cette liberté d'emprunt, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, lui parut une gêne; &, pour être tout à fait libre, il fit bâtir dans le Village une maiſon, qui fut ſa réſidence ordinaire pendant les dernières années de ſa vie. Ce fut auſſi lorſqu'il étoit déja dans un âge avancé, qu'il dona l'exemple d'un caprice d'indépendance, que l'on ne ſait pas trop comment qualifier.

Le *Duc* DE BRISSAC (40), réſolu d'aller en *Anjou* paſſer quelques tems dans ſes Terres, voulut y mener une compagnie agréable. Il fit tant par ſes propres ſollicitations &

(39) Terre à côté de *Longjumeau*.

(40) HENRI-ALBERT DE COSSÉ *Duc* DE BRISSAC, Pair & Grand-Panetier de *France*, naquit le 7 de Mars 1645 & mourut ſans Enfans le 29 de Décembre 1698.

par celles des principaux Amis de CHAPELLE, qu'il l'engagea d'être du voïage. Ils partirent de *Paris*, fort contens l'un de l'autre; & leur quatrième dînée fut *Angers*. Comme ils devoient y coucher, CHAPELLE fit trouver bon au *Duc* qu'il allât dîner chés un Chanoine de la Cathédrale, son anciène connoissance. Il y fut reçu, comme chés un Chanoine; & trouva le vin si bon, qu'il tint table jusqu'au soir assés tard, & ne revint à l'Hôtellerie que pour se coucher. Le lendemain matin, quand il falut partir, il dit au Duc « qu'il ne pouvoit » pas avoir l'honeur de l'accompagner plus » loin; qu'il avoit trouvé sur la table de son » ami le Chanoine un vieux PLUTARQUE, » dans lequel à l'ouverture du livre il avoit » lu : *Qui suit les Grands, Serf devient* ». Le *Duc* eut beau lui dire qu'il le regardoit comme son ami; qu'il seroit chés lui le maître; qu'il y vivroit en toute liberté; qu'il n'éprouveroit absolument aucune sorte de contrainte; il n'en put rien tirer, sinon : PLUTARQUE *l'a dit; cela ne vient pas de moi. Ce n'est pas ma faute : mais* PLUTARQUE *a raison.* Le *Duc* partit seul, & CHAPELLE revint à *Paris*.

Un Homme de cette humeur ne dut sans doute jamais être tenté de subir le joug du

mariage, si ce n'est peut-être lorsque le Vin l'attendrissoit en faveur de Mademoiselle CHOUARS, ou dans le cas qu'il dit lui-même à la *Duchesse* DE BOUILLON. Elle lui demandoit un jour s'il n'avoit jamais eu l'envie de se marier. *Quelquefois le matin*, répondit-il.

De ce même fond d'humeur indépendante venoit l'extrême liberté, dont il usoit pour instruire les autres de ce qui lui déplaisoit en eux. En voici quelques traits qu'on nous a conservés.

Il dînoit un jour en bone compagnie chés le *Marquis* DE MARSILLY, qui dans l'intention apparemment que l'on pût s'entretenir avec plus de liberté, n'avoit fait rester pour doner à boire qu'un seul Page. CHAPELLE souffrit dabord, sans rien dire, qu'on le fit attendre : mais le Marquis, le verre à la main, aiant dit : COURAGE, *Messieurs ! Rejouissons-nous & buvons* ; il s'écria, perdant patience : EH, *Marquis, je vous prie ! Donés-nous donc la monnoie de votre Page.*

Une autrefois il dînoit seul avec CHEVREAU (41) chés un de leurs Amis com-

(41). URBAIN CHEVREAU naquit à *Loudun* le 20 d'Avril 1603. Il y mourut le 15 de Février 1701, retiré depuis plus de vingt ans de la Cour & de tout Emploi, pour se préparer à mourir chrétiènement. On le comta dès sa

muns, qui les avoit invités l'un & l'autre, & qui ne leur servit que son ordinaire. C'étoit manquer essentiellement à CHAPELLE. Aussi ne fut-on pas plustôt levé de table, qu'il s'approcha de son camarade d'infortune & lui dit à l'oreille, de manière sans doute à se faire entendre du Maître de la maison : *Où irons-nous dîner, en sortant d'ici.*

Sur ce que pour louer le Portrait ressemblant & bien peint d'un Seigneur de la Cour, connu pour aimer un peu trop à parler, on se servit de la Phrase triviale : *Il n'y manque que la parole.* EH, s'écria-t'il ! *C'est ce qu'il y a de mieux.*

jeunesse parmi les Savans du premier ordre, & sa réputation le fit Secretaire des Commandemens de CHRISTINE Reine de *Suède*. Après l'avoir quitée, il fut mandé par le Roi de *Dannemarc* & passa quelque tems à sa Cour. Plusieurs Princes d'*Allemagne* l'arrêtèrent à la leur, entre autres CHARLES-LOUIS *Electeur Palatin* qui lui dona le titre de Conseiller. Il contribua beaucoup à faire embrasser la Religion Catholique à la Fille de ce Prince, ELIZABETH-CHARLOTE, qui fut depuis la seconde Femme de MONSIEUR, Frère de LOUIS XIV. Après la mort de l'Electeur, il revint en *France*; & le Roi lui confia l'instruction du *Duc* DU MAINE, dont il fut ensuite Secretaire des Commandemens. Il est Auteur d'Ouvrages estimés. C'étoit d'ailleurs un Homme d'esprit; ses Vers *Latins* & *François* en font foi, sans être admirables. Le trait que je rapporte ici d'après lui, se trouve dans le CHEVRÆANA, dont il fit imprimer la première partie en 1697, & la seconde en 1700.

Pendant qu'il étoit un jour à table chés un de ses Amis, survint un de ces *petits Marquis* si bien joués par MOLIERE. Ce Marquis, qui soupçonoit CHAPELLE de l'avoir chansoné depuis peu, se lance brusquement à table à côté de lui, le serre incivilement & s'attache à l'incommoder. Après quelques nouvelles de la Cour rapidement débitées, il fait tomber la conversation sur les Vers où l'on attaquoit des Gens de condition. Il s'emporte violemment contre leurs Auteurs ; & proteste que, s'il en connoissoit quelqu'un, il l'assommeroit à coups de bâton. Il revint plusieurs fois à la charge, haussant la voix, gesticulant beaucoup, remuant sans cesse & gênant de plus en plus CHAPELLE. Celui-ci, ne pouvant plus tenir à cette importunité, se lève précipitamment ; & dit au Marquis, en lui présentant le dos : FRAPE, *& va-t'en.* Le Petit-Maître, anéanti par ce que cette saillie avoit pour lui de méprisant, baisse le ton, éloigne son siège & comble CHAPELLE de politesses.

Après le *Baron* DE BLOT & DASSOUCY, ses principaux Amis entre nos Poètes furent RACINE & DESPRÉAUX. Lorsque MOLIERE, retenu pour les plaisirs de la Cour, eut fixé

son Théâtre à *Paris* & que RACINE se fut annoncé par ses premiers essais, il se fit entre eux, CHAPELLE, DESPRÉAUX & LA FONTAINE une société fondée sur l'estime, qu'ils faisoient tous réciproquement de leur esprit & de leurs talens. Pour qu'ils pûssent même se voir plus librement & sans crainte des Importuns, DESPRÉAUX loua pendant quelque tems un petit appartement au Faubourg *Saint-Germain* dans la Rüe du *Vieux-Colombier* (42). C'est là qu'ils se rassembloient tous cinq deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble & se communiquer leurs Ouvrages. Quelles devoient être leurs conversations ! Que d'érudition agréable ! Que d'esprit ! Que de goût ! Que d'aimables saillies ! Quel plaisir ne devoient pas avoir ceux qu'ils vouloient bien admètre quelquefois à leurs soupers (43) ! Ces rendés-vous si char-

(42) Je rapporte ce fait sur la foi du PARNASSE FRANÇOIS : mais M. RACINE dans les MEMOIRES *de la* VIE *de son Père*, qui sont en même tems ceux de la VIE *de* DESPREAUX, fait mention de la *Croix de Lorraine*, & ne dit rien de la Rüe du *Vieux-Colombier*.

(43) LA FONTAINE, que ses distractions perpétuelles rendoient comme stupide en compagnie, ne devoit pas, dira-t'on, contribuer beaucoup à l'agrément de ces repas. Il est vrai que souvent il passoit plusieurs heures de suite sans ouvrir la bouche & sans même écouter ceux avec lesquels il étoit : mais j'ai su d'un Homme de beau-

mans furent interrompus, lorſque RACINE eut déſobligé MOLIERE, en retirant de ſon Théâtre l'ALEXANDRE pour le doner à l'*Hôtel de Bourgogne* (44). Ces deux grands Hommes furent aſſés longtems brouillés, ſans ceſſer de s'eſtimer & de ſe rendre mutuellement une exacte juſtice. Leurs Amis communs les raccommodèrent dans la ſuite : mais ils n'eurent plus entre eux de liaiſon particulière.

Dès le commencement de leur brouillerie la *Croix de Lorraine* (45) prit la place de l'appartement de la Rue du *Vieux-Colombier* : mais MOLIERE, qui ne vouloit plus ſe rencontrer avec RACINE, s'y trouva rarement. La foibleſſe même de ſa ſanté l'obligea bientôt à ſe refuſer tout-à-fait à ces parties de plaiſir, qui ne pouvoient qu'augmenter ſes incommodités. D'un autre côté, CHAPELLE, emporté par le tourbillon du grand monde, ne ſe prêta plus à ſes Amis auſſi ſouvent qu'ils l'auroient ſouhaité. Les repas de la *Croix de Lorraine* ne laissèrent pas d'aller leur train;

coup d'eſprit, qui l'avoit connu particulièrement, ainſi que RACINE & DESPREAUX, que, lorſqu'un heureux hazard échaufoit l'imagination de LA FONTAINE, il avoit la converſation d'autant plus agréable, qu'elle reſſembloit à ſes Ecrits.

(44) RACINE dona ſon ALEXANDRE en 1665.

(45) Enſeigne d'un fameux Traiteur.

La compagnie ètoit augmentée de FURETIERE (46) & de quelques Gens de la Cour, comme le *Duc* DE VIVONNE (47) & le *Chevalier* DE NANTOUILLET (48). Ces soupers, où tant de Gens d'esprit & de goût se réunissoient, produisirent quantité de choses ingénieuses : & même la *Comédie* DES PLAIDEURS leur fut redevable de plusieurs traits plaisans, que RACINE ne fit pas difficulté d'adopter.

Ce fut sans doute dans quelqu'un de ces

(46) ANTOINE FURETIERE, *Parisien*, Avocat au Parlement & Procureur Fiscal de l'Abbaïe de *Saint-Germain des Prés*, ensuite Abbé de *Chalivoi* & Prieur de *Saint-Denis de la Chartre* à *Paris* & de *Chuines*, mourut le 14 de Mai 1688, agé de 68 ans, sans avoir eu la satisfaction de voir imprimé ce *Dictionnaire*, la cause de sa réputation & de ses disgraces. Il ètoit Homme de beaucoup d'esprit : mais Ecrivain & Poète médiocre.

(47) LOUIS-VICTOR DE ROCHECHOUART, *Duc* DE MORTEMART, dit le *Duc* DE VIVONNE, Pair, Maréchal & Général des Galères de *France*, Gouverneur de *Champagne* & de *Brie*, Viceroi de *Sicile*, & Premier-Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut à *Chaillot* près de *Paris* le 15 de Septembre 1688. Capable de tous les postes qu'il remplit, son mérite dut les lui procurer : mais sa qualité de Frère de Madame DE MONTESPAN ne nuisit point à sa fortune. Il avoit beaucoup d'esprit, faisoit assés bien des Vers, & disoit d'assés bons Mots.

(48) LOUIS DU PRAT, appellé d'abord le *Chevalier* DE NANTOUILLET, ensuite le *Marquis* DE CANI, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine & Premier-Maître d'Hôtel de *Monsieur* PHILIPPE DE FRANCE *Duc* D'ORLEANS, mourut le 25 de Juin 1694.

soupers

soupers que CHAPELLE dit une plaisanterie, qui fut bientôt répandue & dont on fit honeur à diférentes persones. RACINE, par ordre de MADAME (49), avoit, en concurrence de CORNEILLE, composé sa BÉRÉNICE, dont cette Princesse elle-même leur avoit doné le sujet. Elle vouloit voir ce grand Homme chargé de tant de courones fournir une même carrière avec son jeune Rival. Je ne sais si c'étoit leur témoigner une égale estime: mais la carrière qu'elle leur ouvrit, ingrate pour CORNEILLE, pouvoit n'être pas heureuse pour RACINE. Quoi qu'il en soit, la BÉRÉNICE du premier n'eut aucun succès & fut désertée après deux ou trois réprésentations. La BÉRÉNICE du second attira pendant plusieurs mois la foule à l'*Hôtel de Bourgogne*. Rien n'en put arrêter le succès; ni les bons Mots, que quelques endroits fournissoient à des Gens d'esprit; ni les Critiques imprimées; ni la ridicule Parodie, que les *Italiens* en donèrent sur leur Théâtre & qui ne fut guère moins applaudie que la Pièce même, dans un

(49) HENRIETE-MARIE D'ANGLETERRE, première Femme du Prince nomé dans la *Note* précèdente, mourut le 30 de Juin 1670. Elle ne jouit pas du plaisir de voir nos deux Athlètes aux mains. Les BERENICES ne parurent qu'en 1671.

tems où le mauvais goût se maintenoit encore fièrement à côté du bon goût. Malgré tant de raison d'être content de lui-même, RACINE ne le fut point. Sensible à l'excès aux critiques même les plus déraisonables, il étoit alarmé pour sa gloire. Il se reprochoit d'avoir préféré l'attention à faire sa cour au soin de sa réputation; & son ami DESPRÉAUX ne le rassuroit point sur le sujet de ses craintes, en lui disant que, *S'il avoit été présent à l'ordre qu'il avoit reçu de* MADAME, *il l'auroit bien empêché de lui promètre d'obéir.* Ses autres Amis cherchoient à le consoler, en applaudissant avec raison à l'art avec lequel il avoit su remplir un sujet si simple & qui paroissoit devoir fournir si peu. CHAPELLE, présent à ces discours, gardoit un silence, dont la froideur inquiètoit RACINE, qui le pressa de lui déclarer franchement ce qu'il pensoit de BÉRÉNICE. CE *que j'en pense*, répondit-il tranquillement?

MARION pleure, MARION crie;
MARION veut qu'on la marie.

Cette application du Refrain d'un ancien *Vaudeville* devoit d'autant plus mortifier RACINE, qu'elle étoit assés juste: mais ce n'é-

toit pas une considération qui pût retenir CHAPELLE. Ce qu'il raconte dans son VOÏAGE si plaisamment au sujet de DASSOUCY (50), ne nous apprend que trop qu'il sacrifioit toutes les sortes d'égards à l'envie de dire un bon Mot ou de faire un bon Conte. Ce défaut, ou plustôt ce vice, s'accordoit mal avec l'exacte probité, dont il faisoit profession; & MOLIERE le lui reprochoit continuellement, sans espérance de l'en corriger, non plus que de sa passion pour le Vin.

Cette dernière privoit MOLIERE d'une des plus grandes ressources de l'amitié; je veux dire de cette confiance qui fait que l'on s'épanche sans réserve dans le sein d'un Ami sur. Il étoit obligé de renfermer en lui-même mille choses, qu'il n'auroit voulu dire qu'à CHAPELLE. On ne devoit lui confier que ce qui pouvoit être impunément répété.

Quelque défiance que son indiscrétion dût nécessairement inspirer, elle ne fut pas capable d'altérer une amitié devenue intime dès l'enfance; & dont la constance fait d'autant plus d'honeur à la bonté du cœur de MOLIERE, que CHAPELLE, quoiqu'il aimât tendrement ce digne Ami, ne con-

(50) Voiés ECLAIRCISSEMENS II.

noissoit point l'usage de ces prévenances, de ces attentions, de ces soins qui servent d'aliment à l'amitié. MOLIERE, qui dans les chagrins que la coquèterie de sa Femme lui caussoit, avoit besoin de consolations, ètoit forcé de les chercher ailleurs. CHAPELLE, trop dissipé, trop amateur de son plaisir, trop occupé des choses d'esprit, trop incapable de se prêter à celles de sentiment, non plus qu'à des détails domestiques, n'ètoit pas un consolateur sur lequel on pût comter.

En apparence, rien n'ètoit plus incompatible que ces deux Amis. L'un sombre, rêveur, méditatif, aimoit d'autant plus à s'entretenir de matières sérieuses, qu'il en parloit bien. L'autre n'aimoit pas moins à parler: mais toujours vif, enjoué, badin, ne cherchant qu'à rire & qu'à faire rire les autres, il auroit voulu que MOLIERE eût eu dans la conversation une légèreté pareille à celle qu'il y mètoit lui-même; il auroit voulu l'assujétir à tous les caprices de sa bone humeur, & le trouver toujours dans une disposition prochaine à la joie.

Il ne laissoit pas cependant de se prêter, & même d'assés bone grace, au goût de son Ami. Comme ils n'avoient pas cessé, l'un

malgré sa dissipation, l'autre au milieu de ses travaux & de ses embaras, de cultiver les connoissances philosophiques, elles faisoient quelquefois le sujet de leurs entretiens.

Ils en parloient un jour dans un bateau, qui les ramenoit d'*Auteuil* à *Paris*, & n'avoient pour auditeur qu'un *Minime*, qui paroissoit leur prêter une oreille très attentive. Quoique Disciple de GASSENDI, MOLIERE s'accommodoit assés des principes de DESCARTES. Il voulut ce jour-là forcer CHAPELLE d'avouer que le *Sistême* Phisique de ce dernier, ètoit mille fois mieux imaginé que celui d'EPICURE rajeuni par leur Maître. Le *Minime*, pris à témoin de cette vérité, parut en convenir par un signe approbatif. CHAPELLE, toujours fidèle à GASSENDI, fait une exposition ingénieuse de son *Sistême*. Autre signe approbatif de la part du *Minime*. On s'échause; on dispute; on objecte, on répond; on répart, on replique; & sur chaque chose que l'un ou l'autre dit, le *Minime*, sans proférer un mot, applaudit de la mine & du geste. Enfin on arrive devant les *Bons-Hommes*; le *Minime* se fait mètre à terre, & prend congé de nos Philosophes, en louant la profondeur de leur science. Une besace, dont il chargea son bras en sortant,

leur apprit que l'arbitre de leur dispute n'étoit qu'un Frère Quêteur. Surpris, ils se regardèrent d'abord en silence. Bientôt le comique de l'avanture dérida le front de MOLIERE & le fit sourire. CHAPELLE rougit & s'emporta contre son Ami, qui le commètoit sans cesse avec des Ignorans.

Comme il forçoit en quelque sorte son naturel, pour s'engager dans des conversations aussi graves, il en revenoit toujours à vouloir que MOLIERE égaïât son humeur sombre & se livrât à la joie. Un jour qu'il lui parloit sur ce ton, MOLIERE, que ce discours fatiguoit, lui dit « qu'il le voudroit voir obligé de cher-
„ cher à plaire au Roi ; chargé de doner à vi-
„ vre à quarante ou cinquante persones ; for-
„ cé pour soutenir son Théâtre, de divertir
„ le Peuple, & de faire en même tems pour
„ l'augmentation de sa propre gloire des Piè-
„ ces propres à s'attirer les suffrages des ho-
„ nêtes gens. Que deviendroient alors son
„ bel esprit & sa belle humeur ? Pouroit-il
„ pendant quinze jours façoner à loisir un
„ bon Mot, pour aller ensuite, tout chaud de
„ vin, le débiter par tout & se faire tous les
„ jours de nouveaux ennemis „ ? CHAPELLE repliqua brusquement « que tous ces enne-

„ mis-là feroient ſes amis, dès qu'il voudroit „ faire ſemblant de les eſtimer „. Il ajouta “ que s'il avoit à compoſer pour le Public, il „ travailleroit à loiſir ; & qu'à coup ſur on „ ne trouveroit rien de bas & de trivial dans „ ce qu'il feroit „. MOLIERE avoit ſa réponſe prête. “ Pouvoit-il nourrir une Troupe de „ Comédiens avec les applaudiſſemens d'un „ petit nombre de Gens d'eſprit? Ne faloit- „ il pas réformer le goût de la nation & l'a- „ mener par degrés à s'amuſer d'un Comi- „ que noble également ſoutenu? Quel avoit „ été le ſort de ce qu'il avoit fait juſqu'alors „ de plus raiſonable? N'étoit-ce pas à la fa- „ veur de ce qu'on lui reprochoit, qu'il avoit „ avec peine obtenu du Public, qu'il daignât „ lui paſſer ce que les Gens d'eſprit ſeuls ap- „ prouvoient (51) „? Là deſſus il le défia de faire enfin quelque choſe que l'on pût riſquer ſur le Théâtre. CHAPELLE accepte le défi, demande un ſujet & s'engage à le traiter. MOLIERE lui propoſe le TARTUFE, auquel il travailloit alors, lui communique ſon plan & l'exhorte à le remplir. CHAPELLE y

(51) Ce fut le ſort de L'ECOLE DES FEMMES, donée en 1662. Les mêmes traits, que condamnoit une délicateſſe alors outrée & qui ne ſeroit pas même aujourd'hui trop raiſonable, attirèrent le Bourgeois qui fait la foule.

mit le tems qu'il voulut ; & l'ouvrage fait, il se hâta de le porter à MOLIERE. Ce n'étoit rien moins qu'une *Comédie*. Toutes les Scènes étoient comme autant de petits ouvrages séparés, où l'esprit étoit prodigué : mais où presque rien ne tendoit à l'Action de la Pièce. C'étoit à le bien prendre des recueils d'Epigrammes & de Bons-Mots assés ingénieusement cousus ; & CHAPELLE fut forcé de convenir lui-même qu'il n'avoit aucun talent pour le Théâtre (52).

Il auroit pu s'en douter sur l'essai qu'il en avoit déja fait. Lorsque MOLIERE travailloit à la *Comédie des* FACHEUX (53), les ordres du Roi le pressant de finir, il engagea CHAPELLE, à lui faire la Scène de CARITIDES. CHAPELLE ne fit rien que de très froid, & l'on n'y trouva pas même un Mot plaisant qui meritât d'être conservé.

Le bruit cependant couroit dans le Public

(52) GRIMAREST disoit en 1705, « qu'une Famille » de *Paris*, jalouse avec justice la réputation de CHA» PELLE, se vantoit de posséder l'original du TARTUFE » écrit & raturé de sa main ». LA VIE *de* MOLIERE par GRIMARETS parut en 1705. On a dit depuis dans le MORERI de 1732. « Une Famille de *Paris* garde encore » cette Pièce, qui n'a pas paru mériter d'être mise au » jour ». Existe-t'elle aujourd'hui. C'est ce que je n'ai pas pu decouvrir.

(53) En 1661. Le TARTUFE ne fut achevé qu'en 1665.

que

que CHAPELLE aidoit beaucoup MOLIERE dans la composition de ses Pièces ; & CHAPELLE ne laissoit pas d'en tirer vanité. MOLIERE, justement piqué, lui fit dire par DESPREAUX, „ qu'il eût à faire cesser de pareils bruits, si- „ non qu'il le forceroit de montrer à tout le „ monde sa misérable Scène de CARITI- „ DÈS „.

Il est vrai qu'il prenoit volontiers ses avis sur tout ce qu'il composoit & qu'il avoit beaucoup de déférence pour la justesse & la délicatesse de son goût (54). RACINE & DESPREAUX en usoient de même : mais c'étoit de la part de tous trois une déférence telle que l'ont des Gens d'esprit, qui n'ont pas moins de goût que celui qu'ils consultent, & qui sont toujours eux-même les premiers & les plus sévères censeurs de leurs ouvrages. Ces bruits cependant, dont MOLIERE avoit raison de s'offenser, semblent confirmés par l'autorité de CALLIERES, lorsqu'il dit que *nous devons à* CHAPELLE *une partie des grandes beautés que nous voions briller dans les* Comédies *de* MOLIERE (55). Cet Ecrivain avoit connu celui dont il parle ; & dans le tems qu'il écrivoit ce

(54) Voïés au commencement de la Préface.
(55) Ibidem.

qu'on vient de lire, il avoit des liaisons particulières avec quelques-uns de ses principaux Amis, tels que RACINE & DESPREAUX. Mais d'ailleurs c'est un fait attesté par ce dernier lui-même, que MOLIERE *ne s'est jamais servi d'aucune Scène qu'il eût empruntée de* CHAPELLE (56). Ces contradictions apparentes ne sont pas difficiles à concilier.

CHAPELLE n'étoit pas seulement utile à MOLIERE dans les tracasseries qu'il essuïoit de la part de sa Troupe & sur tout des Actrices (57); il lui servoit aussi beaucoup pour ses ouvrages. Presque toujours sur son Théâtre ou dans son Cabinet, il laissoit nécessairement échaper à ses observations quantité de choses dont il auroit pu faire usage. CHAPELLE, que tout le monde vouloit avoir; qui vivoit avec des gens de toute condition & de toutes sortes de caractère; qui songeoit toujours à tirer parti pour son amusement & pour celui des autres, du talent de bien saisir & de bien peindre le ridicule; rendoit à MOLIERE avec autant de feu que de naïveté, ces traits marqués, qui décident du caractère des gens; & lui présentoit sans cesse des

(56) Voïés le BOLÆANA, N. 71, p. 74, T. V de l'Ed. de DESPREAUX 1747.
(57) Voïés Ci, XLIII, p. 184.

peintures singulières & plaisantes, que MOLIERE se rendoit propres en les emploïant.

On ne seroit pas fâché sans doute que j'offrisse ici le portrait de l'extérieur de CHAPELLE. Tout ce que j'en puis dire, c'est que DASSOUCY le réprésente comme *étant tout esprit & n'aiant presque point de corps* (58). On en peut conclure qu'il étoit petit, maigre & fluet.

Il mourut à *Paris* âgé de 60 ans, au mois de Septembre 1686. Je n'ai trouvé nulle part aucune circonstance de sa mort.

J'ai tâché dans ma *Préface* de fixer le véritable mérite de ses Ecrits. Il me reste à dire que, bien qu'il n'aspirât nullement au titre d'Auteur & qu'il ne rimât que pour son propre amusement & pour celui de ses Amis, il fut pourtant regardé comme un Poëte capable de célèbrer dignement les grands évènemens du règne de LOUIS XIV; & qu'il fut emploïé dans l'état des Pensions que ce Prince avoit assignées en 1663 pour un certain nombre de Gens de Lèttres & de Beaux-Esprits. Il nous l'apprend lui-même dans une de ses LETRES au *Marquis* D'EFFIAT (59). On

(58) AVANTURES, T. II, Ch. X, p. 139.

(59) Ci, LIV. 228. Les Vers qui sont rapportés plus bas se lisent dans cette LETRE, p. 231.

croit communément qu'il dut cette grace aux STANCES *sur le départ du* ROI *pour l'armée* (60) : mais les circonstances, sur lesquelles il insiste, ne peuvent guère convenir qu'à l'année 1668 ; & pour lors il avoit quarante-deux ans. Ce n'est donc pas à propos de cette Pièce qu'il a pu dire au *Marquis* D'EFFIAT :

Mais sur quelques Vers, que je fis
Dans l'âge où le sang nous bouillone
Et qu'à l'âge aussi l'on pardone,
Auriés vous bien cru qu'on m'eût mis
Entre ces Messieurs qu'on a pris
Et qu'à bon droit on pensione,
Pour bien savoir doner le prix
Aux grands progrès de la Courone (61).

Je crois que l'idée, que ses premiers essais & sur tout son VOÏAGE avoient donné de ses talens, le fit mètre dès 1663 au rang des Gens de Lètres & des Beaux-Esprits à qui le ROI donnoit des pensions.

(60) Ci, LV, p. 238.
(61) Ci, LIV, p. 251.



ŒUVRES

DE CHAPELLE

ET DE

BACHAUMONT.



VOIAGE
DE CHAPELLE
ET DE
BACHAUMONT.

C'EST en Vers que je vous écris,
Messieurs les deux Frères (1), nourris
Aussi bien que gens de la ville ;
Aussi voit-on plus de Perdrix
En dix jours chés vous, qu'en dix mille
Chés les plus friands de *Paris*.

Vous vous attendés à l'histoire (2)
De ce qui nous est arrivé
Depuis que, par le long pavé
Qui conduit aux rives de *Loire*

(1) Le *Marquis* & l'*Abbé du* BROUSSIN.
(2) Il y a dans les plus anciènes Editions : *Vous nous attendés*, &c. qui me paroît faire un sens plus agréable.

Nous partîmes pour aller boire
Les eaux, dont je me suis trouvé
Assés mal, pour vous faire croire
Que les destins ont réservé
Ma guérison & cette gloire;
Au remède tant éprouvé,
Et par qui, de fraîche mémoire;
Un de nos amis s'est sauvé
Du Bâton à pomme d'Ivoire.

Vous ne serés pas frustrés de votre attente; & vous aurés, je vous assure, une assés bone Relation de nos avantures; car Monsieur DE BACHAUMONT, qui m'a surpris comme j'en commençois une mauvaise, a voulu que nous la fissions ensemble; & j'espère qu'avec l'aide d'un si bon second, elle sera digne de vous être envoïée.

CHAPELLE.

CONTRE le serment solemnel, que nous avions fait Monsieur CHAPELLE & moi, d'être si fort unis dans le Voïage, que toutes choses seroient en commun, il n'a pas laissé par une distinction philosophique, de prétendre en pouvoir séparer ses pensées; &, croïant y gagner, il s'étoit caché de moi pour vous écrire.

Je l'ai surpris sur le fait, & n'ai pu souffrir qu'il eût seul cet avantage. Ses Vers m'ont paru d'une manière si aisée, que, m'étant imaginé qu'il étoit bien facile d'en faire de même,

Quoique malade & paresseux,
Je n'ai pu m'empêcher de mètre
Quelques-uns des miens avec eux.
Ainsi le reste de la Lètre,
Sera l'ouvrage de tous deux.

Bien que nous ne soïons pas tout-à-fait assurés de quelle façon vous avés traité notre absence, & si vous mérités le soin que nous prenons de vous rendre ainsi comte de nos actions ; nous ne laissons pas néanmoins de vous envoïer le récit de tout ce qui s'est passé dans notre Voïage, si particulier, que vous en serés assurément satisfaits. Nous ne vous ferons point souvenir de notre sortie de *Paris*, car vous en fûtes témoins ; & peut-être même que vous trouvâtes étrange de ne voir sur nos visages que des marques d'un médiocre chagrin. Il est vrai que nous reçûmes vos embrassemens avec assés de fermeté ; & nous parûmes sans doute bien Philosophes

Dans les assauts & les alarmes ;
Que donent les derniers adieux :
Mais il falut rendre les armes,
En quitant tout de bon ces lieux
Qui pour nous avoient tant de charmes ;
Et ce fut lors, que de nos ïeux
Vous eussiés vu couler des larmes.

Deux petits cerveaux desséchés n'en peuvent pas fournir une grande abondance, aussi furent-elles en peu de tems essuïées ; & nous vîmes le *Bourg-la-Reine* d'un œil sec. Ce fut en ce lieu que nos pleurs cessèrent & que notre appétit s'éguisa. Mais l'air de la campagne l'avoit rendu si grand dès sa naissance, qu'il devint tout-à-fait pressant vers *Antoni* & presque insupportable à *Long-Jumeau.* Il nous fut impossible de passer outre, sans l'appaiser auprès d'une Fontaine, dont l'eau paroissoit la plus claire & la plus vive du monde.

Là, deux *Perdrix* furent tirées
D'entre les deux croûtes dorées
D'un bon pain rôti, dont le creux
Les avoit jusques-là serrées ;
Et d'un appétit vigoureux
Toutes deux furent dévorées,
Et nous firent mal à tous deux.

Vous ne croirés pas aiſément que des eſtomacs auſſi bons que les nôtres aient eu de la peine à digérer deux *Perdrix* froides ; voilà pourtant, en vérité, la choſe comme elle eſt. Nous en fûmes toujours incommodés juſqu'à *Saint-Euverte*, où nous couchâmes, deux jours après notre départ, ſans qu'il arrivât rien qui mérite de vous être mandé. Vous ſavés le long ſéjour que nous y fîmes ; & vous ſavés encore que M. *Boyer*, dont tous les jours nous eſpérions l'arrivée, en fut la cauſe. Des gens, qu'on oblige d'attendre & qu'on tient ſi long tems en incertitude, ont apparemment de méchantes heures : mais nous trouvâmes moïen d'en avoir de bones dans la converſation de M. l'*Evêque d'Orléans* (3), que nous avions l'honneur de voir aſſés ſouvent, & dont l'entretien eſt tout-à-fait agréable. Ceux qui le connoiſſent, vous auront pu dire que c'eſt un des plus honêtes hommes de *France* ; & vous en ſerés entièrement perſuadés, quand nous vous apprendrons qu'il a

(3) ALPHONSE D'ELBE'NE nommé *Evêque d'*ORLEANS le 26 de Mai 1646, & ſacré le 27 de Mai 1647, prit poſſeſſion le 26 de Mai 1648 & mourut le 2 de Mai 1665.

L'esprit & l'ame d'un DELBÈNE ;
C'est-à-dire, avec la bonté,
La douceur & l'honêteté
D'une vertu mâle & *Romaine*
Qu'on respecte en l'Antiquité.

Nos soirées se passoient le plus souvent sur les bords de la *Loire* ; & quelquefois nos aprês-dinées, quand la chaleur ètoit plus grande, dans les routes de la Forêt, qui s'étend du côté de *Paris*. Un jour, pendant la Canicule à l'heure que le chaud est le plus insupportable, nous fûmes bien surpris d'y voir arriver une manière de Courier assés extraordinaire,

Qui, sur une Mazète outrée
Bronchant à tout moment, trotoit.
D'Ours sa Casaque ètoit fourée,
Comme le Bonnet qu'il portoit ;
Et le Cavalier rare ètoit
Tout couvert de Toile-cirée,
Qui, fondant, par tout dégoutoit.

Ainsi l'on peint dans des Tableaux
Un ICARE tombant des nues ;
Où l'on voit dans l'air épandues
Ses aîles de cire en lambeaux,
Par l'ardeur du Soleil fondues,
Choir autour de lui dans les eaux,

La comparaison d'un homme qui tombe des nues, avec un qui court la poste, vous paroîtra peut-être bien hardie : mais, si vous aviés vu le Tableau d'un ICARE, que nous trouvâmes quelques jours après dans une Hôtellerie, cette vision vous seroit venue comme à nous, ou tout au moins vous sembleroit excusable. Enfin de quelque façon que vous la receviés, elle ne sauroit paroître plus bizare que le fut à nos ïeux la figure de ce Cavalier, qui êtoit par hazard notre ami D'AUBEVILLE. Quoique notre joie fût extrême dans ce rencontre, nous n'osâmes pourtant pas nous hazarder de l'embrasser en l'êtat qu'il êtoit. Mais, sitôt

Qu'au Logis il fut retiré,
Déboté, froté, déciré,
Et qu'il nous parut délassé,
Il fut, comme il faut, embrassé.

Nous écrivîmes en ce tems-là comme ; après avoir attendu l'Homme, que vous savés, inutilement, nous résolûmes enfin de partir sans lui. Il falut avoir recours à *Blavet* pour notre voiture, n'en pouvant trouver de commodes à *Orléans*. Le jour qu'il nous de-

voit arriver un Carosse de *Paris*, nous reçûmes une Lètre de M. BOYER, par laquelle il nous assuroit qu'il viendroit dedans, & que ce soir-là nous souperions ensemble. Après donc avoir doné les ordres nécessaires pour le recevoir, nous allâmes au devant de lui. A cent pas des portes, parut le long du grand chemin, une manière de Coche fort délabré, tiré par quatre vilains Chevaux & conduit par un vrai Cocher de louage.

Un équipage en si mauvais ordre ne pouvoit être ce que nous cherchions; & nous en fûmes assurés, quand deux persones, qui étoient dedans, aiant reconnu nos livrées, firent arrêter;

Et lors sortit avec grands cris
Un *Béquillard* d'une portière
Fort bazané, sec & tout gris,
Béquillant de même manière
Que BOYER *béquille* à *Paris*.

A cette démarche, qui n'eût cru voir M. BOYER? Et cependant c'étoit le petit Duc avec M. POTEL. Ils s'étoient tous deux servis de la commodité de ce Carosse, l'un pour aller à la maison de M. son Frère auprès de

Tours, & l'autre à quelques affaires qui l'appelloient dans le Païs. Après les civilités ordinaires, nous retournâmes tous ensemble à la Ville, où nous lûmes une Lètre d'excuse, qu'ils apportoient de la part de M. BOYER; & cette fâcheuse nouvelle nous fut depuis confirmée de bouche par ces Messieurs. Ils nous assurèrent que, non-obstant la Fièvre qui l'avoit pris malheureusement cette nuit-là, il n'eût pas laissé de partir aveç eux, comme il avoit promis; si son Mèdecin, qui se trouva chés lui par hazard à quatre heures du matin, ne l'en eût empêché. Nous crûmes sans beaucoup de peine que, puisqu'il ne venoit pas après tant de sermens, il ètoit assurément

Fort malade & presque aux abois;
Car on peut, sans qu'on le cajole,
Dire, pour la première fois,
Qu'il auroit manqué de parole.

Il falut donc se résoudre à marcher sans M. BOYER. Nous en fûmes d'abord un peu fâchés: mais, avec sa permission, en peu de tems consolés. Le soupé, préparé pour lui, servit à régaler ceux qui vinrent à sa place; & le lendemain, tous ensemble nous allâ-

mes coucher à *Blois*. Durant le chemin la conversation fut un peu goguenarde ; aussi étions nous avec des gens de bone compagnie. Etant arrivés, nous ne songeâmes d'abord qu'à chercher M. COLOMB. Après une si longue absence, chacun mouroit d'envie de le voir. Il étoit dans une Hôtellerie avec M. le Président LE BAILLEUL (4), faisant si bien l'honeur de la Ville, qu'à peine nous pût-il doner un moment pour l'embrasser. Mais le lendemain, à notre aise nous renouvellâmes une amitié, qui par le peu de commerce que nous avions eu depuis trois années, sembloit avoir été interrompue. Après mille questions faites toutes ensemble, comme il arrive ordinairement dans une entrevue de fort bons amis, qui ne se sont pas vus depuis longtems ; nous eûmes, quoiqu'avec un extrême regret, curiosité d'apprendre de lui, comme de la persone la plus instruite & que nous savons avoir été le seul témoin de tout le particulier,

(4) LOUIS-DOMINIQUE DE BAILLEUL, *Marquis de* CHATEAU-GONTIER, *Seigneur de* VATETOT-*sur-Mer*, *de* SOISY, *d'*ESTIOLES, &c, reçu Conseiller au Parlement de *Paris* le 21 d'Août 1643, & Président à Mortier en 1652. Il céda sa Charge en 1677 à NICOLAS-LOUIS DE BAILLEUL son Fils aîné, pour vivre dans la retraite qu'il s'étoit choisie à *Saint-Victor* de *Paris*. Il y mourut d'Apoplexie le 11 de Juillet 1701, âgé de 79 ans.

Ce que fit, en mourant, notre pauvre ami BLOT (5),
Et ses moindres discours & sa moindre pensée.
La douleur nous défend d'en dire plus d'un mot;
Il fit tout ce qu'il fit, d'une ame bien sensée.

Enfin, aiant causé de beaucoup d'autres choses, qu'il seroit trop long de vous dire, nous allâmes ensemble faire la révérence à Son Altesse Roïale (6); & de là dîner chés lui avec M. & Madame la Présidente LE BAILLEUL (7).

Là d'une obligeante manière,
D'un visage ouvert & riant,
Il nous fit bone & grande chère,
Nous donant, à son ordinaire,
Tout ce que *Blois* a de friand.

(5) Le *Baron* DE BLOT, Gentilhomme de *Monsieur* GASTON *Duc* D'ORLEANS, étoit très bel esprit, très libertin & très satirique. Les Curieux conservent de lui quelques CHANSONS, qui sont très ingénieuses & très bien faites : mais dont il y en a peu que l'on puisse doner au Public.

(6) GASTON-JEAN-BATISTE, *Duc d'*ORLEANS, Frère de LOUIS XIII, mort à *Blois* le 8 de Février 1660. Il s'y étoit retiré en 1652.

(7) MARIE LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS, mariée au Président DE BAILLEUL, le 29 d'Avril 1647; étoit Fille de CLAUDE LE RAGOIS, *Seigneur de* BRETONVILLIERS, Conseiller d'Etat, & Secretaire du Conseil. Elle mourut le 28 de Mars 1677.

Son Couvert étoit le plus propre du monde, il ne souffroit pas sur sa nape une seule miète de pain. Des Verres bien rincés de toutes sortes de figures, brilloient sans nombre sur son Buffet ; & la glace étoit tout autour en abondance.

En ce lieu seul nous bûmes frais ;
Car il a trouvé des merveilles
Sur la glace & sur les banquets ;
Et pour empêcher les bouteilles
D'être à la merci des Laquais.

Sa Sale étoit parée pour le Ballet du soir ; toutes les Belles de la Ville priées ; tous les Violons de la Province assemblés ; & tout cela se faisoit pour divertir Madame Le Bailleul.

Et cette belle Présidente
Nous parut si bien ce jour-là,
Qu'elle en devoit être contente.
Assurément elle effaça
Tant de Beautés qu'à *Blois* on vante.

Ni la bone compagnie ni les divertissemens qui se préparoient, ne pûrent nous empêcher de partir incontinent après le diné. *Amboise* devoit être notre couchée ; &, comme il étoit déja tard, nous n'eumes que le

tems qu'il faloit pour y pouvoir arriver. La Soirée s'y passa fort mélancoliquement dans le déplaisir de n'avoir plus à voïager sur la Levée & sur la vue de cette agréable Rivière (8) ;

Qui par le milieu de la *France*,
Entre les plus heureux Côteaux,
Laisse en paix répandre ses eaux,
Et porte par tout l'abondance
Dans cent Villes & cent Châteaux,
Qu'elle embellit de sa présence.

Depuis *Amboise* jusqu'à *Fontallade*, nous vous épargnerons la peine de lire les incommodités de quatre méchans gîtes, & à nous le chagrin d'un si fâcheux ressouvenir. Vous saurés seulement que la joie de M. DE LUSSAN (9) ne parut pas petite, de voir arriver chés lui des persones qu'il aimoit si tendrement. Mais, non-obstant la beauté de sa maison & sa grande chère, il n'aura que les cinq vers que vous avés déja vus.

(8) La *Loire*.

(9) ROGER D'ESPARBEZ DE LUSSAN, dit le *Comte de* LUSSAN étoit le troisième Fils de FRANÇOIS D'ESPARBEZ DE LUSSAN, *Vicomte d'*AUBETERRE, Maréchal de *France*. Il n'eut point d'Enfans de LOUISE *de* LA RIVIE'RE sa Femme, laquelle mourut à *Paris* le 26 de Mai 1680, âgée de 113 ans, & fut enterrée à l'*Ave-Maria*.

Ni les Païs où croît l'encens,
Ni ceux d'où vient la caſſonnade,
Ne ſont point pour charmer les ſens
Ce qu'eſt l'aimable *Fontallade*
Du tendre & commode LUSSANS.

Il ne ſe contenta pas de nous avoir ſi bien reçus chés lui, il voulut encore nous accompagner juſqu'à *Blaïe*. Nous nous détournâmes un peu de notre chemin, pour aller rendre tous enſemble nos devoirs à M. le *Marquis de* JONZAC ſon Beau-Frère (10). Un compliment de part & d'autre décida la viſite; & de toutes les offres qu'il nous fit, nous n'acceptâmes que des Perdreaux & du pain tendre. Cette proviſion nous fut aſſés néceſſaire, comme vous allés voir;

Car entre *Blaïes* & *Jonzac*
On ne trouve que *Croupignac*.
Le *Croupignac* eſt très funeſte;
Car le *Croupignac* eſt un lieu,
Où ſix mourans faiſoient le reſte
De cinq ou ſix cens que la peſte
Avoit envoïés devant Dieu;
Et ces ſix mourans s'étoient mis
Tous ſix dans un même Logis.

(10) LEON DE SAINTE-MAURE, *Comte de* JONZAC,

Un feptième, foit difant Prêtre,
Plus peftiféré que les fix,
Les confeffoit par la fenêtre,
De peur, difoit-il, d'être pris
D'un mal fi fâcheux & fi traître.

Ce lieu, fi dangereux & fi miférable, fut traverfé brufquement; & n'efpérant pas trouver de Village, il falut fe réfoudre à manger fur l'herbe, où les Perdreaux & le pain tendre de M. DE JONZAC furent d'un grand fecours. Enfuite d'un repas fi cavalier, continuant notre chemin nous arrivâmes à *Blaie*; mais fi tard; & le lendemain nous en partîmes fi matin, qu'il nous fut impoffible d'en remarquer la fituation qu'avec la clarté des étoiles. Le montant, qui commençoit de très bone heure, nous obligeoit à cette diligence. Après donc avoir dit mille adieux à LUSSAN & reçu mille baifers de lui, nous

Baron puis, *Marquis d'*OZILLAC, &c; Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de *Saintonge*, d'*Angoumois*, & de *La Rochelle*, Gouverneur des Ville & Château de *Cognac*, Confeiller d'Etat, appellé le *Marquis de* JONZAC depuis qu'en 1623 LOUIS XIII eût érigé pour lui la *Baronie d'*OZILLAC en *Marquifat*, mourut le 22 de Juin 1671. Il avoit époufé le 30 de Janvier 1622 une des Sœurs du *Comte de* LUSSAN, MARIE D'ESPARBEZ DE LUSSAN, morte le 14 de Juillet 1654.

nous embarquâmes dans une petite Chaloupe, & voguâmes long tems avant le jour :

Mais, sitôt que par son flambeau
La lumière nous fut rendue,
Rien ne s'offrit à notre vue
Que le Ciel, & notre Bateau
Tout seul dans la vaste étendue
D'une affreuse campagne d'eau.

La *Garonne* est effectivement si large depuis qu'au *Bec* des Landes d'*Ambesse* elle est jointe avec la *Dordogne*, qu'elle ressemble tout-à-fait à la Mer ; & ses Marées montent avec tant d'impétuosité, qu'à moins de quatre heures nous fîmes le trajet ordinaire ;

Et vîmes au milieu des eaux
Devant nous paroître *Bordeaux*,
Dont le Port en croissant resserre
Plus de Barques & de Vaisseaux,
Qu'aucun autre Port de la Terre.

Sans mentir, la Rivière étoit alors si couverte, que notre Felouque eut bien de la peine à trouver une place pour aborder. La Foire, qui se devoit tenir dans peu de jours, avoit attiré cette grande quantité de Navires & de

Marchands, quasi de toutes les nations, pour charger les vins de ce païs;

Car ce fâcheux & rude Port
En cette saison a la gloire
De doner tous les ans à boire
Presque à tous les peuples du *Nord*.

Ces Messieurs emportent de là tous les ans une effroïable quantité de Vins: mais ils n'emportent pas les meilleurs. On les traite d'*Allemands*; & nous apprîmes qu'il étoit défendu, non seulement de leur en vendre pour enlever, mais encore de leur en laisser boire dans les Cabarets. Après être dêcendus sur la Grève & avoir admiré quelque tems la situation de cette Ville, nous nous retirâmes au *Chapeau-Rouge*, où M. TALLEMAN nous vint prendre aussitôt qu'il sut notre arrivée. Depuis ce moment, nous ne nous retirâmes dans notre Logis, pendant notre séjour à *Bordeaux*, que pour y coucher. Les journées se passoient le plus agréablement du monde chés M. l'*Intendant*; car les plus honêtes gens de la Ville n'ont pas d'autre réduit que sa Maison. Il a trouvé même que la plupart étoient ses cousins; & on le croiroit pluftôt le *Premier Président* de la Province, que l'*Inten-*

dant. Enfin, il eſt toujours le même que vous l'avés vu, hormis que ſa dépenſe eſt plus grande. Mais pour Madame l'*Intendante*, nous vous dirons en ſecret qu'elle eſt tout-à-fait changée.

Quoique ſa beauté ſoit extrême,
Qu'elle ait toujours ce grand œil bleu,
Plein de douceur & plein de feu,
Elle n'eſt pourtant plus la même;
Car nous avons appris qu'elle aime,
Et qu'elle aime bien fort le Jeu.

Elle, qui ne connoiſſoit pas autrefois les Cartes, paſſe maintenant des nuits au *Lanſquenet*. Toutes les Femmes de la Ville ſont devenues joueuſes, pour lui plaire; elles viènent régulièrement chés elle, pour la divertir; & qui veut voir une belle aſſemblée, n'a qu'à lui rendre viſite. Mademoiſelle du Pin ſe trouve toujours là bien à propos, pour entretenir ceux qui n'aiment point le Jeu. En vérité, ſa converſation eſt ſi fine & ſi ſpirituelle, que ce ne ſont point les plus mal partagés. C'eſt là que Meſſieurs les *Gaſcons* aprènent le bel air & la belle façon de parler:

Mais cette agréable DU PIN,
Qui dans sa manière est unique,
A l'esprit méchant & bien fin;
Et, si jamais *Gascon* s'en pique,
Gascon fera mauvaise fin.

Au reste, sans faire ici les goguenards sur Messieurs les *Gascons*, puisque *Gascons* y a, nous commencions nous-même à courir quelque risque; & nôtre retraite un peu précipitée ne fut pas mal-à-propos. Voïés pourtant quel malheur! Nous nous sauvons de *Bordeaux*, pour doner deux jours après dans *Agen*;

Agen, cette Ville fameuse,
De tant de Belles le séjour,
Si fatale & si dangereuse
Aux cœurs sensibles à l'amour.

Dès qu'on en approche l'entrée,
On doit bien prendre garde à soi;
Car tel y va de bone foi
Pour n'y passer qu'une journée,
Qui s'y sent par je ne sais quoi
Arrêté pour plus d'une année.

Un nombre infini de persones y ont même passé le reste de leur vie, sans en pouvoir sortir. Le fabuleux Palais d'ARMIDE ne fut jamais si redoutable. Nous y trouvâmes M. DE SAINT-LUC (11) arrêté depuis six mois, NORT depuis quatre années, & D'ORTIS depuis six semaines; & ce fut lui qui nous instruisit de toutes ces choses, & qui voulut absolument nous faire connoître les Enchanteresses de ce lieu. Il pria donc toutes les Belles de la Ville à souper; & tout ce qui se passa dans ce magnifique repas, nous fit bien connoître que nous étions dans un païs enchanté. En vérité, ces Dames ont tant de beauté, qu'elles nous surprirent dans leur premier abord; & tant d'esprit, qu'elles nous gagnèrent dès la première conversation. Il est impossible de les voir, & de conserver sa liberté; & c'est la destinée de tous ceux qui passent en ce lieu-là, s'ils ont la permission d'en sortir, d'y laisser au moins leur cœur pour ôtage d'un promt retour.

Ainsi donc qu'avoient fait les autres,
Il falut y laisser les nôtres

(11) FRANÇOIS D'ESPINAY, *Marquis de* SAINT-LUC, *Comte d'*ESTELLAN, connu sous ce dernier nom du vivant du *Maréchal de* SAINT-LUC son Père, étoit un homme de beaucoup d'esprit, & dont il reste quelques morceaux de

Là, tous deux ils nous furent pris :
Mais, n'en déplaise à tant de Belles,
Ce fut par l'aimable D'ORPIS.
Aussi nous traita-t-il mieux qu'elles.

Cela ne se fit assurément que sous leur bon plaisir. Elles ne lui envièrent point cette conquête ; & , nous jugeant apparemment très infirmes, elles ne daignèrent pas emploïer le moindre de leurs charmes pour nous retenir. Aussi, le lendemain de grand matin, trouvâmes-nous les portes ouvertes & les chemins libres ; de sorte que rien ne nous empêcha de gagner *Encosse* sur les Coureurs que M. DE CHEMERAUT nous avoit promis & qui nous attendoient depuis un mois à *Agen*. C'est de ce véritable ami, qu'on peut assurer

Et dire, sans qu'on le cajole,
Qu'il sait bien tenir sa parole.

Encosse est un lieu, dont nous ne vous entretiendrons guères ; car, excepté ses eaux qui sont admirables pour l'estomac, rien ne s'y rencontre. Il est au pied des *Pirénées*,

Vers qui sont encore estimés. Sa Mère étoit Sœur du *Maréchal de* BASSOMPIERRE. Il fut lui-même Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de *Perigord* & Lieutenant-Général au Gouvernement de *Guiène*. Il mourut en Avril 1670 & fut enterré près de son Père dans la Chapelle d'*Orléans* aux *Celestins* de *Paris*.

éloigné de tout commerce ; & l'on n'y peut avoir autre divertissement, que celui de voir revenir sa santé. Un petit ruisseau, qui serpente à vingt pas du Village, entre des Saules & des Prés les plus verts qu'on puisse s'imaginer, étoit toute notre consolation. Nous allions, tous les matins, prendre nos eaux en ce bel endroit ; & les après-dînées, nous promener. Un jour, que nous étions sur les bords assis sur l'herbe ; & que, nous ressouvenant des hautes Marées de la *Garone*, dont nous avions la mémoire encore assés fraîche, nous examinions les raisons que donent DESCARTES & GASSENDI du *Flux* & du *Reflux* ; sortit tout d'un coup d'entre les Roseaux les plus proches un Homme, qui nous avoit apparemment écoutés. C'étoit

Un Vieillard tout blanc, pâle & sec,
Dont la barbe & la chevelure
Pendoit plus bas que la ceinture ;
Ainsi l'on peint MELCHISEDEC.

Ou plustôt telle est la figure
D'un certain vieux *Evêque Grec*,
Qui, faisant le *salamélec*,
Dit à tous la bone aventure ;

Car

Car il portoit un chapiteau,
Comme un couvercle de lessive,
Mais d'une grandeur excessive,
Qui lui tenoit lieu de chapeau.

Et ce chapeau, dont les grands bords
Alloient tombant sur ses épaules,
Etoit fait de branches de saules,
Et couvroit presque tout son corps.

Son habit de couleur verdâtre
Etoit d'un tissu de Roseaux;
Le tout couvert de gros morceaux
D'un Cristal épais & bluâtre.

A cette apparition, la peur nous fit faire deux signes de Croix & trois pas en arrière: mais la curiosité prévalut sur la crainte; & nous résolûmes, bien qu'avec quelques petits batemens de cœur, d'attendre le Vieillard extraordinaire, dont l'abord fut tout-à-fait gracieux, & qui nous parla fort civilement de cette sorte.

MESSIEURS, *je ne suis point surpris*
Que de ma rencontre imprévue
Vous aiés un peu l'ame émue:
Mais, lorsque vous aurés appris
En quel rang les Destins *ont mis*
Ma naissance à vous inconnue,
Vous rassurerés vos esprits.

Je suis le Dieu de ce Ruisseau,
Qui, d'une Urne jamais tarie
Qui panche au pied de ce Coteau,
Prens le soin dans cette Prairie
De verser incessamment l'eau,
Qui la rend si verte & fleurie.

Depuis huit jours matin & soir,
Vous me venés règlément voir,
Sans croire me rendre visite.
Ce n'est pas que je ne mérite
Que l'on me rende ce devoir;

Car enfin j'ai cet avantage
Qu'un canal si clair & si net
Est le lieu de mon apanage.
Dans la Gascogne *un tel partage*
Est bien joli pour un Cadet.

Aussi l'avés-vous trouvé tel,
Louant mes bords & ma verdûre;
Ce qui me plaît, je vous assure,
Plus qu'une offrande ou qu'un autel;
Et tout-à-l'heure, je le jure,
Vous en serés, foi d'Immortel,
Récompensés avec usure.

Dans ce petit Vallon champêtre
Soïés donc les très bien venus,
Chacun de vous y sera maître;
Et, puisque vous voulés connoître
Les causes du Flux *&* Reflux,
Je vous instruirai là-dessus,
Et vous ferai bientôt paroître
Que les raisonemens cornus
De tous tems sont les attributs
De la foiblesse de votre Etre;
Car tous les dits & les redits
De ces vieux Rêveurs de jadis
*Ne sont que Contes d'*AMADIS.
Même dans vos Sectes dernières
Les DESCARTES, *les* GASSENDIS,
Quoiqu'en différentes manières,

Et plus heureux & plus hardis
A fouiller les causes premières,
N'ont jamais traité ces matières
Que comme de vrais Etourdis,

Moi, qui sais le fin de ceci
Comme étant chose qui m'importe;
Pour vous mon amour est si forte
Qu'après en avoir éclairci
Votre esprit de si bone sorte
Qu'il n'en soit jamais en souci;
Je veux que la docte Cohorte
Vous en doive le grand-merci.

Il nous prit lors tous deux par la main; & nous fit asseoir sur le gazon à ses côtés. Nous nous regardions assés souvent sans rien dire, fort étonés de nous voir en conversation aveç un Fleuve: mais tout d'un coup

Il se moucha, cracha, toussa;
Puis en ces mots il commença.

LORSQUE *l'Onde en partage échut*
Au Frère (12) *du grand Dieu qui tone* (13) *à*
L'avènement à la Courone
De ce nouveau Monarque fut

(12) Neptune, Dieu de la Mer.
(13) Jupiter, Dieu du Ciel & Maître du Tonnerre.

Publié par tout ; & falut
Que chaque Dieu-Fleuve *en persone*
Allât lui porter son tribut.
Dans ce rencontre LA GARONNE
Entre tous les autres parut,
Mais si brusque & si fanfarone,
Que sa démarche lui déplut ;
Et le puissant Dieu résolut
De chatier cette Gascone
Par quelque signalé rebut.

De fait, il en fit peu de cas,
Quand elle lui vint rendre hommage.
Il se renfrogna le visage,
Et la traita du haut en bas.

Mais elle, au lieu de l'appaiser,
Aïant pris soin d'apprivoiser,
Avec la puissante DORDOGNE,
Mille autres Fleuves de Gascogne,
Sembla le vouloir offenser.

Lui, d'une orgueilleuse maniére,
Comme il a l'humeur fort altiére,
Amèrement s'en courrouça ;
Et, d'une mine froide & fiére,
Deux fois si loin la repoussa
Que cette insolente Riviére
Toutes les deux fois rebroussa
Plus de six heures en arriére.

Bien qu'au vrai cette téméraire
Se fût attiré sur les bras
Un peu follement cette affaire,
Les grands Fleuves ne crurent pas
Devoir en un tel embaras
Se séparer de leur Confrère,
Ni l'abandoner ; au contraire,
Ils en murmurèrent tout bas,
Accusant le Roi trop sévère.

Mais lui, branlant ses cheveux blancs
Tous dégoutans de l'onde amère,
« TAISE'S-*vous, dit-il, insolens,*
» *Ou vous saurés en peu de tems*
» *Ce que peut* NEPTUNE *en colère* ».
Sur le champ, au lieu de se taire,

Plus haut encore on murmura.
Le Dieu lors en furie entra,
Son Trident par trois fois serra
Et trois fois par le Stix *jura :*
« QUOI *donc ! ici l'on osera*
» *Dire hautement ce qu'on voudra !*
» *Chaque petit Dieu glosera*
» *Sur ce que* NEPTUNE *fera !*

» Per Dio questo non sarà (14).
» *Chacun d'eux s'en repentira,*
» *Et pareil traitement aura;*
» *Car deux fois par jour on verra*
» *Qu'à sa source on retournera,*
» *Et deux fois mon courroux fuira:*
» *Mais plus loin que pas un ira*
» *Celui qui pour son malheur a*
» *Causé tout ce désordre-là;*
» *Et cet exemple durera*
» *Tant que* NEPTUNE *règnera* ».

A ce Dieu du moite Elément,
Les rebelles lors se soumirent;
Et, quoique grondant, obéirent
Par force à ce commandement.

Voila ce qu'on n'a jamais su,
Et ce que tout le monde admire.
Aussi nous avions résolu,
Pour notre boneur de n'en rien dire:
Mais, aujourd'hui, vous m'avés plu
Si fort, que je n'ai jamais pu
M'empêcher de vous en instruire.

(14) *Dio* de deux Sillabes est une faute, dont un *François* peut-être ne mérite pas d'être repris : mais qu'un *Italien* n'auroit pas faite. *Io*, *mio*, *Dio* sont toujours d'une Sillabe dans les *Vers Italiens.*

Il n'eut pas achevé ces mots, qu'il s'écoula d'entre nous deux: mais si vîte qu'il étoit à vingt pas de nous, devant que nous nous en fussions apperçus. Nous le suivîmes le plus légèrement que nous pûmes; &, voïant qu'il étoit impossible de l'atraper, nous lui criâmes plusieurs fois:

Hé, MONSIEUR LE FLEUVE! *arretés*,
Ne vous en allés pas si vîte.
Hé! de grace, un mot! Ecoutés!
Mais il se remit dans son gîte;

& rentra dans ces mêmes Roseaux, dont nous l'avions vu sortir. Nous allâmes en vain jusqu'à cet endroit; car le Bon-Homme étoit déja tout fondu en eau quand nous arrivâmes; & sa voix n'étoit plus,

Qu'un murmure agréable & doux:
Mais cet agréable murmure
N'est entendu que des cailloux.
Il ne le put être de nous;
Et même, sans vous faire injure,
Il ne l'eût pas été de vous.

Après l'avoir appellé plusieurs fois inutilement, enfin la nuit nous obligea de retour-

ner en notre Logis, où nous fîmes mille réflexions sur cette avanture. Notre esprit n'ètoit pas entièrement satisfait de cet éclaircissement ; & nous ne pouvions concevoir pourquoi dans une sédition, où tous les Fleuves avoient trempé, il n'y en avoit eu qu'une partie de châtiés. Nous revînmes plusieurs fois en ce même lieu, tant que nous demeurâmes à *Encusse*, pour y conjurer cet honête Fleuve de nous vouloir doner à ce sujet un quart d'heure de conversation : mais il ne parut plus ; &, nos eaux étant prises, le tems vint enfin de s'en aller.

Un Carosse, que M. le *Sénéchal d'Armagnac* avoit envoïé, nous mena bien à notre aise chés lui à *Castille*, où nous fûmes reçus avec tant de joie, qu'il ètoit aisé de juger que nos visages n'ètoient point désagréables au Maître de la maison.

C'est chés cet illustre FONTRAILLES,
Où les *Tourtes* (15) & les *Ortolans*,
Les *Perdrix rouges* & les *Cailles*,
Et mille autres Vols (16) succulens
Nous firent horreur des mangeailles,
Dont CARBON & tant de canailles
Vous affrontent depuis vingt ans.

(15) *Tourterelles* & *Tourtereaux*.
(16) Oiseaux, que l'on prend à la chasse.

Vous autres Casaniers, qui ne connoissés que la *Vallée de Misère* & vos Rôtisseurs de *Paris*, vous ne savés ce que c'est que la bone chère. Si vous vous y connoissés & si vous l'aimés, comme vous dites,

Soïés donc assés braves gens,
Pour quiter enfin vos murailles ;
Et, si vous êtes de bon sens,
Allés & courés chés FONTRAILLES (17)
Vous gorger de mets excellens.

Vous y serés bien reçus assurément, & vous le trouverés toujours le même. Sans plus s'embarasser des affaires du monde, il se divertit à faire achever sa maison, qui sera parfaitement belle. Les honêtes gens de sa Province en savent fort bien le chemin : mais les autres ne l'ont jamais pu trouver. Après nous y être *empifrés* quatre jours avec M. le *Prési-*

(17) LOUIS D'ASTARAC, *Marquis de* MARESTANG & *de* FONTRAILLES, Sénéchal d'*Armagnac*, après avoir servi sous le règne de LOUIS XIII avec distinction dans les Guerres de *Flandre*, de *Catalogne* & d'*Italie*, se mêla dans les Intrigues de la Cour, entra dans la Conjuration du *Marquis de* CINQMARS contre le *Cardinal de* RICHELIEU, fut porteur du Traité que *Monsieur* GASTON fit avec l'*Espagne* contre le Roi LOUIS XIII son Frère ; &, forcé par là de s'exiler de *France* Il n'y put revenir que par un accommodement qu'il fit avec la Cour, après la mort du Cardinal. Il mourut le 13 de Juillet 1677 sans avoir été marié.

dent de MARMIESSE, qui prit la peine de s'y rendre auſſitôt qu'il fut informé de notre arrivée, nous allâmes tous enſemble à *Toulouſe* dècendre chés l'*Abbé de* BEAUREGARD, qui nous attendoit; & qui nous dona de ces repas, qu'on ne peut faire qu'à *Toulouſe.* Le lendemain, M. le *Préſident de* MARMIESSE nous voulut faire voir dans un dîner jusques où peut aller la ſplendeur & la magnificence; ou, avec ſa permiſſion, la profuſion & la prodigalité. Le Feſtin du *Menteur* (18) n'ètoit rien en comparaiſon; & c'eſt ici qu'il faut redoubler nos efforts, pour vous en faire une deſcription magnifique.

TOI, qui préſides aux Repas,
O *Muſe*, ſois-nous favorable;
Décris avec nous tous les Plats,
Qui parurent ſur cette Table.

POUR notre honeur & pour ta gloire,
Fais qu'aucun de tous ces grands Mets
Ne s'échape à notre mémoire;
Et fais qu'on en parle à jamais.

MAIS comme notre eſprit s'abuſe
De s'imaginer qu'aux Feſtins
Puiſſe préſider une *Muſe*,
Et qu'elle ſe connoiſſe en vins!

(18) Dans la *Comédie* de ce nom, de PIERRE CORNEILLE.

NON, non ; les doctes Demoiselles
N'eurent jamais un bon morceau ;
Et ces Vieilles sempiternelles
Ne bûrent jamais que de l'eau.

A QUI donc adresser ses vœux
En des occasions pareilles ?
Est-ce à vous, BACCHUS, Roi des Treilles ?
A vous, Dieu des Mets savoureux (19) ?

(19) COMUS Dieu des Festins.

Dans toutes les Editions de ce VOÏAGE que j'ai consultées, & j'en ai vû de très ancienes, il manque un Vers en cet endroit que je me suis hazardé de remplacer par celui-ci, qu'on voudra bien ne prendre que comme servant à remplir un vuide désagréable.

Depuis cette Remarque écrite, le hazard m'a fait tomber entre les mains une Edition de ce VOÏAGE, que je ne connoissois point. Elle est *in-12* petit papier, faite à *Paris* en 1732, quoique le Frontispice porte *A La Haïe* chés PIERRE GOSSE & JEAN NEAULME. Le titre est : VOYAGE *de Messieurs* FRANÇ. LE COIGNEUX DE BACHAUMONT *&* CL. EMMAN. LUILLIER CHAPELLE. *Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée.* La STANCE defectueuse, dont il s'agit ici, se trouve à la page 45 avec le vuide rempli de cette manière :

A qui donc adresser ses vœux
En des occasions pareilles ?
Est-ce à COME *? Est-ce au Dieu des Treilles ?*
Ou bien seroit-ce à tous les deux ?

Ce qui m'empêche d'adopter cette correction, c'est qu'il est nécessaire de conserver ce Vers :

Est-ce à vous, BACCHUS, *Roi des Treilles*,

qui, se lisant dans toutes les ancienes Editions, est certainement de CHAPELLE.

MAIS, pour rimer, BACCHUS & COME
Sont des Dieux de peu de secours;
Et jamais, de mémoire d'homme,
On ne leur fit un tel discours.

Tout nous manque au besoin; & de notre chef nous n'oserions entreprendre une si grande affaire. Il faut donc nous contenter de vous dire que jamais on ne vit rien de si splendide; & nous eussions cru *Toulouse*, ce lieu si renommé pour la bone chère, épuisé pour jamais de Gibier, si l'un de vos amis & des nôtres ne nous eût encore, le lendemain, dans un dîné fait admirer cette Ville, comme un prodige, pour la quantité des bones choses qu'elle fournit. Vous devinerés aisément son nom, quand nous vous dirons

Que c'est un de ces Beaux-Esprits
Dont *Toulouse* fut l'origine.
C'est le seul *Gascon*, qui n'a pris
Ni l'air, ni l'accent du Païs;
Et l'on jugeroit à sa mine
Qu'il n'a jamais quité *Paris*.

Enfin c'est l'agréable M. D'OSNEVILLE; dont l'air & l'esprit n'ont rien que d'un homme, qui n'auroit jamais bougé de la Cour.

Vous faurés qu'il est marié
Environ depuis une année ;
Et qu'il est tout-à-fait lié
Du facré lien d'HIMÉNÉE.

Lié tout-à-fait, c'est-à-dire,
Qu'il est lié tout-à-fait bien,
Et qu'il ne lui manque plus rien,
Et qu'il a tout ce qu'il desire.

L'Epouse est bien apparentée,
Et bien apparenté l'Epoux ;
Elle est jeune, riche, *espritée* (20) ;
Il est jeune, riche, esprit doux.

Avec lui & dans son Carosse nous quitâmes *Toulouse* pour aller à *Grouille* (21), où M. le *Comte d'*AUBIJOUX (22) nous reçut très civilement. Nous le trouvâmes dans un petit Palais, qu'il a fait bâtir au milieu de son Jardin, entre des Fontaines & des Bois, & qui n'est

(20) *Esprité* pour dire, *qui a de l'esprit*, n'a point passé dans la Langue, quoiqu'on se soit efforcé pendant assés longtems de l'y faire admètre.

(21) En langage du Païs, *Graulbez*.

(22) FRANÇOIS-JACQUES D'AMBOISE, *Comte d'*AUBIJOUX, *Baron de* CASTELNAU, *de* BONNEFONS, *de* SAUVETERRE, *de* CASAUBON, &c. Chambellan de *Monsieur* GASTON, Gouverneur de la Ville & Citadelle de *Montpellier*, & Lieutenant-Général au Gouvernement de *Langue-*

composé que de trois Chambres, mais bien peintes & tout-à-fait appropriées. Il a destiné ce lieu, pour se retirer en particulier avec deux ou trois de ses Amis ; ou, quand il est seul, s'entretenir avec ses Livres, pour ne pas dire avec sa Maitresse.

Malgré l'injustice des Cours,
Dans cet agréable Hermitage
Il coule doucement ses jours,
Et vit en véritable Sage.

De vous dire qu'il tenoit une fort bone table & bien servie, ce ne seroit vous apprendre rien de nouveau : mais peut-être serés-vous surpris de savoir que, faisant si grande chère, il ne vivoit que d'une croûte de pain par jour. Aussi son visage étoit-il d'un Homme mourant. Bien que son Parc fût très grand & qu'il eût mille endroits tous plus beaux les uns que les autres, pour se promener ; nous passions les journées entiéres dans une petite Ile plantée & tenue aussi propre qu'un Jardin,

doe, étoit de la même Maison que le brave *Bussi-d'Amboise*. Ils décendoient l'un & l'autre de deux Fréres du grand *Cardinal* GEORGE D'AMBOISE. Le *Comte d'*AUBIJOUX mourut le dernier de son Nom & de sa Maison dans son Château de *Graulhet* ou *Grouille* le 9 de Novembre 1656.

& dans laquelle on treuve, comme par miracle une Fontaine qui jaillit & va mouiller le haut d'un Berceau de grands Ciprès qui l'environent (23).

Sous ce Berceau qu'AMOUR exprès
Fit pour toucher quelque Inhumaine,
L'un de nous deux, un jour au frais
Assis près de cette Fontaine,
Le coeur percé de mille traits,
D'une main qu'il portoit à peine
Grava ces Vers sur un Ciprès.

HÉLAS ! *que l'on seroit heureux*
Dans ce beau lieu digne d'envie,
Si, toujours aimé de SILVIE,
L'on pouvoit toujours amoureux
Avec elle passer la vie!

Vous connoîtrés par là que, dans notre Voïage, nous ne songions pas toujours à faire bone chère; & que nous avions quelquefois des momens assés tendres. Au reste,

(23) Au lieu de *le haut d'un Berceau de grands Ciprès*, que j'ai mis d'après l'Edition de 1732, & que le sens semble demander, il y a dans toutes les autres que j'ai vues : *le haut du Berceau de grands Ciprès.* Les Vers qui suivent sont connus pour être de BACHAUMONT.

quoique

quoique *Grouille* ait tant de charmes, M. D'AUBIJOUX ne nous put retenir que trois jours, après lesquels il nous dona son Carosse pour aller à *Castres* prendre celui de M. DE PÉNAUTIER, qui nous mena chés lui à *Pénautier*, à une lieue de *Carcassone*. Vos santés y furent bues mille fois avec le cher Ami BALZANT, qui ne nous quita pas un moment. La *Comédie* fut aussi un de nos divertissemens assés grand, parce-que la Troupe n'ètoit pas mauvaise & qu'on y voïoit toutes les Dames de *Carcassone*. Quand nous en partîmes, M. DE PÉNAUTIER, qui sans doute est un des plus honêtes hommes du monde, voulut absolument que nous prissions encore son Carosse pour aller à *Narbone*, quoiqu'il y eût une grande journée. Le tems ètoit si beau, que nous espérions le lendemain, sur nos chevaux frais & qui suivoient en main depuis *Encosse*, aller coucher près de *Montpellier*. Mais, par malheur,

Dans cette vilaine *Narbone*
Toujours il pleut, toujours il tone.
Toute la nuit doncques il plut,
Et tant d'eau cette nuit il chut,
Que la Campagne submergée
Tint deux jours la Ville assiégée.

Bien qu'au vrai cette téméraire
Se fût attiré sur les bras
Un peu follement cette affaire,
Les grands Fleuves ne crurent pas
Devoir en un tel embarras
Se séparer de leur Confrère,
Ni l'abandoner ; au contraire,
Ils en murmurèrent tout bas,
Accusant le Roi trop sévère.

Mais lui, branlant ses cheveux blancs
Tous dégoutans de l'onde amère,
« TAISE'S-*vous, dit-il, insolens,*
» *On vous faurés en peu de tems*
» *Ce que peut* NEPTUNE *en colère* ».
Sur le champ, au lieu de se taire,

Plus haut encore on murmura,
Le Dieu lors en furie entra,
Son Trident par trois fois serra
Et trois fois par le Stix *jura :*
« QUOI *donc ! ici l'on osera*
» *Dire hautement ce qu'on voudra !*
» *Chaque petit Dieu glosera*
» *Sur ce que* NEPTUNE *fera !*

» Per Dio questo non sarà (14).
» *Chacun d'eux s'en repentira,*
» *Et pareil traitement aura;*
» *Car deux fois par jour on verra*
» *Qu'à sa source on retournera,*
» *Et deux fois mon courroux fuira:*
» *Mais plus loin que pas un ira*
» *Celui qui pour son malheur a*
» *Causé tout ce désordre-là;*
» *Et cet exemple durera*
» *Tant que* NEPTUNE *règnera* ».

A ce Dieu du moite Elément,
Les rebelles lors se soumirent;
Et, quoique grondant, obéirent
Par force à ce commandement.

Voila ce qu'on n'a jamais su,
Et ce que tout le monde admire.
Aussi nous avions résolu,
Pour notre boneur de n'en rien dire:
Mais, aujourd'hui, vous m'avés plu
Si fort, que je n'ai jamais pu
M'empêcher de vous en instruire.

(14) *Dio* de deux Sillabes est une faute, dont un *François* peut-être ne mérite pas d'être repris : mais qu'un *Italien* n'auroit pas faite. *Io*, *mio*, *Dio* sont toujours d'une Sillabe dans les *Vers Italiens.*

Ces Meſſieurs ne furent pas contens de nous avoir fait voir ces deux merveilles. Ils eurent encore la bonté, pour nous régaler tout-à-fait, de nous préſenter à deux ou trois de leurs plus polies Demoiſelles, qui tomboient en vérité de la Vérole. Voila tous les divertiſſemens que nous eumes à *Narbone*. Voïés par là ſi deux jours, que nous y demeurâmes, ſe paſsèrent agréablement. Toi qui nous a ſi bien diverti,

Digne objet de notre courroux,
Vieille Ville toute de fange,
Qui n'es que Ruiſſeaux & qu'Egouts,
Pourrois-tu prétendre de nous
Le moindre Vers à ta louange ?

Va; tu n'es qu'un Quartier d'hiver
De quinze ou vingt malheureux Drilles,
Où l'on peut à peine trouver
Deux ou trois miſérables Filles
Auſſi mal ſaines que ton air.

fortune. D'ailleurs, la Poëſie & la Muſique, pour leſquelles il avoit du talent, occupoient une partie de ſon tems. On lui doit l'invention de peindre à huile ſur les murailles ſans que les couleurs en ſoient alterées. Il mourut en 1547 âgé de 62 ans. La manière dont nos Voïageurs parlent ici du Tableau de *Narbone* qui ſe voit aujourd'hui parmi ceux de M. le *Duc d'*ORLEANS, s'accorde avec le jugement de la pluſpart des Connoiſſeurs.

Va ; tu n'eus jamais rien de beau,
Rien qui mérite qu'on le prise,
Bien peu de chose est ton Tableau,
Et bien moins que rien ton Eglise.

L'apostrophe est un peu violente, ou l'imprécation un peu forte : mais nous passâmes dans cette étrange demeure deux journées avec tant de chagrin, qu'elle en est quite à bon marché. Enfin, les eaux s'écoulèrent ; &, nos chevaux n'en aiant plus que jusqu'aux sangles, il nous fut permis de sortir. Après avoir marché trois ou quatre lieues dans les Plaines toutes noïées, & passé sur de méchantes planches un Torrent, qui s'étoit fait de l'égoût des eaux, large comme une Rivière ; *Beziers*, cette Ville si propre & si bien située, nous fit voir un païs aussi beau, que celui dont nous partions étoit vilain. Le lendemain, aiant traversé les Landes de *Saint-Huberi* (25) & gouté les bons Muscats de *Loupian*, nous vîmes *Montpellier* se présenter à nous, environé de ces Plantades & de ces Blanquètes que vous connoissés. Nous y abordames à travers mille boules de Mail ; car on joue-là, le long des chemins à la *Chicane*. Dans la grande Rue des Parfumeurs, par où l'on entre d'abord, l'on

(25) Ou *Saint-Hiberi*, petite Ville du Diocèse d'*Agde*.

croit être dans la Boutique de MARTIAL (26); & cependant,

Bien que de cette belle Ville
Viènent les meilleures Senteurs,
Son Terroir, en Muſcats fertile,
Ne lui produit jamais de Fleurs.

Cette Rue ſi parfumée conduit dans une grande Place, où ſont les meilleures Hôtelleries. Mais nous fûmes bientôt épouvantés

De rencontrer en cette Place
Un grand concours de Populace.
Chacun y nommoit D'ASSOUCY.
Il ſera brûlé, Dieu merci,
Diſoit une vieille Bagaſſe.
Dieu veuille qu'autant en en faſſe
A tous ceux qui vivent ainſi!

La curioſité de ſavoir ce que c'êtoit, nous fit avancer plus avant. Tout le bas êtoit plein de peuple, & les fenêtres remplies de perſones de qualité. Nous y connûmes un des principaux de la Ville, qui nous fit entrer auſſi-tôt dans le Logis. Dans la Chambre où il êtoit, nous apprîmes qu'effectivement on alloit brûler D'ASSOUCI pour un crime qui eſt en abomination parmi les femmes. Dans

(26). Fameux Marchand Parfumeur à *Paris*.

cette même Chambre nous trouvâmes grand nombre de Dames, qu'on nous dit être les plus polies, les plus qualifiées & les plus ſpirituelles de la Ville ; quoique pourtant elles ne fuſſent ni trop belles, ni trop bien miſes. A leurs petites mignardiſes, leur parler gras & leurs diſcours extraordinaires, nous crûmes bientôt que c'étoit une aſſemblée des *Précieuſes* de *Montpellier* : mais, bien qu'elles fiſſent de nouveaux efforts à cauſe de nous, elles ne paroiſſoient que des *Précieuſes de Campagne*, & n'imitoient que foiblement les nôtres de *Paris*. Elles ſe mirent exprès ſur le chapitre des Beaux-Eſprits, afin de nous faire voir ce qu'elles valoient, par le commerce qu'elles ont avec eux. Il ſe commença donc une Converſation aſſés plaiſante.

Les unes diſoient que MENAGE
Avoit l'air & l'eſprit galant ;
Que CHAPELAIN n'étoit pas ſage,
Que COSTAR n'étoit pas Pédant ;
Et les autres croïoient Monſieur DE SCUDERIS
Un homme de fort bone mine,
Vaillant, riche & toujours bien mis ;
Sa Sœur une beauté divine,
Et PELISSON un ADONIS.

Elles en nommèrent encore une très gran-

de quantité, dont il ne nous souvient plus. Après avoir bien parlé des Beaux-Esprits, il fut question de juger de leurs Ouvrages. Dans l'ALARIC (27) & dans *le* MOÏSE (28), on ne loüa que le jugement & la conduite; & dans LA PUCELLE, rien du tout. Dans SARRASIN, on n'estima que la Lètre de M. de MÉNAGE; & la Préface de M. PÉLISSON fut traitée de ridicule. VOITURE même passa pour un homme grossier. Quant aux *Romans*, CASSANDRE (29) fut estimée pour la délicatesse de la Conversation; CIRUS & CLELIE (30) pour la magnificence de l'expression & la grandeur des évènemens. Mille autres choses se débitèrent encore plus surprenantes que tout cela. Puis insensiblement la conversation tomba sur D'ASSOUCI (31), parce qu'il leur sembla que l'heure de l'Execution approchoit. Une de ces Dames prit la parole; &, s'adressant à celle qui nous avoit paru la principale & la Maîtresse précieuse:

(27) *Poème héroïque* de SCUDERI.

(28) *Poème héroïque* de SAINT-AMANT.

(39) *Roman* de LA CALPRENEDE.

(30) Deux *Romans* de Mademoiselle DE SCUDERI.

(31) CHARLES COYPEAU, *Sieur d'*ASSOUCI, a traduit en Vers burlesques une partie des *Métamorphoses* d'OVIDE; & l'on peut dire de cette Traduction qu'elle est tout-à-fait digne

D'occuper le loisir des Laquais & des Pages.

Ma

MA Bone, est-ce celui, qu'on dit
Avoir autrefois tant écrit,
Même composé quelque chose
En Vers sur la Métamorphose ?
Il faut donc qu'il soit Bel-Esprit ?

Aussi l'est-il ; & l'un des vrais,
Reprit l'autre, *& des premiers faits.*
Ses Lètres lui furent scellées
Dès leurs premières assemblées.
J'ai la liste de ces Messieurs ;
Son nom est en tête des leurs (32).

Puis d'une mine sérieuse
Avec certain air affecté,
Panchant sa tête de côté,
Et de ce ton de *Précieuse*,
Lui dit : MA *Chère, en vérité*,

C'est dommage que dans Paris
*Ces Messieurs de l'*Académie
Tous ces Messieurs les Beaux-Esprits
Soient sujets à telle infamie.

L'envie de rire nous prit si furieusement, qu'il nous falût quiter la chambre & le logis,

(32) D'ASSOUCI n'a jamais été de l'*Académie Françoise.* C'est une faute que CHAPELLE fait faire à ces *Précieuses*, pour les rendre plus ridicules.

pour en aller éclater à notre aise dans l'Hôtellerie. Nous eumes toutes les peines du monde à passer dans les rues à cause de l'affluence du peuple.

Là, d'Hommes on voïoit fort peu.
Cent mille Femmes animées,
Toutes de colère enflâmées,
Accouroient en foule en ce lieu
Avec des torches allumées.

Elles écumoient toutes de rage; & jamais on n'a rien vu de si terrible. Les unes disoient que c'étoit trop peu de le brûler; les autres, qu'il faloit l'écorcher vif auparavant; & toutes, que, si la Justice le leur vouloit livrer, elles inventeroient de nouveaux supplices pour le tourmenter. Enfin,

L'on auroit dit, à voir ainsi
Ces *Bacchantes* échevelées,
Qu'au moins ce Monsieur D'ASSOUCI
Les auroit toutes violées;

& cependant, il ne leur avoit jamais rien fait. Nous gagnâmes avec bien de la peine notre Logis, où nous apprîmes, en arrivant, qu'un Homme de Condition avoit fait sauver ce malheureux; & quelque tems après on vint nous

dire que toute la Ville étoit en rumeur, que les Femmes y faisoient une sédition, & qu'elles avoient déja déchiré deux persones, pour être seulement soupçonées de connoître D'ASSOUCI. Cela nous fit une très grande fraïeur;

Et, de peur d'être pris aussi
Pour amis du Sieur D'ASSOUCI,
Ce fut à nous de faire gile.
Nous fûmes donc assés prudens,
Pour quiter d'abord cette Ville:
Et cela fut d'assés bon sens.

Nous nous sauvons donc, comme des criminels par une porte écartée; & prenons le chemin de *Massillargues* (33), espérant d'y pouvoir arriver avant la nuit. A une demi-lieue de *Montpellier*, nous rencontrâmes notre D'ASSOUCI avec un Page assés joli qui le suivoit. En deux mots, il nous conta ses disgraces; aussi n'avions-nous pas le loisir d'écouter un long discours, ni de le faire. Chacun donc alla de son côté; lui fort vîte, quoiqu'à pied; & nous doucement, à cause que nos chevaux étoient fatigués. Nous arrivâmes devant la nuit chés M. DE CAUVISSON, qui pensa mourir de rire de notre avanture. Il prit le soin, par sa bone

(33) Bourg à quatre lieues de *Montpellier*.

chère & par ſes bons lits, de nous faire bientôt oublier ces fatigues. Nous ne pûmes, ètant ſi proche de *Nîmes*, refuſer à notre curioſité de nous détourner pour aller voir

Ces grands & fameux Bâtimens
Du *Pont du Gar* & des *Arènes*,
Qui nous reſtent pour monumens
Des *Magnificences Romaines*.

Ils ſont plus entiers & plus ſains,
Que tant d'autres reſtes ſi rares,
Echapés aux brutales mains
De ce déluge de *Barbares*,
Qui furent les fleaux des Humains.

Fort ſatisfaits du *Languedoc*, nous prîmes aſſés vîte la route de *Provence*, par cette grande Prairie de *Beaucaire*, ſi célèbre pour ſa Foire; & le même jour nous vîmes de bone heure

Paroître ſur les bords du *Rhône*
Ces murs pleins d'illuſtres Bourgeois,
Glorieux d'avoir autrefois
Eu chés eux la Cour & le Trône
De trois ou quatre puiſſans Rois.

On y aborde par

Cette heureuse & fertile Plaine
Qui doit son nom à la vertu
Du grand & fameux Capitaine (34).
Par qui le fier *Danois* batu
Reconnut la *Grandeur Romaine*.

Nous vîmes, pour vous parler un peu moins poëtiquement, cette belle & célèbre Ville d'*Arles*, qui par son Pont de Bâteaux nous fit passer de *Languedoc* en *Provence*. C'est assurément la plus belle porte. La situation admirable de ce lieu y a presque attiré toute la noblesse du Païs; & les Dames y sont propres, galantes & jolies : mais si couvertes de mouches, qu'elles en paroissent un peu coquètes. Nous les vîmes toutes au Cours où nous fûmes, faisant fort bien leur devoir avec quantité de Messieurs assés bien faits. Elles nous donèrent lieu de les accoster, quoiqu'inconnues; &, sans vanité, nous pouvons dire qu'en deux heures de conversation nous avançâmes assés nos affaires, & que nous fîmes peut-être quelqüés jaloux. Le soir, on nous pria d'une Assemblée, où l'on nous traita plus favorablement encore : mais avec tout cela ces Belles

(34) C. MARIUS, qui tailla en pièces les *Cimbres* auprès d'*Arles*. L'Auteur parle ici de *La Camargue*.

ne purent obtenir de nous qu'une nuit ; &, le lendemain, nous en partimes, & traversâmes avec bien de la peine

La vaste & pierreuse campagne,
Couverte encor de ces cailloux
Qu'un Prince, revenant d'*Espagne*,
Y fit pleuvoir dans son courroux (35).

C'est une grande Plaine toute couverte de cailloux effectivement jusques à *Salon*, petite Ville & qui n'a point d'autre rareté que le Tombeau de NOSTRADAMUS (36). Nous y couchâmes & nous n'y dormîmes pas un moment, à cause des hauts cris d'une Comédienne, qui s'avisa d'accoucher cette nuit, proche de notre chambre, de deux petits Comédiens. Un tel vacarme nous fit monter à cheval de bon matin ; & cette diligence servit à

(35) *La Crau* Campagne appellée par les anciens *Romains*, *Campi lapidei*. C'est, dit PLINE, *Liv.* III ; *ch.* IV, un monument des combats d'HERCULE, HERCULIS *præliorum memoria*. Ce Héros aiant à combattre quelques Géans en cet endroit-là, JUPITER fit tomber sur eux une pluie de pierres, qui couvrit de cailloux cette grande plaine. Apparemment c'est à cette fable que CHAPELLE fait allusion.

(36) On voit, par une Inscription gravée sur son Tombeau, qu'il mourut en 1566, âgé de 62 ans, 6 mois & 10 jours.

nous faire confiderer plus à notre aife, en arrivant à *Marfeille*, cette multitude de Maifons qu'ils appellent *Baftides*, dont toute la Campagne voifine eft couverte. Le grand nombre en eft plus furprenant que la beauté ; car elles font toutes fort petites & fort vilaines. Vous avés tant oui parler de *Marfeille*, que de vous en entretenir préfentement ce feroit répèter les mêmes chofes & peut-être vous ennuier.

Tout le monde fait que *Marfeille*
Eft riche, illuftre, & fans pareille
Pour fon Terroir & pour fon Port :
Mais il faut vous parler du Fort,
Qui fans doute eft une merveille.

C'eft *Notre-Dame de la Garde*,
Gouvernement commode & beau,
A qui fuffit, pour toute garde
Un *Suiffe* avec fa hallebarde
Peint fur la porte du Château.

Ce Fort eft fur le fommet d'un Rocher prefque inacceffible, & fi haut élevé, que s'il commandoit à tout ce qu'il voit au deffous de lui, la plufpart du genre humain ne vivroit que fous fon plaifir.

Auſſi voions-nous que nos Rois,
En connoiſſant bien l'importance,
Pour le confier ont fait choix
Toujours de gens de conſéquence ;

De gens pour qui, dans les alarmes,
Le danger auroit eu des charmes ;
De gens prêts à tout hazarder,
Qu'on eût vu longtems commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi ſous les armes (37).

Une Deſcription magnifique, qu'on a faite autrefois de cette Place nous dona la curioſité de l'aller voir. Nous grimpâmes plus d'une heure avant que d'arriver à l'extrémité de cette Montagne, où l'on eſt bien ſurpris de ne trouver qu'une méchante mazure tremblante, prête à tomber au premier vent. Nous frapâmes à la porte : mais doucement de peur de la jetter par terre ; &, après avoir heurté long-tems, ſans entendre même un Chien aboïer ſur la Tour ;

(37) Ce qu'on vient de lire & ce qui ſuit au ſujet de *Notre Dame de la Garde*, eſt une raillerie contre SCUDERI, Gouverneur de cet ancien Fort, dont il avoit fait une Deſcription magnifique. Ce Poëte n'étoit point Homme de guerre.

Des Gens, qui travailloient là proche,
Nous dirent : MESSIEURS, *là dedans*
On n'entre plus depuis longtems.
Le Gouverneur de cette Roche,
Retournant en Cour par le Coche,
A, depuis environ quinze ans,
Emporté la clef dans sa poche.

La naïveté de ces bones Gens nous fit bien rire, sur tout quand ils nous firent remarquer un Ecriteau, que nous lûmes avec assés de peine; car le tems l'avoit presque effacé.

Portion de Gouvernement
A louer tout présentement.

Plus bas en petit caractère :

Il faut s'adresser à Paris,
Ou chés CONRART *le Secretaire* (38),
Ou chés COURBE' *l'Homme d'affaire* (39)
De tous Messieurs les Beaux-Esprits.

Croïant après cela n'avoir plus rien de rare à voir en ce Païs, nous le quitâmes sur le champ & même avec empressement, pour

(38) VALENTIN CONRART, le premier Secretaire perpétuel de l'*Académie Françoise.*
(39) AUGUSTIN COURBE', fameux Libraire.

aller goûter des Muscats à *La Ciotat*. Nous n'y arrivâmes pourtant que fort tard parce que les chemins sont rudes, & que, passant par *Cassis*, il est bien difficile de ne s'y pas arrêter à boire. Vous n'êtes pas assurément curieux de savoir de *La Ciotat*,

Que les Marchans & les Nochers
La rendent fort considérable:
Mais pour le Muscat adorable,
Qu'un Soleil proche & favorable
Confit dans les brûlans Rochers,
Vous en aurés, Frères très chers,
Et du meilleur sur votre Table.

Les grandes affaires, que nous avions en cé lieu, furent achevées aussitôt qus nous eûmes acheté le meilleur Vin. Ainsi, le lendemain vers le midi, nous nous acheminâmes vers *Toulon*. Cette Ville est dans une situation admirable, exposée au *Midi*, & couverte au *Septentrion* par des montagnes élevées jusques aux nues, qui rendent son Port le plus grand & le plus sur qui soit au Monde. Nous y trouvâmes M. le *Chevalier* PAUL, qui par sa Charge, par son mérite & par sa dépense est le premier & le plus considérable du Païs.

C'eſt ce PAUL, dont l'expérience
Gourmande la Mer & le Vent,
Dont le bonheur & la vaillance
Rendent formidable la *France*
A tous les Peuples du *Levant* (40).

Ces Vers ſont auſſi magnifiques que ſa mine ; mais, en vérité, quoiqu'elle ait quelque choſe de ſombre, il ne laiſſe pas d'être commode, doux & tout-à-fait honête. Il nous régala dans ſa *Caſſine*, ſi propre & ſi bien entendue qu'elle ſemble un petit Palais enchanté. Nous n'avions trouvé juſques-là, que des Oranges de médiocre grandeur, & dans des Jardins. L'envie d'en voir de gros, comme des chênes, & dans le milieu des Campagnes, nous fit aller juſques à *Hières*. Que ce lieu

(40) L'Homme illuſtre, dont il s'agit, fut un des plus excellens Hommes de Mer du dernier ſiècle. Come ſa fortune devoit être extraordinaire, elle fut annoncée par ſa naiſſance en pleine Mer au fort d'une tempête. Je voudrois pouvoir ici m'étendre aſſés pour le faire bien connoître : mais il faut me reſtraindre à dire que né dans la miſère & dans la lie du peuple, il commença preſque au ſortir de l'enfance par être Mouſſe ſur un Vaiſſeau Marchand ; & que par ſa valeur & ſon habileté dans la Guerre de Mer, il devint d'abord Chevalier ſervant, enſuite Chevalier de Juſtice dans l'Ordre de *Malte*, Lieutenant-Général des Armées Navales de *France* & Vice-Amiral des Mers du *Levant*.

nous plut ! Qu'il eſt charmant ; & quel ſéjour ſeroit-ce que *Paris* ſous un ſi beau Climat !

Que c'eſt avec plaiſir qu'aux mois
Si fâcheux en *France* & ſi froids,
On eſt contraint de chercher l'ombre
Des Orangers, qu'en mille endroits
On y voit, ſans rang & ſans nombre,
Former des Forêts & des Bois !

Là, jamais les plus grands Hivers
N'ont pu leur déclarer la guerre.
Cet heureux coin de l'Univers
Les a toujours beaux, toujours verds,
Toujours fleuris en pleine terre.

Qu'ils nous ont doné de mépris pour les nôtres, dont les plus conſervés & les mieux gardés ne doivent pas être, en comparaiſon, appellés des Orangers !

Car ces petits Nains contrefaits,
Toujours tapis entre deux ais
Et contraints ſous des caſemates,
Ne ſont, à bien parler, que vrais
Et miſérables Culs-de-jates.

Nous ne pouvions terminer notre voïage par un lieu, qui nous laiſſât une idée plus

agréable ; auſſi dès le moment ne ſongeâmes nous plus qu'à retourner à *Paris*. Notre dévotion nous fit pourtant détourner un peu pour aller à la *Sainte-Baume*. C'eſt un lieu preſque inacceſſible, & que l'on ne peut voir ſans effroi. C'eſt un Antre dans le milieu d'un Rocher eſcarpé, de plus de quatre-vingts toiſes de haut, fait aſſurément par miracle ; car il eſt aiſé de voir que les Hommes

N'y peuvent avoir travaillé ;
Et l'on croit, avec apparence,
Que les Saints Eſprits ont taillé
Ce Roc, qu'avec tant de conſtance
La *Sainte* a ſi longtems mouillé
Des larmes de ſa pénitence.

Mais, ſi d'une adreſſe admirable
L'Ange a taillé ce Roc divin,
Le Démon, cauteleux & fin,
En a fait l'abord effroïable,
Sachant bien que le Pellerin
Se doneroit cent fois au Diable,
Et ſe damneroit en chemin.

Nous y montâmes cependant avec de la peine par une horrible pluie ; &, par la grace de Dieu, ſans murmurer un ſeul mot ; mais

nous n'y fûmes pas pluſtôt arrivés, qu'il nous prit une extrême impatience d'en ſortir, ſans ſavoir pourquoi. Nous examinâmes donc aſſés bruſquement la bizarerie de cette demeure; & nous nous inſtruiſimes en un moment des Religieux, de leur Ordre, de leurs coûtumes, & de leur manière de traiter les Paſſans; car ce ſont eux qui les reçoivent & qui tiènent hotellerie.

L'on n'y mange jamais de Chair,
L'on n'y done que du Pain d'Orge
Et des Œufs qu'on y vend bien cher.
Les Moines hideux ont de l'air
De Gens, qui ſortent d'une Forge.
Enfin, ce lieu ſemble un Enfer,
Ou pour le moins un Coupe-gorge.

L'on ne peut être ſans horreur
Dedans cette horrible demeure;
Et la Faim, la Soif & la Peur
Nous en firent ſortir ſur l'heure.

Bien qu'il fût preſque nuit, & qu'il fit le plus vilain tems du monde, nous aimâmes mieux hazarder de nous perdre dans les montagnes, que de demeurer à la *Sainte-Baume*. Les Reliques, qui ſont à *Saint-Maxi-*

main (41), nous portèrent bonheur, & nous y firent arriver, avec l'aide d'un Guide, sans nous être égarés : mais non pas, sans être mouillés. Aussi, le lendemain, la matinée s'étant passée entière en dévotion, c'est-à-dire, à faire toucher des Chapelets à quantité de Corps Saints, & à mètre d'assés grosses Pièces dans les Troncs, nous allâmes nous enivrer d'excellente *Blanchète de Négreaux;* & de là coucher à *Aix*. C'est une Capitale sans Rivière, & dont tous les dehors sont fort désagréables : mais, en récompense, belle & assés bien bâtie, & de bone chère. *Orgon* fut ensuite notre couchée, lieu célèbre pour tous les bons Vins ; &, le jour d'après, *Avignon* nous fit admirer la beauté de ses Murailles. Madame DE CASTELANE (42), y étoit, à qui nous ren-

(41) Petite Ville à huit lieues d'*Aix*.

(42) M. DE LA MONNOYE, qui fit imprimer ce VOIAGE dans son CHOIX *de Pièces tant en Vers qu'en Prose*, doné en 1715 en deux vol. *in-8°*. dit, dans une Note au sujet de cette Madame de CASTELANE : *si connue depuis sous le nom de* Marquise de GANGE. *Elle épousa le* Baron de CASTELANE, *à l'âge de treize ans*, *en* 1644. *&* *en secondes Noces le* Marquis de GANGE, en 1648. L'Editeur de 1732 n'a pas fait difficulté d'emploïer cette Note mot pour mot, quoiqu'elle soit fausse. CHAPELLE & BACHAUMONT firent leur voïage après 1652, puisque M. GASTON tenoit sa Cour à *Blois* lorsqu'ils y passèrent ; & c'étoit en cette même année 1652, comme je l'ai dit plus haut, qu'il s'y étoit retiré. En cette année-là la *Marquise* DE GANGE, n'étoit plus *Madame* DE CASTELANE nou-

dîmes visite aussitôt, le même jour, qui fut le jour des Morts. Nous la trouvâmes chés elle en bone compagnie. Elle n'étoit point, comme les autres Veuves dans les Eglises à prier Dieu;

Car, bien qu'elle ait l'ame assés tendre
Pour tout ce qu'elle auroit chéri,
On auroit peine à la surprendre
Sur le Tombeau de son Mari.

Avignon nous avoit paru si beau, que nous voulûmes y demeurer deux jours, pour l'examiner plus à loisir. Le soir, que nous prenions le frais sur le bord du *Rhône* par un beau clair de Lune, nous rencontrâmes un Homme, qui se promenoit, qui nous sembloit avoir de l'air du Sieur D'ASSOUCI. Son manteau, qu'il portoit sur le nés, empêchoit

vellement Veuve. Il s'agit d'une autre Dame du même nom. Je n'ai pas cru devoir chercher à la connoître, parce qu'il m'a semblé que la chose étoit inutile ici. Qu'il me suffise d'avoir averti de l'erreur où la Note de M. DE LA MONNOYE pouvoit jeter les Lecteurs. Si c'étoit la *Marquise de* GANGE, alors *Barone de* CASTELANE, nouvellement Veuve, à qui CHAPELLE & BACHAUMONT eussent été rendre visite, il faudroit dater leur Voïage de l'an 1645 ou 1646 au plus tard; ce qui ne peut pas s'accorder avec la date de la retraite de *Monsieur* GASTON à *Blois*. Cet Ouvrage fut fait entre 1652 & 1656. Je ne puis pas, pour le présent, en doner de date plus précise.

qu'on

qu'on ne le pût bien voir au visage. Dans cette incertitude, nous prîmes la liberté de l'accoster, & de lui demander :

« Est-ce vous, Monsieur d'Assouci » ?
Oui, *c'est moi, Messieurs; me voici*
N'aiant plus pour tout équipage
Que mes Vers, mon Luth & mon Page.

Vous me voïés sur le pavé
En désordre, mal-propre & sale ;
Aussi je me suis esquivé,
Sans emporter paquet, ni male :
Mais enfin, me voila sauvé ;
Car je suis en Terre Papale.

Il avoit effectivement avec lui le même Page que nous lui avions vu, lorsqu'il se sauva de *Montpellier*, & que l'obscurité nous avoit empêché de discerner. Il nous prit envie de savoir au vrai ce que c'étoit que ce petit Garçon, & quelle belle qualité l'obligeoit à le mener avec lui, nous le questionâmes donc assés malicieusement, lui disant :

« Ce petit Page, qui vous suit
» Et qui derrière vous se glisse,
» Que sait-il ? En quel exercice,
» En quel art l'avés-vous instruit » ?
Il *sait tout, dit-il, s'il vous duit,*
Il est bien à votre service.

Nous le remerciâmes lors bien civilement, ainsi que vous eussiés fait ; & ne lui rêpondîmes autre chose,

« Qu'adieu, bon soir & bone nuit.
» De votre Page qui vous suit
» Et qui derrière vous se glisse,
» Et de tout ce qu'il fait aussi,
» Grandmerci, Monsieur D'ASSOUCI.
» D'un si bel offre de service,
» Monsieur D'ASSOUCI, grandmerci ».

Notre Lètre finira par ce bel endroit, quoiqu'elle soit écrite de *Lion*. Ce n'est pas que nous n'aïons encore à vous mander des beautés du *Pont-Saint-Esprit*, des bons Vins de *Condrieux*, & de *Côte-rôtie* : mais, en vérité, nous sommes si las d'écrire, que la plume nous tombe des mains ; outre que nous voulons avoir dequoi vous entretenir, lorsque nous aurons le plaisir de vous revoir. Cependant,

Si nous allions tout vous dêduire,
Nous n'aurions plus rien à vous dire ;
Et vous saurés qu'il est plus doux
De causer, buvant avec vous,
Qu'en voïageant de vous écrire.

Adieu, les deux Frères nourris,
Aussi bien que gens de la Ville,
Que nous aimons plus que dix mille
Des plus aimables de *Paris.*

DATE.

De *Lion*, où l'on nous a dit
Que le Roi par un rude Edit
Avoit fait défenses expresses,
Expresses défenses à tous
De plus porter *Chausses Suissesses.*
Cet Edit, qui n'est rien pour nous,
Vous réduit en grandes détresses,
Grosses Bedaines, grosses Fesses;
Car où, Diable! vous mètrés-vous?

ADRESSE.

A MESSIEURS les aînés BROUSSINS.
Chacun enseignera la Rue;
Car leur demeure est plus connue
Au *Marais*, que les *Capucins.*



ŒUVRES

DIVERSES

DE

CHAPELLE.



ŒUVRES DIVERSES DE CHAPELLE.

I. EPIGRAMME

Faite sur le champ pour répondre à DES-PRÉAUX, *qui lui reprochoit la trop grande négligence de sa Versification.*

TOUT bon Fainéant du *Marais*
Fait des Vers qui ne coûtent guère.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais ;
Et, si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais :
Mais pour notre ami DESPRÉAUX,
Il en compose des plus beaux (1).

I. (1) On n'avoit pas encore imprimé cette petite Pièce

**

PARODIE

DE

L'EPIGRAMME *precèdente*.

TOUT *grand Ivrogne du* Marais
Fait des Vers que l'on ne lit guère :
Il les croit pourtant fort bien faits ;
Et, quand il cherche à les mieux faire,
Il les fait encor plus mauvais (1).

entière, ni si correcte. Il ne faut pas s'arrêter à ce que l'on voit ici des Rimes Masculines de différens sons qui ne sont point séparées par des Feminines. C'est sur quoi CHAPELLE se gênoit peu.

** (1) CHAPELLE & DESPREAUX étoient intimement unis, quoique leur Morale fut très différente ; & cette PARODIE de DESPREAUX doit être prise pour un simple badinage, permis entre des amis. Ce qu'il est à propos de remarquer au sujet de l'EPIGRAMME de CHAPELLE, dont on n'avoit eu ci-devant que les cinq premiers Vers, c'est qu'il paroît par la Réponse de DESPREAUX, qu'elle n'en avoit pas d'abord davantage. Apparemment CHAPELLE après coup ajouta les deux derniers, pour servir de réponse à la PARODIE ; ensorte que toute la finesse de l'EPIGRAMME entière roule sur l'opposition des Verbes *faire* & *composer*, dont le dernier marque adroitement avec quelle peine DESPREAUX enfantoit ses Vers.

I. I.

LETRE I

Au Duc de Nèvers, *en réponse à deux* Letres *en Vers, qu'il avoit écrites au sujet de la Petite-Vérole que le* Duc de Vendôme *eut, à* La Charité-sur-Loire, en 1680 (1).

Pour répondre à vos deux en *ime*,
Dont cette dernière amplissime
Pousse *ime* à toute extinction,
Son Altesse Séréníssime,
Et de plus *microcroutissime* (2),
D'autant qu'avés l'intention
De venir moins, comme *Hermotime*,
En visite qu'en vision
Foleter dans l'infectissime
Chambre de son affliction,
Vous récrit qu'obligatissime
De Viscère & de Parenchime

II. (1) Voïés au sujet de cette Letre & des deux suivantes la dernière Edition *in*-12. des Œuvres *de l'*Abbé de Chaulieu, T. II. pp. 193, 201, 204.

(2) Mot forgé du *Grec* & du *François* pour dire, *qui n'a plus que de très petites croûtes.*

Elle eſt à votre affection,
Comme à préſent ſaluberrime,
Plus que ne l'étoit l'ipſiſſime
Faculté, devant qu'*Albien*
Vous dônât ſa probatiſſime
Et fébrifuge Potion.
Plus encor, DUC humaniſſime,
Vous mande le *Décrouiſſime* (3)
Et très guéri CÉSARION (4),
Hormis d'une éſurition
Très contraire à *Quadrageſime*,
Que près de vous chacun eſt grime
En Poëtique invention;
Et qu'ainſi, ſans fard & ſans frime,
Il a plus d'admiration
Pour la vive façon dont rime
MORIEZ, le Héros dudit ime;
Que jadis n'eût de paſſion
Pour le Rapſodeur d'*Ilion*,
Qu'il mit comme Auteur qui tout prime
Dans un étui d'un million,
Celui dont fut l'ambition
Telle que, pour être iſotime (5)

(3) Autre mot forgé qui s'entend aiſément.

(4) Nom que le *Duc* DE NEVERS donoit au *Duc* DE VENDÔME.

(5) *Pour être iſotime à la céleſte Nation*, c'eſt-à-dire *pour être égal aux Dieux*. En GREC, *Iſotime* ſignifie, *d'un prix égal, également précieux.*

A la céleste Nation,
Il préféra l'illégitime
A la Roïale Extraction
Et se fit un Père anonime,
Et de plus cornutissime,
Dans l'areneuse Région (6).

De vrai, pareil au Chantre rare (7)
Qui sut la *Grèce* enforceler
Des Jeux, que vint renouveller
IPHITE avec tant de fanfare (8);
Si haut MORIEZ s'élève en l'air,
Qu'après lui qui voudroit voler,
Par quelque cascade bizare
Feroit de son nom appeller
Une Mer lointaine & barbare,
Comme la *Russe* ou la *Tartare*,
Où le Marchand n'osant aller,
De ce fol & nouvel ICARE
On n'entendroit jamais parler;
Et dans une nuit éternelle
Croupiroit mangé des Poissons,
A moins que la Troupe immortelle
Des neuf Maîtresses des beaux sons..

(6) On sait qu'ALEXANDRE voulut passer pour le Fils de JUPITER AMMON, que l'on adoroit en *Libie* sous la forme d'un *Bélier*.

(7) PINDARE.

(8) IPHITE rétablit les *Jeux Olimpiques* qu'HERCULE avoit fondés.

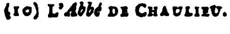
Sur leur Mont à croupe jumelle
Remontrant à leurs Nourrissons,
Pour réprimer leur *Hypozèle* (9)
N'allât leur dire en leurs leçons :
GARDÉS-*vous d'imiter* CHAPELLE,
Qui, pour vouloir à tire-d'aile
Suivre MORIEZ *dans ses Chansons ;*
Répandit son peu de cervelle
Sur les bancs & sur les glaçons
D'une Mer où toujours il gèle ;
Et périt d'une mort cruelle
Où périrent les BARENTSONS.

De plus au tems d'un fier Comète
N'appartient à tête bien faite
Voler si haut, lorsque l'on peut
Jouer en bas à *Cligne-Muète*,
Maint Prince déja s'inquiète
De sa Queue en forme d'Aigrète,
Qu'à tort & qu'à travers il meut,
La prenant pour une Vergète
Qui vient faire ici place nète.
Moi, qui sais qu'au plus il ne pleut
De son influence secrète
Que Bourse vuide & que Disète,
Je gagerois bien qu'il n'en veut
Qu'à quelque malheureux Poète.

(9) Mot tiré du *Grec*, qui veut dire *Faux Zèle*, *fausse*

C'est donc pourquoi je me retire ;
Car sur Rimeurs sans doute il tire,
Et contre moi se fâcheroit,
Au même instant qu'il me verroit
Suivre en si haut genre d'écrire
Celui qui seul le peut de droit,
Tant pleinement PHEBUS l'inspire.
Puis, nous manque notre bras droit,
L'*Abbé* (10), que chacun tant admire ;
Qui, comme à tous plaire il voudroit,
Point n'est loisible au docte Sire
D'être longtems en même endroit.
Lui, qui sait MAROT sur son doigt
Et l'Art d'*Epître* en Vers construire,
Dans celle-ci vous eût su dire
Tout ce que dire il vous faudroit.

Emulation. Il signifie dans cet endroit : *Envie mal entendue d'imiter.*


(10) L'*Abbé* DE CHAULIEU.



III.

LÈTRE II

Au DUC de NEVERS *sur le même sujet, en réponse à une* LÈTRE *en Vers, dont toutes les Rimes étoient en* IME *&* en ORS.

ENCORE que dans ta *Lètre* ultime
Tu consommes si bien tout l'*ime*
Et si bien épuises les *ors*,
Cependant, DUC *Poëtissime*,
Loin de nous étoner, c'est lors
Que la *Troupe Scarronissime*
Des quatre nouveaux AMIDORS
T'en écrit *Lètre* pléniissime,
Sans fouiller du Sieur DES-ACCORDS
Le Volume bigarissime (1).
Par là tu vois que mieux records
Du *stile Macaronissime*,
Que du Patois sauvagissime
Des FOUILLOUX &c de leurs conforts,
Nous montons moins nos BRILLADORS;
Que le Cheval volucrissime,
Qui de son pied fit jaillir hors
Cette source fécondissime
Où tant burent les FRACASTORS.

III. (1) LES BIGARRURES *du Seigneur* DES-ACCORDS.

Et quant à ce que tu nous mors
Sur notre retraite chronime (2),
Songe que FABIUS MAXIME,
Le Roi de tous les *Cunctators*,
Par sa conduite lentissime
Nous done exemple sagissime
D'empêcher le *Sérénissime*
D'aller sitôt mètre dehors
Son visage écarlatissime.
De plus à nos vieux Coridors
Nous joignons Salon amplissime,
Où, selon l'*Art Vitruvissime* (3)
Brilleront Lapis & Marmors,
Tels qu'en ce Temple sanctissime
Où l'on offroit avec l'Azime
Toutes Bêtes hormis les Porcs,
Avant qu'à sae fundatissime
L'eût mis la main profanissime
Et plus que sacrilégissime
Des fiers NABUCHODONOSORS.

Mais pourquoi, DUC *Pindarissime*,
Dans notre état tranquillissime

(2) *Chronime* est un terme *Grec*, qui signifie *Saturnien*, *triste*, *désagréable*, *de longue durée*. Ce dernier sens est celui que ce mot doit avoir ici.

(3) L'Architecture, l'Art dans lequel VITRUVE excelloit.

Veux-tu faire des GALAORS (4)
De ton couple népotissime (5) ?
Dans le tems opportunissime
Tu le verras audacissime
S'affourcher sur des *Pilladors* ;
Et dans cette ardeur qui l'anime
Pousser la Gent à tapabords
Jusqu'au Fleuve rapidissime,
Où règnoient les BETLEN-GABORS (6).

Par quoi, BARON *loquacissime* (7),
Si le premier tu ne démors
De ta rage opiniâtrissime
A tant rimailler en *issime* ;
Nous t'envoierons vingt Recors
Et du Sergent rapacissime
Tous les ordinaires Supports
Sceller ta bouche copronime (8),
Et te conduire par *Gisors*
Aux lieux, où le *Bartholissime* (9)

(4) GALAOR est un des Héros du *Roman d'*AMADIS.

(5) De ton couple de Neveux, le DUC & le *Chevalier* DE BOUILLON.

(6) BETLEN GABOR, Vaivode de *Transilvanie*.

(7) Le *Baron* DE MORIEZ, Personnage imaginaire, à qui le *Duc* DE NEVERS attribuoit une partie de ce qu'il écrivoit.

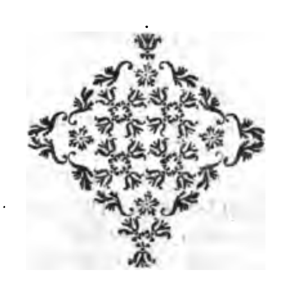
(8) *Ta bouche sale, puante.* Ce mot *Copronime* vient d'un *mot Grec*, qui signifie *Excrement*, *Ordure*, *Fumier*.

(9) C'est-à-dire *le très grand Chicaneur*, le très Sa-

Modèle de tous les MÉDORS
Se seroit fait *Casonissime*,
Pour terminer son Ostracime,
S'il eut eu les fermes conforts
De ton grand *Duc Sénéquissime* (10).

vant dans l'Art des BARTHOLES, des Jurisconsultes, des Gens de Palais.

(10) Le *Duc* DE NEVERS lui-même.



IV.

LÈTRE III

Au Duc *de* NEVERS, *en suite de la précèdente.*

SUR cette Mer d'*ime* au Superlatif
Voguer encor s'imputeroit à rage ;
Puis de ta Nef pour, en si long voïage,
Suivre le cours par trop tempestatif,
Besoin seroit d'avoir en patronage
La *Grand-Serpente* avec les gens d'ALQUIF,
Qui porta jeune & dès son premier âge
Le *Damoisel de la Mer* putatif :
Mais c'est ici, comme ailleurs, grand dommage
Qu'un si beau Conte on répute apocrif.
Notre Pilote aussi, devenu sage
Pour à deux doigts s'être vu du naufrage
Par à te suivre être trop attentif,
Et bien recors qu'en ce dernier orage
Prêt à virer il vit son frêle Esquif,
Dit que, depuis que le rude abordage
De ton Navire à double & triple étage
L'a tant batu dans ce dernier estrif,
Qu'il est sans voile, antenne, ni cordage,

Et dénué de tout conſervatif,
Son mêtier veut, ſans riſquer davantage,
Que terre à terre & le long du rivage
Il faſſe aller un Bateau ſi chétif.
Et bien lui ſied de tenir ce langage;
Car à *Toulon* ou ſous le Canon d'If,
Tous Ports amis & d'un très bon ancrage,
Il ſera mieux de prendre un nouveau ſuif;
Qu'un trop ardent & bruſque itératif
En pleine Mer à te ſuivre l'engage.

Sitôt pourtant que pour ſon Equipage
Il aura fait nouveau préparatif,
Ce lui ſeroit, DUC, un ſenſible outrage,
Si tu croïois qu'en repos & qu'oiſif,
Il attendît d'être mené captif
Par tes Vaiſſeaux en ſuperbe eſclavage.
Non, non, bien loin d'être au combat rétif
Pour ta victoire, & devenu craintif
D'en avoir fait ſi rude apprentiſſage;
Las de ſe voir dans l'état déſenſif,
Par quelque exploit noble & de haut parage,
Qui te ſera d'un nouveau choc le gage,
Juſques chés toi, plus vigoureux & vif,
Te veut porter un cartel offenſif,
Comme autrefois fit ce grand Perſonage (1)

IV. (1) Le premier SCIPION l'*Africain*.

Qui, d'ANNIBAL voïant appréhensif
Le Peuple & *Rome* être presque au pillage,
Porta la guerre aux portes de CARTAGE.
Tel donc bientôt avec gros r'habillage
De ce qu'il croit le plus à son usage,
Le plus de mise & le plus portatif,
D'aucun Bureau, d'aucun Port ni Péage,
Sans redouter le plus rude tarif
Fusse celui du vieux Censeur MÉNAGE,
Ou bien du noble & docte *Aréopage* (2),
En pareil cas Juge indéclinatif,
Tu le verras vers toi tourner visage :
Mais c'est assés être *Océanivage* (3),
Car moins il doit, en Marchand lucratif
Qu'à son gain mène un honteux asservage,
Qu'en Voïageur raciocinatif
Que pousse un autre & plus digne motif,
Se gouverner en si long navigage,

N'infère point de là que moins actif,
Et moins en mots d'*if* & d'*age* inventif,
Il ait eu peur d'en être en arrérage.
Il en a fait riche accumulatif,
Et s'est lesté de leur gros ralliage,
Plus qu'un Vaisseau ne fait de cailloutage ;

(2) L'*Académie Françoise.*
(3) Qui erre sur l'*Océan.*

Et que l'Enfant, de chés lui fugitif
Pour *Saint-Michel* voir en pèlerinage,
Ne s'en revient chargé de coquillage.
Et, pour montrer que cet affirmatif
Est bien réel, & non comminatif,
Ni d'un *Gaston* le fanfaron langage;
Mais le discours d'un Pilote effectif,
Viens par plaisir jusques à *Ténérif*.
Le Vin croît bon dans son heureux solage:
Deux ou trois coups en boirons à l'ombrage
Du couvert frais, sombre & récréatif
De quelque aimable & verdoïant Bocage,
Où du *Serin*, de ces beaux lieux natif
Toujours résone un musical ramage.
Là cent Vaisseaux faire leur radoubage
Vont, & d'agrès nouveau réparatif
Qui dans la suite à propos les soulage;
Car du long Cours c'est le fameux passage.

Veux-tu, comme eux, mais plus expéditif,
Passant la *Ligne* au point définitif
Qui jour & nuit en douze heures partage,
Doubler le Cap nommé *de bon Présage* (4),
Parce que là cessa d'être pensif
Et se vit prêt d'avoir le pucelage
Du tour d'*Afrique*, à lui seul primitif,

(4) Le Cap de *Bone-Espérance*.

GAMA, qui mit ſes Princes hors de page ;
Et leur conquit ſi vaſte poſſeſſif
Dans l'*Indoſtan* & ſon Archipélage ?
Veux-tu ; laiſſant dans ſon chaud Marécage
Le ſale *Caffre* impudique & laſcif,
Qui de ſes pieds ſe ſert au larronage ;
Et ſon voiſin le pauvre *Ethiopage*
Qui ſon Païs ne tient qu'en vaſſelage
Du *Prête-Jean*, Chretien aſſés métif ;
Voir l'*Eritrée* (5), où ſe tient le *Chérif*,
Après avoir pris de lui quelque ôtage ;
Car tu ſais bien qu'on y brûle tout vif
Quiconque n'a d'un Raſoir ou Canif
De ſon Prépuce accourci le pelage ?
Ah ! quel bonheur ſi dans un Hermitage
Nous trouvions-là quelque révérend *Mage*,
Affable, humain, & point rebarbatif,
Grand Cabaliſte & très ſpéculatif,
Sur tout pratic, plus qu'onc ne fut BAÏF,
De la *Maſſore* & ſon baragouinage ;
Qui nous apprît comment le grand *Roi Juif* (6)
Faiſoit des biens ſi gros amoncelage,
Qu'il doubla bien de DAVID l'héritage ;
Et, loin d'en être indigne ou deſtructif
Bâtit un Temple à ſon douzain lignage,
Qu'il lui laiſſa tout couvert d'or maſſif !

(5) La *Mer Rouge*.
(6) SALOMON

Or te voila dans l'heureux Païsage,
Au *Paradis terrestre* relatif,
Où l'Oiseau rare & d'unique plumage
Sur son bucher, de soi reproductif,
Se vient brûler dans l'épurant chausage
D'Encens, de Mirrhe & Bois odoratif.
Veux-tu d'Encens qu'on te mène au fourage,
Puis regagner *Paris*, le gros Village ?
Il s'y vend cher par qui n'est apprentif
D'en savoir faire un flateur étalage.
Aime-tu mieux d'un cours consécutif
Entrer au Golfe ou Sein (7), qui du *Calif*
Reçut les loix & lui rendit hommage;
Pour le présent paie au *Sophi* carage,
Depuis ABAS (8) par ordre successif?
Veux-tu, sans voir *Ormus* le maladif,
Où de tous biens la Terre est en veuvage,
Gagner *Surate* & son Port ou Barage,
D'où repartant de peur que sauvagif
Ne nous y trouve & ne nous y sacage,
Dans le *Bengale*, en quelque heureux mouillage;
Comme en ces lieux l'air est déficatif
Aller goûter le frais restauratif
Du savoureux & tant vanté breuvage,
Que du *Coco*, sans aucun expressif,
Tire le simple & seul apéritif.

(7) Le *Golfe Persique.*
(8) Le Grand ABAS, Roi de *Perse.*

Pour donc te rendre un dernier témoignage
Que, chaque jour plus imaginatif,
De l'Univers au coin le plus ſauvage
Il peut aller, par tout pénétratif;
Notre Pilote aſſure encore & gage
De te mener juſqu'à l'*Antrapophage*,
En tout contraire au *Banian* penſif,
Qui dans ſa hute ou ſous l'épais feuillage
Le long du *Gange* entretient ſon ménage;
Et croit ſon cours ſi purificatif,
Qu'il y nétoie en tout tems ſon corſage;
Et qui, content d'herbes & de laitage,
De ce qui vit ne fait ſon nutritif,
Et ſimplement s'adone au labourage,
De PITHAGORE en tout imitatif:
Au lieu que l'autre, âpre au ſang & carnage,
Sur chair humaine exerce brigandage;
Et, trop glouton & trop vindicatif,
Oſe s'en faire un horrible appanage.
D'où comme il faut bientôt plier bagage,
Et de s'enfuir n'être pas trop tardif,
Si tu m'as vu, toujours plein de courage,
T'amener juſque en cette étrange Plage;
Tu me vas voir, ſur le mémoratif
De ton retour, ſans en être craintif,
Savoir virer le Cap du *Gange* au *Tage*.

Car,

Car, aussi bien un prudent rétrécif
Veut qu'on finisse un si long badinage,
Qui deviendroit, sans un tel correctif,
De mots rimés un fade verbiage;
Et seroit vrai dire au Contemplatif,
Qui dans le Port en repos se ménage,
Qu'il s'attend bien que de cet excessif
Embarquement & sur *if* & sur *age*
Je ne saurois me sauver qu'à la nage;
Et sur la Rive, haletant & poussif,
De mon débris par trop lamentatif
En *ex-Voto* faire une triste Image.

ENVOI.

Nous te laissons, pour t'en venir, *hâtif*,
Et plus encor, *Chariage*, *Attelage*.
Ta venue est du Prince l'Optatif:
Mais si tu crois valable retentif
De dix & six le fameux assemblage,
Pour nous répondre, on t'accorde *Message*,
Et de ces mots le rimant fagotage:
Pas n'avons cru, par total ablatif,
En devoir faire un si cruel ravage,
Qu'il ne t'en reste assés gros collectif,
Pour en remplir encore mainte page.

V.

LETRE A MONSIEUR ***

Pour l'inviter à revenir de la Campagne (1)

AMI, dis-moi, que je le sache,
Dedans les champs ce qui t'attache,
A présent que leur vert pannache
Impitoïablement s'arrache
A coup de vent, à coup de hache;
Que le brouillard les Vallons cache,
Et gèle leur rude moustache;
Que l'air d'une obscure rondache
Couvre la Terre, & toujours crache
Sur le vilain plancher à Vache;
Qu'on ne peut aller sans gamache,
Ou grand soulier qui crote écache;
Que de *Corbeil* l'orde Patache
Plus que jamais les grègnes tache.

Il faut que quelque douce flèche
Dans ton estomac ait fait brèche;

V. (1) Rec. de Sercy, T. III, p. 235. Sans nom d'Auteur.

Si j'attribue cette LETRE à CHAPELLE, c'est uniquement parce que le stile, le tour du Vers & la manière d'amener les Rimes, ont beaucoup de ressemblance avec d'autres LETRES *en Vers*, qu'on lit dans cette Edition & qui sont certainement de lui.

Que quelque Bergère t'allèche,
Comme un Enfant qui sirop lèche,
Ou comme un Agneau près sa crèche,
Aurois-tu la tête assés sèche,
Pour prendre, comme de la mèche,
A cette amoureuse flamèche ?
Dans ce soupçon, dis, si je pèche.

Quoi donc ! pour tuer une Biche,
Et trouver où Faisan se niche,
Ou faire au Lièvre quelque niche,
Cours-tu pré, bois, montagne & friche
Avec Levrier & Barbiche ?
Ou, grimpé dessus la corniche
D'un Rocher tout un jour sans miche,
Attens-tu le hazard qui triche;
Qui promet dedans son affiche
A chacun de se faire riche,
Ou quelque autre colle nous fiche,
Et de bon succès est très chiche ?

Ne souffre pas qu'on te reproche
Un pareil travers qui s'approche
De la rage & du cœur de roche
Des Animaux à l'ongle croche.
Ne prens le Gibier qu'à la broche,
Comme les Clercs de la *Bazoche*;
Tu ne craindras point la taloche,

D'un Cerf, ni qu'un Sanglier t'acroche;
Ou qu'une branche l'œil te poche;
Qu'un chicot déchire ta poche;
Qu'il te viène au pied quelque cloche;
Que le trot d'un Cheval te hoche,
Qu'il tombe, qu'il bronche, ou qu'il cloche,
Ou qu'il ait quelque fer qui loche.
Viens donc, & que nulle anicroche
N'embarasse plus ta caboche;
Tu seras gras comme une coche,
Cent ans, sans faire soner cloche,
Sans que pour toi fosse on pioche,
Et sans humer suc de Bouroche.
Viens, te dis-je, prendre la galoche,
Vîte, come un trait qu'on décoche,
A cheval ou dedans un Coche (2).

Assis-là tout près d'une huche,
Sur qui maint Garnement se juche,
Pour mieux hausser gondole & cruche,
Pendant qu'autour mainte Guenuche
Toutes les nouvelles épluche,
En bourdonant comme une Ruche,
Emmitoufle-toi dans ta pluche;
Cet an l'Almanach de COLUCHE
Nous menace de coqueluche.
Adieu, ton Valet je me huche.

(2) La suite veut qu'on l'entende d'un Coche d'eau.

VI.

LÈTRE

A

MONSIEUR MOREAU (1).

JE ne vous ferai point ici la description de la *Maison de* SAINT-LAZARE, où je suis, puisque je vous la vais faire en Vers. Je me contenterai seulement de vous dire, pour vous exciter à compassion, que je suis dans un lieu où on me done tout ce qui m'est inutile, & rien de ce qui m'est nécessaire. J'ai un Bénitier, & je n'ai point de Pot-de-Chambre auprès de mon lit. J'ai un Prié-Dieu, & je n'ai point de Chaise ni de Table dans ma Chambre. J'ai un Surplis (2), & je n'ai point de Chemise. J'ai un Bonnet pour le jour, & je n'en ai point

VI. (1) CHAPELLE, que ses Tantes avoient fait enfermer à *Saint-Lazare*, n'avoit que vingt ans lorsqu'il écrivit cette LETRE, en envoïant la Pièce suivante. Il existe encore une autre LETRE en Vers qu'il écrivit dans le même tems, du même lieu : mais j'ai fait inutilement tout ce que j'ai pu pour en recouvrer une Copie.

(2) Par ces mots, *j'ai un Surplis* & par ceux-ci qu'on va lire plus bas, *j'ai une Soutane*, on peut conjecturer que CHAPELLE avoit été destiné d'abord à l'Etat Ecclésiastique.

de nuit. J'ai une Soutane, & je n'ai point de Robe-de-Chambre. A Table, j'ai des Serviètes, des Assiètes, des Couteaux, des Cuillers ; & je n'ai rien à manger. Enfin, MONSIEUR, dans les Conversations, je n'ai que des gens qui m'importunent, & je n'en ai point qui me divertissent ; car tous leurs entretiens ne sont que des invectives contre les vicieuses coûtumes du siècle, & de s'emporter particulièrement contre ceux qui, au lieu de dire : *Je me recommande à vos bones graces* ; disent, quand ils se quitent : *Je suis votre serviteur.*

VII.

DESCRIPTION DE SAINT-LAZARE.

Toi, qui nous fais voir la sageſſe
Jointe avec la vivacité ;
Toi, qui ravis la liberté
Aux Dames par ta gentilleſſe,
Comme aux hommes par ta bonté ;

✦

Moreau, le pauvre Solitaire,
Qui, ſans ta conſolation,
Seroit mort dans la *Miſſion* (1),
En ce peu de mots te va faire
Une triſte Deſcription.

✦

Dans une froide Plaine aſſiſe
Eſt une chétive Maiſon,
Où jamais ne fut vu Tiſon ;
Et qui ne peut parer la Bize,
Que par quelque foible Cloiſon.

VI. (1) C'eſt le Nom de la Congrégation de Saint-Lazare.

✠

CEUX qui ce logement bâtirent,
Desirant s'y mortifier
Et n'y faire rien que prier,
Une grande Eglise ils y firent,
Et pas une Cave ou Grenier.

✠

JE puis dire que rien ne fume
Jamais en ce funeste lieu ;
Et qu'on n'y voit jamais de feu,
Que, quand aux Vêpres on allume
L'Encensoir pour honorer Dieu.

✠

LA de pauvres Gens, pâles, blêmes,
Secs, tous meurtris & décharnés
Par les coups qu'ils se sont donés,
Disent qu'assurément eux-mêmes
Et tous les autres sont damnés.

✠

NUIT & jour ils sont en prières,
Tant ils ont crainte de l'Enfer ;
Et, pour mieux surmonter la chair,
Se donent cent coups d'étrivières ;
Ce qui s'appelle en triompher.

✠

CES

CES lieux, où ſans ſoner ſonète,
Perſone n'entre ni n'en ſort,
Sont les lieux d'où, moins vif que mort,
Je t'écris que cette retraite
Commence à me déplaire fort.



MAIS, afin qu'on ne puiſſe dire
Que pour peu de difficultés
Mes ſemblables ſont rebutés,
Mon deſſein eſt de te décrire
Mes moindres incommodités.



MA Chambre, ou pluſtôt une Armoire
Qu'on a faite pour me ſerrer,
D'abord qu'on me la vint montrer,
Me fit rire; & j'eus peine à croire
Que j'y puſſe jamais entrer.



DANS ce lieu, moins Chambre que Çage,
Un *Aquilon* froid & mutin
Me fait trembler ſoir & matin;
Car, pour me parer de ſa rage,
Mon plus gros mur eſt de Sapin.

Apprens maintenant la ſtructure
De nos miſérables Grabats.
Deux Ais ſervent de Matelats,
Un Tapis vert de Couverture,
Et déux Serviètes de deux Draps.

✦

Dès que j'abaiſſe les paupières
Sur mes ïeux du ſommeil batus,
Un clauſtral *Benedicamus*
M'éveille & m'envoie aux Prières,
Qui durent trois heures & plus.

✦

Le Dîner, ou pluſtôt Dînète,
Que ſans déjeûner on attend,
N'eſt rien qu'un petit Plat, moins grand
Que la plus petite Palète
Dont on uſe à tirer le ſang.

✦

A ce Plat on proportione
Un peu de Vache & de Brebi;
Si peu même, qu'une Fourmi
N'auroit pas, à ce qu'on nous done,
De quoi ſe soûler à demi.

✦

Le Vin, grossier, rouge, insipide,
Ne peut qu'avec peine couler ;
Et je ne saurois avaler
Ce vilain *Cotignac* liquide,
Sans avoir peur de m'étrangler.



Ce petit Dîner, je t'assure,
Nous tient demi-heure pourtant :
Mais ne t'en étone pas tant ;
C'est que *Bénédicité* dure
Un quart-d'heure, & *Graces* autant.



Aprés Dîner, c'est l'ordinaire,
Pour aider la digestion,
Qu'il y ait Récréation,
Où l'on emploie une heure entière
En quelque Conversation.



Ces Conversations Chretiènes,
Vraiment dignes de ces Oisons,
Sont, par mille sotes raisons,
De prouver que les Antiènes
Valent mieux que les Oraisons.

QUE tous les jours ma faim soit grande,
Mon Dîner te le fait juger;
Cependant, pour ne point charger
Mon estomac de trop de viande,
Mon Souper n'est pas moins léger.

✤

ENFIN, mon Cher, quoi que j'en dise,
J'en dis bien moins qu'il n'y en a:
Mais il faut finir; car voilà
L'heure qui m'appelle à l'Eglise,
Où les autres chantent déja.



VIII.

SONNET IRRÉGULIER

Contre ses Parens ;

À M. MOREAU.

OUI, MOREAU, ma façon de vivre
Est de voir peu-d'honêtes gens ;
Et prier Dieu qu'il me délivre
Sur tout de Messieurs mes Parens.

CE que j'ai souffert avec eux
Surpasse même la souffrance
De celui qui, pour sa constance,
Dans l'Ecriture est si fameux.

HÉLAS ! ce Sage misérable
N'eut jamais affaire qu'au Diable,
Qui le mit nu sur un fumier.

POUR voir sa patience entière,
Il faloit que JOB eût affaire
Aux deux Sœurs de Monsieur LUILLIER (1).

VIII. (1) Aux deux Sœurs de son Père.

IX.

EPIGRAMME

*Sur ce que l'*Abbé MÉNAGE (1) *Auteur de plusieurs Satires contre le* Professeur Roïal MONTMAUR, *avoit dit*, « *qu'il ne se miroit jamais sans convul-* » *sion, parce que depuis quarante ans,* » *il étoit prodigieusement changé, quoi-* » *qu'il fût encore fort blanc sous le* » *linge* ».

L'AMOUREUX & docte MÉNAGE,
Ce galant Ecolier juré,
Si l'on en croit à son langage,
Depuis vingt ans ne s'est miré,
Ne pouvant plus voir son visage
Si have & si défiguré.

IX. (1) GILLES MENAGE, Fils de GUILLAUME MENAGE Avocat du Roi au Présidial d'*Angers*, naquit en cette Ville le 15 d'Août 1613. Il fut d'abord Avocat dans sa Patrie. Après y avoir plaidé quelques Causes, il vint à *Paris*, s'y fit recevoir Avocat & suivit quelque tems le Barreau : mais, lorsqu'il commençoit à se distinguer parmi ses Confrères, il se dégoûta de sa Profession, prit le parti de l'Eglise & fut pourvu de Bénéfices. C'étoit un Homme d'une prodigieuse lecture & d'une mémoire étonnante : mais aiant peu d'esprit & point de goût. On reconnoît dans la pluspart de ses Ouvrages ce que l'on appelle un *Erudit*. Quoiqu'il avouât lui-même qu'il n'étoit

Quand il eut pourtant fait l'image
De l'Archipédant renommé (2),
GIRAUD nous rendit témoignage
Qu'il se mira dans son Ouvrage
Comme en son Portrait animé;
Sans voir qu'il n'étoit guère sage,
De s'être en ce fou Personage
Lui-même si bien exprimé.

point né pour la Poësie, il n'a pas laissé de composer des *Vers Grecs*, *Latins*, *Italiens* & *François*. Il pilloit sans façon chés les autres tout ce qui lui convenoit. Il a pourtant fait par hazard deux morceaux de *Poësie Françoise*, qui font honneur à son esprit, en ce qu'ils sont bien versifiés & de bon goût, & qu'ils sont entièrement à lui; c'est la METAMORPHOSE *de* MONTMAUR *en* PERROQUET & la REQUETE *des* DICTIONAIRES. Il mourut à *Paris* le 23 de Juillet 1692.

(2) PIERRE DE MONTMAUR. C'est ainsi qu'il écrivoit lui-même son nom, qui dans différens Livres se trouve écrit de ces différentes manières: *Monmori*, *Montmori*, *Monmaur*, *Mommaur*, *Monmor*. Il naquit en *Bas-Limosin* dans la Paroisse de *Bétaille*. Il fit ses études à *Bordeaux* chés les *Jésuites*, qui, lui trouvant quelque esprit avec beaucoup de mémoire, l'engagèrent à prendre l'habit de leur Ordre. Ils lui firent achever ses Etudes à *Toulouse*; & l'envoïèrent ensuite à *Rome*, où pendant trois ans il enseigna la Grammaire avec assés d'éclat; mais sa santé, qui durant quelque tems parut chancelante, le fit renvoïer de cette Compagnie, qui, plus qu'aucune autre, ne fait cas des Sujets qu'autant qu'ils peuvent être utiles. Sorti de chés les *Jésuites*, il se fit Avocat, & vint à *Paris* dans l'espérance de se pousser au Barreau. Ses premiers succès ne lui promètant pas un avenir flateur, il se tourna du côté de la Poësie dans la vue de participer aux libéralités du *Cardinal de* RICHELIEU. Né sans génie pour

X.

FRAGMENT

DE CHANSON

Sur BOUCINGO, *fameux Marchand de Vin Traiteur.*

BOUCINGO, dès son âge tendre,
Posséda la *Sauce à Robert*,
Avant même qu'il put apprendre
Ni son *Ave* ni son *Pater*.

cet Art, il ne s'adonna qu'à ce qu'il a de plus puéril, aux *Acrostiches*, aux *Anagrammes*, à toutes les autres futilités pédantesques. Il réussit mieux dans la Conversation. Il l'avoit légère, vive, enjouée, boufone; & la soutenoit par une érudition assés vaste, accompagnée d'une assurance qui le mètoit en état de parler même de ce qu'il ignoroit, avec le ton d'un Home instruit. C'est par là qu'il se procura des Amis, qui le firent nommer en 1623 pour succèder à JERÔME GOULU dans la Chaire de Professeur en Langue Grèque au Collège Roïal; d'où vint qu'on l'appella MONTMAUR *le Grec*. Comme il étoit fort avare, quoiqu'il jouït de plus de cinq mille livres de rente, & qu'il aimoit beaucoup la bone chère, il sut s'*impatroniser* dans les meilleures Maisons de *Paris*. C'est là que, se livrant à la vivacité de son esprit qui trouvoit sans peine des *Pointes* dont le goût regnoit alors, & ne s'occupant que du soin d'amuser ses Auditeurs, il n'épargnoit dans ses prétendus Bons-Mots aucun des Gens de Lètres; & ce fut

XL.

LÈTRE

A sa MAITRESSE, *en lui envoïant un Pâté de* LIÈVRE.

CRUELLE PRINCESSE, qui fais
Que tous les jours je me retranche
Les longs Dînés de la *Croix blanche*
Et les charmans Soirs du *Marais*,
Qu'absent tu me tourmentes ! Mais
J'en aurai bientôt ma revanche.

la cause de leur déchaînement contre lui. MENAGE sonna le Tocsin par sa VITA M. GARGILII MAMURRÆ, *Parasito-Padagogi*, qui parut en 1643 accompagnée de quelques autres Pièces satiriques de sa façon contre le même MONTMAUR. Ce fut un signal qui mit les armes à la main à beaucoup de Gens de Lètres & de Beaux-Esprits. CHARLES FERAMUS, NICOLAS RIGAULT, BALZAC, SARASIN, D'ALIBRAI, MARIGNI furent les principaux qui se signalèrent par des Satires outrées contre MONTMAUR qui n'en fit que rire. Fut-ce par insensibilité, fut-ce par mépris pour ses Adversaires, qu'il ne daigna répondre à pas un ? On porta cependant l'animosité jusqu'à l'accuser de crimes énormes, de Fausseté, de Meurtre, de Sodomie ; & de n'avoir évité le supplice qu'à force d'argent. Sur de son innocence, il se conserva toutes les portes ouvertes ; & son indifférence, véritable ou feinte, pour les injures dont on l'accabloit servit à déshonorer à jamais ceux de ses Adversaires, qui s'étoient avisés de franchir les limites que l'Honneur & la Religion prescrivent à la Satire. MONTMAUR mourut en 1648.

Sache que déja je me plais
A voir mon cœur, gros de regrets,
Me reprocher le long obstacle,
Qu'impitoïablement tu mets
A tous mes soins & leurs progrès.
Que n'a pu sur moi ce spectacle,
Qui m'a fait cent Rivaux tous frais;
Et Gens dont, à moins d'un Miracle,
Nous ne nous sauverons jamais!
Sache encor qu'un certain Oracle,
Et des plus surs & des plus vrais,
M'a promis que Bois & Forêts (1)
Vont remètre sur le pinacle
Ma raison & mon ame en paix.
Il est vrai qu'il y joint après
Un *Thériaque* ou *Thériacle* (2)
Qu'on tient l'un des plus grands secrets,
Mesdames, contre vos attraits.

Or cet Oracle consulté,
Dont j'ai déja tant profité,
C'est MANICAMP, belle Inhumaine,
Qui terriblement me promène
Contre ton inhumanité,
Jurant qu'ainsi bien agité

XL. (1) Le Divertissement de la Chasse.
(2) Le Vin.

Et bien courant la *pretantaine*
Par les Buissons & par la Plaine,
J'oublierai ta méchanceté.
Tu connoîtras la vérité
Et combien je suis en halène
De campagne & de liberté,
Quand le Messager de *Touraine*
Te portera le gros Pâté,
Qui m'a, sans te mentir, coûté
Bien du tourment & de la peine.
C'est ce qui fera sa bonté ;
Car de l'Animal tourmenté
Provient la bonté souveraine ;
Outre que le Drôle encrouté
Avoit la plus grasse bedaine
Dont nous aïons jamais tâté.
L'Adresse, au reste, est certaine ;
Le tout est bien étiqueté ;
Et c'est de bone volonté
Que, pour m'aider contre ta haine,
Un *Marquis*, plein d'honêteté,
Prétend qu'il te soit présenté
Pour cette *Saint-Martin* prochaine ;

Ou bien de coups quelque douzaine
Paiera la témérité
De quiconque l'aura porté,
Si, dans la fin de la semaine,
Ton reçu ne nous est côté.

Faites-en donc bien bone chère.
Sur tout qu'il vous serve d'essai;
Et, s'il a le bien de vous plaire,
Aïés là-dessus le cœur gai,
Vous n'en manquerés, ma foi, guère;
Puisqu'outre la Chasse ordinaire,
Notre cher Ami LE BOULAI,
Que vous savés & que je sai
Etre votre humble Tributaire,
Aura dequoi vous satisfaire
En Pâtés, & pas plus méchans;
Car il a quatre bones Filles,
C'est, en mots assés approchans,
Quatre *Levrètes* fort gentilles,
Qui batent fort souvent aux champs;
Et devant qui les meilleurs drilles
Des *Lièvres* & les mieux marchans

Ont peine à ſauver leur guenilles,
Et ſe tirer d'entre leurs dents.
Tout me manque, juſqu'au Bon-ſens.
Adieu. Cachés bien ces vétilles,
Ou les montrés à peu de gens.

XII.

ÉPITAPHE D'UN CHIEN (1).

PASSANT réfléchiſſeur, qui vois ce Monument,
Dis-moi, puiſque l'Amour fut éternellement,
Pourquoi faut-il que la Nature
N'ait point fait d'éternel Amant !
Un petit Chien, dont j'écris l'avanture,
Jadis d'amour fut un brâſier ardent ;
Maintenant, choſe étrange ! il eſt froid comme glace,
Car il eſt mort ; grand bien lui faſſe !
Puiſſe-t-il être conſtellé,
C'eſt-à-dire, bien inſtallé
Au deſſus du Signe d'HERCULE,
Dans le Ciel de la *Canicule* !
Hélas ! combien de pleurs AMARILLIS verſa,
Le jour fatal qu'il trépaſſa !

XII. (1) Cette Pièce & la ſuivante ſont imprimées ſous le nom de CHAPELLE, dans le NOUVEAU *Choix de* POESIES, qui parut en 1715 en 2 Vol. *in*-8°. ; celle-ci T. I, p. 209 & la ſuivante T. II, p 252. J'ai peine à les croire de CHAPELLE. Comme cependant ce Recueil eſt l'ouvrage de feu M. DANCHET de l'*Académie Françoiſe*, il eſt à ſuppoſer qu'il étoit bien informé.

Elle auroit moins pleuré maint Amant romanesque.
Qui de brûlant devient glacé
Avant que d'être trépassé.
Feu LEVRON, quoiqu'issu de race gigantesque,
Fit voeu de vivre nain. Sa raison, la voici.
Levriers allongés sont propres pour la Chasse :
Mais près des Dames, non. *Levrons* en raccourci,
Nichés au coin du feu, tiènent bien moins de place.
Ceci considéré, LEVRON voulut rester
Dans sa petite taille, & pria JUPITER.
JUPITER l'exauça. Biscuit & Confiture,
Au lieu de se tourner en vaine nouriture,
Se convertissoient en amour.
Le LEVRON téméraire, enfin, pour faire court,
Sous le Jupon de sa Maîtresse
Pour avoir plus chaud se glissa.
Sans scrupule elle l'y laissa;
Il étoit si petit. HEUREUSE *petitesse*,
S'écria le LEVRON transporté d'allegresse!
Si j'étois Levrier, grand comme mes aieux,
Sous ce Dôme délicieux
Pourrois-je impunément promener ma tendresse?
Bientôt, fâché pourtant d'être né si petit,
Petit LEVRON mourut d'amour & de dépit.

❦

XIII.

STANCES IRRÉGULIÈRES, AU MOINEAU DE CLIMÈNE (1).

PETIT MOINEAU, délices de CLIMÈNE,
Qui l'amusés par sauts & tours badins,
Chassés, mordés Galans bruns & blondins,
Que CUPIDON à ses genoux amène.

✦

A MES Rivaux livrés guerre traîtresse;
Becquetés-les surtout, quand leur tendresse
S'émancipant, veut dérober faveurs,
Qu'Amour ne doit qu'à mes vives ardeurs.

✦

DAIGNÉS servir le beau feu qui me brûle,
Suivés CLIMENE & gardés ses appas.
Quoique ne sois tant disert que CATULLE
Vers louangeurs ne vous manqueront pas.

✦

(1) Dans le NOUVEAU CHOIX de POESIES, le titre de cette Pièce est : VERS *à l'imitation de* CATULLE, *au* MOINEAU *de* CLIMENE. La Pièce de CATULLE qui commence par ce Vers :

Passer, deliciæ meæ puellæ,

peut bien avoir fourni l'idée de celle-ci, qui n'en est d'ailleurs nullement une imitation.

Si méprisés les tributs de ma veine,
Ne me privés pour cela de vos soins;
Biscuits friands, je vous promets du moins.
Vous vous tiendrés à cette offre certaine;
Bien je connois votre Morale saine.

✤

SAGES MOINEAUX, toujours solidité
Fixe vos goûts; Plaisir seul vous anime.
Il faut jouir, c'est là votre Maxime;
Dogme chés nous follement contesté.

✤

POUR vous, MOINEAU, si faites vanité
Du beau servage où le Destin vous lie,
Pas ne serés accusé de folie,
Comme estimant frivole volupté.
Là seulement gîte félicité.
L'heureux *Moineau*, que l'Amant de LESBIE
Es bords du *Tibre* a jadis tant chanté,
Moins vit d'attraits dans l'aimable *Romaine*,
A qui plaisoit par sa vivacité,
Que n'en voïés aujourd'hui dans CLIMÈNE.

✤

Essain de Cœurs, tout percés de ſes traits,
Savent qu'en dire & ne peuvent s'en taire.
Plus doit priſer les éloges ſecrets,
Qu'elle reçoit de mes ſoupirs diſcrets.
Telle louange, au tarif de *Cithère*,
Onc ne ſe paie avec ſouris coquets.

✠

Cette monoie, hélas ! fauſſe & légère
Fait tout le fond de certains beaux Objets.
Préſerve, Amour, tout cœur tendre & ſincère
De s'engager à ſi mince ſalaire.
Des vrais Amans ſoutiens les intérets ;
Tu n'auras pas grande beſogne à faire.

✠

Et vous Moineau, Confident de mes feux,
Cher Favori de l'Objet que j'adore,
Chaſſés, mordés, je vous le dis encore,
Chaſſés, mordés mes Rivaux dangereux ;
Par cris perçans, par inſulte ſoudaine
Interrompés tous diſcours amoureux ;
Ne permettés à l'aimable Climéne
Que d'écouter le récit de mes feux.

XIV.

PLACET

A M. le Comte du Lude Grand-Maître de l'Artillerie, *pour lui demander du Petit Salé.*

Plaise à Monseigneur le Grand-Maître
Oublier un peu son Salpêtre,
Boulets, Canons, & tout l'emploi,
Dont il vient de faire connoître
Si bien ce qu'est notre grand-Roi;
Et n'oublier certain Saloi,
Ni la provision champêtre
Qui déja même y devroit être,
Suivant les Us, Coûtume & Loi,
Qui veulent petit Lard renaître,
Sitôt qu'on voit en désarroi
Les jours d'Automne, & les nuits croître.
C'est le seul Mets, en bone foi,
Qui peut mon trop petit dequoi
Sur ma Table faire paroître
Pour nourrir ma Famille & moi,
Jusqu'au tems que vient un bon Prêtre
Nous dire à chacun : *Souviens-toi*
De ta boue & de ton bissêtre.

Ce fut par une Matinée,
(Et même, sans être Sorcier,
Bien dirois l'heure & la journée)
Qu'ordoné fut au Sieur BOURSIER
De ne laisser passer année,
Ni *Saint* MARTIN sur son Coursier,
Qu'on ne vit dans ma Cheminée
La belle & gaillarde Echinée :
Au Poil blondin s'associer.

Et cependant mes *Dieux* LARÉS,
Qui s'attendent à l'ordre exprès,
Portent chés moi de Chambre en Chambre
Un nés plus friand de Porc frais,
Que de Mirrhe, Civète & d'Ambre ;
Et, ne trouvant rien qu'Atres froids,
En font déja mille regrets,
De voir ainsi s'enfuir Novembre,
Sans rien avoir de vos Forêts.

XIV.

PLACET

A M. le Comte du Lude Grand-Maître de l'Artillerie, *pour lui demander du Petit-Salé.*

Plaise à Monseigneur le Grand-Maître
Oublier un peu son Salpêtre,
Boulets, Canons, & tout l'emploi,
Dont il vient de faire connoître
Si bien ce qu'est notre grand Roi;
Et n'oublier certain Saloi,
Ni la provision champêtre
Qui déja même y devroit être,
Suivant les Us, Coûtume & Loi,
Qui veulent petit Lard renaître,
Sitôt qu'on voit en désarroi
Les jours d'Automne, & les nuits croître.
C'est le seul Mets, en bone foi,
Qui peut mon trop petit dequoi
Sur ma Table faire paroître
Pour nourrir ma Famille & moi,
Jusqu'au tems que vient un bon Prêtre
Nous dire à chacun : *Souviens-toi*
De ta boue & de ton bisière.

XVI.

LETTRE

A Madame la Duchesse DE BOUILLON, *en lui envoiant la Piece suivante* (1).

VOUS m'accusés obligeamment,
En tout très parfaite DUCHESSE,
Que tard & bien négligemment
Je m'aquite de ma promesse,
Sur quoi si vous demandés qu'est-ce
Qui cause ce retardement ?
Il faudra bien qu'ingénument
Je vous avoue & vous confesse,
Ecrire faire mon tourment,
Paresse être mon élément ;
Et cela sans nulle finesse :
Puisqu'à vous parler franchement,
Autre chose est, belle PRINCESSE,
Paresse, mot de Compliment,
Autre chose, fine Paresse
Qui n'écrit point ou rarement,
Telle qu'à trop vu Votre Altesse
Etre la miène absolument.

Quand j'ai relu cette tirade d'*Adverbes* en *ment*, j'ai trouvé qu'elle tenoit fort des *Com-*

mandemens, qu'on récite à l'Eglise ; & j'allois tout effacer, quand un meilleur Génie m'a inspiré que M. DE JUSSAC, bien loin de s'en dégouter, ne m'en suivroit que plus volontiers. Je lui veux donc laisser la plume pour faire à Votre Altesse une Dédicace en belle Prose d'*Avant-propos*, de tout ce que nous avons fait depuis que nous sommes ensemble, & dont non seulement *pars magna fuit, sed maxima*.

Quant à moi, pour vous marquer, autant que je puis, MADAME, l'extrême desir que j'ai de contribuer à la (1) réjouir par ces bagatelles de *Parnasse*, je ne laisserai pas, malgré ce que j'en pense, d'y joindre un méchant HIVER *burlesque*, que j'adressois à M. l'*Abbé* DE CHAULIEU; je croiois le lui envoier, devant qu'il fût de retour; mais je n'ai pû trouver d'occasion, & ce sera lui-même qui en sera le porteur. Au reste Votre Altesse sait trop bien tous les beaux endroits de l'Auteur (2), dont j'ai pris le commencement, pour oser lui marquer. Je la prierai seulement de le vouloir lire avec toute l'indulgence, que demande cette façon d'écrire.

XVI. (1) Il y a comme cela dans l'Original. La Phrase demanderoit : *vous*.

(2) HORACE.

XVII.

L'HIVER,

A MONSIEUR

L'ABBÉ DE CHAULIEU.

CHER ABBÉ, souviens-toi qu'HORACE
Veut qu'on mète pendant ces froids
Largement du Vin dans la Tasse,
Et dans le foïer force Bois.
Vois-tu nos Arbres & nos Toits
Soutenir à peine le poids
De la Nége qui s'y amasse ?
Vois-tu nos Fleuves, comme en *Thrace*,
Si bien arrêtés pour deux mois,
Que bientôt à la même place,
Où rouloient les Flots autrefois,
Tu verras rouler les charrois
Sur leur ferme & stable surface.

Les *Aquilons* ont glacé l'air ;
Le *Soleil* n'ose plus aller ;

Et puisque tant de tems se passe
Sans qu'il paroisse dans les Cieux,
Crois que le Forgeron des Dieux
Lui ferre ses Chevaux à glace.

La Terre aussi, s'émerveillant
De voir de la céleste voute
Lui manquer le secours brillant,
De crainte se cache en déroute ;
Et, par tout aux ïeux défaillant,
S'en va bientôt faire sans doute
Au Peuple brute banqueroute,
Qui n'a plus dans tout son vaillant,
Que l'écorce des Bois qu'il broute.

Plus dessèché qu'un *Harang pec*,
Le Poisson meurt sous ces entraves ;
Pour mètre de quoi dans leur bec
Les Oiseaux se font nos esclaves ;
Et nous-même, sans Choux ni Raves,
Ne vivons dans ce rude échec
Que de ce dont MELCHISÉDEC
Reput ABRAHAM & ses Braves ;
C'est-à-dire, de beau Pain sec
Et du bon gros Vin de nos Caves.

ABBÉ, long ſera ce déſordre,
Qui tout l'Univers a tranſi;
Et nous va ce grand Hiver-ci
Doner bien du fil à retordre.
Il a nos Jardins endurci,
Et corrompu tous nos Mets, ſi
Que qui peut y trouver à mordre,
Au Ciel doit un beau grand-merci.

Tenons-nous donc; toi, dans *Evreux*,
Où ſoir & matin tu feſtines
Avec la fleur des Héroïnes (1);
Moi, dans *Anet*, lieu plein de Jeux,
Et de bons Vins les plus fameux
De *France* & des Iles voiſines.
Auſſi m'y crois-je tant heureux
Et comblé de faveurs divines,
Que, pendant tout ce tems affreux,
Pour en ſortir, d'un mois ou deux,
Ne feront place à mes Botines
Mes Souliers, ſi tu ne le veux
Et qu'âprement tu ne l'obſtines;
Ou que, pour faire au Ciel des vœux,
JUSSAC, du bien vivre amoureux,
A *Noël* ne m'entraîne à *Matines*.

XV. (1) Madame la *Duchesse* DE BOUILLON.

XVIII.

LÈTRE

A Monsieur CARRÉ, *pendant la Guerre Civile de la* FRONDE (1).

LA belle & galante manière,
Dont vous mètés Vers en lumière,
Nous fait bien voir, Monsieur CARRÉ,
Que, lorsque vous serés Curé,
Vous dirés peu votre Bréviaire.

*

BIEN plustôt aurés soin & cure,
Quand vous serés à votre Cure
D'avoir toujours force Poulets,
Et de Vin savoureux & frais
Très suffisante fourniture.

*

AUSSI ne verra-t-on chés vous
Hipocrites ni Loups-garous,
Torts-cols à grimaçante mine,
Ni Cagots de telle farine :
Mais bien des Gens faits comme nous.

XVIII. (1) Cette LÈTRE, imprimée plusieurs fois, a par tout le nom d'ODE. Je ne devine pas ce qui peut l'avoir fait nommer ainsi. La Pièce assurément n'a rien de Lirique, ni pour le fond, ni pour le stile.

MAINTENANT, quand au *Panégire*
Que, sans rougir, je n'ai su lire,
Fort vraiment vous m'obligerés,
Si, lorsque vous nous écrirés,
Il vous plaît de n'en pas tant dire.

EH quoi! Là dedans mon éloge
Dure plus d'une heure d'Horloge,
Et pas un ne voit le pourquoi;
Car je ne suis Prince ni Roi,
Et vertu nulle en moi ne loge.

CE n'est pas que si grande Lètre
Ne m'obligeât bien à vous mètre
Un bel & beau remercîment:
Mais écrivons sans compliment,
Puisque nous écrivons en Mètre.

VOUS saurés donc qu'ici la Peste
Et la Guerre encor plus funeste
A ravi la moitié des Gens.
Je ne sais si les *Allemands*
Voudront bien épargner le reste.

Le *Nord* nous a rendu viſite
Suivi d'un nombreux *Exercite*
De *Lorrains*, *Croates* & *Goths* ;
Le tout pour nous mètre en repos,
Ainſi que Gazette débite.

✱

Cependant ils ne laiſſent pas
De charger leurs Chevaux de bâts
De mainte belle & bone harde ;
Et tout ce qu'aux Champs on hazarde,
Eſt le butin de leurs Soldats.

✱

Toutes ces Troupes étrangères
Font qu'on ne ſe promène guères.
Hélas ! comment le pourroit-on,
Puiſque *Chaillot* & *Charenton*
Sont à préſent Places frontières ?

✱

Je ſuis renfermé dans la Ville ;
En grand chagrin, ſans croix ni pile.
Nous buvons mal ; &, qui pis eſt,
Boirons longtems mal, s'il ne plaît
Aux Gens d'armes de faire gile.

✱

Essain de Cœurs, tout percés de ses traits,
Savent qu'en dire & ne peuvent s'en taire:
Plus doit priser les éloges secrets
Qu'elle reçoit de mes soupirs discrets.
Telle louange, au tarif de Cythère,
Onc ne se paie avec souris coquets.

✦

Cette monoie, hélas! fausse & légère
Fait tout le fond de certains beaux Objets.
Préserve, Amour, tout cœur tendre & sincère
De s'engager à si mince salaire.
Des vrais Amans soutiens les intérêts;
Tu n'auras pas grande besogne à faire.

✦

Et vous Moineau, Confident de mes feux,
Cher Favori de l'Objet que j'adore,
Chassés, mordés, je vous le dis encore,
Chassés, mordés mes Rivaux dangereux:
Par cris perçans, par insulte soudaine
Interrompés leurs discours amoureux;
Ne permettés à l'aimable CLIMÈNE
Que d'écouter le récit de mes feux.

XIX.

LETRE à DAMON (1).

NE verrai-je jamais NINON,
Sans aller décliner mon nom ?
De grace introduis-moi chés elle ;
Je brûle de voir cette Belle.
Si c'est mon mal, si c'est mon bien,
Je veux mourir si j'en sais rien.

XIX. (1) Cette LETRE & les six Pièces suivantes, N°. XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, & XXV, qui parlent, comme celle-ci de NINON ou qui lui sont adressées, ne sont pas toutes connues pour être de CHAPELLE. La BALLADE (N°. XXI) qui certainement est de lui, se trouve imprimée sous son nom en divers endroits. La LETRE (XXII) & l'EPIGRAMME (XXV) passent communément pour être de lui : mais elles ne portent nulle part son nom. La LETRE se trouve dans le *Recueil de* SERCY, déja cité, T. I. p. 106 ; & l'EPIGRAMME dans le T. II. de la seconde Edition du Recueil de Poësies aïant pour titre : LE CABINET SATIRIQUE, à *Cologne* 1667. La LETRE que l'on va lire ici, la suivante & les deux SONNETS (XXIII, XXIV) sont dans le même premier Tome du *Recueil de* SERCY ; les deux LETRES, pp. 82 & 84 ; & les deux SONNETS, signés C., pp. 406 & 407. Je n'ose assurer que ces quatre morceaux soient véritablement de CHAPELLE ; & je ne les mets ici, que parce qu'il est difficile de ne les pas croire de la même main que la LETRE (N°. XXII). Au reste j'avouerai que j'ai peine à reconnoître le génie de notre Poète dans la plupart de ces Pièces.

Hélas ! je desire peut-être
Une faveur, dont il peut naître,
Pour peu que j'eusse de malheur,
Du chagrin & de la douleur.
Peut-être que, pour ma souffrance,
Parmi les soupirs d'importance
De tant de Ducs & de Marquis
Que des ïeux si beaux ont conquis,
Mes soupirs chés cette Cruelle
Seront traités de bagatelle :
Mais aussi peut-être que non ;
Car, comme on parle de NINON,
Elle est ou contraire ou propice,
Selon qu'il plaît à son caprice ;
Et son caprice, ce dit-on,
Vaut souvent mieux que la raison.
Cependant, quoi qu'il en puisse être,
Cher DAMON, je la veux connoître,
Et rendre hommage à mes Vainqueurs,
Ces Vainqueurs de tant d'autres Cœurs ;
Je veux voir ces ïeux qu'on adore
Du Soleil couchant à l'Aurore.
Je verrai briller leurs clartés.
Et toutes ses autres Beautés,
Sa belle humeur, son grand génie,
J'entendrai la belle harmonie

De son Luth, de qui les douceurs
Passent le concert des neuf Sœurs.
Ainsi mes ïeux & mes oreilles
Seront charmés de ses merveilles (2);
Et peut-être avec tout cela
Je n'en demeurerai pas là.
Qui charme deux des Sens ensemble,
En peut émouvoir trois, ce semble;
Et, si le caprice est pour moi
Me voila plus heureux qu'un Roi.
Ami, courons à ces délices;
Allons offrir, sous tes auspices,
Et mon cœur & ma liberté
A cette immortelle Beauté.
Ne trompe point mon espérance.
Je meurs déja d'impatience;
Et, si je ne la vois Mardi,
Tu me verras mort Mercredi.

(2) Le rapport, quoique leger, de cette pensée avec la BALLADE *pour Mademoiselle de* LENCLOS, pourroit autoriser à croire que cette LETTRE est de CHAPELLE.



XX.

L'OMBRE DE DAPHNIS A DAMON (1).

JE t'avois bien dit que ma vie
Ne dépendoit plus que de toi.
Elle me vient d'être ravie ;
Cruel Ami, c'est fait de moi.

✦

CE n'étoit point chose frivole,
Quand je te prédis mon trépas.
J'étois trop Homme de parole,
Pour le dire & ne mourir pas.

✦

JE viens de passer l'Onde noire,
Dans le terme que j'avois pris.
Mon Ombre t'en écrit l'Histoire ;
Ce n'est pas moi qui te l'écris.

✦

TES remises insupportables
Ont précipité mes destins.
Dieux ! que les Gens sont misérables,
Quand ils ont affaire aux Blondins.

XX. (1) C'est le titre que cette Pièce a dans le Recueil de SERCY.

Si tu vois l'Astre que j'adore,
Apprens-lui mon tragique sort ;
Et qu'aujourd'hui j'éprouve encore
L'AMOUR plus puissant que la MORT.

✤

MON ame en ces lieux vagabonde
Ressent son extrême pouvoir ;
A peine avois-je dans le Monde
Un plus grand desir de la voir.

✤

SANS ce mal qui me fait la guerre,
J'aurois à souhait tous les biens ;
Dans les Champs bienheureux, où j'erre,
Ce ne sont qu'*Epicuriens*.

✤

JE crois que, pour voir cette Belle,
Au point où mon feu me réduit,
Il faudra que dans sa ruelle
Je m'aille glisser quelque nuit.

✤

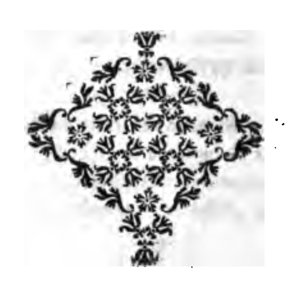
Là, je contemplerai ses charmes,
Redoutés pour tant de raisons :
Mais sans faire les grands vacarmes,
Que nous autres Esprits faisons.

✤

Plus ſage dans cette avanture,
A rien je ne m'échaperai;
Et renverſer la couverture
Eſt tout le mal que je ferai.

✱

Que ſi, contre mon eſpérance,
Je t'y trouvois, heureux Damon;
Pour ſatisfaire ma vengeance,
Je ferois alors le Démon.



XXI.

BALLADE

POUR

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

LA Terre en son rond spacieux,
Pour qui soupiroit ALEXANDRE ;
La Mer, qui voit monter aux Cieux
PHÉBUS, & qui l'en voit décendre ;
Le Monde entier ne doit prétendre
D'avoir rien de plus précieux
Qu'un tel Objet, qui nous fait prendre
Et par l'oreille & par les ieux.

✠

QUAND, non loin des bords odieux
A JUNON qui les mit en cendre,
Sur l'*Hellespont* trop furieux
Et qui le menaçoit d'esclandre
S'hazarda le pauvre LÉANDRE ;
C'est qu'HÉRO, qui chantoit des mieux ;
Pire que fou l'avoit su rendre
Et par l'oreille & par les ieux.

✠

NE sait-on pas bien qu'en ces lieux,
Ou Baume, Encens & Musc s'engendre,
PIRAME, le jeune & beau Fieux,
A TISBÉ se fit trop entendre
Au travers du mur, que sut fendre
AMOUR, toujours ingénieux
A glisser son charme & son tendre
Et par l'oreille & par les ieux.

ENVOI.

VOUS, dans qui le plus beau des Dieux
Son aimable & son gracieux
Voulut si pleinement répandre;
Vous, dont le Luth harmonieux
Fait que tous, & Jeunes & Vieux,
Sont à vous à vendre & dépendre;
Comme, en sa mort mélodieux
Chante un Cigne aux bords du *Méandre*,
Je viens, en mourant, vous apprendre
Par ces Vers peut-être ennuïeux;
Que mon cœur ne s'est pu défendre
De tout ce qui l'a su trop prendre
Et par l'oreille & par les ieux.

XXII.

LÈTRE

A

MADEMOISELLE DE LENCLOS.

LE DESSUS.

A NINON, de qui la beauté
Méritoit une autre avanture ;
Et qui devtoit avoir été
Femme ou Maîtresse d'EPICURE.

LA LETRE.

SI c'eſt à bone intention
Qu'à tes Loix tu me veux ſoumètre ;
Répons à mon affection,
Lorſque tu répons à ma Lètre.

*

MON cœur pour toi forme des vœux ;
Mes ïeux te trouvent ſans ſeconde ;
Et, ſi je ne ſuis amoureux,
Je ſuis le plus trompé du monde.

*

XXIII.

SONNET

Au sujet de la Même.

AMI, je ne puis ressentir
Les maux que ton esprit projète ;
Quoique tu fasses le Prophète
Je pourrai te faire mentir.

JE sais que NINON est parfaite ;
Que ses traits se font bien sentir ;
Mais, fut-elle cent fois mieux faite,
Je ne saurois y consentir.

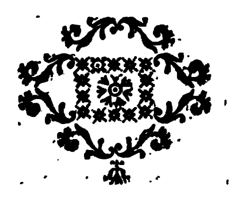
SON esprit, TIRCIS, qui te trompe,
Cherche l'éclat ; court à la pompe
Et ne sauroit être indulgent.

J'AIME mieux, & crois être sage,
Que l'Argent serve de visage,
Qu'un visage serve d'Argent.

JE sais quel nombre de Galans
De ton affection se pique.
Trop de MÉDORS, trop de ROLANDS
Font l'amour à mon ANGÉLIQUE.

✠

JE modère ainsi mon courroux
De ne pouvoir faire des Rimes.
Je les voudrois dignes de vous ;
Et de pareils souhaits ne sont pas légitimes.



XXV.

ÉPIGRAMME

SUR LA MÉME.

IL ne faut pas qu'on s'étone
Si souvent elle raisone
De la sublime vertu
Dont PLATON fut revêtu ;
Car, à bien comter son âge
Elle peut avoir vécu
Avec ce grand Personage (1).

XXV. (1) Cette Pièce est un peu moins chaste dans le CABINET SATIRIQUE.

XXVI.

LETRE

Ecrite de La Bourdaisière, *où Madame* DE PELISSARI *l'avoit amené de* Véret, *& où il avoit quité Madame* DE VALENTINÉ, *à laquelle il adresse cette* LETRE.

MADAME, qu'il m'a couté cher,
Cet Adieu sur le bord du *Cher*,
Dont l'indifférente manière
Ne me put lors jamais cacher
Combien j'avois à me fâcher
Contre ma bonté coûtumière,
Qui me fait toujours relâcher
Si vîte à sa moindre prière!
L'Heure, que, trop aimable & fière,
Je vous vis brusquement marcher
Et passer, sans moi, la Rivière
Devoit bien être ma dernière.
Si j'ai su me le reprocher,
J'en prens à témoin la lumière
De l'Astre, qui me vit coucher,
Et passer la nuit toute entière,
Sans pouvoir jamais attacher
Sur mes ïeux mouillés ma paupière.

Non ; ce n'a point été le bruit
De cent & cent Tailleurs de Pierre ;
Ni l'Abbé, dont le nés au lit
Gronde plus qu'au Ciel le Tonerre ;
Bien moins encor tout ce qu'on dit
De BRANDEBOURG, qui vient grand'erre,
Ni du *Suédois* qui le fuit ;
Qui m'a tourmenté cette nuit,
Et fait bien plus mortelle guerre
Qu'ils ne feront, & qu'on ne fit
Jamais ni sur Mer ni sur Terre.

Ah, Nuit de tristesse & d'ennui !
Croirai-je que cet Aujourd'hui
Ne me soit pas encore pire ;
Et que je n'aïe point ce Soir
Cette horrible réponse à lire ?
Pourquoi donc tout ce désespoir,
Seigneur CHAPELLE, *ou bien* beau Sire ?
Vous avés fait votre devoir ;
Persone n'y trouve à redire.

Si cela m'arrive, en ce cas
Que faire, malheureux ? Hélas !
Quel secours, quel autre remède
Pourrai-je appeller à mon aide,
Qu'un soudain & fameux trépas ?
Désespéré ; n'irai-je pas,

Sur le champ & d'un même pas,
Chercher quelque affreux Promontoire ;
Et de son plus fier haut-en-bas
Me précipiter dans la *Loire*,
Pour me sauver entre ses bras ?

Sur une Roche âpre & sauvage
Ici près un Saint Hermitage
M'en offre un, propre à mon desir.
Le plus déterminé courage
Ne peut, sans d'horreur se saisir,
Regarder le plus bas étage.
La *Loire*, le Vent & l'Orage
L'ont vu, depuis le premier âge,
De Mousse & d'Ecume moisir,
Plustôt que céder à leur rage.
A tout Désespéré bien sage
Il semblera fait à plaisir ;
Et son nom, d'un heureux présage,
S'accorde à mon fervent desir,
D'obtenir des Flots l'avantage
D'être poussé juste au Rivage,
Que vous avés daigné choisir
Pour y recevoir leur hommage.

Mais, comme ce Fleuve abandone ;
(Et, qui pis est, sur tout l'Automne)

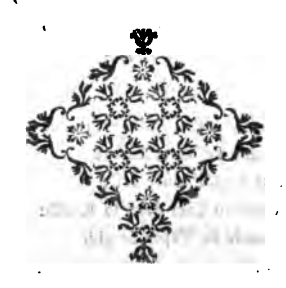
Les plus beaux & charmans endroits ;
J'ai, ma foi, peur & je soupçone
Qu'un *Qui-pro-quo*, dont je frissone,
Pourroit bien, sans ordre & sans choix
Contre le Droit, contre les Lois,
Qu'en pareil cas l'AMOUR ordone,
Exposer mes Os nus & froids
Quelque part aux *Sables d'Olone*,
Plus loin même au *Bord Iroquois* ;
Où, pour une seconde fois,
Manquant votre aimable présence
Je me redésespérerois.
Votre *Loire* est un peu brouillone ;
Et, franchement, je ne saurois
L'espérer si sure & si bone,
Que la Mer le fut autrefois
Pour CÉIX envers ALCIONE.

Craignant donc la Rive inconnue,
Il me vaut mieux prendre un Bateau ;
Et, plustôt dessus, que sous l'Eau,
Gagner la charmante Avenue,
Qui mène au superbe Château,
Dont sur un riche & doux Côteau
Cent Tours blanchissent dans la nue.

Là,

Là, si tôt que j'aurai lié
Ma *Gribanne* (1) au plus prochain Havre,
Me traînant doucement à pié,
J'irai vous faire autant pitié
Et pas si peur, que mon Cadavre.

XXVI. (1) La *Gribanne* est un petit Bâtiment de Mer, portant depuis trente jusqu'à soixante tonneaux, & garni d'un Mât avec son Hunier, d'une Misène & d'un Beaupré.



XXVII.

STANCES

Sur une ECLIPSE DE SOLEIL.

QUEL moïen de s'en dispenser,
J'allois tout de bon commencer
A vous composer sur l'*Eclipse*
Un Livre plus gros & plus long
Qu'un des Tomes de JUSTE-LIPSE,
Tout rempli d'un savoir profond,
En beau Stile d'*Apocalipse*.

✠

QUAND PALLAS, la sage Pucelle,
Qui m'aime de boné amitié
S'apparut à moi toute telle
Qu'elle est au Ciel dans sa Ruelle
Sur l'Estrade & Tapis de pié.
EH *quoi, pauvre Innocent*, dit-elle!
Vraiment tu me fais grand'pitié
D'aller perdre ainsi la cervelle,
Rêvant à cette bagatelle
Plus qu'il ne faut de la moitié.

✠

SURPRISE *des impertinences*,
Que l'on débite en ce bas lieu,
J'y viens faire des remontrances
A ces Fous qui, sans connoissances,
Raisonant comme il plait à Dieu,
Gâtent mes plus belles Sciences;
*Et, pour l'*Eclipse *à quoi tu penses*,
Je te vais faire voir en peu
Que ces Forgeurs d'extravagances
Tirent tant fausses consequentes
D'une chose qui n'est qu'un Jeu.

✠

SACHE *que ce jour-là mon Père*
Fit à déjeûner si grand chère,
Et trouva si bon le Nectar,
Que MÔME, *le Dieu des Sornètes*,
Le voiant être un peu gaillard
Et dans ses humeurs de goguètes,
Lui proposa que les Planètes
Jouassent à COLIN-MAILLARD.

✠

« A COLIN-MAILLARD, *dit le Maître*
Du Char brillant & lumineux!
» *Si, par malheur je l'allois être*,
» *Tous les Hommes sont si peureux*,

» *Qu'ils se croiroient morts, quand mes feux*
» *Commenceroient à disparoître.*
» *Chacun fermeroit sa fenêtre;*
» *Et* MORIN, *le plus fou d'entre eux*,
» *En prédiroit quelque bissêtre* (1) ».

✠

« QUOI! *tu veux conclure par là*,
Répond le Dieu qui foudroie,
» *Qu'un Fat pourra troubler ma joie?*
» *Que m'importe, s'il en fera*
» *Des Contes de ma* Mère l'Oie;
» *Je jure* Stix, *dont l'eau tournoie*
» *Dans le Païs du Tartare*,
» *Qu'à* COLIN-MAILLARD *on jouëra.*
» *Sus, qu'on tire au sort, & qu'on voie*
» *Qui de vous autres le fera* ».

✠

LE bon SOLEIL *l'avoit bien dit;*
Il le fut, suivant son présage.
Toute la Compagnie en rit;
Et, sans différer davantage,

XXVII. (1) JEAN-BAPTISTE MORIN, Professeur Roïal en Philosophie & célèbre Mathématicien, fort entêté de l'Astrologie Judiciaire.

Aussi-tôt la LUNE *s'offrit*
A lui bien couvrir le visage ;
Ce que volontiers on souffrit,
Attendu l'étroit parentage.

✠

LE *reste vous l'avés pû voir.*
Chacun put lors s'appercevoir
Que l'on ne voioit presque goute ;
Et, sans la LUNE, *qui sans doute*
Ne fit pas trop bien son devoir,
Le SOLEIL *faisoit banqueroute,*
Le Matin devenoit le Soir ;
Vous étiés tous au désespoir,
Croiant la Nature en déroute ;
Et pas un n'eût pû concevoir
Que nous autres là-haut, sur la céleste voute,
Ne faisions que crier : Gare le Pot au noir,



XXVIII.

LETTRE

A MESSIEURS

DE NANTOUILLET, & de SERCELLES.

A vous les deux que je chéris
De l'amitié, dont TOXARIS
Veut qu'on s'aime en son Dialogue (1);
A vous, non à d'autres, j'écris;
Et sache quiconque à mépris
Tient qu'on l'exclue, & m'épilogue,
Qu'en vos deux grands noms sont compris
Tous ceux qu'en son premier Prologue
Maître FRANÇOIS (2) a si bien mis.

Or je vous écris, pour vous dire,
Après un humble grand-merci
D'avoir bien voulu nous écrire,
Que nous ne faisons rien ici
Que dormir, manger, boire & rire,
Bien disputer, mieux contredire,

XXVIII. (1) Le *Dialogue* de LUCIEN, intitulé TOXARIS, traite de l'Amitié.
(2) RABELAIS.

Jouer gros Argent; & qu'ainsi,
Sans à vos Procès en rien nuire,
Que votre Substitut PLESSI
N'a garde de laisser détruire,
Vous devés, sans mais & sans si,
Nous rejoindre au plustôt, *gros* SIRE.
Sur tout n'aïés aucun souci
De n'y trouver pas de quoi frire.
Vous verrés Cuisine réluire,
Et briller Office farci
De cent Bouteilles de *Tessi*,
Et de tout ce qu'a su produire
Provence, & de meilleur élire
Pour régaler un Prince (3), si
Capable de la bien conduire.
L'Huile, entre autres, a réussi
Si bien, qu'on s'en sert à tout cuire,
Croïés-nous bien fournis aussi
Des Mets de ce bon Païs-ci,
Et de tout ce que *Rouen* tire
Du chaud climat & du transi.

Et vous *Cartésien* fameux,
Sur ce Comète tant affreux;

(3) Le *Duc* DE VENDÔME. On voit par là que cett Lètre est écrite d'*Anet*.

Montrés-nous ce qu'eût fait DESCARTES,
De peur que son choc désastreux
Ne mît tout notre Monde en deux,
N'eût-il point eu les Fièvres quartes ?
Qu'en pense le Monde peureux ?
Est-ce aux Buveurs, Vuideurs de Quartes ;
Aux Nés rouges & lumineux,
Ou plustôt aux beaux Douceseux
Bien perruqués, mangeurs de Tartes,
Qu'en veut cet Astre aux longs cheveux ?
Qu'en dit MORIN, le songe-creux ?
L'envoïe-t-il brouiller les cartes
Chés les *Sarmates* ? Est-ce entre eux
Et les fiers Décendans des *Parthes*
Qu'il doit laisser tomber ses feux

Moi, qui sais qu'il ne mord ni rue,
Non plus que Fortune ou Destin,
Je ne vous en parle qu'afin,
De mieux savoir de vous l'issue
Du Dîner, où sans retenue
PICARD (4) vous aura dans le Vin
Dit la vérité toute nue.
Contés-nous donc votre festin ;
Si du *Parnasse Astronomin*
La troupe en parut fort émue.

(4) Astronome célèbre.

Le Grand HUYGENS & le CASSIN (5)
Ont-ils sué soir & matin
A *luneter*, malgré la nue,
Dans tout l'Olimpe Cristallin ?
Sa hauteur au juste ont-ils vue ?
Ont-ils pu, depuis sa venue,
Suivre sa marche & son chemin ?
Vous aurés vu l'Ami TURLIN,
Que de bien bon cœur je salue.
Pour le voir, le bon *Rondelin* (6),
Point n'est besoin de longue vue.
Si l'avés vu, lui qui n'est grue
Ni *Téléscopier* (7) grimelin,
Vous en aura dit tout le fin.
Mais, Adieu. Trop rimer me tue.

(5) HUYGENS & CASSINI, deux autres fameux Astronomes.

(6) Mot burlesque & forgé, pour signifier un Homme fort gros.

(7) Autre mot forgé, pour dire qui se sert de *Téléscope*, de Lunètes de longue vue.



XXIX.

STANCES

Contre l'usage des RIDEAUX (1).

AURA des Rideaux qui voudra ;
Je n'en veux avoir de ma vie :
Mais, puisque tout mon Quartier a
Si grand desir & tant d'envie
D'ouir mes raisons, les voila.

✦

ET quant à mes belles Voisines (2),
Je leur dirai premièrement
Qu'au Lit le Divertissement,
Qui se done entre des Courtines,
Tient un peu trop du Sacrement.

✦

L'AISE & les apprêts n'y font rien.
Ce Plaisir, pour le prendre bien
Et de la plus belle manière,
Demande un Lit, comme le mien,
Tout-à-fait à la Cavalière.

✦

XXIX. (1) On done cette Pièce sur une Copie Manuscrite, trouvée dans les Porte-feuilles de Madame la *Duchesse* DE BOUILLON.

(2) On lit dans les Imprimés :

Et commençant par mes Voisines.

C'EST-là qu'une Femme étendue
Se laisse bien voir, à mon gré;
C'est-là qu'un Rideau trop tiré
Ne dérobe rien à la vue,
De l'Objet qu'on a desiré.

✦

ENFIN, c'est-là que les secousses
Du Dieu d'amour sont vraiment douces;
C'est-là qu'on . . . . en son vrai sens.
Ce que l'on fait entre des Housses,
S'appelle faire des Enfans (3).

✦

POUR vous, Messieurs les Beaux-Esprits,
Je veux bien vous apprendre encore,
Quoique vous aïés tout appris,
Que, les *Muses* aimant l'AURORE,
Les Rideaux sont leurs Ennemis (4).



(3) Cette STANCE & la précédente manquent dans les Imprimés.
(4) Cette STANCE est ainsi dans les Imprimés.

POUR *vous, Messieurs les Beaux-Esprits,*
Je vous dirai de plus encore
Que jamais Savant n'en a mis;
Car les Muses *aiment l'*AURORE;
Les Rideaux sont ses Ennemis.

En-effet, la Troupe immortelle
Des neuf Sœurs & même CLIO (5),
Sur leur Mont à croupe jumelle
Dorment à l'air, ce qui s'appelle
En leur Langue, être *sub dio*.

✦

AUSSI, pour suivre cette mode,
Jamais Auteur n'eut Tour de Lit ;
Et, qui plus est, jamais ne mit,
Dans le Froid le plus incommode,
Qu'un Laurier pour Bonnet de nuit.

✦

SUR tout j'admire, entre les Dieux,
Que ceux d'Eau, même des Rivières,
De qui les Lits sont en des lieux
Où les Rideaux viendroient des mieux,
N'en aïent pourtant jamais guères.

✦

CAR, hormis les petits Ruisseaux
Qui couvrent leurs Lits d'Arbrisseaux,
Les grands Fleuves, comme la *Loire*,
Le *Rhin* & la *Seine*, font gloire
De n'avoir point de tels Rideaux.

✦

(5) Dans les Imprimés.

Des neuf Sœurs, témoin ma CLIO.

Et pour le *Nil*, un chacun sait
Qu'il n'a pas même de Chevet.
Au moins jusqu'ici, quelque enquête
Qu'on ait su faire de sa tête,
On ne sait où ce Dieu la met.

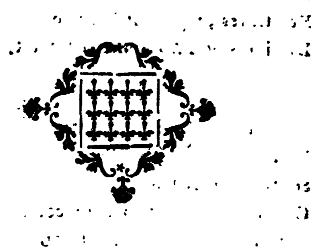
XXX.

EPIGRAMME.

A PHILIS,

Le jour de l'An.

BELLE PHILIS, pour mes Etrènes
Ne me donés rien dans les aines.



* *

RONDEAU DE L'ABBÉ DE CHAULIEU,

Au nom de M. DE JUSSAC.

En Jugement vous remportés le prix.
Chacun vous cède ; & les meilleurs Esprits,
Auprès de vous, semblent baisser la lance,
Et se sauver dans un profond silence ;
Tant de vos dits ils se trouvent surpris.

Ce que Nature ici bas a compris,
Ce qu'elle enserre au céleste pourpris,
Vous est connu par le don d'excellence
En Jugement.

D'un long savoir votre Génie épris,
Aux plus Savans a doctement appris
A réveiller les Beaux-Arts d'indolence ;
Et donc à tous si juste la balance,
Qu'one ne sera d'aucun Censeur repris
En Jugement.

XXXII.

XXXII.

RONDEAU

A

MONSIEUR DE JUSSAC,

En réponse au précèdent.

JUSTE JUSSAC, plus dévot qu'un bon Prêtre ;
Plus ennemi du Méchant & du Traître ;
Que le Prévôt qui les met en prison ;
Toi, qui du Pauvre as, sans comparaison,
Plus soin que ceux qui nous peuplent *Bisêtre* ;

POINT n'est besoin à ton cœur de fenêtre,
Pour le juger & pleinement connoître
En toute chose & en toute saison
Juste.

TEL cependant tu ne te fais paroître,
En Jugement quand tu me dis grand Maître ;
Et je n'en vois aucune autre raison,
N'est que le Saint, chaque tour d'Horison
Pèche sept fois, & ne laisse pas d'être
Juste.

O

XXXIII.

A MONSIEUR DASSOUCY, SUR SES ŒUVRES MÊLÉES (1).

C'est à cette fois, Dieu merci,
Que vous allés l'avoir entière,
La gloire d'avoir réussi
Sur toute sorte de matière.

XXXIII. (1) Cette Pièce est imprimée avec le Titre ci-dessus à la tête des POESIES & LETRES *de* Mr. DASSOUCY, *contenant diverses Pièces Héroïques, Satiriques & Burlesques. A* Paris *chés* LOUIS CHAMHOUDRY. 1653. C'est un petit *in*-12. de 188 pages, dédié par l'Auteur même A MONSEIGNEUR BORDIER, *Conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant des Finances & Seigneur* DU REINCY. Le Privilège, en datte du 3 d'Avril 1653, est suivi du transport que l'Auteur en a fait à JEAN-BAPTISTE LOISON & LOUIS CHAMHOUDRY Marchands Libraires à *Paris*. On lit au dessous : *Achevé d'imprimer pour la première fois le 13 Juillet* 1653. Après les Vers de CHAPELLE est un SONNET de DU PELLETIER, aiant en titre : POUR *Monsieur* DASSOUCY, *aux* HEROS *de notre temps*. Les Poësies font la plus grande partie du Volume, & finissent à la page 141 par la fin d'une Pièce Burlesque adressée à CHAPELLE. A la page 142 est un autre SON-

Vous ne sauriés manquer ainsi
D'être illustre en toute manière,
Mètant tous les jours en lumière
De nouveaux Ouvrages, par qui
Sera bientôt votre Libraire
De beaux Ecus blancs tout farci,
Et plus riche qu'un Lapidaire.
Mais, à propos de riche, si
Vous me demandiés en colère :
Quand le serai-je donc aussi ?

NET de DU PELLETIER, assés bizarement ridicule pour mériter que je le rapporte.

A MADAME PROSERPINE,

SUR SON ENLEVEMENT.

MON *sort avec le tien a dè la ressemblance,*
Nous nous sentons tous deux ravir également ;
Comme un Dieu fut l'Auteur de ton enlevement,
Je sens aussi d'un Dieu la suprême puissance.

QUE *j'aime de ces Vers l'agréable cadence,*
*Où je vois d'*APOLLON *le divin mouvement !*
Je vante avec plaisir, dans mon ravissement,
De l'Auteur de mon mal la douce violence.

SI PLUTON, *consumé par les feux de l'*AMOUR,
T'enlève & te conduit en son morne séjour ;
*Tu sais bien que l'*AMOUR *est cause de ce crime.*

DE *mon ravissement j'accuse* DASSOUCY,
Charmé par les Ecrits de cet Esprit sublime ;
*Et je sais qu'*APOLLON *en est la cause aussi.*

Je vous dirois : *Grand* DASSOUCY
(Entre Amis il ne faut rien taire),
De bien n'entrés point en souci.
Quoique nos ŒUVRES *puissent plaire*,
Ni vous, ni moi, n'en aurons guère :
Oui bien, LOISON *&* CHAMHOUDRY ;
Car pour des Vers, c'est chose claire,
Qu'il vaut bien mieux en ce tems-ci
Les débiter, que de les faire.

Les LETRES commencent ensuite à la page 143 avec ce Titre : OEUVRES MELE'ES *de Mr.* DASSOUCY ; *Pièces Héroïques, Satiriques & Burlesques.* J'ai vu de ce même Livre un autre Exemplaire avec le même Privilége & portant la même date d'impression, lequel est absolument la même chose, à cela près de ce qu'on n'y voit point les Vers de CHAPELLE ni le SONNET de DU PELLETIER *aux* HEROS *de ce temps* ; & que le *Frontispice* & l'*Epitre dédicatoire* sont différens. Ce *Frontispice* est : NOUVEAU RECUEIL *de* POESIES *Héroïques, Satiriques & Burlesques de Mr.* DASSOUCY. *A* Paris *chés* JEAN-BAPTISTE LOISON, 1653. L'EPITRE *dédicatoire* qui pour le fonds est à peu près la même que celle de l'autre Exemplaire, est adressée par l'Auteur A MONSEIGNEUR LE COMTE DE HARCOURT, *Grand Ecuyer de* France.



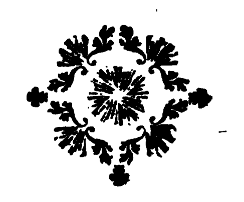
XXXIV.

INSCRIPTION

POUR

LE PORTRAIT DU MÊME.

On vous avertit que voici
Le Portrait du grand Dassouci,
Cette merveille de notre âge.
Contemplés-le donc bien ; & si,
A peu près aux traits du visage,
Vous croïés qu'un tel Personage
Ne peut qu'avoir bien réussi ;
Achetés vîte son Ouvrage,
Et vous verrés qu'il est ainsi.



XXXV.

LÈTRE

A MADEMOISELLE DE SAINT-CHRISTOPHLE.

A VOTRE Lètre en vieux *Gaulois*
Faire réponse est difficile,
Tant excellés en ce Patois
Comme en tout autre êtes habile.
On dit ce qu'on veut dans ce stile,
Et non dans notre beau *François*,
Que Messieurs de l'*Académie*
Ont tant décharné, que leurs loix
L'ont fait du *François* la momie,
Et rendu plus sec mille fois
Que la *Faculté*, sans l'*Anglois*,
N'eût rendu par Phlébotomie
Ceux qu'elle & notre autre Ennemie
La Fiévre, depuis quatre mois
Réduit tous les jours aux abois,
Dont face encor blême ou blêmie
Je porte, & porter bien pourrois
Jusqu'à ce que les premiers froids
M'aïent la santé raffermie.

Si pourtant vous faut-il un mot,
Illuſtre & rare Demoiſelle;
Et pour ſuivre votre querèle
Et, très chevaleureux complot
Contre notre Langue nouvelle,
Que tient toujours ſous le rabot
Une précieuſe Sequèle,
Vous faire en termes de MAROT
Une réponſe telle quelle;

Et par qui vous puiſſiés ſavoir
Que votre Epitre incomparable
Ne vint point par malheur le Soir,
Heure pour nous plus convenable
Et plus propre à la recevoir,
Qu'à diné, Mets portés ſur Table;
Puiſque dans l'ardeur de la voir
On la lut, ſans s'appercevoir
Que tout devenoit immangeable,
Soupe froide & Rôt ſec & noir.

Or ſi pleinement admirée
Et par chacun rémémorée
Elle fut pendant le repas,
Vous en devés être aſſurée
Par un oubli des meilleurs Plats,

Et par du Repas la durée
Si courte, qu'on n'attendit pas
Les friands Mets de la Contrée,
Que vous savés être Muscats
Et tant d'autres Fruits délicats.

Si-tôt donc qu'on eut desservi,
Sans partir de la même Sale,
Sur table Papier on étale ;
Puis, le premier avis suivi
Que la Pièce étoit sans égale,
Un chacun de nous à l'envi
La lit à part ; & s'en régale
Et s'en déclare si ravi ;

Que tout d'abord, & la première
Madame DE LA BOURDAISIÉRE,
Dont le Corps gent est possesseur
De grace, & l'Esprit de lumière
A tel point, qu'elle est singulière
A gagner d'un chacun le cœur ;
Son aimable & charmante Sœur,
Qui, ma foi, ne lui cède guère ;
Sa douce & brillante Héritière,
Dont l'air vif aide la douceur ;

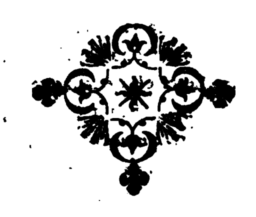
Monsieur

Monsieur DE LA PAVILLONIÈRE (1)
Et Monsieur DE LA RIVAUDIÈRE,
Qui ne mètront pas bien du leur,
Si pour rimer leur nom prend *ière*;
Le gentil & savant MOLIÈRE;
Et moi, chétif Rapetasseur
De cette Epître familière,
Conclumes tous en Cour plénière
Que je pouvois sans nulle peur
De passer pour un Encenseur,
Vous dire dans la foi première
Et comme on parle au Confesseur,
Que votre Lettre est de manière
A pouvoir, malgré tout Censeur,
Parcourir notre *France* entière,
Depuis la *Picarde Frontière*
Et des Conquêtes sa dernière,
Jusqu'aux Monts du Peuple danseur (2).

Plus au long je pourrois m'étendre
Sur la chère que nous faisons
Dans cette Reine des Maisons,
Bien moins à vendre qu'à dépendre:
Mais par mille bones raisons,

XXXV. (1) ETIENNE PAVILLON, de l'*Académie Françoise*.
(2) Le *Peuple Danseur*, c'est-à-dire les *Basques*.

Que vous pourés fort bien entendre,
Prudemment nous nous en taisons.
Puis ; je suis contraint de me rendre
A la Fiévre, qui me va prendre
Et m'envoïer à mes tisons.



XXXVI.

COUPLET

A

DESPREAUX,

Après avoir entendu sa CHANSON faite à *Bâville*, qui commence par ce Vers

QUE Bâville *me semble aimable.*

QU'AVECQUE plaisir du haut Stile
Je te vois dècendre au Quatrain !
Bon Dieu ! que j'épargnai de bile
Et d'injures au Genre Humain,
Quand, renversant ta Cruche à l'huile,
Je te mis le Verre à la main.



XXXVII.

LÈTRE

A Dom JULIEN-GATIEN DE MORILLON, *Religieux Bénédictin de la Congrégation de* SAINT-MAUR, *& Procureur de* SAINT-BENOÎT SUR LOIRE (1).

CE ne sera ni Caffe ni Canelle,
Qui guérira ton pauvre Ami CHAPELLE,
Et lui rendra son premier vermillon
Son embonpoint & vigueur naturelle;
Mais ton esprit, cher Père MORILLON,
Plus promt & vif, que de l'*Emérillon*
N'est par les airs le Vol à tire-d'aîle.
Lui seul me sert à présent d'aiguillon,

XXXVII. (1) Ce Religieux né à *Tours* en 1633, fit profession à *S.* MELAINE de *Rennes* le 3 d'Août 1652, âgé de 19 ans. Il y mourut le 13 de Janvier 1693. Il s'occupa toute sa vie de la *Poësie Françoise*, pour laquelle il avoit certainement beaucoup de talent. Ses Poësies sont, PARAPHRASE *du Livre de* JOB, à *Paris* chés BILLAINE en *1668 in-12*; PARAPHRASE *de l'*ECCLESIASTE, ibid. *1670 in-12*; PARAPHRASE *du Livre de* TOBIE, à *Orleans*, *1674 in-12*; JOSEPH *ou* L'ESCLAVE FIDELE, à *Tours* *1679 in-12*. Après sa mort en 1696, on fit imprimer de lui à *Tours* un petit Recueil *de* POESIES *diverses*, les unes morales, les autres badines.

Pour t'envoïer ce foible échantillon
Du noble feu, qui dans toi renouvelle,
Et dont en moi cette Fièvre mortelle
Et ses frissons à double carillon
Ne laissent plus luire aucune étincelle.

Que si, plustôt qu'aller sur les noirs bords,
Au lieu du jaune & pâle teint des morts,
Il me revient jamais couleur vermeille,
A tout ce que mon esprit me conseille
Ne ferai faute ; & me verras pour lors,
Toujours dehait & de tous bons accords
Te suivre en tout d'une ardeur nompareille.
Puis quand m'auras, par m'ouvrir les trésors
De ton JOSEPH, cette rare merveille,
Tout enchanté, tant l'ame que l'oreille,
Nous pourrons bien, pour avoir soin du corps
Et tout venin au mieux chasser dehors,
Boire avec toi mainte bone Bouteille ;
Et de cela trop bien serai recors.

Peux-tu jamais avec tant d'apparence
Te relâcher de la persévérance,
Qui tout entier te livre à tant d'Emplois,
Qu'en cette grande & fameuse occurrence ?
Quand nous aurons, pour une bone fois,
Au Ciel marqué notre reconnoissance
Par le Concert de l'Orgue & de nos Voix,

Et témoigné notre réjouissance
D'avoir enfin la charmante présence
D'un Prince (a), dont les équitables loix
Rendront ces lieux pleins d'aise & d'abondance ;
Pourrons-nous pas avecque bienséance
Dans ton Office & tes Celliers benoîts,
En tout honneur dêcendre deux ou trois :
Non pour savoir s'ils sont bien pleins de bois ;
Point ne doutons de votre prévoïance
Contre l'Hiver, la Nége & les grands froids :
Mais pour des Muids admirer l'ordonnance ;
Et là, mêtant sur notre conscience
Broc de Vin blanc qu'on boit au premier mois,
Examiner, sans nulle préférence,
Si *Saint-Martin* peut approcher d'*Arbois* ?

(a) Le *Duc* de Vendôme.

XXXVIII.

RONDEAU

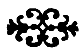
SUR

L'ABBÉ DE CHAULIEU.

De Maître *Abbé* vantons le Savoir-faire ;
Doux Entregent ; subtil Esprit de plaire ;
Cœur libre & franc, sans réplis, sans détours ;
Esprit orné de maints riches atours,
Sachant à point ce qu'il faut dire ou taire.

Nul mieux ne sait pénétrer un mistére ;
Et *Coupes-Choux*, Frères du Monastère
Voïent de lui quelques coups, tous les jours
De Maître *Abbé*.

Point ne lui chaut des plaisirs du Vulgaire,
Et si pourtant aime la Bone-Chère.
Il ne voudroit s'entortiller d'amours :
Mais, pour marcher par les plus fins détours,
C'est-là l'emploi, c'est-là l'unique affaire
De Maître *Abbé*.



XXXIX.

FRAGMENS

D'une ODE *faite* à ROME.

* * * * *

AUTENTIQUES Coquins, lâches petits Bourgeois,
Enfans injurieux à ces grands Persónages
Si Savans dans la Guerre & dans la Paix si sages ;
Vous, Neveux bien souvent & Bâtards quelquefois
D'un Cuistre ou d'un Pédant, qu'une épargne de gages
Aura mis en état de corrompre des voix.

* * * * *

QUOI ! les Processions de ces *Traines-Sandales*
Sont-elles à vos ïeux des pompes triomphales,
Pour recevoir ainsi des Marauts à Bourdon
Sous ces Arcs Triomphaux & dans ces mêmes Portes,
Par où rentroient jadis les guerrières Cohortes
Qui ramenoient cent Rois vous demander pardon?



X L.

PARODIE

D'UN AIR DE LULLI,

Au sujet d'une Visite que quelques Poëtes avoient été rendre au Grand CONDÉ, *retiré pour lors à* Chantilli.

QUE fait à *Chantilli* CONDÉ, ce grand Héros
Et le plus bel esprit de la Nature?
Il admire les Vers de trois ou quatre Sots;
Et c'est de quoi CHAPELLE ici murmure.
Se peut-il qu'aujourd'hui ce Prince si parfait
N'ait plus qu'un MARTINET,
Pour son VOITURE (1)?

XL. (1) Il reste du Poëte que CHAPELLE nomme dans l'avant-dernier Vers quelques CHANSONS assés jolies : mais qui ne sont nullement comparables à ce que VOITURE a fait de bon.

L'*Abbé* MARTINET, Gentilhomme qui tenoit à des Gens considérables dans l'Epée & dans la Robe, étoit un Homme de plaisir & l'un des meilleurs Joueurs de Billard qu'il y eut dans le Roïaume. C'étoit à ce titre qu'il avoit l'honeur de jouer souvent avec le feu Roi : mais, comme il avoit beaucoup de l'humeur de CHAPELLE & qu'il aimoit l'indépendance sur toutes choses, il prétextoit quelquefois des affaires, pour se dispenser d'accepter cet honeur ; & communément sa plus grande affaire étoit une partie de Cabaret. Cette manière d'agir en dégouta

XLI.

LETRE À ***

APPRENÉS, célèbres RIMEURS,
Que DANGEAU, l'honeur de sa Race
Et que PHÉBUS sur le *Parnasse*
A toujours comblé de faveurs,
Donant à lui seul & par grace
Les Confitures des neuf Sœurs ;

le Roi ; ce qui fut cause que, pour le remplaser, un Seigneur de la Cour proposa M. DE CHAMILLARD, alors Maître des Requêtes, & qui ne jouoit pas moins bien au Billard. L'honeur d'approcher souvent le Roi, lui procura l'occasion de faire connoître ses talens & le conduisit au Ministère. Le Roi, qui faisoit de tems en tems des gratifications à l'*Abbé* MARTINET, que sa fortune & sa conduite ne mètoient pas à l'abri d'en avoir besoin, ne voulut pas, en discontinuant de jouer avec lui, le priver de ses bienfaits. Il lui fit une Pension de douze cens livres, en ordonant qu'elle lui fût paiée par mois ; parce que, si l'Abbé l'eut reçue en une fois, il l'eût dépensée tout de suite & n'en eût pas été plus à son aise.

Il faut ajouter que ce Poète étoit Ami particulier & Compagnon de plaisir du Poète LIGNIERE. Quand celui-ci fut mort, il alla lui jetter de l'Eau benite, par un mouvement singulier de reconnoissance, qu'il exprima par ce propos, qui fut entendu de tous ceux qui se trouvèrent présens : *Il est bien juste, mon cher Ami, que je ne t'épargne pas l'Eau après ta mort, à toi qui m'as tant versé de Vin durant ta vie.* Il prononçoit gravement ces paroles, en trempant le Goupillon à plusieurs reprises dans le Bénitier, & le secouant à tour de bras sur la Biere.

Ne fait plus à présent que dire
A celle que *Dom* GARGOUILLAU,
D'un stile si fin & si beau,
Du vieux *Anet* lui vient d'écrire ;
Et jure que de son cerveau
Sortiroit bien plustôt *Satire*,
Ode, *Sonnet*, même un Bateau
Pour une nouvelle ISABEAU
Qu'une Réponse à ce beau Sire.

C'est ainsi que ce grand Auteur,
Qui sur les Tournois, & la Foire
Qui tourmentoit tant *Monseigneur* (1)
Avoit fait des Vers, dont la gloire
Le devoit un jour dans l'Histoire
Faire placer avec honeur ;
Confondu cède la victoire
A Maître Abbé le *Babilleur* (2).

Ce n'est pas la seule nouvelle
Dont on parle à la Cour. Je croi
Que j'en vais conter une telle,
Que de cent Lustres, selon moi,
Il n'en paroîtra de plus belle.

XLI. (1) Le DAUPHIN, Fils de LOUIS XIV. Le *Marquis* DE DANGEAU étoit un de ses Menins.

(2) Apparamment l'*Abbé* DE CHAULIEU, qui doit être ici le même que *Dom* GARGOUILLAU. Nous apprenons par là qu'il existe une *Epître* ou une *Lettre* en *Vers* écrite

C'eſt RIFLANDOUILLE, Meſſeigneurs,
Qui, depuis ſa plus tendre enfance,
Par la nobleſſe de ſes mœurs
Avoit emporté la balance
Sur les plus inſignes Buveurs;

C'eſt lui, dis-je, qui pour CITHÉRE
Déclare la guerre à BACCHUS.
S'arrache à ſon cher BATILLUS;
Et veut qu'au lieu de Vin & Bierre,
La Fleur d'Orange dans ſon Verre
Empêche qu'on ne doute plus
De ſes feux & de ſa misère.

Enfin tout ſoupire en ces lieux,
Moi-même; mais c'eſt de l'abſence,
Qui pour plus de trois mois, je penſe,
M'oblige à faire mes adieux
A tout ce que jamais les Dieux
Ont fait de plus boufon en *France*
Et pour moi de plus précieux.

E N V O I.

QUELQUE mauvais que ſoit ceci
J'en prétens gloire ou vitupère;
Et c'eſt bien pis, que de le faire
Que d'oſer s'en vanter ainſi.

d'*Anet* au *Marquis* DE DANGEAU, par cet *Abbé*. Cette Pièce n'eſt point encore venue à la connoiſſance du Pu-

XLII.

EXTRAIT

D'une Letre *écrite de la Campagne à M.* de Moliére.

Je n'ai encore vu chés lui qu'un ou deux Gentilhommes fort aisés & fort honêtes gens; néantmoins comme il ne faut jurer de rien, s'il faut que les autres ne leur ressemblent pas, & que dans la suite quelqu'un de ces Messieurs s'avise de nous venir faire ce beau compliment ordinaire, & d'être

Pour mon malheur aussi courtois
Que ceux de tant d'autres endroits
Que pensés-vous que je deviène,
S'il faut que pendant plus d'un mois
Soir & Matin j'en entretiène
Tout au moins deux, fort souvent trois,
De tout ce qu'on fait en *Guiène*
Pour l'Alliance des deux Rois?

Au reste, il nous est impossible de manger sur le lieu, ni de vous envoïer du Gibier, à cause du mauvais tems & que nos meilleurs

Oiseaux ne sont pas encore en état de voler. Nous n'avons pour tout vaillant qu'un *Tiercelet de Faucon*, qui n'approche point du tout de la bonté des autres & qui de plus a mué :

Mais, comme il ne fait rien qui vaille
Et qu'il pleut ici tous les jours,
Nous ne voïons Perdrix, ni Caille,
Et ne pouvons avoir recours
Pour notre ordinaire mangeaille,
Qu'aux Pigeons & qu'à la Volaille
Que fournissent nos Bassecours.

Cependant mon cher Hôte, à qui j'avois demandé quelque chose pour vous régaler & qui le souhaite encore plus que moi,

Voïant cette étrange indigence
De *Cailles*, *Guignards*, & *Perdrix*,
Vous veut doner en récompense
Un Pâté, bon par excellence,
Fait de deux *Lapins*, tous deux pris
Dans le meilleur endroit de *France*;
Comme ce Pâté aussi tous deux mis
Par un Pâtissier d'importance.
Goûtés-le bien ; & je vous dis
Qu'il est Pâté de conséquence,
Qui, bien que bis en apparence,

N'en vaut assurément pas pis ;
Car, outre que la prévoïance
Pour envoïer en assurance
Un Pâté jusques à *Paris*,
Par une longue expérience,
Veut qu'il tire un peu sur le gris ;
C'est, cher Ami, qu'en conscience
Nos *Chartrains* emportent le prix
Pour savoir patisser en bis.



XLIII.

LÈTRE

A U MEME.

VOTRE Lètre m'a touché très ſenſiblement ; &, dans l'impoſſibilité d'aller à *Paris* de cinq ou ſix jours, je vous ſouhaite de tout mon cœur en repos & dans ce Païs. J'y contribuerois de tout mon poſſible à faire paſſer votre chagrin ; & je vous ferois aſſurément connoître que vous avés en moi une perſone, qui tâchera toujours à le diſſiper ou pour le moins à le partager. Ce qui fait que je vous ſouhaite encore davantage ici, c'eſt que dans cette douce révolution de l'année, après le plus terrible Hiver que la *France* ait depuis longtems ſenti, les beaux jours ſe goûtent mieux que jamais ; & ſont tout autrement beaux à la Campagne qu'à la Ville, où, quand vous les avés, il vous manque toujours des endroits pour en prendre tout le plaiſir. Je me promène depuis le matin juſques au ſoir avec tant de ſatisfaction & de contentement d'eſprit, que je ne ſaurois croire m'en pouvoir laſſer. En vérité, mon très

cher

cher Ami, sans vous je ne songerois guère à *Paris* de longtems; & je ne pourrois me résoudre à la retraite, que lorsque le Soleil sera la siène. Toutes les Beautés de la Campagne ne vont faire que croître & embellir, sur tout celles du Vert, qui nous donera des Feuilles au premier jour & que nous commençons à trouver à redire depuis que le chaud se fait sentir. Ce ne sera pas néanmoins encore si tôt; &, pour ce Voïage, il faudra se contenter de celui qui tapisse la Terre, & qui, pour vous le dire un peu plus noblement,

Jeune & foible, rampe par bas
Dans le fond des Près, & n'a pas
Encor la vigueur & la force
De pénètrer la tendre Ecorce
Du Saulè, qui lui tend les bras.
La Branche, amoureuse & fleurie
Pleurant pour ses naissans appas,
Toute en séve & larmes, l'en prie;
Et, jalouse de la Prairie,
Dans cinq ou six jours se promet
De l'attirer à son sommet.

Vous montrerés ces beaux Vers à Mademoiselle MENOU seulement; aussi bien sont-

ils la figure d'elle & de vous. Pour les autres, vous verrés bien qu'il est à propos, sur tout, que vos Femmes ne les voient pas, & pour ce qu'ils contiènent, & parce qu'ils sont aussi bien que les premiers, tous des plus méchans. Je les ai faits pour répondre à cet endroit de votre Lètre, où vous particularisés le déplaisir que vous donent les partialités de vos trois grandes Actrices, pour la distribution de vos Rôles. Il faut être à *Paris* pour en résoudre ensemble; &, tâchant de faire réussir l'application de vos Rôles à leur Caractère, remèdier à ce démêlé qui vous done tant de peine. En vérité, Grand Homme, vous avés besoin de toute votre tête, en conduisant les leurs; & je vous compare à Jupiter pendant la Guerre de *Troie*. La comparaison n'est pas odieuse; & la fantaisie me prit de la suivre, quand elle me vint. Qu'il vous souviène donc de l'embaras où ce Maître des Dieux se trouva pendant cette Guerre, sur les différens intérêts de la Troupe Céleste, pour réduire les trois Déesses à ses volontés.

Si nous en voulons croire Homère,
Ce fut la plus terrible affaire

Qu'eût jamais le grand JUPITER.
Pour mètre fin à cette Guerre,
Il fut obligé de quiter
Le soin du reste de la Terre.

Car PALLAS, bien que la Déesse
Du Bon-Sens & de la Sagesse,
Courant par tout le *guilledou*
Avec son Gasque & son Hibou,
Passa pour folle dans la *Grèce*;
Et lui, qui l'aime avec tendresse,
Pensa dévenir aussi fou.

Sa JUNON, la grave Matrône,
Sa Compagne au céleste Trône,
Devint une *Dame* ALISON
En faveur de *Lacédémone*;
Jurant que le bon Roi grison (1)
En auroit tout du long de l'aune,
Et que tous ceux de sa Maison
En feroient un jour à l'automne.

Mais de l'autre côté CIPRIS
Dona congé pour lors aux *Ris*,
Aux *Jeux*, aux *Plaisirs*, à la *Joie*;
Et, prenant l'intérêt de *Troie*,
S'arma pour défendre PÂRIS.

XLIII. (1) PRIAM.

XLV.

LÈTRE

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE JONZAC.

CHER MARQUIS, les Vers, qu'au beau *Maine*
De l'agréable *Pivangou*,
Fait couler ton heureuse veine,
Vertu, non de Dieu, mais de Chou,

» temps qu'on [illegible]oit les présens des METAMORPHOSES » d'OVIDE *en* RONDEAUX, nouvellement imprimées au » *Louvre*, M. DE BENSERADE, qui en est l'Auteur, en » envoïa un Exemplaire très bien relié, à un de ses » Amis, avec une Lètre où il le prioit de lui en écrire » son sentiment. Cet Ami lui envoïa quelques jours après » ce RONDEAU. « Le RONDEAU suit, après quoi M. de LA MONNOYE, ajoute. « Ce RONDEAU qu'on attribue » à CHAPELLE, est irrégulier. Il n'est pas *clos & ouvert* » & les Rimes n'y sont pas dans leur ordre au troisième » Couplet : mais le sens des Vers y est d'une grande fi- » nesse. Tout ce qu'on pourroit dire, c'est que la maî- » tresse Pensée en paroît empruntée du ROMAN BOUR- » GEOIS de FURETIERE, p. 14. *Cela seroit bien aussi né-* » *cessaire que tant de Figures de Combats, de Temples &* » *de Navires, qui ne servent de rien, qu'à faire acheter* » *plus cher les Livres. Ce n'est pas que je veuille blâmer* » *les Images; car on diroit que je voudrois reprendre les* » *plus beaux endroits de nos Ouvrages modernes* ». Quoi-

XLIV.

RONDEAU

SUR

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE

Mises en RONDEAUX *par* BENSERADE.

A LA Fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer & RACINE & BOILEAU
Je ne bois point ou bien je ne bois guère.
Dans un besoin, si j'en avois affaire
J'en boirois moins que ne fait un Moineau.

JE tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un RONDEAU,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la Fontaine.

DE ces RONDEAUX un Livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, Dorure, Images, Caractère ;
Hormis les Vers qu'il faloit laisser faire
A LA FONTAINE (1).

XLIV. (1) Voici ce qu'on lit dans le MENAGIANA T. II. p. 375, au sujet de cette petite Pièce. « Dans le



Auprès de ce grand Perſonage
Un heureux hazard avoit mis
DU TOC, d'entre nous le plus ſage,
Ravi de voir les Beaux-Eſprits
Quiter Marais & Marécage
Pour venir dans ſon voiſinage
Boire à l'autre bout de *Paris*.

Quant à notre illuſtre & grand Maître
Le très philoſophe BARREAUX (3)
En ce moment il fit paroître
Que les Anciens ni les Nouveaux
N'ont encore jamais vu naître
Homme, qui ſut ſi bien connoître
La nature des bons morceaux.

Le petit Monſieur DE LA MOTHE,
Non celui qui toujours a bote
Et d'un grand Prince eſt Précepteur (4);
Mais ſon Frère, qui toujours trote;
Et qui, comme il eſt grand Troteur,

(3) Le célèbre DES BARREAUX.
(4) FRANÇOIS LE VAYER DE LA MOTHE, que ſes Ou-ages ont rendu juſtement célèbre en ſon tems, étoit récepteur de *Monſieur* PHILIPPE DE FRANCE, Frère unic de LOUIS XIV.

Or là nous étions bien Neuvaine
De Gens, valans tous peu ou prou.
J'entens, pour expliquer mon ou,
Moi valant peu; car la huitaine
Valoit assurément beaucoup.

Mais aurois-tu pour agréable,
Toi qui sais ce que nous valons,
Que je t'apprisse aussi les noms,
Et les rangs que tenoient à table,
Ces neuf modernes *Epulons*?

L'illustre Chevalier qu'*Importe*
Etoit vis-à-vis de la Porte,
Joignant le *Comte de* LIGNON,
Homme à ne jamais dire non,
Quelque rouge-bord qu'on lui porte.

Après lui, l'*Abbé du* BROUSSIN,
En chemise montrant son sein,
Remplissoit dignement sa place;
Et prenoit soin d'un Seau de Glace,
Qui raffraîchissoit notre Vin.

MOLIÉRE, que bien connoissés,
Et qui nous a si bien farcés
Messieurs les Coquets & Coquètes,
Le suivoit; & buvoit assés,
Pour, vers le Soir, être en goguètes.

Auprès

Auprès de ce grand Personage
Un heureux hazard avoit mis
Du Toc, d'entre nous le plus sage,
Ravi de voir les Beaux-Esprits
Quiter Marais & Marécage
Pour venir dans son voisinage
Boire à l'autre bout de *Paris*.

Quant à notre illustre & grand Maître
Le très philosophe Barreaux (3)
En ce moment il fit paroître
Que les Anciens ni les Nouveaux
N'ont encore jamais vu naître
Homme, qui sut si bien connoître
La nature des bons morceaux.

Le petit Monsieur de La Mothe,
Non celui qui toujours a bote
Et d'un grand Prince est Précepteur (4);
Mais son Frère, qui toujours trote;
Et qui, comme il est grand Troteur,

(3) Le célèbre Des Barreaux.

(4) François Le Vayer de la Mothe, que ses Ouvrages ont rendu justement célèbre en son tems, étoit Précepteur de *Monsieur* Philippe de France, Frère unique de Louis XIV.

En mille endroits par jour buvote
De ce bon Vin ; & de la Grote
Etoit le célèbre Inventeur.
Aussi faisoit-il le neuvième
Avecque moi, qui bien fort l'aime
Et suis son humble Serviteur.

C'est-là donc ; qu'on lut ta Légende,
Que l'on trouva pleine de grande
Gentillesse & facilité.
Ensuite avec solemnité
Toute notre Bacchique Bande
But un grand verre à ta santé.

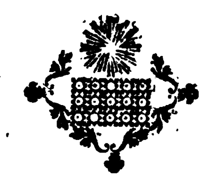
A cet agréable Repas
PETITVAL ne se trouva pas.
Et sais-tu bien pourquoi ? C'est parce
Qu'il est toujours avec sa Garce,

Et que sans cesse il court après.
Pour LA PLANCHE, attendu l'absence
De tant d'Ivrognes d'importance,
Il craignit fort pour le *Marais* ;
Et jugea qu'il faloit exprès
Y demeurer pour sa défense.

Ton Cousin, l'aimable DAMPIERRE,
Qui m'a dit, s'en allant grand'erre,

Qu'il te devoit voir à *Jonzac*,
M'a promis, cher MARQUIS, de mètre
Cette longue & méchante Lètre
Dans sa Valise ou dans son Sac.

Et c'est ce qui m'a fait la faire,
Car elle ne vaut, ma foi, guère;
Et, sans mentir, je plaindrois fort,
Ce qu'il couteroit pour le port,
De l'envoïer par l'Ordinaire.



En mille endroits par jour buvote
De ce bon Vin ; & de la Grote
Etoit le célèbre Inventeur.
Aussi faisoit-il le neuvième
Avecque moi, qui bien fort l'aime
Et suis son humble Serviteur.

C'est-là donc, qu'on lut ta Légende,
Que l'on trouva pleine de grande
Gentillesse & facilité.
Ensuite avec solemnité
Toute notre Bacchique Bande
But un grand verre à ta santé.

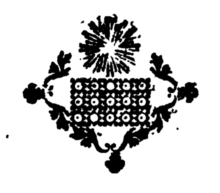
A cet agréable Repas
PETITVAL ne se trouva pas.
Et sais-tu bien pourquoi ? C'est parce
Qu'il est toujours avec sa Garce,

Et que sans cesse il court après.
Pour LA PLANCHE, attendu l'absence
De tant d'Ivrognes d'importance,
Il craignit fort pour le *Marais* ;
Et jugea qu'il faloit exprès
Y demeurer pour sa défense.

Ton Cousin, l'aimable DAMPIERRE,
Qui m'a dit, s'en allant grand'erre,

Qu'il te devoit voir à *Jonzac*,
M'a promis, cher MARQUIS, de mètre
Cette longue & méchante Lètre
Dans sa Valise ou dans son Sac.

Et c'est ce qui m'a fait la faire,
Car elle ne vaut, ma foi, guère;
Et, sans mentir, je plaindrois fort,
Ce qu'il couteroit pour le port,
De l'envoïer par l'Ordinaire.



nus l'attaquer. Cette avanture si glorieuse pour lui est sue de tous ceux qui ont un peu de commerce dans le monde. MERCURE GALANT, Novembre 1678. p. 259-269.

GRAND DUC, en tout tout merveilleux,
Sur tout pour être assez heureux
D'être, contre ta propre attente,
Sorti de cent dangers affreux;
Et non seulement de tous ceux,
Que pour le païs MARS présente:
Mais, ce que plus en toi je vante,
De mille autres exploits fameux,
Que ta grande ame, impatiente
De paix, & non jamais contente
Qu'elle n'affronte le trépas;
D'un noble feu toujours brûlante,
En tant de périlleux combats,
Dont le seul récit m'épouvante,
Fit naître à tout propos & par tout sous tes pas.

✠

QU'AVEC plaisir la Compagnie,
En qui tout accueil gracieux (1)
A *Tours* redoubla l'envie
De se voir vite en ces beaux lieux,
A présent, surprise & ravie,

XLVII. (1) REC. *de* BARBIN: *A qui cet accueil*, &c.

Y contemple de tous ses ïeux
Ce Monstre vraiment furieux (2),
Qui, sans ton Fer victorieux,
Eût par tout sa rage assouvie
De *Cléri* jusques à *Brassieux* (3);
Et dont l'écumante furie,
Capable de venger les Cieux
Et d'assembler les Demi-Dieux,
A tout autre qu'à toi n'eût point laissé de vie.

✠

MAIS quoi! La Bête d'*Erimante*,
Pour qui la *Grèce* eut le frisson,
Quelque rude & mauvais Garçon
Que son MÉLÉAGRE elle vante;
Ni tout ce qu'HOMERE nous chante
De PHÉNIX & son Nourrisson;
Dont la colère trop constante
Et le trop cuisant mârisson (4)
Pour la perte d'une Servante

(2) MERC. GAL.

Y contemple de tous ses ïeux,
Dès l'abord surprise & ravie,
Ce Monstre &c.

(3) *Ibid.* Ce Vers manque.
(4) REC. *de* BARB. Ce Vers manque.

Combla de tant de morts le *Xante* ;
Ne sont de vrai qu'une Chanson,
Au prix de ce que le *Cousin* (5)
A vu de ta valeur brillante,
D'une bien plus guerrière & toute autre façon.

✠

COUSSON, dont l'Onde claire & pure (6)
Tantôt brille & tantôt se perd
Sous l'épaisse & fraiche verdure
Du long & fidèle couvert,
Qui forme ta belle bordure ;
Par ta Divinité je jure
Que jamais rien ne s'est offert
Au petit talent de nature,
Qui souvent assés bien me sert,
Pour oser faire une Peinture ;
Rien, dis-je, tel que l'avanture,
Dont fut témoin l'affreux Desert,
Où même encor je sens que dure
Une horreur, dont seul me rassure
L'aspect toujours riant & vert
De ton cours qui de loin m'en trace la ceinture.

✠

(5) Petite Rivière qui passe à la *Ferté-Saint-Aignan*.
(6) RIC. *de* BARB. RUISSEAU, *dont l'onde* &c.

Et, n'étoit que la modestie
Est la grande & digne partie
Du Héros à qui l'on écrit,
Cousson, il faut que je le die (7):
Comme jamais le Ciel ne vit
Rien d'égal à tout ce qu'il fit
Dans ce bel endroit de sa vie,
Rien aussi n'auroit pu me doner plus d'esprit.

✦

(7) Rec. *de* Barb. *Il faut que je te die.*



* *

RÉPONSE IMPROMPTU DU DUC DE SAINT-AIGNAN.

AIMABLE & brillant CHAPELLE
Enfin, suivant mon souhait,
Ta Letre savante & belle
Vient me rendre satisfait;
Car, sans blâmer le génie
De ceux de ta Compagnie
Dont les talens sont divers,
Si ma raison n'est trompée;
La pointe de leur Epée
Vaut bien celle de leurs Vers.

✠

CE *n'est pas que ta Flamberge*
Ne pût prouver ta vigueur,
Et qu'en mon petit Auberge
Elle ne fît voir ton cœur.
Les Sangliers (2) *de mes Bocages*
Y demeureroient pour gages:

** (1) Dans le MERCURE cité, cette Piéce, suit la LETRE de CHAPELLE avec ce titre de RE'PONSE IMPROMPTU.

(2) *Sangliers* n'est là que de deux sillabes, comme on le faisoit anciènement.

Mais j'ai de très forts soupçons
Que tu crois plus raisonable
De les percer sur la table,
Que dans leurs affreux buissons.

✦

J'EN *reviens donc à ta Muse;*
Et je soutiendrai ce point,
Qu'il faudroit être bien buse,
Si l'on ne l'estimoit point
Comme on tient pour des merveilles
Les fruits de tes doctes veilles,
Quand PHÉBUS *vient t'embrasser;*
Ton humeur libre & galante
Par mille agrémens enchante
Ceux qui t'entendent jaser.

✦

TES *beaux Vers sont, sur mon ame,*
Dignes d'admiration.
De MONSIEUR *&* de MADAME
Ils ont l'approbation.
D'un Prince *tout plein d'estime* (3),
De qui l'esprit est sublime,
Ils feront tout l'entretien:
Mais je suis fort en demeure,
Car cette Ode *d'un quart d'heure*
N'y répondra pas trop bien.

✦

(3) Le Grand CONDÉ.

CES *Chasseurs, dont la naissance*
Est égale à la vertu,
Sans doute auront connoissance
De ce méchant Impromptu.
Dis-leur, illustre CHAPELLE,
Que mon Cœur, mon Alumelle,
Ma Bourse, tous mes Amis,
Mon Gibier, mes Bois, ma Plaine:
Mes Poissons & ma Fontaine;
Enfin, tout leur est soumis.

✠

MAIS *dis de plus, si tu m'aimes,*
Au jeune Prince Lorrain,
Qui par des efforts extrêmes
Fit rougir les eaux du Rhin,
Que, quand le Destin contraire
Ramena son brave Frere,
Dont chés moi chacun pesta;
Mon ame, alors désolée,
Ne put être consolée
Que parce qu'il y resta.

✠

O CHAPELLE, *que j'estime*
Et que j'aime tendrement!
Sois certain que cette Rime
Est faite dans un moment.

Alonge ta promenade,
Redouble Sauce & Grillade
Dans ton antique Maison ;
Et cependant je vais boire
Ta santé deça la Loire ;
Songe à m'en faire raison.



* *

STANCES

DU

DUC DE SAINT-AIGNAN

A

M. LE DUC DE VENDÔME

Sur sa Petite-Vérole, en 1680.

PRINCE *excellent à mètre à toute Sauce,*
Votre Vérole a troublé mes esprits:
Pour votre honeur j'atendais bien la grosse:
Mais la petite m'a surpris.

✦

NULLE *Dame pourtant ne plaint votre infortune;*
Car votre teint ne sera pas gâté.
Combien de fois l'Ambassadeur BÉTHUNE (1),
En repassant du Fromage au Pâté
Et s'éloignant d'une foule importune,
N'a-t-il pas bu votre santé?



(1) Le *Marquis* DE BETHUNE, Ambassadeur de *France* en *Pologne*, auprès du Roi JEAN SOBIESKI.

UN *Dieu charmant en ces lieux vous rappelle.*
Un rare esprit à sa valeur est joint ;
Son Epouse est aussi sage que belle ;
Et je pourrai vous faire une querèle,
Si vous ne le devinés point (2).

✚

PRINCE, *oubliés enfin un Païs de* Cocagne ;
Apportés-nous quelque Madrigalet.
Vous quiterés pour vous un peu tard la Campagne,
Si le tems des Sermons a chassé le Ballet.

(2) M. le DUC & Madame la DUCHESSE.



XLVIII.

RÉPONSE POUR M. LE DUC DE VENDÔME AUX STANCES DU DUC DE SAINT-AIGNAN.

Duc, qui portés avec vous votre Sauce,
Tout vert encore & dans tout ſucculent,
De votre rare & ſingulier talent,
Sans prendre ailleurs aucune beauté fauſſe,
Tirés toujours quelque trait excellent.

C'eſt bien ici que, pour faire réponſe,
Il faudroit être & Poëte & Guerrier,
Dons qu'hormis vous nûl n'a ſu marier;
Car par tout croît le Chardon & la Ronce;
Mais non par tout la Palme & le Laurier.

Mais, bien qu'en rien on ne vous puiſſe ſuivre,
Ni, comme vous être digne du Cuivre
Dans le mêtier d'APOLLON & de MARS;
Il faut pourtant montrer & qu'on ſait vivre,
Et qu'on connoît les deux plus beaux des Arts.

De

De la Vertu, qui par trop nous devance,
La Raison veut qu'on adore les pas :
Mais avec cœur, & sure confiance
Que de la joindre à nous n'appartient pas,
Oser la suivre aura sa récompense.

Si de celui (1) qui pensa mètre en cendre
Avec son Roi (2) la fameuse *Sardis*,
L'exemple eût plus étoné, que su rendre
Les Peuples *Grecs* plus forts & plus hardis,
Eussent-ils eu pour Vangeur ALEXANDRE.

Elle eut été Reine de l'Univers,
Mais n'eût point eu *Rome* son cher VIRGILE,
Si l'*Iliade* eut rebuté ses Vers.
Notre *Paris* n'eût point vu mainte *Idille*
Courir par tout dans les Quartiers divers,
Si l'*Abbé* (3) n'eût, d'une force virile,
Osé marcher après le grand NEVERS.

Si de BETHUNE, Ambassadeur à *Rome*
Qui parle encor de sa noble vigueur,
Au Rejeton la mémoire eût fait peur,
Eussions-nous vu pénètrer ce grand Homme,

XLVIII. (1) CIRUS.
(2) CRESUS.
(3) L'*Abbé* DE CHAULIEU.

Jusqu'où de Vers grossit son triste Tome (4)
NASON, pleurant de ces lieux la rigueur ?
Bref de *Dantzic* jusqu'à *Crim*, le vieux *Tômi*
Eût-il marqué son esprit & son cœur ?

Puis nous avons encor cet avantage
Qu'une Princesse (5), en qui tant excelle
On voit le beau de l'Ame & du Corsage,
Sans oublier ce doux air de visage
Dont on ne peut jamais assés parler,
Par sa présence accroît notre courage ;
Et son savoir, son favori partage,
A bien voulu parmi ces Vers mêler,
Voïant qu'à vous s'adressoit cet Ouvrage.
Il ne faut pas en dire davantage ;
Ce seroit trop à vous nous déceler.
Adieu, grand DUC ; adieu, grand Personage.
Déja d'ici, finissant cette Page,
Je vous l'entens de son nom appeller.

(4) Les *Tristes* d'OVIDE & ses ELEGIES *de* Pont.
(5) La *Duchesse* DE BOUILLON.



XLIX.

MADRIGAL

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE VENDÔME.

PRINCE, que la Cour & la *France*
Chérissent avec connoissance,
Sans vous connoître encore assés;
Que, depuis les cinq mois glacés,
Rendus, par la magnificence
De vingt mille écus dépensés,
Plus doux dans *Anet* qu'en *Provence*;
Je regrète la jouissance
Des ans que, depuis ma naissance,
J'ai bien plus perdus, que passés!



L.

FRAGMENT D'ODE IMPROMPTU SUR ORPHÉE.

ET du plus pur & du plus beau
De l'eſſence qui nous éclaire,
Un Dieu forme un trait de lumière
Dont il pénètre mon cerveau.
Que je ſens une pure flâme
Se ſoulever dans mes eſprits ;
Et que le plus beau de mon ame
Va paroître dans mes Ecrits !

✠

C'EST toi, grand & divin ORPHÉE,
C'eſt toi, que ma Muſe échauffée
Va célèbrer dans l'Univers.
C'eſt toi, Fils du Dieu qui m'inſpire,
Pour qui je vais faire des Vers
Dignes des accords de ta Lire.

✠

Je sais bien que, lorsque ta voix
Retentit sur les Monts de *Thrace*,
Que tes Airs rendent mille fois
Plus célèbres que le *Parnasse*,
Le Rocher sensible te suit;
Les Aquilons charmés s'appaisent;
Les Eaux s'arrêtent & se taisent,
Pour ne te point faire de bruit.

✦

Aux accens de ta Voix divine,
Le Chêne, malgré sa racine,
Y court pour t'entendre chanter;
Et nous apprend qu'on peut bien dire
Qu'il a pu parler en *Epire*,
Puisqu'en *Thrace* il sait écouter.

✦

Je sais que ton Luth autrefois
Sut adoucir l'humeur sévère
Du fier Tiran de ces détroits,
Où jamais n'éclaire ton Père;
Et qu'attentif à tes merveilles,
Le Chien du Roïaume des Morts
Souhaita de se voir alors
Moins de bouches & plus d'oreilles.

✦

D'une victorieuse Armée ;
Et qui, des Echos de *Paris*
Et de Feux de joie animée,
Vole par l'Empire des Lis.

✠

C'EST elle, vous le pouvés croire,
Qui vous annonce, après l'Histoire
De l'épouvantable débris
Qu'à peine en ses plus creux abris
Cache encor la Montagne noire,
Que le grand *Duc*. . . . . , épris
D'amour pour une autre Victoire,
Quite le *Rhin* & sur la *Loire*
Vient enfin recevoir le prix
Que méritent son cœur, son grand nom & sa gloire.

✠

ALLONS donc tous à sa rencontre.
Que notre impatience montre
Ce qu'on doit à ses longs travaux.
Sur tout, Villes de ces Contrées,
Que, malgré les affreux assauts
De cent Nations conjurées,
Nous voïons toujours labourées
Dans un plein & parfait repos,
Déploïés vos riches Livrées ;
Chargés vos Femmes de Joïaux ;

Préparés

Préparés par tout des Entrées ;
Faites parler vos Tribunaux,
Retentir vos Maisons sacrées,
Luire & toner vos Arcenaux ;
Et que vos Portes redorées,
De Mirte & de Laurier parées,
Deviènent des Arcs Triomphaux.

✠

MAIS quoi ! Sur l'humide carrière
Autant que peut s'étendre l'œil,
Dans ce beau lointain de Rivière,
Où l'Onde orgueilleuse & si fière
Le dispute même au Soleil ;
Paroît déja sa Galiote,
Qui, tant plus vers nous elle flote,
Marque un si pompeux appareil,
Qu'on voit bien que jamais Pilote,
Pas même l'illustre *Argonaute* (1),
Ne vogua pour rien de pareil.

✠

AUSSI ni la dépouille antique
De ce fabuleux & magique
Roïaume & Palais de *Colchos*,
Pour qui vit la Mer *Thessalique*
Les premiers Pins du Mont *Athos* ;
Ni les Perles, ni les Lingots,

LI. (1) TIPHIS, Pilote des *Argonautes*.

Que l'un & l'autre Golfe *Indique*
[illegible], méprisant l'enclos
Du vieux Monde & de l'*Atlantique*,
Ceux qui à travers de tant de flots
La [illegible] d'*Amérique*
Bruni, avec ce long tour d'*Afrique*,
Les plus fameux des Matelots;
N'appaisent point cette [illegible],
Illustre, belle & magnifique
Conquête, qu'à ce grand Héros
Réserve la Gaule *Armorique*.



[illegible] cet [illegible];
Joignons l'heureux Equipage.
Donnons part à tant de beaux jours
Que promet son heureux passage.
[illegible], [illegible], Peuple de *Tours*
[illegible] nombreux Fauxbourgs
Amoureux de chaque Village,
Laissés les [illegible] du jardinage,
[illegible] de ces beaux contours
Que vos vents & votre [illegible],
Vos [illegible] & vos Tambours,
Doux enfans, pendant ce voiage,
Oubliez ceux des [illegible].
D'un long & d'un épais concours

De Femmes, d'Enfans de tout âge,
Bordés ce magnifique Ouvrage,
Qui par tout vous sert de rivage,
Jusqu'où *Loire* bornant son cours
Rendra pour ce coup son hommage,
En dépit de THÉTIS toujours grosse d'orage,
A l'Infante des Mers, la Reine des AMOURS.

Que l'un & l'autre Golfe *Indique*
Trouvèrent, méprisant l'enclos
Du vieux Monde & de l'*Atlantique*,
Ceux qu'à travers de tant de flots
La découverte d'*Amérique*
Rend, avec ce long tour d'*Afrique*,
Les plus fameux dès Matelots ;
N'égalent point cette autentique,
Illustre, belle & magnifique
Conquête, qu'à ce grand Héros
Réserve la Gaule *Armorique*.



MÉNAGEONS-nous cet avantage ;
Joignons l'amoureux Equipage.
Prenons part à tant de beaux jours
Que promet son heureux passage.
Suivés, suivés, Peuple de *Tours*
Et de tous ses nombreux Fauxbourgs :
Accourés de chaque Village,
Laissés les soins du Jardinage,
Habitans de ces beaux contours
Que vos vœux & votre suffrage,
Vos Flageolets & vos Tambours,
Nous fassent, pendant ce voïage,
Oublier ceux des *Brandebourgs*.
D'un long & d'un épais concours

De Femmes, d'Enfans de tout âge,
Bordés ce magnifique Ouvrage,
Qui par tout vous sert de rivage,
Jusqu'où *Loire* bornant son cours
Rendra pour ce coup son hommage,
En dépit de THÉTIS toujours grossé d'orage,
A l'Infante des Mers, la Reine des AMOURS.

LII.

LETTRE

A MONSIEUR LE MARQUIS D'EFFIAT,

En lui envoïant la Pièce suivante.

QUEL fut mon trouble & mon chagrin,
Et combien j'amassai de bile,
Quand, plus à la nuit qu'au matin,
Et bien moins Courier que Lutin,
Mais plus dispos & plus habile
Que dans MAROT *Frere* LUBIN,
Je te vis prendre le chemin
Qui mène & fait gagner enfin,
Après un desert infertile,
Les Monts, à qui n'est l'*Apennin*
Que ce qu'aux Géans est le Nain.
Barrière affreuse, mais tranquille
Et de la Paix toujours l'azile,
Par qui borne un Arrêt divin
L'un & l'autre puissant voisin,
D'où, comme d'un premier Mobile,
Notre *Europe* attend son destin !

En effet, comme moi, qui n'eût
Mal auguré par le début

Du reste de ta destinée ?
Te souvient-il bien comme il plut ?
Telle & si rude matinée,
Au plus beau mois de nôtre année
Jamais du Voïageur n'émut
L'ame à si bon droit mutinée.
Non, depuis qu'au Seigneur il plut
De noïer l'humaine lignée,
Tant d'eau sur la terre il ne chut.
Au seul bruit dont il me parut
Qu'il pleuvoit dans ma cheminée ;
Je crus qu'une Pluie obstinée
Et suivre & conduire te dût
Jusqu'à ta route terminée ;
A moins qu'en faveur d'HIMÉNÉE,
Le *Ciel Castillan* ne voulût
T'offrir quelque heureuse journée.
Car, entre nous, pas un ne crut
Qu'un si grand changement se pût
Faire ici dès l'après-dînée.
Et cependant à peine fut
Par nos Cloches carillonée
L'heure à repaître destinée ;

Que PHÉBUS, gagnant le dessus,
Et le haut du céleste étage,
Y fit luire un si clair visage,
Que, de tous côtés épandus

Ses traits percèrent le nuage ;
Ce qui me remit le courage.
Car d'abord, MARQUIS, je conçus
Qu'un pareil jour m'étoit l'image
De ta course & de ton voïage,
Qui chés les Peuples abatus
Par des tems si noirs, si confus,
Si pleins d'horreur & de ravage,
Leur seroit un heureux présage
Que tout autre Astre que PHÉBUS,
Et brillant cent fois davantage,
S'en venoit dissiper l'orage
Et les troubles qu'ils avoient vus ;
Et demeurer pour sacré gage
Que désormais ils n'auroient plus
Que des beaux Jours du premier Age.

Toi donc parti, je n'eus plus d'autre égard
Que de chercher à rêver à l'écart,
Et dans les Bois exciter mon génie
A me fournir des Vers sur ton départ ;
Quand en devroit ma poëtique manie
Par le *Galant Mercure* être au hazard
D'avoir encor, malgré moi, quelque part
Dans le Récit de la Cérémonie (1) :
Mais c'étoit bien comter sans MONTRICHARD,
Qui tient aux gens trop bone compagnie.

LII. (1) Ce que CHAPELLE dit ici semble indiquer qu'il

Et si le bruit de tous côtés venu
Qu'on alloit voir dans la Cité d'*Amboise*
Plus qu'on n'avoit pas même à la Cour vu,
N'eût fait partir & Bourgeois & Bourgeoise,
Un seul moment je n'en eusse obtenu;
Tant MONTRICHARD sait trop bien chercher noise.

Mais à présent que l'Ane & l'Haridelle
Y vont portant & Femmes & Maris,
Sur mon MAROT, qui dans tel genre excelle,
Ce *Chant Roïal* j'ai fait & te l'écris.
Ses Rimes sont trois en *is*, quatre en *elle*.
Vois-le, de grace; & pour Refrain y lis:
Rien de si beau, rien de si noble qu'elle.

avoit composé quelque Pièce à l'occasion de quelque Fête ou Cérémonie publique; & que le MERCURE GALANT l'avoit adoptée. J'ai feuilleté très exactement tous les MERCURES qui précèdent le Mariage de MADEMOISELLE, Nièce de LOUIS XIV; & la seule Pièce de CHAPELLE que j'y aie trouvée, est la LETRE au *Duc de* SAINT-AIGNAN, ci-dessus XLVII.



LIII.

CHANT ROÏAL
SUR LE
MARIAGE DE MADEMOISELLE
AVEC
LE ROI D'ESPAGNE (1).

On crut jadis que l'Habitant du *Tage*,
Pour au couchant du Soleil se trouver,
En amassoit l'Or sur son beau rivage :
Mais plus de biens lui sont prêts d'arriver
Par le Soleil qu'un illustre Message
Lui done espoir qu'il verra se lever.
Pour te marquer une joie immortelle
Par ton moïen d'avoir si vîte appris
Cette importante & si grande nouvelle ;
Qu'il mète au jour tout ce qu'il a de prix ;
Et quand viendra Reine tant noble & belle,
Que tous ses Bourgs retentissent des cris :
Rien de si beau, rien de si noble qu'elle !

LIII. (1) Marie-Louise d'Orleans née le 2 de Mars 1662, mariée le 31 d'Août 1679 à Charles II

AUSSI, quand Diéu vit sur la Terre & l'Onde
Tout par l'Envie en désolation,
Enfin touché de la compassion
Qui dans son sein pour nous toujours abonde,
Il résolut que, pour calmer le Monde,
Il y faloit une sainte union.
Dans ce dessein sa bonté paternelle
En tous lieux roule & sur tous les Païs
Sa clairvoïante & lointaine prunelle,
Dont la Princesse il découvre à *Paris*;
Où contemplant la Roïale Pucelle,
« NON, le Ciel n'a, dit-il, dans son pourpris
» *Rien de si beau, rien de si noble qu'elle* ».

✠

LORS il voulut décendre dans son cœur;
Et de nos Lis y trouvant l'innocence,
Il la jugea la digne récompense
Qu'au jeune Roi devoit le Roi vainqueur;
Et ne crut pas sa sage Providence
Mieux pouvoir rendre aux Chretiens leur bonheur.
D'un seul clin d'œil, dont le Pôle chancelle,
Il fait venir un de ses purs Esprits,

Roi D'ESPAGNE, dont elle fut la première Femme, & morte sans postérité le 12 de Février 1689, étoit Fille de PHILIPPE DE FRANCE *Duc* D'ORLEANS Frère unique du Roi LOUIS XIV & d'HENRIETE-MARIE STUART *Princesse* D'ANGLETERRE.

Lui parle ainsi : « Va joindre à tire-d'aile
» Des *Espagnols* le Monarque ; & lui dis,
» Dieu t'offre en *France* une Epouse : mais telle,
» Que de *Goa* n'est jusques à *Cadix*
» *Rien de si beau, rien de si noble qu'elle.*

✠

» Son ame aspire à cette piété,
» Dont ta Maison croit tenir sa puissance.
» Sur son front prend sa chaste résidence
» Un air d'auguste & douce Majesté,
» Qui n'appartient qu'au Sang Roïal de *France*
» Et dont son Père a si fort éclaté.
» Elle a de lui quelque vive étincelle
» De ce qui brille en ses faits inouis ;
» Elle prendra pour tes armes un zèle
» A méconnoître & PHILIPPE & LOUIS.
» Par quoi, laissant leur haine naturelle,
» Diront les tiens, étonés, éblouis :
» *Rien de si beau, rien de si noble qu'elle.*

✠

» De la Vertu le solide mérite,
» Qu'elle préfère à ses divins appas ;
» Du moindre mal & l'horreur & la fuite,
» Qui vers le bien guident toujours ses pas ;
» Sont les trésors, dont ta juste poursuite
» Va t'enrichir, toi, Prince, & tes Etats.

» Pour la beauté sache même qu'APELLE
» Rien de pareil ne produisit jadis.
» Le grand MIGNARD confesse & point ne cèle
» Qu'à pas un d'eux la peindre n'est permis.
» En la voïant, tous ses portraits rappelle ;
» Et tu diras que dans eux tu ne vis
» *Rien de si beau, rien de si noble qu'elle* ».

ENVOI.

ROI des *François*, que ta valeur a mis
Trop au dessus de tous tes ennemis,
Pour craindre encor quelque guerre nouvelle ;
ROI très Chretien, qui jamais ne la fis
Que pour fonder une paix éternelle,
Qui puisse un jour dans la vaste *Memphis*
Et dans *Bizance* alarmer l'Infidèle ;
Par un présent bien cher tu l'établis ;
Puisqu'excepté ton magnanime Fils,
Tu n'eus jamais dans l'Empire des Lis,
Rien de si beau, rien de si noble qu'elle.



LIV.

LÉTRE

A MONSIEUR LE MARQUIS D'EFFIAT.

VOUS mander qu'on est accueilli
Et traité des mieux à *Sulli*,
La chose vous est trop notoire,
Illustre *Marquis* DE CHILLI.
Puis la CHANSON *Rôti*, *bouilli*
En est preuve si peremptoire,
Que l'on peut, sans avoir failli
Contre les Maîtres de *Sulli*,
N'en rafraichir point la mémoire.

Aussi nous ne vous écrivons
Et ne prenons notre Ecritoire,
Que pour, ainsi que nous devons,
Vous souhaiter prompte victoire;
Vous mandant qu'à vous nous buvons
Tout aussi frais qu'on sauroit boire;
Et, suivant l'antique Grimoire,

Prions Dieu qu'ainsi soit de vous ;
Chose assés difficile à croire.
C'est pourquoi nous pensons bien tous
Que bien mieux seriés sur la *Loire*,
Que sur le *Rhin* ; avecque nous,
Qu'avec tous ces Friands de coups,
Et de louanges dans l'Histoire :
Mais qui, pour être fous de gloire,
N'en sont, par ma foi, pas moins fous.

Ainsi que l'avés ordonné,
La belle, sage & trop prudente
Madame DE VALENTINÉ
A vu votre Letre ; &, contente
De cette maniére obligeante
Dont il vous a plu me gronder,
A jugé devoir seconder
Votre bonne amitié grondante ;
Et si bien encor m'a grondé
Que, si Grondeuse aussi touchante
Qui vous a si bien secondé,
N'est sur mon cœur asses puissante
Pour vaintre son foible & sa pente,
L'Ami MÉNIL est bien fondé
De dire qu'il en perd l'attente.
Mais non pas ce Dévergondé,
Qui va perdre en un coup de Dé
Plus qu'il n'a de fonds & de rente.

Mais vous connoissés trop mon cœur,
Et moi trop cette bienveillance
Dont vous procurés mon bonheur
En tous lieux, en toute occurrence,
Pour ni moi ni vous avoir peur
Que je manque de déférence
Pour si notable remontrance,
Et que même je crois, SEIGNEUR,
De telle & si grande importance
Que je prétens m'en faire honneur.

Sur moi vous avés un empire,
Qui seul de moi s'est pu saisir:
Je sens dans mon cœur introduire
Cet honête & sage desir
Pour la Campagne & son loisir.
Dieu veuille encor qu'il me retire
Des lieux, où je verrois moisir
Le peu d'esprit qu'on a cru luire
Dans quelques Brouillons qu'à vrai dire,
Persone ne m'a vu choisir
Ni pour réciter, ni pour lire,
Et que le Vin & le Plaisir
M'ont à peine permis d'écrire.

Mais si jamais, bien désivré
Et parfaitement délivré

De la *Croix-blanche* & de la *Sphère*,
Même d'un Brelandier outré
Et tout-à-fait désespéré
Qu'on devroit remètre en galère,
Je suis cet Hiver retiré
Dans votre beau Château, j'espère
Pour lors enfin vous pouvoir faire
Peu de chose, mais à mon gré,
Et qui soit digne de vous plaire
Autant que, même avec colère,
Vous l'avés toujours desiré.
En quoi je ne vous saurois taire
Combien vous m'avés honoré.

Vous pouvés donc bien, cher MARQUIS,
Me croire & tenir pour aquis
Plus que jamais ne fut persone.
Aussi vous tiens-je un don exquis
Du Ciel, qui dans vous seul me done
Le tout dont je l'avois requis.
Mais sur quelques Vers, que je fis
Dans l'âge où le sang nous bouillone
Et qu'à l'âge aussi l'on pardone,
Auriés-vous bien cru qu'on m'eût mis
Entre ces Méssieurs qu'on a pris,
Et qu'à bon droit on pensione,
Pour bien savoir doner le prix
Aux grands progrès de la Courone?

Que j'aime la douce incurie
Où je laisse couler mes jours !
Qu'ai-je affaire de l'industrie,
De l'intrigue & des faux détours,
Dont usent, même avec furie,
Ces Rimailleurs suivant les Cours,
Et ceux encor que . . . . . . crie,
Et que . . . . rencherie
Aide de tous ses beaux atours ?
Quelques Contes d'Hotellerie,
Des Lettres de Galanterie,
Du Vin & de folles Amours,
Ont fait jusques ici toujours
Ma plus heureuse rêverie ;
Et bientôt ma Veine tarie,
Se sentant des fins de ma vie,
En saura bien borner le cours.

Mais, bien que votre bienveillance
Aille pour moi jusqu'à décheoir
De cette fine intelligence
Qui vous fait pénètrer & voir
Tout, hormis mon insuffisance ;
L'être n'est pas de conséquence ;

Il faut subir votre vouloir.
Et qu'importe ce que j'avance,
Si ce n'est que pour émouvoir
Les *Muses* à résipiscence ?

✠

FILLES de la RECONNOISSANCE
Et du Roi du tonant manoir,
Qui de cette haute naissance
N'avés eu pour toute chevance
Que parler en votre puissance ;
Qu'en faites-vous, quand pour la *France*
Tout parle & passe notre espoir ?
Quel ingrat, quel honteux silence !
Quoi ! Ces Auteurs par excellence
Doivent-ils mètre à non-chaloir
Cette mémorable occurrence ;
Et peuvent-ils en conscience
Vous dire *bon jour* & *bon soir*,
Sans implorer votre assistance ?
Dites, Muses, en confidence,
Est-ce qu'entre Gens de savoir
Rien qu'à se louer on ne pense ?
Quant à moi, que ma négligence,
Tout comme un Auteur d'importance,
Porte assés à ne rien valoir ;

De grace, force remontrance ;
Et faites-moi bien concevoir,
Que toujours quelque extravagance
M'arrache à mon juste devoir.

Vous savés trop bien que je dois
Le peu que j'ai d'art & de voix
A ce grand Frère, qui seconde
Si dignement les fiers exploits
D'un Roi qui sur la Terre & l'Onde
Vient d'étendre le *Nom François*
Si loin, que pour eux tout le Monde
Oublîra la Tige féconde,
Qui nous done soixante Rois.

De cette éclatante origine,
Du Ciel & des Dieux si voisine,
Qui des plus hardis Potentats
Sût mieux qu'eux, dans les fâcheux pas,
Pour peu que l'honeur y domine,
Dêcendre aux Emplois les plus bas ?
Qui, sans horreur, les imagine,
Moindres que leurs moindres Soldats,
Des périls faire leurs ébats
A la Tranchée, à la Fascine,
Et surs aux plus sanglans combats ?
Confessons donc que ce n'est pas
Sans quelque assistance divine,
Qu'ils sont rendus à leurs Etats.

Revenés, PRINCES généreux,
Dont les hauts Faits, tous merveilleux,
N'eurent & n'auront point d'exemples.
Partagés-vous entre nos vœux
Et le Laurier qui ceint vos temples,
Un Peuple fidèle & nombreux
Eclaire nos Places de feux,
Et d'encens obſcurcit nos Temples.
Contentés-vous, que jamais ceux
Qu'y mirent leurs exploits fameux,
N'ont laiſſé des Sujets plus amples
A faire parler leurs Neveux.

Rendés-vous donc à votre *France*,
Qui, GRAND ROI, par votre vaillance
Voit tous les jours plus de *François*.
Croïés la *Meuſe* en aſſurance,
Qui mit ſa plus ferme défenſe
Dans l'honeur d'être ſous vos loix.
Regardés la *Triple-Alliance*
Sur ſes fins & comme aux abois ;
L'*Eſpagne* dans une indigence,
Qui ne pourra pas de vingt mois
Remandier une Puiſſance,
Qui pour une dernière fois
Mérite encor votre préſence.

Et vous, suivés l'auguste Frère ;
Pour qui désormais nos Autels
Fumeront d'encens éternels
Sur l'un & sur l'autre Hémisphère
Qui n'en virent jamais de tels.
Soïés, moins par vaincre & tout faire,
Que par gagner les Cœurs & plaire,
L'honeur & l'amour des Mortels.

DAUPHIN ; qui, ne faisant que naître
Trouvâtes l'Univers soumis ;
Qui depuis avés fait paroitre
Tant de qualités dignes d'être
Au rang où le Ciel vous a mis ;
Les Destins vous ont tout promis :
Mais il faut prier notre Maître,
Qu'il vous laisse des Ennemis.

✱

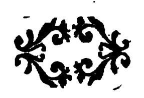
J'ÉTOIS auprès d'un Prince aimable
Pour être autant brave que bon (1),
Ce qui se trouve inséparable
De l'auguste Sang de BOURBON ;
Quand d'ennui ma Muse opprimée,

LIIII. (1) Le *Duc* DE VENDÔME.

Par son bon accueil ranimée,
M'inspira ceci près ces Bains
Que, pour fuir le Peuple profane
Et se doner tout à DIANE,
Bâtirent de roïales mains (2).

Et, pour vous expliquer plus net
Illustre MARQUIS, où j'ai fait
Ces Vers, qui bientôt à la Hale
Passeront de mon Cabinet,
Si votre bonté les étale;
C'est dans cette Maison Roïale,
Où d'Anis, où de Serpolet,
De Thin, Marjolaine & Genet,
Une si douce odeur s'exhale,
Qu'elle en a pris le nom d'*Anet*.

(2) HENRI II, qui fit bâtir *Anet* pour DIANE DE POITIERS, *Duchesse* DE VALENTINOIS.



Eh bien, Muses, & toi Phébus,
Que ne les as-tu donc prévus,
Avec ton Trépied, tes Oracles,
Ces coups jusqu'à nous inconnus ?
De tous ces vieux Faits de bibus
Faloit-il faire des miracles ;
Et, les vrais miracles venus,
Demeurer surpris & confus ;
Rencontrer par tout des obstacles ;
Et confesser n'en pouvoir plus ?

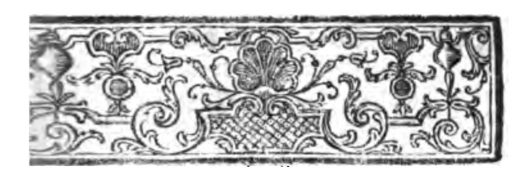
ALLÉS, allés, Soeurs indiscrètes,
Vendre ailleurs vos vieilles fleurètes ;
Cherchés ces lourdes Nations,
Qu'aux abois & presque sujètes
On charme encor d'illusions ;
Et là de toutes vos sornètes
Aidés leurs menteuses Gazettes
A déguiser nos Actions.
Pour celles que mon PRINCE a faites,
Plus, plus de vos inventions,
Plus de *Muses*, plus de Poètes !
Eh ! Quel besoin de fictions,
Quand, au seul bruit de nos Trompètes,
Tombent par tout les Bastions ?

NON,

NON, non pour mètre en fureté
Dans la foi de l'Eternité
Ces miracles que la Mémoire
Confacre à l'Immortalité ;
Il faudra de néceffité
Qu'une fimple & modefte Hiftoire
Rende un comte exact de ta gloire
A toute la Poftérité.
Encore en fera-t-il douté ;
Car, *grand* ROI, l'on a peine à croire
Ce qui ne peut être imité.

FIN
DES ŒUVRES DIVERSES
DE
CHAPELLE.

PIECES
DE
BACHAUMONT.



PIECES DE BACHAUMONT.

* *

BILLET

De la LEVRETE des COMTESSES au LEVRON de M. DE BACHAUMONT.

JE *suis une* LEVRETE *assés âgée : mais avec autant de folie, que* LEVRETE *que vous aïés hantée de votre vie ; de sorte,* Monsieur le LEVRON, *que, si vous voulés multiplier la* Levreterie Françoise, *vous prendrés, s'il vous plaît, la peine de venir jusqu'ici, où je vous attens avec une chaleur extrême. Mais venés-y de bone grace, sans qu'il soit besoin qu'on vous y mène en lesse.*

I.

RÉPONSE
DU
LEVRON
A la LEVRETE des COMTESSES.

NOTRE Galanterie (1) fut hier si mal conduite, qu'il est aisé de juger que les Persones qui s'en mêlèrent, ne sont pas souvent emploïées en de pareils commerces (2). Votre Laquais, qui ne put jamais s'expliquer, vous tenoit de si mauvaise grace, que mon conseil ne vous jugea pas digne de moi : mais un Billet, qui me fut doné de votre part ensuite, me fit connoître que, si vous n'êtiés pas extrêmement belle, au moins vous aviés infiniment de l'esprit. Je ne l'eus pas plustôt lu, qu'il me prit une furieuse envie de vous entretenir ; &, si l'on ne vous eût remportée si vîte, nous serions à présent en bone intelligence, & je ne serois pas en peine de vous aller faire des excuses cette après-dînée. Cependant, pour ne vous point surprendre, je

I. (1) Anciène COPIE MANUSCRITE : *Votre Galanterie.*
(2) COP. MANUS. *emploïées en semblables commerces.*

eux vous dire au vrai ma naissance, mon
umeur, & de quelle manière je suis fait;
fin que vous me mandiés sincèrement si je
erai le bien venu.

Je suis Fils du galant Gricour
Et de l'amoureuse Melisse,
Qui tous deux moururent d'amour.
Feu mon Père est mort au service
De cent *Levrètes* de la Cour;
Et ma Mère a perdu le jour,
Pour avoir aimé par caprice
Un gros *Mâtin* de Basse-Cour (3).

J'ai la taille souple & jolie,
Le poil aussi doux que du lin
Et de la couleur d'une *Pie*.
Je saute mieux que *Cardelin* (4).

(3) Cop. Man. : Vers 4, 5 & 6, le troisième n'est suivi que d'un Point & Virgule.

Fe. mon Père au Service
De cent Levrètes *de la Cour*;
Ma Mère, plus encline au vice,
Pour &c.

Recueil *de* Sercy, Vers 5.

De cent Levrètes *tour-à-tour*,

Vers 7.

Pour avoir souffert par caprice.

(4) Cop. Man. : Vers 2 & 3.

Le poil d'un Père Jacobin;
C'est, on dira, comme une Pie.

Quand j'aime, je suis un Lutin;
Ma foi, ce n'est point raillerie;
Et, pour vous dire tout enfin,
Je vaux le *Roi d'Ethiopie*.

Sans me flater, voila mon Portrait (5), que je vous envoie. S'il vous plaît, il ne tient qu'à vous de multiplier la *Levrèterie Françoise* (6).

Mais au reste, on m'a fait entendre
Que vous aviés de beaux Enfans,
Plus mignons que vous & moins grands.
N'auriés-vous pas besoin d'un Gendre (7)?

Comme vous êtes un peu âgée, je pense qu'il vaudroit bien autant multiplier avec eux qu'avec vous: mais que cela ne vous alarme point. Vous feriés toujours servie la première; car, avec le talent du *Roi d'Ethiopie*,

On pourroit plaire à plus de trois
Et dans une même famille,
Tel Galant a plus d'une fois
Cajolé la Mère & la Fille.

(5) Rec. de Ser.: *mon Tableau.*
(6) Cop. man.: *il ne tiendra qu'à vous de vous servir de l'Original.*
(7) Cop. Man.: V. 1.
A propos on m'a fait entendre.

* *

RÉPONSE

De la LEVRÈTE *des* COMTESSES AU LEVRON.

APRÈS *avoir lu tant d'aimables Vers, qui me venoient de votre part, & la déclaration d'amour, que vous me faites à cause que je suis spirituelle, j'ai avoué aussitôt que ce n'étoit pas sans rime ni sans raison que vous m'écriviés. J'ai fait de mon côté que ce ne sera pas aussi sans profit; & la meilleure preuve que je puisse vous en doner, c'est que depuis ce tems-là mon cœur n'a point eu de mouvemens qui n'aient été pour vous.* T*ant que je serai sans vous possèder, votre Billet doux fera mes plus chères délices. En vérité, il y a bien de l'apparence; car à toute heure je le tiens entre mes patés, & il n'y a point de ligne que je n'aie baisée plus de cent fois. Ce qui m'y touche le plus, c'est que vous dites que vous valés le* Roi d'Ethiopie*; & tout de bon cette qualité m'empêchera d'avoir jamais de la glace ni du rocher pour vous;*

Car, entre nous autres *Levrètes*,
Les ames ne ſe gagnent pas
Avecque de douces fleurètes.
Il faut bien de plus forts appas,
Pour franchir en nos amourètes
Ce que l'on appelle le pas.

Ma joie néanmoins a été mêlée de quelque chagrin, quand vous m'avés reproché, en paſſant, que je n'êtois pas extrêmement belle: *mais, ſi vous pouvés vous réſoudre à ne me venir voir qu'après le Soleil couché, je vous prouverai bien que* tous Chiens, *auſſi bien que* tous Chats, de nuit ſont gris. *Ce n'eſt pas que cela me feroit bien du tort; car vous ne verriés pas que j'ai les ïeux fort éveillés, que je ſuis plus blanche que de la nège, & que l'Iſabelle n'a jamais été plus Iſabelle que ſur moi. A la vérité, je n'ai pas la tête fort mignone; & je ne ſuis pas des mieux coiffées de ce monde, ſi ce n'eſt que je veuille dire que je la ſuis de vous: mais, en récompenſe de ces petits malheurs,*

Je me ſens conſumer d'amour
Pour le Fils du galant GRICOUR;
Et je cède le nom de belle,
Pour prendre celui de fidèle.

Jusques ici, j'ai répondu à la meilleure partie de votre Billet; il ne me reste plus qu'à vous satisfaire touchant mes Filles. Je vous dirai franchement qu'elles ne sont pas encore en âge d'être mariées; & qu'outre cela une Mère amoureuse ne songe pas à pourvoir ses Filles. Je sais bien que, selon vous, avec le talent du Roi d'Ethiopie,

On pourroit plaire à plus de trois:

mais, selon mon cœur, je ne souhaite point que vous plaisiés à d'autres qu'à moi. Ce n'est pas que j'aie rien à craindre de ce côté-là; car, comme je vaux bien deux douzaines de Chiènes, je pense qu'il ne vous resteroit guère de chose, à vous qui, au plus, n'en pouvés aimer que cinq ou six à la fois.



II.

CHANSON.

LE Berger AMINTE,
Tout brûlant d'amour,
Faisoit cette plainte
Aux Echos d'alentour
La nuit & le jour.

✚

MON amour, ANNETE
Peut bien te fâcher;
Et ma Chansonète,
Qui touche un rocher,
Ne te peut toucher!

✚

CES Prés sans verdure,
Ces mourans Troupeaux,
Et le doux murmure
De ces claires Eaux,
Parlent de mes maux (1).

II. (1) Je n'ai trouvé que ces trois COUPLETS: mais il faloit qu'ils en eussent quelques autres à leur suite. On sent que la Pièce n'est pas finie.

III.

TRIOLET

Sur ce que, durant un certain tems de la Guerre Civile de la FRONDE, *les* FEMMES *n'étoient pas à* PARIS *de trop difficile composition.*

O DIEU ! Le bon tems que c'étoit
A *Paris* durant la famine !
Filles & Femmes l'on baisoit.
O Dieu ! Le bon tems que c'étoit !
La plus belle se contentoit
D'un demi-boisseau de Farine.
O Dieu ! Le bon tems que c'étoit
A *Paris* durant la famine !



IV.

LE DIVORCE DE L'AMOUR ET DE L'HIMÉNÉE (1).

VOUS, qui des loix de l'HIMÉNÉE
Savés si bien tous les malheurs,
Et qui souvent parmi vos pleurs
Avés maudit la destinée
Qui vous fit choisir un Epoux,
Malgré l'AMOUR & malgré vous;
Belle IRIS, les malheurs des autres
Doivent vous consoler des vôtres;
C'est un destin commun à tous.
AMOUR & l'HIMEN en querèle,
Depuis longtems sont séparés.
Lisés en dans cette *Nouvelle*
L'Histoire, que vous ignorés.

IV. (1) J'ai rétabli, le moins mal que j'ai pu, ce petit POEME, dont je n'ai vu qu'une seule Edition très défectueuse. Beaucoup de Vers y sont transposés; il en manque même quelques-uns.

Jadis l'Amour & l'Himénée
Etoient frères & bons amis.
Trop heureux dans leur destinée
Ceux à qui le Ciel a permis
De voir la saison fortunée,
Où, parmi les nœuds les plus doux,
Une ardeur toujours mutuelle,
Toujours tendre & toujours fidèle,
Confondoit l'Amant & l'Epoux !
Si-tôt que l'Amour dans une ame
Avoit fait naître quelque flame,
Himen venoit la couroner.
Ces Dieux, ainsi d'intelligence,
Eux deux seuls y faisoient règner
La Paix, la Joie & l'Innocence :
Mais l'union des deux Enfans,
Egaux en attraits, en puissance,
Ne devoit pas durer longtems.

Ce fut aux Noces d'Elizène,
Qu'épousoit l'amoureux Ismène,
Qu'on les vit la dernière fois
Unir leur pouvoir & leurs droits.
Cette Noce fut d'importance ;
Deux Rois, Pères des deux Amans,
Pour montrer leur magnificence,
Célèbrèrent leur alliance
Par mille divertissemens.

Pour faire honeur à la Courone;
L'AMOUR & l'HIMEN en persone
Vinrent pour serrer les beaux noeuds;
Qui lioient ces Amans heureux.
Jamais leur amitié fidèle
Ne parut tant que dans ce jour;
Et jamais, la voïant si belle,
On n'eût cru qu'HIMEN & l'AMOUR
Pussent jamais être en querèle.
Lorsqu'on mena les deux Epoux
Pour assister au Sacrifice,
Dont l'effet heureux & propice
Au coeur des Amans est si doux;
Ces jeunes Dieux, pleins d'allegresse,
Charmèrent par cent tours d'adresse
Les ïeux du Peuple & de la Cour.
Tantôt HIMEN tenoit ISMENE,
Laissant ELIZENE à l'AMOUR;
Et tantôt lui-même à son tour
Folâtroit avec ELIZENE.
Quelquefois tous deux embrassés
S'offroient aux ïeux embarrassés (2);
L'air enfantin, la tresse blonde,
Changeant d'armes & de flambeau,
Ils trompoient si bien tout le monde
Par un spectacle si nouveau,

(2) Il manquoit un Vers en cet endroit. Celui-ci, quel qu'il soit, remplit un vuide désagréable.

Que cent fois dans cette journée
On prit l'AMOUR pour l'HIMÉNÉE,
Et cent fois dans ce même jour
On crut qu'HIMEN étoit l'AMOUR.

Le vieux Roi, Père d'ELIZENE,
Ravi de voir sa Fille Reine,
Et que ces Dieux si bien unis
La combloient de biens infinis ;
Songeant à sa dernière Fille
PSICHÉ, l'honeur de sa famille,
Le soir, quand on fut au festin,
Il les prit tous deux par la main ;
Et fit entre eux asseoir la Belle,
Croïant par ce présage heureux
Les obliger d'être pour elle
Encore mieux unis tous deux.

PSICHÉ brilloit de mille charmes.
Tous les Cœurs lui rendoient les armes ;
Et, la voïant en ce moment,
Chacun devenoit son Amant.
AMOUR, sujet au badinage,
Folâtroit, parloit, la baisoit.
HIMEN, plus discret & plus sage,
La regardoit & se taisoit.

Leur flame commençoit à peine ;
Que l'on en remarqua l'ardeur ;
Et, menant coucher ELIZENE,
On s'apperçut de leur froideur.
L'Epouse marchant la première ;
Ils regardoient toujours derrière
Pour trouver les ïeux de PSICHÉ ;
Et, laissant la Cérémonie,
Si-tôt que l'Epoux fut couché,
Ils se faussèrent compagnie.
Ainsi de deux Frères amis
La Beauté fit deux ennemis.
D'abord leur ame fut saisie
Et de haine & de jalousie ;
Et, se voïant rivaux tous deux ;
Chacun songea, faisant mistère,
Aux moïens de se rendre heureux
Sans en dire mot à son Frère.

HIMEN, rempli de bone foi ;
Crut, s'adressant au parentage,
Que, demandant PSICHÉ, le Roi
Consentiroit au mariage ;
Et l'AMOUR, s'assurant du cœur ;
Fier de ses traits & de ses charmes ;
Crut aussi que tout son bonheur
Ne dépendoit que de ses armes.

HIMEN, rempli de ſon deſſein,
Voit le Roi dès le lendemain,
Et demande PSICHÉ pour Femme.
Le Roi, le voïant ſans l'AMOUR
Et craignant leur rivale flame,
Les remit à la fin du jour;
Afin qu'un Oracle fidèle
Terminât bientôt leur querèle.
HIMEN, toujours ſage & diſcret,
Y conſentit, mais à regret (3).

AMOUR, averti de l'affaire,
Chés APOLLON ſe tranſporta;
Tant d'amitié lui proteſta,
Qu'il l'engagea dans le miſtère;
Et ce Dieu, pour plaire à ſes vœux,
Rendit cet Oracle fameux,
Que PSICHÉ, *cet objet aimable*,
Conduite en un endroit affreux,
Attendroit un Monſtre effroïable,
Que tous les Dieux dans leur courroux
Avoient choiſi pour ſon Epoux.

(3) J'ajoute ce Vers & le précèdent, pour qu'une Rime feminine ne ſoit pas ſuivie d'une autre Rime feminine d'eſpèce différente; l'Auteur me paroiſſant avoir eu deſſein d'être exact au mêlange des Rimes.

Le Roi, comme pieux & ſage,
Obéit, quoiqu'outré de rage.
PSICHÉ dans la fleur de ſes ans
Fut conduite en triſte équipage
Dans les bras du Dieu des Amans.
HIMEN, affligé de l'Oracle,
Reſpectant le décret des Dieux,
La perdit, ſans y faire obſtacle,
La ſuivant les larmes aux ïeux;
Et l'AMOUR, caché dans la preſſe,
Rioit des pleurs & des ſoupirs
Qu'HIMEN donoit à la Princeſſe,
Qu'il alloit combler de plaiſirs,
Ah ! Que ce Dieu trouva de charmes
A voir l'HIMEN plein de douleur,
Qui donoit à PSICHÉ des larmes,
Qu'il ne devoit qu'à ſon malheur !

La nuit vint; PSICHÉ fut laiſſée
Avec la cruelle penſée,
Qu'un Monſtre l'alloit dévorer :
Mais l'AMOUR en des lieux ſi ſombres,
Parmi le ſilence & les ombres,
Prit le ſoin de la raſſurer.
Dans une demeure enchantée,
Au milieu de tous les Plaiſirs,
Sur l'aîle des jeunes Zéphirs
Elle fut doucement portée;

Et c'eſt dans cet heureux ſéjour
Que, ſans Parens, ſans HIMÉNÉE,
Seule, contente & fortunée,
Elle ſe rendit à l'AMOUR.
Le Dieu, dans ce lieu ſolitaire
Goûtant le plaiſir du miſtère
S'apperçut de tout ſon pouvoir,
Et s'étona de ſa foibleſſe
D'attacher toujours ſa tendreſſe
Aux loix d'HIMEN & du Devoir.

La nuit, leur ſeule confidente,
Cacha leurs feux d'un ſoin diſcret:
Mais PSICHÉ, ſe voïant contente,
Ne put pas garder le ſecret.
Voulant que ſa Sœur ELIZENE
Fût témoin de tant de grandeur,
Elle fait venir cette Reine
Et lui déclare ſon bonheur,
Ignorant encor ſon vainqueur.

HIMÉNÉE, à cette nouvelle,
Commence de voir ſon erreur;
Et par un conſeil plein d'horreur
Il fit tant enfin, que par elle (4)

(4) C'eſt-à-dire par ELIZENE.

Il fut assuré que l'Amour
Voïoit Psiché dans ce séjour.
D'abord il avertit sa Mère,
Que son Frère s'étoit caché.
Vénus, instruite de l'affaire,
S'en prend à la seule Psiché.
Par plus d'un tourment effroïable
Elle la veut faire mourir.
Le pauvre Amour inconsolable
Gémissoit de la voir souffrir;
Et, plein d'une juste colère,
Jura le Stix, serment des Dieux,
Qu'il n'iroit plus avec son Frère,
Et qu'il la suivroit en tous lieux,
Quelque chose que l'on pût faire (5).
Dans cet état si dangereux,
Sans décider lequel des deux
Psiché devoit prendre pour elle,
On lui déclara que la Belle,
Pour remètre la paix entre eux,
Ne seroit à pas un des deux.

D'un autre côté l'Himénée,
Et plus modeste & plus discret,
Voïant sa triste destinée,
N'en jura pas moins en secret.

(5) Une raison pareille à celle de la Note (3) m'a fait ajouter ce Vers.

Et se promit pour sa vengeance
De tourmenter & désunir
Tous ceux qu'AMOUR par sa puissance
Prétendroit joindre à l'avenir.

Aussi-tôt la Troupe immortelle,
Instruite de cette querèle,
Mariant l'AMOUR à PSICHÉ,
Croïoit raccommoder l'affaire :
Mais les Dieux ne le pouvoient faire ;
Le mot de *Stix* étoit lâché.
De ce serment inviolable
AMOUR prétexta son courroux ;
Et, demeurant inébranlable,
Il ne voulut point être Epoux.
PSICHÉ demeura sa Maîtresse.
Jamais Epoux, toujours Amans,
Unis par leur seule tendresse,
Ils eurent de si doux momens,
Qu'AMOUR pour tenir sa promesse
N'eut plus besoin d'aucuns sermens.

Il commença lors de connoître
Le doux plaisir d'être seul maître,
Et de regner seul dans les Cœurs ;
Et, flaté de tant de puissance,
Il ne goûta plus de douceurs
Que celle de l'indépendance.

HIMEN d'abord dans son courroux
Crut se rendre bien redoutable,
Donant de sa main un Epoux,
Pour rendre un Amant misérable;
Mais, quand il vit ses plus beaux jours
Marqués de soupirs & de larmes,
Et que l'AMOUR venoit toujours
Y mêler de tristes alarmes;
Il connut que les plus doux nœuds,
Lorsque l'AMOUR ailleurs engage,
N'avoient au plus que l'avantage
De faire bien des malheureux.
N'osant leur montrer sa foiblesse,
Afin d'avoir toujours la presse
A ses tristes solemnités,
Il sut inventer par adresse
Ces folles inégalités
De rang, d'éclat & de richesse;
Et mit encore à ses côtés
La Raison, l'Honeur, la Sagesse.

Mais l'AMOUR, malgré tant d'appui,
Fut seul encor plus fort que lui.
Il rit de leurs folles intrigues,
Dédaignant l'HIMEN & ses brigues;

Et

Et loin d'en être plus soumis,
Il se flate de plus de gloire
A remporter seul la victoire
Sur tant de puissans ennemis.

Voila la source infortunée
D'où naquit la division,
Qui rompit la belle union
De l'AMOUR & de l'HIMÉNÉE.
Le tems n'a fait que l'augmenter.
Tous deux, appliqués à se nuire
Et travaillant à se détruire,
Se plaisent à se tourmenter.
On ne les voit jamais ensemble.
Les Epoux, que l'HIMEN assemble,
Sont à peine unis un seul jour,
AMOUR, les quite & les sépare;
Et l'HIMÉNÉE, aussi barbare,
Si-tôt qu'il peut avoir son tour,
Sépare ce qu'unit l'AMOUR.
Que d'ennuis, de maux & de plaintes,
Que de tourmens & de contraintes
Leur querèle nous coute à tous;
Et que ces Dieux par leurs caprices
Causent de rigoureux supplices
Aux Amans, ainsi qu'aux Epoux!

Mais l'HIMEN, quoi qu'il puisse faire,
Est toujours le plus malheureux
Tout le monde maudit ses nœuds,
Parce qu'AMOUR leur est contraire.
Sans ce Dieu, les plus doux momens
Sont pleins de troubles & d'alarmes;
Et l'AMOUR seul avec ses charmes
Suffit au bonheur des Amans.

✚

PROFITÉS de cette querèle,
Vous, que l'HIMEN fit tant souffrir,
Que l'on vous vit prête à périr
Sous sa loi pénible & cruelle;
Et, pour vous vanger, dès ce jour
Prenés le parti de l'AMOUR.

FIN
DES PIÈCES
DE
BACHAUMONT.

ECLAIRCISSEMENS.

I.

SUR *la date du* VOIAGE *de* CHAPELLE *&* *de* BACHAUMONT.

CE qu'on lit aux pages 12 & 13 de ce Volume au sujet de la mort du *Baron* DE BLOT ne peut pas nous apprendre en quelle année CHAPELLE & BACHAUMONT allèrent aux *Eaux d'Encausse* ; & ce sont les Ouvrages de DASSOUCY qui doivent fixer cette époque.

Le *Baron* DE BLOT, qui, pour le dire en passant, étoit de la Maison de CHAUVIGNY, l'une des plus anciènes & des mieux alliées de l'*Auvergne* & du *Bourbonois*, & qui portoit le nom d'une anciène Terre de cette Maison dont il jouissoit, mourut à *Blois* au commencement de Mars 1655. LORET en fait l'éloge en même tems qu'il en annonce la mort, dans ces Vers de sa Gazette du 18 de ce même mois.

> BLOT, *Serviteur dudit* GASTON
> *A senti l'effort de* CLOTON,
> *Qui par un procédé bizare*
> *N'épargne non plus l'Homme rare*

Que le moindre Courtant, qui n'est
Le plus souvent qu'un grès benêt.
Je ne sais s'il est dans la Gloire,
Les Limbes, ou le Purgatoire
(Il vaut mieux juger bien que mal) :
Mais si pour être jovial,
D'un cœur généreux, ferme & brave,
D'une humeur libre & non esclave,
De bon sens & d'esprit pointu,
Et faire des Vers impromptu,
On aquiert un rang honorable
Dans le Roïaume perdurable ;
Je vois bien des gens aujourd'hui,
Qui seroient au dessous de lui.

Lorsque BACHAUMONT & CHAPELLE passèrent à *Blois*, ils voulurent être instruits en détail de toutes les circonstances de la mort de leur Ami, par celui qui seul en avoit été le témoin.

Voila tout ce qui résulte de leur narration ; & pas un mot n'y fait entendre qu'ils s'en informèrent, ainsi qu'on l'a prétendu, *comme d'une chose toute récente* (1). On y voit simplement qu'ils s'en infor-

L. (1) C'est ce que dit une *Note* de M. l'*Abbé* D'OLIVET sur l'Éloge de VOITURE dans l'Histoire de l'*Académie Françoise*. « Sa mort (du *Baron* DE BLOT) se trouve dans la Gazette de LORET au 13 Mars 1655. Et par » cette date, pour le dire en passant, nous apprenons

mèrent comme d'un détail qu'ils avoient extrêmement envie de savoir ; & l'on va voir qu'il faloit que BLOT fût mort depuis plus d'un an, lorsque nos Voïageurs passèrent à *Blois*.

DASSOUCY commence le récit de ses *Avantures* (2) par ces paroles. JE *ne sais si ce fut l'an mille six cens cinquante quatre ou cinquante cinq, que le grand desir que j'avois de retourner à* Turin *auprès de leurs* Altesses Roïales, *me fit sortir de* Paris *avec tant de précipitation qu'à peine eus-je le loisir de dire adieu à la moitié de mes Amis & de païer la moitié de mes dètes.*

Est-il naturel de penser qu'un Ecrivain, aiant à raconter une Avanture, entre plusieurs autres, dans laquelle il courut risque d'être brûlé, n'en eût pas la date présente à l'esprit ? N'est-ce pas là dans la vie d'un Homme une de ces époques qui, malgré qu'il en ait, se gravent pour toujours dans sa mémoire ? Qu'imaginer de cette incertitude de DASSOUCY sur l'année de son départ ? Sans doute que, dans le dessein de divertir ses Lecteurs, ce *vieux Badin* trouva plaisant d'affecter cette incertitude. Cette conjecture est d'autant mieux fondée, que dans un autre

» celle du VOIAGE *de* BACHAUMONT & CHAPELLE, où » l'on voit que ces deux Messieurs, lorsqu'ils furent à » *Blois*, demandèrent des nouvelles de sa mort, com» me d'une chose toute récente ».

(2) LES AVANTURES *de Monsieur* DASSOUCY (*dédiées au* ROY). Paris, CLAUDE AUDINET, 1677, 2 Vol. *in*-12.

Ouvrage il nome l'année de sa Prison à *Montpellier*.

Il importe peu de savoir en quel mois il partit de *Paris*. Il traversa la *Bourgogne* & se rendit à *Lion*. Il séjourna trois mois en cette Ville, dans laquelle il trouva MOLIERE qui se préparoit avec sa Troupe à partir pour *Avignon*. Ils y devoient jouer la Comédie jusqu'à ce qu'ils se rendissent à *Pezenas*, pour y répréseinter pendant la tenue des *Etats de Languedoc*, c'est-à-dire pendant le mois d'Octobre. DASSOUCY suivit par tout MOLIERE; &, quand celui-ci quita *Pezenas* pour aller à *Narbone*, DASSOUCY le suivit encore. Enfin ce fut là qu'après avoir vécu pendant six mois à la table de MOLIERE, il s'en sépara pour se rendre à *Montpellier*. Tâchons de fixer ces six mois.

MOLIERE put ouvrir son théâtre d'*Avignon* dans le mois d'Août 1655. Les derniers jours de Septembre ou le premier d'Octobre de la même année, il commença de jouer à *Pezenas*. La durée des *Etats* n'est que d'un mois: mais le *Prince* DE CONTI faisoit alors sa residence dans cette Ville avec sa Cour, & sans doute il y retint MOLIERE jusqu'au commencement de l'Hiver. Celui-ci put aller à *Narbone* dans le mois de Janvier 1656; & ce fut en Février que DASSOUCY prit congé de cet Ami généreux; qui l'avoit défraïé pendant six mois, c'est-à-dire depuis leur départ de *Lion*.

Il se rendit à *Montpellier* dans ce même mois de Fevrier, environ onze mois après être sorti de *Paris*. Il étoit dans cette première Ville depuis six semaines, lorsqu'il y fut mis en prison. On l'y retint dix ou douze jours. Après sa sortie de prison, il fit encore à *Montpellier* un séjour de trois mois; ensorte qu'en tout il y demeura cinq mois moins quelques jours; & qu'il en partit vers la mi-Juillet 1656. Ce dût être à la mi-Septembre de la même année que CHAPELLE & BACHAUMONT y passèrent, en allant en *Provence*. Ils étoient dans cette Province au tems de la pleine maturité du raisin, c'est-à-dire à la fin de Septembre, ou, pour le plus tard, dans les premiers jours d'Octobre.

Quoiqu'il ne se trouve dans les deux Volumes des AVANTURES *de* DASSOUCY nulle date d'années, de mois, ni de jours, la combinaison que je viens de faire, ne laisse pas d'être exacte, supposé que ce soit réellement en 1656 que DASSOUCY fut mis en prison en *Montpellier*. C'est lui-même qui me fournit cette date dans un autre Ouvrage, comme je l'ai dit plus haut.

En 1670, aussitôt après son retour d'*Italie* à *Paris*, ses deux Pages de Musique, qu'il avoit amenés de *Rome*, & lui, furent mis au *Châtelet* sur les mêmes soupçons qui l'avoient fait arrêter à *Montpellier*. Il fit imprimer à part l'Histoire de cette Pri-

fon (3). Le récit eſt entre-mêlé de Pièc
parmi leſquelles eſt un DIALOGUE, pr
ſur deux Rimes, dont le but eſt de répr
ſots diſcours qui ſe tenoient parmi le Peu
cauſes de ſa détention & les ſuites qu'elle
avoir. En voici le commencement.

COLIN.

IL ſera demain ſur le gris.

PIERRE DU PUIS.

Eh qui ?

COLIN.

Ce Démon, cet Impie.
Sa Muſicle, ſa Simphonie
Et tous ſes Flutiaux ſont ſaiſis
Qu'on verra, par Sainte MARIE
De biaux Rébus dans ſes Ecrits !
C'eſt grand cas que ces Biaux-Eſprits
Ont à tou leur Philoſophie
Toujou quelque brin de folie.

PIERRE DU PUIS.

... d on verſifie,
... bien raſſis.

... DASSOUCY, ...
... 1678 ...

COLIN.

*On dit qu'*EN L'AN CINQUANTE-SIX
Il fut pris une matinée
Par un Prevôt vêtu de gris.

PIERRE DU PUIS.

Ce fut en cette même année,
Qu'il s'enfuit par la cheminée
En forme de Chauve-Souris.

Voila donc l'année que DASSOUCY fut mis en prison à *Montpellier*. C'eſt donc à tort qu'on a prétendu que le VOIAGE *de* CHAPELLE *&* *de* BACHAUMONT, poſtérieur à cet évènement, étoit de l'année 1655.

Il faut avouer pourtant que je n'aurois pas encore la véritable date de ce VOIAGE, s'il étoit vrai, comme DASSOUCY le dit quelque part (4) ; qu'il étoit ſorti de *Montpellier* depuis deux ans, lorſque CHAPELLE y vint. En ce cas nos Voïageurs n'auroient vu *Montpellier* qu'en 1658 : mais c'eſt ce qu'on ne peut pas même ſuppoſer. En traverſant le *Languedoc* pour aller en *Provence*, ils s'arrêtèrent trois jours chés le *Comte* D'AUBIJOUX, qui les reçut fort bien, & leur fit très grande chère, quoiqu'*il ne vécût que d'une croute de pain par jour. Aussi ſon viſage étoit-il d'un Homme mourant* (5). Il étoit en

(4) AVANTURES, T. II, Ch. V, p. 70.
(5) Ci, p. 39.

effet alors dans un état de langueur, qui le conduisit au tombeau six semaines après la visite de nos Voïageurs. Il mourut, ainsi que je l'ai dit à la fin de la *Note* qui le concerne (6), le 9 de Novembre 1656.

Comment se tirer ici d'embarras ? Je n'en vois qu'un moïen. C'est de reconnoître une faute d'impression dans l'endroit où DASSOUCY dit qu'il étoit sorti de *Montpellier* depuis deux ans., lors que BACHAUMONT & CHAPELLE y passèrent. Il faut nécessairement que ces *deux ans* soient de la façon de l'Imprimeur, & que l'Auteur eût écrit *deux mois.* Qu'on ne s'étone pas si j'appuie sur une restitution de Texte. Tous les Ouvrages de DASSOUCY., que j'ai sous les ïeux, sont imprimés avec si peu de soin, que l'on y rencontre par tout des fautes grossières (7).

(6) Ci, p. 39.

(7) Voici l'endroit où DASSOUCY dit que CHAPELLE ne vint à *Montpellier*, que *deux ans* (selon moi *deux mois*) après qu'il en fut sorti. « *Deux ans après*, dit-» il à la citation de la *Nôte* (4), cette couple de Beaux-» Esprits CHAPELLE & BACHAUMONT, qui dans leur » voïage n'avoient garde de me rencontrer sur le che-» min d'*Avignon*, puisque j'étois à *Turin* » . . . DASSOUCY dans cet endroit est mal servi par sa mémoire, ou par l'envie de mieux prouver l'imposture de CHAPELLE. Il étoit encore en *Languedoc*, puisqu'il étoit à *Beziers* pendant la tenue des *Etats* au mois d'Octobre de cette même année 1656. Il y travailloit à remplacer l'argent qu'il venoit de perdre en jouant avec les *Juifs*

C'est ainsi que d'après cet Auteur si peu grave en lui-même, mais qui doit le paroître suffisamment d'Avignon. Reprenons la suite de ses paroles. « Cette » couple de Beaux-Esprits, traversant le *Languedoc*, » passa à *Montpellier* où, après avoir bien ri avec mes » Amis de ce qui m'y étoit arrivé, au lieu d'emploïer » leur esprit, pour la gloire du *Parnasse*, à vanger les » intérêts de leur Serviteur & leur Ami, & divertir la » *France* de la sote & barbare iniquité de ces Peuples » (de *Montpellier*) comme M. d'AUBIJOUX, qui, par- » lant de moi, disoit :

» *Que* DASSOUCY *dans son passage*,
» *Avec son Téorbe & son Page*,
» *Avoit fait passer pour un Sot*
» *Maint Homme qu'on croïoit bien sage*,
» *Maint Docteur pour un* Ostrogot,
» *Maint bon Chretien pour un Cagot*
» *Et maint Bigot pour un Sauvage*,
» *Maint Chevalier pour un Palot*
» *Le Sénéchal pour un Falot*,
» *Et* Montpellier *pour un Village* ».

Pour entendre ce qu'il dit là du *Sénéchal* de *Montpellier*, il faut savoir qu'il prétendoit que sa Prison dans cette Ville avoit été principalement l'ouvrage d'une Dame qui croioit qu'il avoit mal parlé d'elle. Après qu'on se fut inutilement intrigué pour que le *Présidial* le fit arrêter, on gagna le *Sénéchal* « qui (dit il ibid. » Ch. III, p. 57) commandoit au Prévôt. C'étoit un » Homme vieux & sec, promt & colère qui, étant déja » piqué contre moi, parce que je ne lui avois rendu » aucune civilité, n'eut pas de peine à croire ce qu'on » lui voulut persuader . . . . De sorte qu'autant pour » vanger ses intérêts que pour obliger cette Femme,

pour le fait dont il s'agit ici, j'ose décider que le VOIAGE *de* CHAPELLE *&* *de* BACHAUMONT est de l'an 1656. Voila tout ce que j'en puis dire pour le présent. Cette Edition qui tire à sa fin, & le dé-

» qui avoit quelque empire sur son ame, il ne manqua » pas... de m'envoïer son Prévôt avec intention.... » coupable ou non, de me juger prévotablement, pour » ensuite me faire périr sourdement & me sacrifier à sa » vangeance ».

Revenons à ce qui suit (p. 71) les Vers que l'on vient de lire. « Au lieu, dis je, de doner carrière à leur plu» me sur un sujet qui leur auroit fourni des fictions » bien plus plaisantes que celles que pour ma destruc» tion ils ont emprunté de la Calomnie; ces ravissans » Génies qui sans nécessité, comme font encore aujour» d'hui beaucoup d'autres, ont enrichi leurs Ecrits de » l'honeur d'autrui, plus cruels que les *Sauvages de* » *Montpellier*, voire que les *Hurons* & les *Antropopha*» *ges*, firent cette belle *Pasquinade* qui, après avoir dé» chiré ma réputation & servi d'écueil à ma fortune, » (après m'avoir) conduit dans tant de cachots, & » (avoir) tiré de mes ïeux tant de larmes; n'empêche » pas que sans aucune sinderèse ces Messieurs ne vivent » dans une heureuse tranquillité, & qu'ils ne jouissent » aujourd'hui dans une profonde paix du repos de la » conscience & de la satisfaction de soi-même, qui est la » recompense des belles actions; & qu'enfin, au lieu » de revenir à résipiscence & de me rendre quelque » témoignage de leur compassion, m'aiant depuis ex» posé à la dent cruelle du *Satirique* médisant (DES» PREAUX, *Art. Poët.* Ch. I) n'empêche pas aussi qu'a» près avoir terrassé plus de Monstres qu'ils n'ont bu de » verres de vin, on ne me voie aujourd'hui dans un » poste glorieux, plus gai, plus sain, plus content & » plus heureux à soixante & douze ans, qu'ils n'étoient, » quand, le broc sur la table & le verre à la main, ils » composoient ce merveilleux Libelle ».

rangement de ma santé ne me permètent pas de faire de plus amples recherches. Si dans la suite je découvre quelque autre chose à ce sujet & si je puis parvenir à connoître la première Edition de ce VOIAGE, je saurai faire usage de mes découvertes.

La plus ancième Edition que je connoisse est de 1667 (8) : mais il faloit que l'Ouvrage fût public à la fin de 1664 ou du moins au commencement de 1665 ; puisque la première réponse que DASSOUCY fit à CHAPELLE est une LETRE écrite de *Rome* le 25 de Juillet 1665 (9) ; & que la manière dont il y parle du VOIAGE donne lieu de croire qu'il étoit imprimé. *N'est-il pas vrai*, dit-il à CHAPELLE, *que votre imprudence n'est pas moins grande que votre perfidie, puisque dans la passion que vous aviés de vous ériger en Auteur, préférant l'amour de vos indignes pensées à l'honeur de vos Amis, n'immortalisant que votre médisance & votre imposture, vous avés été d'autant plus perfide à votre gloire, que vous avés pris plus de soin pour la durée de vos Ecrits.* Si le VOIAGE n'eut pas été public au tems que cette LETRE fut écrite, ces dernières paroles n'auroient point de sens, & ce qu'on va voir tomberoit absolument à faux. *Quand tous les*

(8) Dans le RECUEIL *de Pièces* NOUVELLES ET GALANTES. Cologne, PIERRE MARTEAU, 1667. 2 vol. *in*-12.

(9) La suscription de cette LETRE est : A MONSIEUR CHAPELLE *mon très cher & très parfait Ami.*

monde soit persuadé du contraire de ce que vous avés écrit, croiés-vous, Monsieur mon Ami CHAPELLE, que vous ni tous vos *Ecrits*, ni *la Vérité même soit assés puissante pour s'opposer à la malignité des Hommes qui n'ont point de plus grand plaisir que de voir déchirer leurs semblables*, & *que parmi tant d'Envieux* & *tant d'Ennemis que ma misérable vertu m'a procurés, il s'en trouve d'assés modestes pour ne pas se servir contre moi des armes que vous leur avés si généreusement administrées ?* Non, ne le croiés pas. *Le* Lecteur benin, *aussi bien que le* Lecteur malin, *ne trouvera rien de beau dans vos Ecrits que le mal que vous avés dit de moi* & *que j'aurai dit de vous*, & *n'estimera de nous deux que celui qui lui paroîtra plus ingénieux à s'entre-détruire. Je sai bien que vous me dirés que cette Piece est un jeu de votre esprit*, & *que vous n'avés eu aucune intention de la publier ni de ternir ma réputation. Je le crois ainsi. Aussi je pardonne à votre intention : mais vous pouvés bien aussi pardonner à la mienne, puisque vous avés écrit contre moi sans nécessité que de vous jouer* & *vous divertir ;* & *que moi, j'emploie aujourd'hui ma plume par la nécessité que j'ai de me défendre* (10).

(10) LA LETRE, d'où ces paroles sont tirées, se trouve à la p. 102 des RIMES REDOUBLE'ES *de Monsieur* DASSOUCY. Paris, CLAUDE NEGO *sur la Terre de* CAMBRAY, 1671, *in*-12. Elle fut réimprimée en 1677 à la fin du Ch. IX du T. II des AVANTURES : mais avec des différences si considérables, que c'est une toute autre

II.

Sur ce qu'on lit dans le Voiage *au sujet de* Dassoucy; *pp.* 46, 47, 48, 49, 50, 51, 64, 65 *&* 86.

Chapelle, quoiqu'il passât pour un fort honnête homme, avoit le vice de tous les Gens à saillies. L'envie de dire un Bon-Mot, ou de faire un Bon-Conte, l'emportoit sur ce que l'on doit à l'honneur des autres & même sur les loix les plus essentielles de l'amitié. Lié dès l'âge de dix-sept ans avec Dassoucy, c'est de lui qu'il avoit appris à faire des Vers & qu'il tenoit l'usage des *Rimes redoublées*. Après dix à douze ans de liaison étroite ou du moins de société de plaisirs, il sacrifia tous les égards qu'il devoit à ce même Homme, au dessein d'égaïer d'un Conte plaisant le récit de son Voïage. De tout ce qu'il y dit de Dassoucy, rien n'est vrai, sinon que cet *Avanturier burlesque* avoit réellement été mis en prison, soupçonné d'un *crime qui est en abomination parmi les Femmes* (1). Le reste est une pure Fiction, propre à couvrir d'une éternelle ignominie celui qui malheureusement en est l'objet; &

Pièce. Je cite l'une ou l'autre Edition, selon que j'en ai besoin, en les distinguant par *Première* & *Seconde Edition*.

II. (1) Ci, p. 46.

plus propre encore à ternir à jamais la mémoire de son Inventeur.

DASSOUCY, pour son honeur, ne dut pas se montrer insensible aux traits d'une si noire calomnie. Aussi ne manqua-t'il pas de se justifier dans plusieurs de ses Ouvrages. Mon dessein ètoit de rassembler ici tout ce qu'il peut avoir écrit pour sa défense: mais, comme ce Recueil seroit trop considérable pour ce Volume, qui devient plus gros que je n'avois intention qu'il le fût, je me borne à l'exemple de l'*Editeur* en 1732, à la *Remarque* (D) de l'Article de DASSOUCY dans le *Dictionnaire de* BAYLE. Elle roule sur ces paroles du Texte: *Il courut risque de la vie à* Montpellier. *Cet accident est devenu fort fameux par la Relation du* VOIAGE de Messieurs DE BACHAUMONT & LA CHAPELLE.

COMME *cette Rélation*, dit BAYLE, *est entre les mains de tout le monde, je n'en tirerai que le gros de ce qui concerne notre Musicien* (2). *Messieurs* DE BACHAUMONT *&* CHAPELLE (3) *racontent qu'ils arrivèrent à* Montpellier *le jour qu'on y devoit*

(2) C'ètoit, à proprement parler, la Profession de DASSOUCY, qui jouoit très bien du Lut & du Téorbe; & qui mètoit lui-même en Musique les CHANSONS, qu'il composoit.

(3) BAYLE dit LA CHAPELLE, en se conformant à l'ancien titre de l'Ouvrage.

brûler

brûler DASSOUCY pour un crime qui est en abomination parmi les Femmes. *Ils décrivent fort plaisamment l'indignation du Beau Sexe* (4). *Ils assurent qu'*un Homme de qualité avoit fait sauver le Malheureux (5); *& qu'à cause de cela les Femmes faisoient une sedition dans la Ville* (6), *& qu'*elles avoient déja déchiré deux ou trois personnes pour être seulement soupçonnées de connoître DASSOUCY (7); *qu'ils eurent peur d'être pris aussi pour ses Amis & qu'ils sortirent promtement de cette Ville* (8); *qu'ils le rencontrèrent* avec un Page assés joli qui le suivoit; *qu'il leur conta en deux mots toutes ses disgraces* (9); *qu'après avoir vu plusieurs Villes de* Provence, *ils allèrent à* Avignon, *& qu'un soir* qu'ils prenoient le frais sur le bord du *Rhône* par un beau clair de Lune (10), *ils*

(4) Ci, pp. 46, 49, 50.

(5) P. 50. DASSOUCY (T. II de ses AVANTURES, Ch. III, p. 58) réfute singulièrement cette circonstance du récit de nos Voïageurs. « Comme dit C., un Grand me » sauva. Il ne l'a pas pourtant nomé dans son Libelle; il » faut bien dire que ce Grand n'étoit pas de sa connoissan- » ce, puisqu'il ne savoit pas son nom. C'est un Sei- » gneur pourtant connu de toute la terre; aussi je ne » l'ai jamais méconnu. C'est pourquoi il ne faut s'éto- » ner si j'en fus secouru; & si ce Grand, qu'il ne con- » noit pas, qui tira les Enfans d'*Israel* de captivité & » qui noïa PHARAON, confondit mes Ennemis, brisa » mes fers & rompit ma prison ».

(6) Pp. 50, 51. (7) P. 51. (8) Ibidem.

(9) Ibid. (10) P. 64.

rencontrèrent le Sieur DASSOUCY, *& le questionèrent malicieusement :*

Ce petit Garçon (11) qui vous suit
Et qui derrière vous se glisse,
Que fait-il? En quel exercice,
En quel art l'avés-vous instruit?
Il fait tout, dit-il. *S'il vous duit*,
Il est bien à votre service.

Nous le remerciâmes lors bien civilement, ainsi que vous eussiés fait, & ne lui répondîmes autre chose

Qu'adieu, bon soir & bone-nuit.
De votre Page, qui vous suit
Et qui derrière vous se glisse,
Et de tout ce qu'il fait aussi,
Grand-merci, Monsieur DASSOUCY!
D'un si bel offre de service,
Monsieur DASSOUCY, grand-merci (12).

(11) Ce mot *Garçon* est apparemment de l'Edition que BAYLE avoit. On lit *Page* dans toutes celles que j'ai vues.

(12) Pp. 65. 66. Ce que les *Interrogations* de cet endroit du VOIAGE ont de malin, ne manqua pas de fraper DASSOUCY, qui dans ses AVANTURES T. II, Ch. X, pp. 147 & 148, dit à ce sujet: « Je pardone à la ma» lignité de ces criminelles *Interrogations*, dont il (CHA» PELLE) se sert malicieusement pour me railler sur un » sujet dont on ne peut jamais faire qu'une mauvaise » raillerie, & dont les fins Débauchés ne se servent ja-

Il y a peu d'Ouvrages d'Esprit qu'on ait autant lu & admiré que la Relation du VOYAGE *de ces deux Messieurs, & par là ils ont contribué plus que persone à*

» mais, pour s'en mètre à couvert, parce qu'ils favent
» bien que c'est par ce mauvais jeu que les Simples
» éventent d'autant plus leurs misérables défauts, que
» les Habiles, qui connoissent leurs œuvres par leurs
» paroles, favent très bien de quel bois ils se chaufent,
» & de quel bois il les faudroit chaufer. Mais il faut lui
» pardoner cette sotise; s'il eût cru écrire pour le Pu-
» blic, il auroit été plus sage & se seroit tenu clos &
» couvert. Il n'avoit pas encore dix-sept ans l'Ami C.
» (CHAPELLE), que feu B. (BLOT) qui mangeoit déja
» son pain & usoit ses draps, me dona l'honeur de sa
» connoissance. C'est pourquoi il ne faut pas s'étoner si
» j'en ai si bien profité. Comme en ce tems-là il étoit fort
» généreux, quand il m'avoit retenu à souper chés lui,
» & que pour me retirer chés moi l'heure étoit indue,
» il me cédoit fort librement la moitié de son lit. C'est
» pourquoi, après avoir eu de si longues preuves de la
» qualité de mes desirs & m'avoir bien daigné honorer
» plusieurs fois de sa couche, il me semble que c'étoit
» plustôt à lui à me justifier, qu'à Messieurs du *Présidial*
» *de Montpellier* avec lesquels je n'ai jamais couché.
» Mais quoi! Il faut bien pardoner quelque chose à ses
» Amis. On n'est pas toujours dans son bon sens; le
» cerveau ne jouit pas toujours d'une égale températu-
» re. Mon Ami C. a, comme les autres, de bons & de
» mauvais intervalles. Quoique je tiène ses productions
» très galantes & très dignes du jour, notre Maître
» APOLLON ne partage pas tant à la gloire de ses Ou-
» vrages, que le Père BACCHUS n'y ait encore sa bone
» part ».

Les *Interrogations* qui font le sujet de cette *Remarque*, parurent à DASSOUCY non seulement malignes, mais aussi très peu sensées. Voici, dans la LPT. du 25 *Juin* 1665, *Sec. Edit.* ibid. Ch. IX, pp. 213-215, comme il

rendre odieux, méprisable & abominable le nom du Sieur DASSOUCY. *On a débité que* ses Ennemis, pour le détruire avoient fait voir *cette Relation au*

s'en explique, après avoir fait à CHAPELLE un reproche de manque de bon sens.

« Ce n'est pas en cette seule rencontre

» *Que votre Plume criminelle*
» *Dont mieux que de votre Alumelle*
» *Vous fériffés les Innocens*,
» *Fait une blessure mortelle*
» *A votre ennemi le* Bon-Sens.
» *Et que l'on voit*, Monsieur CHAPELLE;
» *Que les plus Beaux-Esprits du tems*
» *Quelquefois manquent de cervelle*,
» *Comme je manque d'Ecus blancs.*

» Il ne faut lire que l'*Interrogation* que vous me faites, quand vous feignés de m'avoir rencontré en *Avignon*, me promenant au clair de la Lune, le visage couvert de mon manteau. En bone foi, n'êtes-vous pas plaisant de me faire marcher de nuit & cacher le visage dans un lieu où vous me faites dire que *je suis sauvé*, par conséquent où je n'ai rien à craindre; & qu'au contraire m'aiant trouvé à demi-lieue de *Montpellier* où, étant encore à la porte de mes ennemis, j'avois tout à craindre, vous me faites aller en plein jour & à découvert? A votre avis, vous qui si faussement m'accusés d'un injuste choix, n'avés vous pas pris à ce coup l'un pour l'autre? Où étoit alors la clef de votre bel esprit, dont la serrure est si souvent mêlée par le Vin? Où étoit cette clef, que vous perdés encore quelquefois dans la Pinte? Ne l'avés-vous pas depuis retrouvée quelque matin sous le che-

Pape CLEMENT IX (13). *Cela étoit un peu délicat ; car elle contient un endroit assés malin, & fort capable de déplaire à la* Cour de Rome. *C'est celui où*.

» vet de votre lit, pour chercher dans le vuide de votre » cerveau * ce petit débauché de Bon-Sens, qui couche » si rarement avec vous, qui s'enfuit si-tôt qu'il voit la » chandelle, & que vous avés encore bien de la peine » à rattraper au point du jour ? Est-il bien possible que » ce petit Déserteur ne vous ait point averti de ce dé- » faut ; & comme se peut-il faire qu'aiant l'esprit si dé- » lié & la taille si légère, vous aïés été capable d'une si » lourde faute ? Cependant, comme il n'est point de » sotise si expresse, ni de calomnie si grossière, qui n'ait » son débit, parce que par tout il y a des Sots & des Mé- » chans pour en faire emplète ; cela n'empêche pas que » parmi le grand monde il ne se trouve assés de gens » d'une assés rare capacité pour ajouter foi à ces gros- » sières fictions, ni plus ni moins que le *Turc* à l'*Al-* » *coran*. J'en vois encore tous les jours des plus éclai- » rés, qui me demandent s'il est vrai que vous m'aïés » trouvé sur le chemin d'*Avignon* ».

(13) DASSOUCY, AVANTURES, T. II, p. 271. BAYLE. Il y eut deux Editions de ce Livre en la même année 1677, à *Paris*, chés CLAUDE AUDINET, en 2 vol. *in*-12. Elles ne diffèrent absolument que par le caractère. Dans l'une, & c'est celle que BAYLE cite, le T. I a 321 pages ; & le II, 336. Dans l'autre, dont je me sers, le T. I est de 143 pages ; & le II, de 152. J'en ajouterai la citation, précédée d'un B, à celle que fait BAYLE, laquelle sera précédée d'un A. Ce dont il s'agit à présent se trouve donc, B, T. II, Ch. IX, pp. 121, 122 ; LET. du 25 *Juill.* 1665, *Sec. Edit.* L'Auteur parle à CHAPELLE.

« Vous croiïés n'en rien devoir au beau PHEBUS, » quand on vous a dit que mes ennemis, pour me dé-

* *La plaisanterie roule sur ce qu'étant Disciple de* GASSENDI, CHAPELLE *admettoit le vuide dans la Nature.*

l'on suppose que DASSOUCY, *échapé aux flames de* Montpellier, *est hors de crainte, puisqu'il se trouve en* Avignon.

Mais enfin me voila sauvé;
Car je suis en *Terre Papale* (14).

Le malheureux DASSOUCI *n'éprouva que trop le préjudice que lui faisoit la Relation de Messieurs* DE BACHAUMONT & LA CHAPELLE (15). *Il écrivit*

» truire, avoient fait voir votre Libelle au *Pape* CLE-» MENT. Comme vous êtes avide de gloire, vous ne » vous sentiés pas d'aise; &, dans votre extatique ra-» vissement, je gage que vous n'auriés pas troqué cet » honeur contre un Evéché; & je ne doute pas même » que dans votre imagination blessée de la vanité des » blessures que vous avés faites à ma réputation, vous » ne vous estimiés le premier Ecrivain de ce siècle, » comme sans doute vous en êtes le plus dangereux & » le plus redoutable ».

(14) Ci, p. 65.

(15) DASSOUCY, *Avantures*, A, T. II, pp. 332, 333; B, T. II, Ch. X, pp. 150, 151, 152. « C'est » toujours un fort bas emploi de médire; & j'estime » qu'il est encore bien plus bas de mentir: mais la der-» nière honte, c'est d'être calomniateur. Aussi, hors » quelques Esprits, qui ont affinité avec le Père du Men-» songe, je n'ai vu que fort peu d'honêtes gens qui, après » avoir admiré ses beaux Vers (de CHAPELLE) n'aient » craché contre ce Libelle. Pour moi, je suis le premier » à les admirer, je les trouve très galans; & quoique » j'en dûsse pleurer, j'en ai pourtant ri jusqu'aux lar-» mes; mais, après avoir essuïé mes ïeux, je ne suis » pas le seul qui, les considérant de plus près, ne les » regarde que comme le Sublimé & l'Arsenic, qui sont » très beaux en apparence, & très méchans en effet.

contre ce dernier & lui dit bien des injures (16) ; *& comme il prétendoit être celui qui lui avoit montré à faire des Vers, & que l'on avoit vu des Poësies à sa louan-*

» C'est pourquoi il ne faut pas s'étoner si la Canaille, » qui, toujours affamée de poison, a dévoré ce Libelle, » s'en lèche encore les doigts avec d'autant plus d'avidi» té, qu'elle trouve dans ces sortes d'Ouvrages des ali» mens plus conformes à sa nature. Je ne dirai pas à » combien de périls cet étrange Libelle m'a exposé, » ni combien de fois il a servi de prétexte à la lâcheté » des Hommes, pour persécuter en moi une vertu mi» sérable & désolée. Il suffit que l'on sache que cette » médisance a sapé en plusieurs endroits le fondement de » ma fortune ; & que ce fut sur la foi de ce joïeux Li» belle que la *Canaille Françoise* renégate de *Rome* di» soit que je n'osois plus retourner à *Paris* ; d'où s'en» suivit cette étrange affaire ; qui dans la première Ville » du Monde a couronné toutes mes Avantures ».

Il avoit été mis dans les Prisons de l'*Inquisition* à *Rome* en 1667. Il ne parle point ici de sa Prison de *Paris*, parce qu'il avoit écrit ses AVANTURES à *Rome*, avant de revenir en *France*. Il continue en parlant de CHAPELLE & de BACHAUMONT.

« Comme ils ont quelque bien & quelque esprit, ils » laissent Dieu au Ciel, & font les petits Dieux en Ter» re ; & croient, à l'ombre de leur qualité, que tout » leur soit permis. Voila le caractère de ces Fous pré» cieux, toujours enchantés de leur mérite & toujours » bien plus amoureux de la beauté de leurs Pensées, » que des charmes de leurs Maîtresses ; misérables NAR» CISSES, en qui la *Philautie* (l'amour d'eux-même) » a tellement perverti le Sens, qu'ils aimeroient mieux » perdre cent Amis, que d'avoir étouffé un Bon-Mot ».

(16) Il est vrai. DASSOUCY dans vingt endroits & de vingt manières différentes, attribue à CHAPELLE ce dont le soupçon l'avoit fait arrêter lui-même à *Montpellier*. Il l'accuse d'être un Calomniateur, & lui reproche sans cesse son ivrognerie. Mais si les autres accusations sont

ge composées par M. CHAPELLE (17), *il lui demanda raison de cette ingratitude & de cette inconstance* (18). *Il soutint qu'il étoit faux qu'il eut été rencontré*

aussi bien fondées que cette dernière, on auroit tort de les appeller des *injures*. Ce ne sont rien moins que des *reproches injustes*. C'est ce que le mot d'*injures* signifie.

(17) Ci, XXXIII, p. 162; & XXXIV, p. 165.

(18) DASSOUCY, *Avantures*; A, T. II, pp. 262, 263, 264; B, T. II, Ch. IX, pp. 114-119; LET. *du* 25 *Juill.* 1665, *Sec. Edit.* « Je m'étonne bien qu'étant » toujours dans le Temple de BACCHUS, & par conséquent dans cette aimable Liqueur où l'on trouve la » vérité, vous avés été assés ennemi de cette noble » Fille du Ciel, pour emprunter tous les traits du Mensonge & de la Calomnie pour me deshonorer dans un » Libelle, qui vous deshonore bien plus que moi; puis » qu'après les témoins immortels de l'estime que vous » m'aviés fait paroître, & de l'amitié que vous m'aviés » jurée, ces Vers que vous aviés mis au commencement de mes Ouvrages & que, pour votre honeur, » je vous répréfente aujourd'hui en cette Lètre; vous » ne sauriés vous retracter, sans passer pour un Flateur » ou pour un Perfide ».

Il rapporte là l'INSCRIPTION pour son Portrait (ci XXXIV), laquelle commence par ces trois Vers.

> *ON vous avertit que voici*
> *Le Portrait du grand* DASSOUCY
> *Cette merveille de notre âge.*

Il continue ensuite de cette manière.

« Depuis ces Vers que vous me donâtes pour mon » Portrait & tant d'autres que vous avés composés à » ma gloire, que vous a fait ce *grand* DASSOUCY pour, » après en avoir fait un Géant, le réduire à la taille » d'un Nain? Que vous a fait *cette merveille de notre* » *âge*, pour en faire le PARSITE de notre siècle? Avoit-

par

par ces Voïageurs ni proche de Montpellier, *ni à* Avi-

» il choqué la subtilité de vos pensées, ou la délicatesse
» de vos sentimens ? Vous avoit-il pressé à la table,
» prêché l'abstinence, vanté la diète, ou batisé votre
» vin ? Quand il a falu rendre la bourse au coin d'une
» rue, n'a-t'il pas toujours suivi votre exemple ? S'est-
» il fait tirailler pour doner son manteau ? Et lorsqu'en
» oïant crier au Voleur, il vous a vu prendre la fuite, dans
» cette extrémité vous a-t'il jamais abandoné d'un seul
» pas ? Pourquoi donc après tant de témoignages réci-
» proques d'amitié, l'avés-vous pu traiter ainsi, ce
» pauvre DASSOUCY, qui ne vous fit jamais rien, &
» qui seroit bien marri de vous avoir fait quelque cho-
» se ? . . . . Est-ce ainsi que vous traités vos Amis ?
» Vous ! qui du tems que vous recherchâtes ma connois-
» sance, n'étiés encore qu'un Ecolier ; & qui, adorant
» mon esprit, . . . pour conduire vos pas sur le Sacré
» Mont n'avés point eu d'autre guide que moi, ni d'au-
» tre cheval pour vous y porter que mon *Pégase* ? Est-ce
» là le progrès que vous avés fait, marchant dessus mes
» traces & suivant le chemin que je vous ai fraïé ? In-
» digne Fils des Filles de Mémoire, qui, au lieu de con-
» server leur splendeur & leur pureté dans la persone
» de leurs illustres Favoris, les avés si indignement pro-
» fanées, en contaminant ce qu'elles avoient de plus
» précieux ! Malheureux que vous êtes, qui avec le mor-
» tel aconit de votre Plume étoufant les Plantes les plus
» rares que le *Parnasse* avoit cultivées avec plus de
» soin, & infectant nuit & jour les nètes eaux de l'*Hé-*
» *licon*, m'exposés tous les jours aux reproches d'un
» APOLLON, qui me veut chasser de son Temple pour
» vous avoir montré à faire des Vers » !

Ces Exclamations ont pour objet les traits de satire, dont quelques Poètes & quelques Gens de Lètres sont frapés dans la Conversation des *Précieuses de Montpellier*, (Ci, pp. 47 & 48). DASSOUCY continue.

« Est-ce là, Ingrat ! ce que je vous ai enseigné ? Cruel !
» qui, après m'avoir ôté le bien, l'honeur & la vie,

gnon (19). *Il assûra qu'il n'étoit sorti de* Montpellier, *que trois mois après son élargissement ; de sorte qu'ils avoient avancé un grand mensonge, quand ils avoient dit qu'ils l'avoient trouvé hors de cette Ville-là, le jour même qu'il fut mis en liberté* (20). *Il prétend qu'ils ne passèrent à* Montpellier *que deux ans après son avanture ; d'où il conclut qu'ils ont emploïé contre lui une fiction très maligne* (21).

» faites encore aujourd'hui trophée de mes disgraces ; » & qui, comme un autre PHALARIS, après m'avoir » égorgé en riant, avés trouvé le secret de faire rire » tout le monde de mes soupirs & de mes plaintes ; di» tes-moi, vous ! qui devés tirer vanité de me suivre, » vous ai-je servi de modèle à de semblables inhumani» tés » ?

(19) Ibid. A, p. 455 ; B, T. II, Ch. IX, p. 124, LET. du 25 *Juill.* 1665, *Sec. Edit.* & puis Ch. X. p. 146.

La Lètre, que je viens de citer, commence (p. 124) par nier formellement ces deux rencontres ; « Depuis le » jour que vous me donâtes à dîner à *Paris* au *Chêne-* » *verd*, où, si je ne me trompe, vous bûtes tant à ma » santé que vous en altérâtes la vôtre, je ne me sou» viens pas de vous avoir vu dans aucun autre endroit » de cet Hémisphère ; cependant vous dites dans vos » Ecrits que vous m'avés rencontré à *Montpellier*, & » depuis sur le chemin d'*Avignon* ».

Voiés ci-dessus, *Note* 12 après les Vers, comme il tourne en ridicule ces deux rencontres. On verra dans la *Note* 21, que la première de ces rencontres a servi deux autres fois à l'égaïer.

(20) A, pp. 164, 165 ; B, T. II, Ch. V, pp. 70, 71, 72. Voïés ÉCCLAIRCISS. I, *Note* 7.

(21) Ibid. Voici ce que j'ai promis par la *Note* 19. Dans la LET. du 25 *Juill.* 1665. *Sec. Edit.* ; AVANTURES, B, T. II, Ch. IX, pp. 122, 123, DASSOUCY

Le mal est qu'encore qu'il les convainque de s'être doné en cela toute la licence des Ecrivains de Romans, montre ainsi l'absurdité du récit de la rencontre près de *Montpellier.* « Qui sera l'Homme, ... qui, sans passer » pour un fou, pourra croire que, sans le Char de Mé- » DÉ'E ou d'URGANDE *la déconnue*, je me sois pu sau- » ver d'une Ville dans un tems où tout le Peuple, dites- » vous, étoit répandu par les rues, toutes les Dames » aux fenêtres pour doner le bon soir à un Homme qui » alloit briller dans le Ciel par la mort d'HERCULE; & » qu'aiant un Page & des Téorbes à charier, je sois » sorti de *Monspellier* en plein jour, & (aie) marché sur » le chemin qui mène en *Avignon* avec la même quié- » tude, que si j'eusse marché dessus vos terres. Puisque » vous étiés en si beau train d'écrire des sotises, que » n'ajoutiés vous, pour faire une Fable qui fût tout à » fait digne de son Auteur & de mon intrépidité, que » vous m'aviés prié de faire dire à PIERROTIN une *Chan-* » *son*; & qu'aiant oublié mon Livre de Tablature, com- » me ENÉ'E retourna dans la conflagration de *Troie*, je » retournai à *Montpellier* où, à la barbe de toutes ces » *Bacchantes*, je repris mon Téorbe & mon Livre que » j'avois laissés dans ma Prison. Qu'en dites-vous? Cela » auroit-il été beaucoup plus sot que ce que vous avés si » sotement inventé? Faut-il pas avouer que vous êtes un » pauvre Faiseur de *Romans* »?

Il revient à la charge ibid. Ch. X, p. 146.

« Quoique, depuis que nous dinâmes ensemble à *Pa-* » *ris* au *Chéne-vert*, je ne l'aie ni vu ni rencontré » (CHAPELLE) en aucun endroit de cet Hémisphère, » il ne laisse pas de faire dire à son Libelle effrontément » que, fuïant de *Montpellier*, comme ENÉ'E de la con- » flagration de *Troie*, il me rencontra sur le chemin » d'*Avignon*, allant à pied, chargé d'un Téorbe & » suivi d'un Page. C'étoit bien assés, ce me semble; » voire trop pour un homme qui fuïoit de la Rotisse- » rie, comme PANURGE; & qui, comme lui avoit tant » de Chiens affriolés à sa queue ».

prirent le parti de cette Femme irritée, & jurèrent sur leurs Mouches & par leur Ampoulle au Fard, de ne se plâtrer jamais qu'elles n'eussent fait jeter ses

» ne pardonnoit pas seulement à soi-même. C'est pour-
» quoi, comme l'indiscrétion & l'insolence des Domes-
» tiques rejaillit ordinairement sur ceux qui ont soin de
» leur conduite & qui sont en puissance de les répriman-
» der, PIERROTIN, qui étoit un Fou indisciplinable &
» incorrigible, me faisant tous les jours de nouveaux
» ennemis, n'eut pas de peine durant six semaines que
» je demeurai à *Montpellier* de me rendre l'objet de la
» haine publique. Comme le mérite de sa voix lui do-
» noit accès dans toutes les bonnes Compagnies, il n'en
» sortoit jamais sans avoir drapé le tiers & le quart. Nul
» ne se pouvoit sauver des mortelles atteintes de sa lan-
» gue; il n'y avoit point de puissance qui lui fit peur....
» Ainsi (pp. 44, 45) défraïant les uns aux dépens des
» autres, il n'y avoit ni mérite, ni condition, ni sexe
» qui fût exempt de ses morsures. Après avoir attaqué
» la réputation de la Femme d'un Conseiller, il porta
» son insolence jusques dans le Temple d'une Divinité
» mortelle, qui étoit adorée de tout *Montpellier*. C'é-
» toit la Femme d'un Colonel... Comme les belles Per-
» sones puissantes & accréditées s'oublient quelquefois,
» cette Dame, oubliant le respect qu'elle devoit aux
» couleurs de *Madame Roïale*, voulut attirer à soi PIER-
» ROTIN, qui de sa part, ne pouvant s'oublier soi-mê-
» me jusques à ce point que de quiter pour une *Bour-
» geoise de* MONTPELLIER une si *merveilleuse Bourgeoise
» de* TURIN, au lieu de répondre à ses présens & à ses
» caresses, la traita avec tant d'indignité, que cette
» Dame se voïant premièrement méprisée, & puis ou-
» tragée par cette espèce d'injure qui doit être la plus
» sensible au beau Sexe; elle tourna toute sa fureur con-
» tre moi. Et, quoique je n'aie jamais offensé persone,
» elle ne manqua pas de bander tous les ressorts de son
» esprit, & d'emploïer toutes ses machines pour me
» perdre »

retique, non en fait de Religion, mais en fait d'Amour ; &, sans se ressouvenir de tant de Sérénades que je leur avois donées & de tant de tendresses que j'avois eues pour elles, quand dès mes plus jeunes ans passant à *Montpellier*, je leur enseignois à jouer du Luth & leur mètois la main sur le manche, elles m'accusoient injustement des duretés que jadis ORPHÉE eut pour les *Bacchantes* ; & tout cela sans autre fondement que leur chimérique imagination déja préoccupée par la Renomée, qui leur avoit appris les longues habitudes que j'avois eues avec C. (26), feu D. B. (27), & feu C. (28), & fomentée par la malignité de ces esprits irrités.

Notés qu'il done pour cause de toute cette persécution la colère d'une Dame, qui étoit adorée de tout *Montpellier* (29), *& qui* ne manqua pas de bander tous les ressorts de son esprit & d'emploïer toutes ses machines pour le perdre (30). *Plusieurs* PRÉCIEUSES

(26) CHAPELLE. (27) Le *Baron* DE BLOT.
(28) Je ne sais quel est celui-là.
(29) DASSOUCY, *Avantures* ; A, T. II, p. 100 ; B, T. II, Ch. III, p. 44.
(30) Ibid. A, p. 100 ; B, p. 45.
DASSOUCY n'étoit à *Montpellier*, que pour y chercher un Enfant, dont il pût faire un *Page de Musique*, parce qu'il n'en avoit plus qu'un appellé PIERROTIN. Or ce »PIERROTIN, dit-il ibid. pp. 43, 44, le plus grand »Chantre de l'Univers & le plus grand fou du monde, »étoit si insensé, qu'il disoit ordinairement tout le con»traire de ce qu'il vouloit dire ; & si médisant, qu'il

prirent le parti de cette Femme irritée, & jurèrent sur leurs Mouches & par leur Ampoulle au Fard, de ne se plâtrer jamais qu'elles n'eussent fait jeter ses

» ne pardonnoit pas seulement à soi-même. C'est pour-
» quoi, comme l'indiscrétion & l'insolence des Domes-
» tiques rejaillit ordinairement sur ceux qui ont soin de
» leur conduite & qui sont en puissance de les réprimar-
» der, PIERROTIN, qui étoit un Fou indisciplinable &
» incorrigible, me faisant tous les jours de nouveaux
» ennemis, n'eut pas de peine durant six semaines que
» je demeurai à *Montpellier* de me rendre l'objet de la
» haine publique. Comme le mérite de sa voix lui do-
» noit accès dans toutes les bonnes Compagnies, il n'en
» sortoit jamais sans avoir drapé le tiers & le quart. Nul
» ne se pouvoit sauver des mortelles atteintes *de sa lan-*
» *gue*; il n'y avoit point de puissance qui lui fit peur....
» Ainsi (pp. 44, 45) défraïant les uns aux dépens des
» autres, il n'y avoit ni mérite, ni condition, *ni sexe*
» qui fût exempt de ses morsures. Après avoir attaqué
» la réputation de la Femme d'un Conseiller, il porta
» son insolence jusques dans le Temple d'une Divinité
» mortelle, qui étoit adorée de tout *Montpellier*. C'é-
» toit la Femme d'un Colonel... Comme les belles Per-
» sones puissantes & accréditées s'oublient quelquefois,
» cette Dame, oubliant le respect qu'elle *devoit aux*
» couleurs de *Madame Roïale*, voulut attirer à soi PIER-
» ROTIN, qui de sa part, ne pouvant s'oublier soi-mê-
» me jusques à ce point que de quiter pour une *Bour-*
» *geoise de* MONTPELLIER une si *merveilleuse Bourgeoise*
» *de* TURIN, au lieu de répondre à ses présens & à ses
» caresses, la traita avec tant d'indignité, que cette
» Dame se voïant premièrement méprisée, & puis ou-
» tragée par cette espèce d'injure qui doit être la plus
» sensible au beau Sexe; elle tourna toute sa fureur con-
» tre moi. Et, quoique je n'aie jamais offensé *persone*,
» elle ne manqua pas de bander tous les ressorts de son
» esprit, & d'emploïer toutes ses machines pour me
» perdre »

cendres au vent (31). *Il fut assés imprudent pour les brusquer dans un* Poème, *qu'il fit courir sous le Titre d'*ARTICLES DE PAIX aux PRÉCIEUSES de MONT-PELLIER. *C'étoient des Vers fort choquans & fort satiriques* (32). *Elles en furent sans doute d'autant plus choquées, qu'il indiquoit librement la vraie raison pourquoi, à son dire, elles le persécutoient, & demandoient que sa punition servît d'exemple. Il leur promètoit d'être à l'avenir plus galant; il leur faisoit offre de ses forces, quoiqu'un peu attenuées par l'âge.*

Mais rassurés vos cœurs jaloux;
Esclaves des charmes plus doux,
J'adore par tout la Nature.
Sans m'appliquer à la torture,
Que la plus belle d'entre vous
Viène un peu tenter l'avanture,
Je veux mourir sous l'imposture,
Si je n'appaise son courroux.
Sec & passé comme je suis,
Et non du tout si beau qu'un Ange (33),
Je fais pourtant ce que je puis.
Je ne suis pas un Mâle étrange;

(31) Ibid. A, p. 118; B, p 52.
(32) La Pièce est assés ingénieuse & versifiée avec une naïve facilité. C'est peut-être ce que son Auteur a fait de mieux. Il l'a placée dans ses AVANTURES, T. II. Ch. III, pp. 52-56.
(33) Si DASSOUCY ressembloit à la méchante Gravu-

manderoit dans un état de disgrace: Mais qu'ai-je fait? De quel crime m'accuser ? Je ne me sens coupable d'aucun attentat ; je me suis tenu en repos ; je n'ai rien fait. *Mauvaise voie de se justifier ; car c'est principalement par le* Quiétisme, *ou par l'inaction qu'on devient coupable auprès des Persones qui gouvernent cet Empire. On y regarde les Fainéans comme de très-mauvais Sujets. L'oisiveté est le plus grand crime de Félonie, qu'on puisse commètre; c'est le crime de Leze-Majesté au premier chef. Les péchés de commission en ce Païs-là sont plus légers que les péchés d'omission; ceux-ci ne sont jamais veniels, ce sont des fautes irrémissibles. On déposera plustôt dans un Etat Politique les Tirans, que les Fainéans : mais dans cet autre Monde, dont nous parlons, la plus juste cause de déposer, d'exiler &c, est celle que les* François *allèguèrent contre les* Rois *de la première Race ; & il vaudroit mieux avoir commis plusieurs violences, que de mériter l'Epithète que l'on dona à un certain Prince (27). Voila les médisances que je vous conseille de n'écouter pas.*

(37) LUDOVICUS *nihil fecit.* Ce fut le dernier Roi de *France* de la seconde Race.

Voiés la Note (36) ; *& n'écoutés point les réflexions de quelques Esprits médisans.*

Ils disent que l'Incontinence étant la plus ferme colonne de l'Empire de la Galanterie, c'est en vain qu'on de-

121. Let. *du* 25 *Juill.* 1665, *Sec. Edit.* « C'est, donc » vous.... qui faisant semblant d'ignorer pourquoi je » tiens des Enfans qui, après moi, n'ont point d'autres » Maîtres que des Rois, voulés par vos malicieuses *In-* » *terrogations* (ci-dessus *Note* 12) que l'on croie ce qu'a- » près la très particulière connoissance que vous devés » avoir de mes inclinations & de mes mœurs, vous de- » viés dissuader. Enfin c'est vous qui ne faites aucun » scrupule de vous servir contre moi de mes propres ar- » mes. Mes expressions, mes Pensées tout vous est bon ; » &, comme entre amis les biens sont communs, vous » ne vous souciés pas que l'on sache que vous vous ac- » commodés du plus beau & du meilleur de mon cru, » quand, pour divertir le Lecteur, vous avés si ingé- » nieusement transplanté dans vos Ecrits ce que mes « Vers avoient dit avant votre Prose, après l'avoir arra- » ché de ce *Couplet* que je fis à *Montpellier*, pour me » moquer de ces Femmes à qui je n'avois jamais rien » fait.

» Sec & pâle comme je suis »,

& le reste jusqu'à la fin des Vers rapportés ci-dessus dans le Texte. Il ajoute ensuite : « Il ne leur fit jamais rien, » dites-vous ; vous ne me ressemblés pas, vous ne leur » en avés que trop fait ».

(36) Voici l'endroit de la Relation de Chapelle.

« *L'on auroit dit, à voir ainsi*
» *Ces* Bacchantes *échevelées*,
» *Qu'au moins ce Monsieur* Dassoucy
» *Les auroit toutes violées.*

» & cependant il ne leur avoit jamais rien fait ». Ci p. 50.

TABLE

Des Pièces contenues dans ce Volume;

*Où l'on trouvera quelques Remarques utiles & la correction des fautes d'impression. Ces derniers articles seront annoncés par une *.*

Dans le titre de toutes les Editions le nom de BACHAUMONT précède celui de CHAPELLE. J'ai changé cet ordre, parce que CHAPELLE est le principal Auteur de l'Ouvrage, & qu'il y parle le premier.

L'Edition de 1732 diffère en beaucoup d'endroits de toutes les autres ; mais elle est venue trop tard à ma connoissance, pour que j'en fisse tout l'usage que j'aurois pu. J'avertis seulement ici qu'on ne doit point réimprimer le VOIAGE sans consulter cette Edition, dont quelques leçons sont préférables aux anciènes, & même à celles du Texte de M. DE LA MONNOYE, que j'ai suivi.

PAGE I, NOTE I. Elle est de M. DE LA MONNOYE, qui s'est trompé. CHAPELLE, à la

fin de l'Ouvrage, l'adresse *A Messieurs les Ainés* BROUSSINS. Ces *Ainés* sont, non *le Marquis* & *l'Abbé* : mais *le Marquis* & *le Comte* DU BROUSSIN.

* PAGE 16, LIGNES 12, 13; *de toutes les offres*. Lisés, *de tous*. CHAPELLE fait par tout *offre* du Masculin.

* PAGE 30, VERS 21; *hautement*. Lisés, *hardiment*.

* PAGE 42, LIGNE 21; *nous ne sçaurions pas bien dire*. Lisés, *nous ne saurions pas bien vous dire*.

* PAGE 55, LIGNES 24, 25; *ne vivroit que sous son plaisir*. Lisés, *ne vivroit que sous son bon plaisir*.

PAGE 56, NOTE 37. Effacés à la fin ces mots: *Ce Poète n'étoit pas Homme de guerre*. SCUDERY, dont il s'agit, avoit réellement servi dans les Troupes en qualité de Capitaine. Il le dit lui-même en beaucoup d'endroits de ses ouvrages; & nos *Voïageurs* ne le raillent pas moins sur son affectation à faire parade de sa bravoure & de ses prétendus exploits guerriers, que sur sa *Description magnifique* de *Notre-Dame de la Garde*. Cette Pièce se trouve parmi ses POESIES DIVERSES, qui parurent à *Paris* en 1649, *in*-4°. chés COURBÉ. Le titre est, NOTRE-DAME DE LA GARDE, *Poème composé dans cette Place*.

OEUVRES DIVERSES DE CHAPELLE.

I. EPIGRAMME *faite sur le champ pour répondre à* DESPRÉAUX , *qui lui reprochoit la trop grande négligence de sa Versification.*

TOUT bon Fainéant du Marais. Page 71.

RECUEIL DE PIECES CHOISIES *tant en Prose qu'en Vers* (par M. DE LA MONNOYE) ; *La Haie* 1714. 2 Vol. *in*-8°. *Préface.* MANUSCRIT *du Prince* D'AUVERGNE , où je l'ai trouvée entière & plus correcte qu'on ne l'avoit encore eue.

PARODIE de l'EPIGRAMME précèdente.

TOUT *grand Ivrogne du Marais* 72.

OEUVRES *de* DESPRÉAUX ; Edit. *in*-4°. de 1740. T. I.

II. LETRE *au* Duc de NEVERS , *en réponse à deux* LETRES *en Vers , qu'il avoit écrites au sujet de la Petite-Vérole que le* Duc de VENDÔME *eut à* la Charité-sur-Loire , *en* 1680.

POUR répondre à vos deux en ime. 73.

OEUVRES *de l'Abbé de* CHAULIEU , Edit. de 1749 *in*-12. petit format , 2 Vol. MAN. *du Pr.* D'AUVERGNE.

PAGE 76 , VERS 16 :

Jouer en bas à Cligne-Musète.

C'est ainsi que j'ai trouvé ce Vers dans l'unique Copie que j'aie vue de la Pièce. Il a neuf Sillabes. On peut croire de trois choses l'une ; ou que CHAPELLE avoit écrit :

Jouer en bas à Clign'-Musète ;

ou qu'il a pris la licence de ne faire *Jouer*, que d'une Sillabe ; ou bien enfin, quoique la Pièce soit en Vers de huit Sillabes, qu'il avoit fait celui-ci de dix, en cette manière :

Jouer en bas à la Cligne-Musète.

III. LETRE *II au* Duc de NEVERS *sur le même sujet en réponse à une* LETRE *en Vers, dont toutes les Rimes étoient en* ime *&* *en* ots.

ENCOR que dans ta Lètre ultime. Page 78.

OEUVRES *de* CHAULIEU, T. II. MAN. *du* Pr. d'AUVERGNE.

* PAGE 80, VERS 143 *nous t'envoierons*. Lisés, *nous t'envoïerons*. Il faut prononcer ce mot à la *Parisiène*, sans quoi le Vers n'y seroit pas.

IV. LETRE *III au* Duc de NEVERS, *ensuite de la précèdente*.

SUR cette Mer d'*ime* au Superlatif. 82.

OEUVRES *de* CHAUL. T. II. *Anciène* COP. MANUSCRITE.

» *roit jamais sans convulsion, parce que de-*
» *puis quarante ans il étoit prodigieusement*
» *changé, quoiqu'il fût encore blanc sous le*
» *linge.*

REC. MANUSC. *des* POESIES *de* CHAPELAIN, conservé dans sa famille. Il s'y trouve plusieurs Pièces qui ne sont pas de lui. Telle est celle-ci dans laquelle on reconnoît le badinage de CHAPELLE. J'y en ai vu de SAINT-PAVIN & d'autres Poètes. Ce RECUEIL n'est pas de la main de CHAPELAIN : mais compilé depuis sa mort, d'après des Feuilles volantes trouvées dans ses papiers.

X. FRAGMENT *de* CHANSON *sur* BOUCINGO, *fameux Marchand de Vin Traiteur.*

MAN. *du* PR. d'AUVERGNE.

XI. LETRE *à sa* MAITRESSE, *en lui envoïant un Pâté de Lièvre.*

REC. *de* BARBIN, T. V, Part. II, p. 72. REC. *de* LA MONN. T. I, p. 80. EDIT. *de* 1732, p. 134.

PAGE 107, VERS 7 ; l'Auteur parle du *Messager de Touraine* qui doit porter le Pâté, qu'il envoie ; & plus bas, Vers 21, il parle

d'un *Marquis plein d'honêteté*. Cela peut faire penser que cète Letre fut écrite de *Montrichard*, Terre du *Marquis* d'Effiat en *Touraine*.

* Page 108, Vers 5; *côté*. Lisés, *cotté*.

XII. Epitaphe *d'un* Chien.

Nouveau Choix *de* Poesies, *Nanci* (*Paris*) 1715, 2 Vol. *in*-8°. T. I, p. 209.

XIII. Stances *irrégulières au* Moineau *de* Climene

Nouv. Ch. *de* Poes. T. II, p. 252.

XIV. Placet *à M. le* Comte du Lude, *Grand-Maître de l'Artillerie*.

Rec. *de* Barb. T. V, Part. II, p. 35. Edit. *de* 1732, p. 128.

Henri de Daillon, *Comte*, puis en 1675 *Duc du* Lude, avoit été nomé *Grand-Maître de l'Artillerie* en 1669 sur la démission du *Duc de* Mazarin. Il avoit fait en cette qualité la Campagne de *Hollande* en 1672. Cette Pièce, imprimée jusqu'ici sans aucun titre, ne peut suivant les circonstances sur lesquelles le Poète insiste en

PORTEF. *de* BOUILLON.

PAGE 209, VERS 18-21 & PAGE 210, VERS 1-4. Il eſt parlé là de deux BETHUNES. Le premier eſt PHILIPPE *Comte de* SELLES, dit le *Comte de* BÉTHUNE, l'un des Frères du grand *Duc de* SULLI. Ce Comte fut deux fois Ambaſſadeur à *Rome*, l'une en 1601, l'autre en 1616. Il fut emploïé dans un grand nombre d'autres Ambaſſades ſous les règnes D'HENRI IV & de LOUIS XIII, & mourut en 1649 agé de 94 ou de 98 ans. Le ſecond eſt un des Petits-fils de celui-là. FRANÇOIS-GASTON, *Marquis de* CHABRIS dit le *Marquis de* BÉTHUNE, Mari de MARIE-LOUISE DE LA GRANGE-D'ARQUIEN, Sœur de MARIE-CASIMIRE, Femme de JEAN SOBIESKI *Roi de* POLOGNE. Le *Marquis de* BETHUNE alla comme Ambaſſadeur extraordinaire féliciter le Roi ſon Beau-frère ſur ſon élévation au trône. De retour en *France*, il fut fait Chevalier des Ordres & le Roi le fit repartir ſur le champ pour aller, en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire, porter le Collier de ſes Ordres au *Roi de* POLOGNE. Il étoit pour la troiſième fois dans la même Cour en 1686, comme Envoïé extraordinaire, lorſque le *Comte de* THAUN y vint avec le même caractère de

Je qualifie cette Pièce d'ODE, parce que le plan & le stile en sont également liriques.

PAGE 217, VERS 3. C'est l'EDITION de 1732, qui m'a fourni ce Vers, qui manque dans toutes les autres.

CHAPELLE composa cette Pièce à l'âge de 51 ans vers la fin de 1677. Ce qu'il dit des exploits du Roi LOUIS XIV & de ceux de MONSIEUR, ne peut convenir qu'à cette année, où MONSIEUR gagna la bataille de *Cassel*.

PAGE 233, VERS 19. Au lieu *d'en votre puis-*

TABLE

APRÉS *avoir lu tant d'aimables Vers* &c. Page 249.

REC. *en* PROSE *de* SERCY, T. IV, p. 68. *Anc.* REC. MANUSC.

C'eſt cet ancien Reçueil qui m'a fourni les titres de ces trois Pièces & le nom de BACHAUMONT.

II. CHANSON.

LE Berger AMINTE. 252.

J'ai trouvé cette petite Pièce dans un RECUEIL *de* CHANSONS imprimé, que je ne puis faire connoître, parce que le Volume que j'ai vu n'avoit ni commencement ni fin. L'Auteur eſt déſigné par ces Lètres, L. C. D. B., qui peuvent ſignifier LE COIGNEUX DE BACHAUMONT : mais ce n'eſt là qu'une ſimple conjecture. Quoique j'aie partagé cette CHANSON en trois *Couplets*, ainſi que je l'ai trouvée ; je crois pourtant que ce n'eſt qu'un ſeul *Couplet*. Le quatrième Vers de ce qui fait ici le premier *Couplet*, a ſix Sillabes ; & le même Vers dans les deux autres prétendus *Couplets* n'en a que cinq.

III. TRIOLET *ſur ce que durant un certain tems de la Guerre Civile de la* FRONDE, *les* FEMMES *n'étoient pas à* PARIS *de trop difficile compoſition.*

O DIEU ! Le bon tems que c'étoit. 253.

Ce TRIOLET eſt connu par tradition pour être de BACHAUMONT.

FIN.

